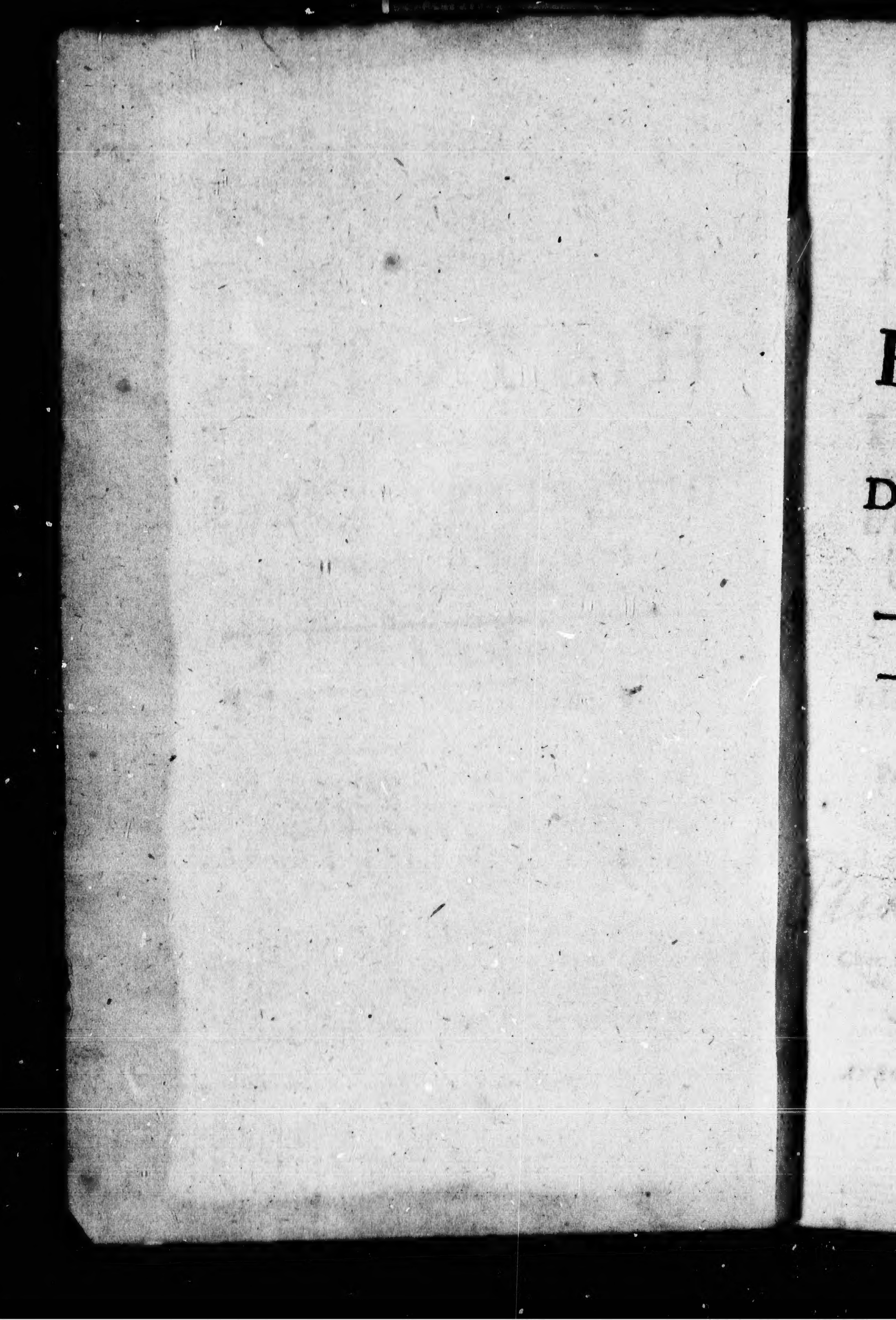


HISTOIRE

DES

DIFFÉRENS PEUPLES

DU MONDE.

TOME IV.

23

L

L

L'

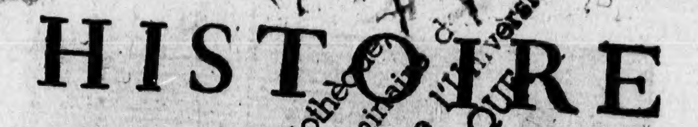
LE

P

Ples

Chez
de

AVE



HISTOIRE
DES
DIFFÉRENS PEUPLES DU MONDE,

CONTENANT

LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES ET CIVILES,

L'ORIGINE DES RELIGIONS, leurs Sectes & Superstitions, & les Mœurs & Usages de chaque Nation;

DÉDIÉE

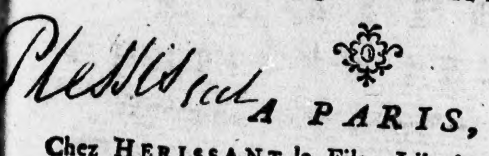
A MONSEIGNEUR

LE DUC DE LA VRILLIERE,

MINISTRE ET SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

Par M. *CONTANT DORVILLE.*

TOME QUATRIEME.



A PARIS,

Chez HERISSANT le Fils, Libraire, rue des Fossés de M. le Prince, vis-à-vis le petit Hôtel de Condé.

M. DCC. LXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



HISTOIRE

DES

DIFFÉRENS PEUPLES DU MONDE,

CONTENANT

LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES ET CIVILES,

L'ORIGINE DES RELIGIONS, leurs Sectes & Superstitions, & les Mœurs & Usages de chaque Nation;

DÉDIÉE

À MONSEIGNEUR

LE DUC DE LA VRILLIERE,

MINISTRE ET SECRETAIRE D'ÉTAT.

Par M. Contant Dorville.

TOME QUATRIEME.

A PARIS,

Chez Herissant le Fils, Libraire, rue des Fossés de M. le Prince, vis-à-vis le petit Hôtel de Condé.

M. DCC. LXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



HISTOIRE
DES DIFFÉRENS PEUPLES,
CONTENANT
LES CÉRÉMONIES RELIGIEUSES,
L'origine des Religions, leurs Sectes, leurs Superstitions, & les Mœurs & Usages de chaque Nation.

L'EGYPTE.
CHAPITRE PREMIER.
Description géographique de l'Egypte.

CETTE grande contrée d'Afrique a environ deux cens lieues de long, sur cinquante delarg e dans quelques endroits, & beaucoup

moins dans d'autres; elle eſt bornée à l'orient par la mer Rouge, & l'iſthme de Suès; au midi par la Nubie; au nord par la Méditerranée; & à l'occident par la Barbarie. Le Nil la traverſe du midi au nord dans toute ſon étendue. Ce pays ſe trouve reſſerré de côté & d'autre par deux chaînes de montagnes, qui ſouvent ne laiſſent entr'elles & le fleuve qu'une médiocre journée de chemin, & ſa plus conſidérable largeur ſe prend d'Alexandrie à Damiette. Sa ſituation eſt entre le quarante huitième & le cinquante-troiſième degré de longitude, & le vingt-quatrième & le vingt-troiſième de latitude ſeptentrionale.

Les anciens n'étaient point d'accord dans quelle partie du monde ils devaient placer l'Egypte; mais nos géographes modernes conviennent tous aujourd'hui qu'elle eſt de la dépendance de l'Afrique. On la diviſait autrefois, & on la diviſe encore en haute, moyenne & baſſe. La haute, qui comprend la Thébaïde, & s'approche de l'Ethiopie: les Turcs la nomment *Saïde*: la moyenne, appellée par les Turcs *Voſtani*, qui s'étend depuis le Caire, juſqu'à Bénéſouef, & qui a porté le nom d'Heptanome, à cauſe des ſept nomes ou départemens qu'elle renfermait, & qui dans la ſuite furent portés juſqu'à ſeize: & enfin la baſſe, aujourd'hui *Bahri*, dont la figure triangulaire lui fit donner le nom de *Delta* par les Grecs: cette dernière s'étendait depuis l'Heptanome juſqu'à la Méditerranée.

La haute Egypte ou Thébaïde, s'étend depuis Siousie, le long du Nil, jusqu'à la mer Rouge. On la divise en haute & basse Thébaïde : c'est aujourd'hui la province la moins peuplée & la moins fertile de l'Egypte. Thèbes, la superbe Thèbes, qu'Homère élève au-dessus des plus belles villes de l'univers, fut jadis la capitale de ce pays, à qui vraisemblablement elle donna son nom : on la surnomma Hécatompyle, à cause de ses cens portes ; & par rapport à sa magnificence, elle est appellée *Diospolis*, la ville du soleil. Si nous en croyons Pomponius Méla, (L. I. ch. IX.) cette ville, aussi peuplée qu'elle était vaste, pouvait faire sortir ensemble deux cens chariots & dix mille combattans par chacune de ses portes ; mais c'est avec raison qu'on regarde ce récit comme une exagération. Il n'en est pas de même des immenses richesses que Thèbes possédait : elles sont attestées par tous les auteurs. Après le pillage de cette ville par l'armée de Cambyse, on y trouva encore trois cens talens d'or, & deux mille trois cens talens d'argent. Les débris de cette fameuse cité occupent un espace de plus de trois lieues quarrées, & s'étendent jusqu'à un chétif village, appellé Carnac. Luxor, ville nouvelle, est bâtie sur une petite partie de l'ancienne Thèbes, mais elle la remplace bien faiblement. Les curieux qui parcourent les ruines de l'antique capitale de la Thébaïde, fondée, à ce que l'on croit, par Osiris, ou

plutôt par Busiris, premier du nom, trouvent les tristes, mais majestueux restes d'un palais superbe, qui en faisait autrefois partie. Quatre immenses allées, bornées par des sphinx, servaient d'avenues à quatre portiques d'une prodigieuse hauteur : une salle soutenue par cent vingt colonnes, faisait sans doute le milieu de l'édifice, qu'on croit avoir été le temple de Memnon, dont toute l'antiquité assure que la statue rendait un son harmonieux & articulé, aussi-tôt qu'elle était frappée par les premiers rayons du soleil.

La Thébaïde est encore célèbre par les grottes qui, à ce que l'on croit, ont servi de retraite à nos premiers anachorettes. Ce sont des concavités formées par art dans les carrières du pays, d'espace en espace, & dans un terrein de quinze à vingt lieues d'étendue. Les pierres qu'on en a tirées, ont laissé, si l'on peut parler ainsi, des appartemens vastes & obscurs, bas & qui forment une enfilade, sans ordre & sans symmétrie, dont les voûtes se trouvent soutenues de distance en distance, par des pilliers que les ouvriers y ont laissés exprès pour les appuyer. Comme ces carrières ont été creusées dans la montagne du levant du Nil, & que cette situation se rapporte avec celle que nous fixe Hérodote, lorsqu'il nous apprend que le roi Cléopas employa cent mille hommes l'espace de dix ans à ouvrir des carrières dans la montagne du Nil, & à en transporter

les pierres au-delà du fleuve, & dix autres années à construire une pyramide, il est hors de doute que ces grottes ont été des carrières dans leur origine. On rencontre en divers endroits des trous de six pieds de longueur & de deux de largeur, taillés dans l'épaisseur du roc qui, peut-être, étaient destinés à servir de sépulcres aux morts. On y remarque de petites cellules pratiquées dans les voûtes, dont les portes & les fenêtres n'ont pas plus d'un pied en quarré; & c'est-là que vivaient & mouraient les pieux solitaires.

MEMPHIS.

Memphis était jadis la capitale de l'Egypte moyenne ou Egypte du milieu, appellée par les Hébreux *Moph*, & par les Egyptiens *Menf* ou *Migdol*; elle fut long-tems célèbre. Nabuchodonosor la ruina entièrement; elle se releva sans doute, puisque du tems de Strabon, elle était grande, riche, peuplée, & la première ville d'Egypte après Alexandrie. Entre les édifices considérables qui contribuaient à la magnificence de cette cité, on remarquait sur-tout le fameux temple de Sérapis, dont l'entrée était absolument défendue aux étrangers, & dans lequel les propres prêtres n'avaient le droit de pénétrer qu'après avoir enterré le bœuf Apis. Memphis a disparu; un village médiocre placé sur la rive occidentale du Nil, vis-à-vis du Caire,

a pris sa place, & n'a rien qui puisse faire souvenir de son ancienne splendeur. Au milieu du fleuve, entre le Caire & le village, est la petite isle de Rodda, où la tradition du pays prétend que Moïse fut exposé par sa mère, & sauvé par la fille de Pharaon.

LE CAIRE.

Le Caire est non-seulement la capitale de l'Egypte moyenne, mais même de tout le royaume d'Egypte. Elle est composée de trois villes, chacune a environ un mille de distance : c'est ce qu'on nomme le vieux Caire, le Caire, proprement dit, est le port appellé Bulac ou Boulac. Le vieux Caire est bâti sur les ruines de l'ancienne ville de Babylone du Nil, qui fut fondée par quelques fugitifs de la Babylone de l'Euphrate, à laquelle ils donnèrent le nom de leur première patrie. L'amour a causé la ruine de bien des villes, & le nouveau Caire doit son existence à cette passion tumultueuse. Une reine, dit-on, d'une merveilleuse beauté régnait, il y a quelques siècles, en Egypte : un calife d'Afrique en devint éperdument amoureux, il lui proposa d'unir leurs états par un mariage; mais se voyant rebuté, il mit sur pied une puissante armée, & conquit la princesse & son royaume : mais comme ce calife prétendait que les villes étaient les prisons des princes, il fit entourer de murailles la plaine où cam-

pait son armée, & bientôt la multitude des palais & d'autres bâtimens qui s'élevèrent dans cette enceinte, formèrent à côté de l'ancienne ville, une nouvelle cité, qui fut nommée *El-cahera*, ou la victorieuse, nom dont on a formé celui de Caire. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, il est certain que ce nouveau Caire fût bâti par le calife Moez, l'an neuf cent soixante-onze de Jésus-Christ.

Les maisons du Caire ont fort peu d'apparence au dehors, mais l'intérieur est commode & magnifiquement orné : on y compte onze cens cinquante mosquées. Un vaste bassin, qui peut avoir au moins cinq cens pas de diamètre, occupe le centre de la ville : pendant huit mois de l'année, il est rempli d'eau, sur laquelle se promènent nombre de barques, & les quatre mois suivans, il devient un jardin très-agréable. Le château situé sur une montagne hors de la ville, est fort ancien & mérite d'être remarqué : on y monte par un escalier pratiqué dans le roc, mais dont la pente est si douce, que les chameaux & les chevaux parviennent facilement jusqu'en haut avec leur charge. C'est sur les ruines de l'ancienne Babylone que Saladin a fait construire cette forteresse, & l'aqueduc composé de trois cens vingt arcades, par le moyen duquel on fait monter l'eau du Nil au château, est encore un ouvrage de ce souverain. Un puits, d'une singulière structure, attire dans ce château les regards des curieux. On le nomme le puits de Joseph,

soit que les Egyptiens se plaisent à attribuer à ce grand homme tout ce qu'ils ont de plus remarquable dans leur pays, soit qu'en effet, une tradition conservée d'âge en âge, leur ait transmis qu'ils lui devaient cet important ouvrage. Il est extrêmement profond & taillé dans le roc vif : il a deux étages ; on descend jusqu'au réservoir du premier, par un escalier large d'environ huit pieds, & de cent vingt marches, dont la pente presqu'imperceptible, permet aux bœufs, employés pour tirer l'eau du premier puits, de parvenir aisément à la plate-forme du bassin. Cette eau vient peut-être de l'unique source qui soit connue dans le pays. Les bœufs font sans cesse tourner une roue, où tient une corde, à laquelle sont attachés plusieurs seaux. L'eau ainsi tirée du premier puits, se rend par un étroit canal, dans un réservoir qui fait le fond du second puits, au haut duquel elle est portée par la même manœuvre, & se distribue ensuite par différens canaux, dans tous les endroits du château. On montre aussi dans le Caire les greniers de Joseph : ce sont plusieurs cours quarrées entièrement découvertes, dans lesquelles le bled n'est préservé des injures de l'air que par des paillassons ; mais ni le puits, ni les greniers ne sont l'ouvrage de ce patriarche ministre ; les Egyptiens les doivent vraisemblablement à un pacha, qui portait le nom de Joseph.

LES PYRAMIDES.

L'Egypte moyenne raſſemble preſque tout ce qu'on appelle les merveilles d'Egypte. A environ neuf milles du Caire, on trouve ces fameuſes pyramides, qui, bâties ſans doute depuis plus de trois mille années, par la ſolidité de leur étonnante maſſe, ont triomphé des ſiècles & des Barbares. Jamais entrepriſe extravagante n'a eu un ſuccès plus durable. On convient unanimement que ces lourds édifices ont été conſtruits pour ſervir de tombeaux à ceux qui les ont élevés ; & ce qui met la choſe hors de doute, c'eſt qu'on en voit un dans la plus grande des pyramides. Pline cherche quelle fut la raiſon qui engagea les rois d'Egypte à entreprendre la conſtruction de ces bâtimens, & il la rencontre dans leur oſtentation & dans la néceſſité où ils ſe trouvaient d'occuper continuellement leurs peuples, pour les empêcher de ſe révolter contre leur tyrannie. Quel triſte moyen ! lier les ſujets au maître par de bonnes loix & par le bonheur public, qui résulte de l'obſervation de ces mêmes loix, eſt une route plus ſûre pour parvenir à la tranquillité.

Une raiſon infiniment plus puiſſante a pu guider dans leur entrepriſe les ſouverains de l'Egypte. La religion leur enſeignait que l'ame demeurait attachée au corps, tant qu'il reſtait en ſon entier, & cette idée ſeule a

bien été capable de donner naiſſance à l'uſage des embaumemens, & à la conſtruction de ces fameux tombeaux; en prenant ces inutiles précautions, ils ſe perſuadaient que leur ame ne ſe ſéparerait pas ſi-tôt de leur corps, pour paſſer dans un autre. Dans cette croyance, les rois firent donc bâtir des pyramides, & le commun du peuple ſe creuſa des caves pour tombeaux. De tems à autre on en découvre quelques-unes, dans leſquelles on trouve des momies.

On regarde l'endroit où ſe voyent encore les pyramides qui ſubſiſtent, comme l'ancien cimetière de Memphis: toutes ont une ouverture qui donne paſſage à une allée baſſe & fort longue, qui conduit à une eſpèce de chambre, où l'on dépoſait le corps de celui pour qui la pyramide avait été élevée. Les trois grandes ſont placées à la tête d'autres plus petites, & ſont conſtruites ſur un rocher uni, caché ſous du ſable blanc. On trouve en dedans des puits profonds, quarrés, taillés dans le roc, & l'on en reconnaît de pareils dans les grottes qui ſont diſtribuées autour des pyramides, & ils ſervaient à recevoir les corps de ceux à qui appartenait la ſépulture.

La grande pyramide eſt ſituée ſur le haut d'une roche, dans le déſert de ſable d'Afrique, à peu près à un quart de lieue des plaines d'Egypte. Cette roche s'élève d'environ cent pieds au-deſſus du niveau de ces plaines; elle eſt d'une pente aiſée

& facile à monter, & sa forme contribue beaucoup à donner de la majesté au bâtiment solide qu'elle soutient. L'édifice est de figure quarrée par sa base, construit au dehors avec des dégrés, & va toujours en diminuant jusqu'au sommet. Les pierres employées pour l'élever sont d'une grandeur extraordinaire; les moindres portent trente pieds, & sont travaillées avec beaucoup d'art. Monsieur de Chazelles, de l'académie des sciences, qui, en 1593, a mesuré cette pyramide, a trouvé que le côté de la base, qui est quarrée, a cent dix toises, & qu'ainsi la superficie de la base est de douze milles cent toises quarrées: la hauteur perpendiculaire de soixante-dix-sept toises trois quarts, & la solidité de trois cens treize mille cinq cens quatre-vingt-dix toises cubes. Les faces sont des triangles équilatéraux.

On entre dans cette pyramide par un trou qui se trouve à la hauteur de seize marches, du côté du nord; mais ce n'était certainement pas là la véritable entrée, puisque le chemin qu'on est obligé de suivre pour parvenir à la chambre destinée à recevoir le corps, qui devait y être déposé, n'est ni assez large, ni assez commode pour qu'il ait été construit à ce dessein. Il est bien plus naturel de penser, avec Strabon, qu'il y avait au sommet de la pyramide une pierre qui s'enlevait aisément, par le moyen de quelque machine, & dont l'ouverture conduisait directement par une descente à vis jusqu'à l'endroit de

la ſépulture. En effet, on a trouvé la montée qui aboutit à la chambre principale, dans laquelle on a remarqué un tombeau vuide, taillé d'une ſeule pierre, qui, lorſqu'on a frappé deſſus, rend un ſon comme une cloche: ſa largeur eſt de trois pieds un pouce, ſa hauteur de trois pieds quatre pouces, & ſa longueur de ſept pieds deux pouces. Il a cinq pouces d'épaiſſeur, & la pierre dont il eſt fait, eſt dure, polie & reſſemble à du porphyre. Il ne reſte aucuns veſtiges de la couverture, & peut-être n'en a-t-il jamais eu, & celui à qui il était deſtiné n'y a-t-il pas été enterré. Les anciens rois d'Egypte, abhorrés de leurs ſujets, ſe trouvaient à leur mort dans l'affreuſe néceſſité d'ordonner qu'on enterrât furtivement leurs cadavres, afin de les ſouſtraire aux inſultes d'une populace opprimée & tremblante pendant la vie des tyrans, qui, les mains chargées de nouvelles chaînes, aurait avec joie déchiré les froides reliques des auteurs de leurs maux.

Diodore croit que Chemmis eſt le fondateur de cette pyramide, mais il ne penſe pas qu'il y ait été enterré.

Au devant des trois principales pyramides, on apperçoit les veſtiges de quelques bâtimens quarrés, qui, à ce qu'on a lieu de croire, étaient autant de temples d'idoles. A l'extrémité du prétendu temple de la ſeconde pyramide, on remarque un trou par lequel on deſcendait dans le corps de l'idole; les Arabes la nomment *abut-houl*, c'eſt-à-dire, *père colonne*, &

Pline

Pline l'appelle *sphinx*, & prétend qu'elle servit de tombeau au roi Amasis. Il est vrai que ce sphinx a par derrière une cave sous terre, d'une largeur proportionnée à hauteur de la tête, & qui a pu servir à recevoir un corps. Ce buste est taillé dans le roc vif, & n'en a jamais été séparé. Il représente une tête de femme avec son cou & son sein : sa grandeur est prodigieuse, car il a vingt-six pieds de haut, & seize depuis son oreille jusqu'à son menton. Un autre trou placé au-dessus de la tête, peut bien avoir aidé les prêtres à rendre leurs trompeurs oracles.

LE LAC MŒRIS.

Ce lac, creusé à l'occident du Nil, est un ouvrage du fameux roi Mœris, qui l'entreprit pour remédier aux irrégularités des inondations de ce fleuve : & de toutes les merveilles de l'Egypte, c'est sans doute la seule qui, par l'utilité de son objet, mérite de sincères louanges. Le crédule Hérodote, Diodore de Sicile, &, après eux, le célèbre Bossuet, nous assurent que ce lac avait cent quatre-vingt lieues de circuit : mais Pomponius Méla, mieux informé sans doute, & les voyageurs modernes qui l'ont vu, ne lui donnent que vingt mille pas de tour, qui font à peu près dix ou douze lieues.

Deux pyramides, portant chacune une statue colossale sur un trône, qui toutes deux, dit-on, représentaient Mœris & la reine

son épouse, s'élevaient trois cens pieds au-dessus des eaux du lac, & occupaient un pareil espace en dessous; ce qui prouvait que le creux avait été fait de main d'homme, & qu'il n'avait été rempli qu'après l'élévation des colosses. Un canal large de cinquante pieds, & long de quatre lieues, apportait les eaux du Nil dans ce prodigieux lac, dont la communication avec le fleuve s'ouvrait ou se fermait au moyen de magnifiques écluses; lorsque les eaux du Nil se débordaient avec trop d'abondance, le lac en recevait une partie. Si l'inondation était trop basse, & menaçait de stérilité, on tirait de ce grand réservoir une quantité d'eau suffisante pour arroser les terres. Strabon remarque que de son tems, lorsque le débordement de ce fleuve montait à douze coudées, l'année était fertile, & qu'à huit coudées la famine ne se faisait pas sentir, sans doute, parce qu'on suppléait au défaut de l'inondation par les eaux du lac. Au milieu de cet étonnant bassin les rois d'Egypte avaient fait construire un superbe palais, & les plus grands seigneurs de la cour avaient obtenu la liberté d'y en élever un grand nombre qui, joints avec les temples, les obélisques & les autres monumens, formaient une nouvelle Memphis au milieu des eaux, moins grande, mais beaucoup plus riante que la première, dont on apperçoit encore les ruines, lorsque les eaux sont baissées de cinq à six coudées.

Ce lac a quitté le nom de son fondateur

pour prendre celui de Caron, homme avare & vrai monopoleur, qui avait établi plusieurs barques, appellées *baris*, pour transporter les morts de Memphis au delà du Nil. Ce Caron eut l'audace d'exiger le tribut qu'il s'était adjugé sans permission, pour le cadavre du fils d'un roi : il fut traduit devant le prince, & sut si bien plaider sa cause, qu'il obtint non-seulement le droit qu'il avait demandé pour passer dans sa barque le corps de l'héritier de la couronne même, mais la continuation de ce droit pour la suite. C'est sur cette vérité ou sur ce mensonge historique, qu'est fondée toute la fable du nocher, chargé de passer les morts sur l'Achéron, & que les mythologistes font fils de l'Erèbe & de la Nuit, & frère du Chaos. On sait qu'on lui avait assigné une obole pour droit de péage, & cette pièce, qu'on me tait dans la bouche des morts, s'appellait *naulé*, & le tribut *dinaqué*. Les Grecs ont fait dans la suite un dieu du batelier de Memphis ; ce sévère nautonnier ne passait dans sa barque, que ceux qui avaient reçu les honneurs de la sépulture, les autres devaient errer cent ans sur les rives de l'Achéron ; &, semblable au vrai Caron, il n'admettait sur son bord que les ombres qui se trouvaient munies d'une pièce pour payer leur passage. Les momies que l'on tire des sables d'Egypte, ont toutes des pièces de monnoie dans la bouche.

La pêche du lac de Mœris était fort abon-

dante, & devenait permiſe, à ce qu'on aſſure, vers le commencement du mois de février, tems auquel ſe faiſait ordinairement l'ouverture des écluſes, juſqu'au dernier jour du même mois. Elle ſuffiſait, dit-on, à la nourriture des habitans de la ville de Memphis, augmentés des trois quarts par l'affluence du peuple de la campagne, qui venait jouir dans la capitale, des plaiſirs, qui alors s'y trouvaient raſſemblés. Une partie des revenus de cette pêche était deſtinée à l'entretien des reines.

LE LABYRINTHE.

L'hiſtoire ne nous apprend ni par qui fut bâti le labyrinthe, ni dans quel tems il fut conſtruit. On pourrait croire que c'était l'ouvrage du roi Mœris; mais Pomponius Méla l'attribue à Pſamméticus, & Hérodote aſſure qu'il dût ſa perfection, à douze rois qui, régnant conjointement, partagèrent l'Egypte en autant de parties, & ſe chargèrent chacun d'une douzième portion de ce travail. Ce fameux monument de l'induſtrie des Egyptiens était élevé un peu au-deſſus du lac Mœris, auprès d'Arſinoé, autrement dite la ville des Crocodiles. Dans une ſeule enceinte de murailles, ce ſuperbe édifice contenait douze palais, partagés en quinze cens chambres éclairées & en quinze cens ſouterraines. Il était entièrement conſtruit en pierres & couvert de marbre. Une ſeule iſſue donnait entrée à ces immenſes bâtimens, & au bout de la deſcente,

on avait pratiqué intérieurement une si prodigieuse quantité de routes qui repassaient les unes dans les autres, que celui qui n'avait pas *le fil d'Ariane*, pour démêler la véritable, se retrouvait presque toujours au même endroit d'où il étoit parti, sans pouvoir se tirer d'embarras. Les appartemens d'en haut étaient occupés par les rois, & ils le furent ensuite par les députés des diverses provinces de l'Egypte, qui de tems à autre se rassemblaient souvent en ce lieu, pour y régler les affaires importantes de la nation. Les chambres souterraines servaient de tombeaux aux monarques, & ce qui est bien plus difficile à croire, de sépultures aux crocodiles sacrés & aux autres animaux consacrés aux fausses divinités de l'Egypte. Sous peine de la vie, il n'était pas permis de pénétrer dans ces religieuses & sombres demeures. Quoique le labyrinthe fût un temple immense, où tous les dieux du royaume avaient leurs chapelles particulières, décorées de leurs statues, ce fameux panthéon était spécialement dédié au soleil, la grande divinité des Egyptiens. Le tems & les Arabes ont détruit ces précieux restes de l'antiquité, & peut-être n'y reste-t-il pas même ce que le voyageur Paul Lucas a vu encore au commencement de ce siècle.

CHAPITRE II.

Précis de l'Histoire des Egyptiens.

LE but de cet ouvrage n'est pas de puiser dans les sources ténébreuses de l'antiquité pour y découvrir l'origine des nations. Nous ne devons pas non plus nous engager dans les difficiles discussions de la chronologie ; & d'ailleurs ce serait bien infructueusement que nous tenterions déclaircir celle des rois d'Egypte, dont les plus célèbres auteurs n'ont pu débrouiller le cahos : il nous suffit, pour remplir notre plan, de rassembler, sous un même point de vue, tout ce qui peut avoir trait aux loix, aux mœurs, & aux coutumes religieuses, superstitieuses & civiles des peuples dont nous parlons. Si nous donnons un précis de l'histoire des princes, on ne doit le regarder que comme une espèce d'introduction aux différentes matières que nous allons être dans le cas de traiter.

Entre tous les anciens peuples de la terre, les Egyptiens ont été les plus jaloux de reculer leur origine. Leurs prêtres ambitieux, cherchant par toutes sortes de moyens à augmenter encore la vénération qu'on avait pour leur dignité sacrée, ne transmirent à la connaissance de la nation que l'imposant & vain étalage de leur culte. Plus ils acqui-

rent d'autorité, & plus ils s'attachèrent à laisser dans l'ignorance des hommes, qui auraient bientôt secoué le joug pesant dont ils étaient accablés, s'ils avaient pu se croire égaux en science à leurs conducteurs. L'intérêt des prêtres étant d'envelopper d'un voile épais, & la théologie Egyptienne & toutes les connaissances utiles & nécessaires, ils n'en communiquèrent les mystères qu'à un petit nombre de disciples choisis, dont ils s'assurèrent la discrétion par les épreuves les plus longues & les plus rigoureuses. Ainsi toujours maîtres de leur secret, ils perpétuèrent leur tyrannique domination.

Les Egyptiens eurent des sciences, des arts, des loix, un gouvernement, bien des siècles avant que d'avoir aucune sorte d'écriture; mais les faits passant successivement de bouche en bouche, pendant une longue suite d'années, ils ne parvenaient à la postérité suivante que défigurés & chargés de fables absurdes & presqu'indéchiffrables. Ce fut cet inconvénient qui donna naissance aux hiéroglyphes. D'abord ces caractères furent employés à conserver les loix, à procurer au peuple la connaissance des réglemens, à sauver de l'oubli les faits historiques, & même à rappeller sans cesse à la mémoire des sentences morales. La fameuse inscription du temple de Minerve à Saïs était de ce genre. On voyait un enfant, un vieillard, un faucon, un poisson, un cheval marin, qui servaient ensemble à exprimer cette leçon

utile : « Vous tous qui entrez dans le monde » & qui en sortez, sachez que les dieux » haïssent l'impudence. » Ce hiéroglyphe, exposé dans le vestibule du temple, était lu & entendu de tout le monde.

On se servit des hiéroglyphes dans toutes les circonstances; mais comme à mesure que les tems s'éloignaient, les événemens, les noms, les hommes, les époques, dont rien ne fixait la distance, se rapprochaient imperceptiblement, & ne se distinguaient plus : on tomba dans un abyme encore plus obscur, que celui dont on avait voulu se tirer, au moyen de cette utile invention. Cela est si vrai, que l'Egyptien même, du tems d'Hérodote, ne pouvait plus expliquer les hiéroglyphes, dont les pyramides étaient surchargées. Les prêtres, après les inondations, les divers fléaux, les guerres, qui tant de fois désolèrent l'Egypte, perdirent le vrai sens de ces caractères figuratifs, & substituèrent leurs rêveries intéressées, aux vérités qu'ils ne connaissaient plus. Cette supercherie soutint leur ancienne réputation. De toutes les contrées du monde connu, on vint les consulter & chercher la sagesse en Egypte, & ce fut alors qu'ils régnèrent despotiquement, non-seulement sur leur concitoyens, mais même sur les étrangers, à qui ils firent appercevoir dans l'explication qu'ils donnaient des hiéroglyphes, tout ce qui pouvait rehausser la gloire de la nation en général & la leur en particulier. Si, dans ceux

que l'autorité quelquefois les contraignait à admettre à la participation de leurs mystères, il s'en rencontrait qui fussent ennemis du mensonge & de la charlatannerie, ils trouvaient le secret de les corrompre & de les faire entrer dans leurs vues, ou ils les traitaient avec tant de dureté pendant leur noviciat, qu'ils étaient forcés d'abandonner la partie. Ainsi les prêtres conservèrent précieusement & sûrement leur secret; ils eurent une doctrine pour le peuple, & une autre pour leurs initiés, & les choses restèrent dans cet état jusqu'à l'invention de l'écriture. Alors on abandonna les figures symboliques qui peignaient les choses, & dont l'explication devenait souvent d'une difficulté insurmontable, pour s'attacher à l'écriture qui était l'expression sensible de la voix, mais les prêtres ne perdirent pas courage : ils firent des hiéroglyphes une langue sacrée, dont eux seuls se conservèrent la clef. Leurs fréquens entretiens avec les philosophes Grecs leur facilitèrent les moyens de s'attribuer les découvertes de ces personnages fameux, & ces philosophes cherchèrent à accréditer leurs systêmes, en s'appuyant de l'autorité des prêtres Egyptiens. De-là naquit la liaison intime qui se trouve entre les divinités des Grecs & celles des Egyptiens, ou, pour mieux dire, l'indébrouillable cahos qui se rencontre dans cette partie de l'histoire profane.

Ce fut à peu près dans ces circonstances,

& aprés que les Egyptiens eurent chargé leur théologie de quantité d'idées extravagantes des Grecs, des Juifs & des Orientaux, qu'on commença à abandonner les livres anciens, pour écrire le nouveau systême en caractères sacrés, dont les prêtres se réservèrent seuls la connaissance; & ce fût alors que Sanchoniaton, Manéthon, Asclépiade & quelques autres publièrent leurs ouvrages: mais quel fond peut-on faire sur le rapport de ces auteurs qui écrivaient d'une chose, que ni eux ni personne n'entendaient déjà plus? Ce qui nous reste du premier est sans autorité, & nous devons peu regretter, si nous en croyons Eusébe, la perte de l'ouvrage de Manéthon.

Ce serait donc bien inutilement que l'on fouillerait dans les décombres de l antiquité fabuleuse des Egyptiens, pour y démêler la race des dieux, & ensuite celle des demi-dieux ou héros qui, selon Diodore, (L. 1. p. 41.) gouvernèrent successivement l'Egypte pendant l'espace de plus de vingt mille ans. A ces souverains, dont l'existence n'a pas même mérité d'être soupçonnée, succédèrent les rois mortels, & l'Egyptien Manéthon, grand-prêtre & gardien des archives sacrées, nous a laissé trente dynasties, qui composent entr'elles plus de cinq mille trois cens ans jusqu'au règne d'Alexandre: ce qui présente une fausseté manifeste, à moins qu'on n'admette que ces rois n'ont pas tous succédé les uns aux autres,

mais qu'ils ont régné en même tems dans les différentes provinces, qui partageaient l'Egypte dans ces premiers tems.

Ménès, de l'aveu de tous les historiens qui ne donnent pas dans le fabuleux, doit avoir été le premier roi d'Egypte : ils le croyent, avec quelque fondement, le même que Mesraïm, fils de Cham, second fils de Noé. Cham, après la folle entreprise de la tour de Babel, tourna ses pas du côté de l'Afrique, où il a bien pu dans la suite avoir été adoré sous le nom d'Hammon. Mesraïm ou Ménès son fils, devint après lui le chef ou le roi de la colonie, que le père avait établie dans le pays. On lui attribue d'avoir changé le cours du Nil, d'avoir jetté les fondemens de l'ancienne Memphis, dans le même terrain où le fleuve coulait précédemment, & d'avoir le premier établi le culte des dieux & les cérémonies des sacrifices.

Nous ne parlerons point des quatre fils de Ménès qui partagèrent ses états après sa mort, ni de leurs descendans, dont les règnes peu connus, ont donné lieu à tant de vaines dissertations, & ont jetté la confusion dans l'histoire d'Egypte : il suffit de savoir que cette dynastie occupa le trône pendant environ quatorze cens ans. Un de ces rois est le fameux Thot ou Mercure, que les Egyptiens regardaient comme l'inventeur de l'écriture sacrée & profane, de la géométrie & de l'astrologie. Busiris, un de ces rois, bâtit Thèbes, où il établit le siège de son empire.

Osymandias, long-tems après, combattit les Bactrians avec une armée de quatre cens mille hommes de pied & de vingt mille chevaux, & remporta sur eux une victoire complette. Une preuve que sous son règne les arts étaient déjà portés à un certain point de perfection; c'est que dans un de ses palais, il fit placer un tableau qui représentait admirablement ce fameux combat dont le succès l'avait couvert de gloire. Dans un autre tableau, on remarquait une assemblée de juges, dont le président portait au cou l'image de la Vérité qui tenait les yeux fermés, & qui avait autour de lui une grande quantité de livres, pour donner à entendre sans doute que les juges doivent être instruits des loix, & rendre la justice sans acception de personne. Son fils Uchoreus aggrandit Memphis, & la fortifia contre les fréquentes inondations du Nil & contre les entreprises des ennemis.

Siphoas, qui est le second Thot des Egyptiens & le Mercure trismégiste des Grecs, tient une place bien honorable dans l'histoire d'Egypte, sans qu'on puisse déterminer sûrement en quel tems il a vécu. Il fut le bienfaiteur des hommes : il réforma les loix & les mœurs, corrigea les abus qui s'étaient glissés dans le culte religieux, & porta la réforme dans tous les ordres de l'état. Sous son règne les prêtres, dégagés de tout intérêt humain, ne s'occupèrent qu'à chanter les louanges des divinités révérées dans le pays,

& à remplir dignement les autres fonctions de leur saint ministère : les juges rendirent la justice avec intégrité & désintéressement, & les officiers, chargés de percevoir les deniers publics, ne s'engraissèrent point du suc des malheureux par des exactions condamnables. On doit à ce père du peuple la réforme du calendrier Egyptien. Avant lui l'année n'était que de trois cens soixante jours, il en ajouta cinq, & les années bissextiles furent composées de trois cens soixante-six jours. Si quelque prince a mérité l'apothéose, c'est certainement Siphoas.



CHAPITRE III.

Suite du précis de l'Histoire des Egyptiens.

FRANCHISSONS les ténèbres qui enveloppent les règnes des successeurs de Siphoas : la fameuse Nitocris fut la dernière de la dynastie du premier thot qui s'assit sur le trône de Thèbes, & après elle l'Egypte fut partagée en plusieurs petites monarchies, qui ajoutent encore à la confusion de l'histoire. Des chefs de brigands, sortis de l'Arabie ou de la Phénicie, vinrent s'établir dans la basse Egypte, & leur domination y dura environ deux cens soixante ans. Ce sont ces monarques qu'on appelle les rois pasteurs, des mots Egyptiens *hic* & *sos*, qui signifient *roi* & *berger*. Sous le règne d'un de ces rois, que l'écriture nomme Pharaon, Abraham passa dans ce pays, & courut risque de voir son épouse Sara enlevée par ce prince, qui la croyait la sœur & non la femme du patriarche. Les fables, dont les anciens auteurs ont orné l'invasion, la durée des règnes & la chûte de ces rois étrangers, ont laissé croire à quelques critiques qu'on pouvait facilement reconnaître les Israélites à ces traits ; mais quels que soient leurs efforts, ils se trouveront toujours en contradiction avec les livres sacrés.

Les utiles travaux entrepris par le roi Mœris, ont ſauvé ſon nom de l'oubli, & l'on ſe ſouvient de celui de Thethmoſis, Mirthée ou Moſis, parce que ce prince courageux délivra ſa patrie de la tyrannie des rois paſteurs. Long-tems après lui, c'eſt-à-dire, l'an du monde 2276, & avant Jéſus-Chriſt 1728, Joſeph fut conduit en Egypte par des marchands & vendu à Putiphar. On connaît ſon hiſtoirè, qui atteſte que Dieu l'avait doué de la ſcience ſurnaturelle d'expliquer les ſonges & de prédire l'avenir, & l'on ſait avec quelle prudence il ſauva l'Egypte d'une horrible famine. Son père Jacob, ſuivi de toute ſa famille, vint s'établir auprès de ſon fils, que les Orientaux regardent comme le plus grand des patriarches Hébreux, & dont ils racontent des choſes merveilleuſes. Un chapitre de l'alcoran porte le nom de Joſeph, & fait mention de ſes amours avec Zoleikha, fille de Pharaon, roi d'Egypte, & femme de Putiphar; & les myſtiques Muſulmans citent ſouvent ces noms & l'exemple de ces amans, pour élever le cœur des hommes à un amour plus excellent que celui du vulgaire. Si on les en croit, les plus fameux ouvrages, dont on remarque encore les ruines dans les environs de l'ancienne Memphis & du Caire, ont été entrepris & achevés par Joſeph: ſa famille, compoſée ſeulement de ſoixante-dix perſonnes, lorſqu'elle arriva en Egypte, s'était multipliée juſqu'au nombre de ſix

cens mille combattans, quand Moïse reçut ordre de Dieu de briser les chaînes; ce qui est conforme au texte de l'écriture.

Ce fut sous Ramessès-Miamun, qu'on suppose avoir été le successeur du monarque Egyptien qui traita la famille de Joseph avec tant de bonté, que commença la terrible persécution contre les Israélites. Ce prince, dit l'écriture, (Exod. I. 11. 13. 14.) « Etablit des intendans des ouvrages, afin » qu'ils accablassent les Hébreux de fardeaux » *insupportables*, & ils bâtirent à Pharaon » des villes pour servir de magasins; savoir, » Pithon & Ramessès ... Les Egyptiens » haïssaient les enfans d'Israël : ils les affli- » geaient en leur insultant, & ils leur ren- » daient la vie ennuyeuse en les employant à » des travaux pénibles, de boue, de mortier & » de brique, & à toutes sortes d'ouvrages » de terre dont ils étaient accablés. »

Le grand Sésostris, l'un des plus puissans rois qu'ait eu l'Egypte, était vraisemblablement petit-fils de Ramessès-Miamun. Son père Aménophis le fit élever avec dix-sept cens enfans mâles, nés le même jour que lui, & qui devinrent ses amis, ses frères, & les compagnons de ses travaux & de ses victoires. Accoutumé dès sa plus tendre jeunesse à une vie laborieuse, dure & frugale, il essaya ses premières armes contre les Arabes, qu'il soumit sans beaucoup de difficultés : mais un triomphe si facile, ne pouvait satisfaire un guerrier qui aspirait déjà à la conquête de l'univers.

l'univers. Il tomba aussi-tôt sur les Africains, & poussant ses conquêtes jusqu'à l'Océan atlantique, il subjugua la plus grande partie de la vaste région de la Lybie.

La mort d'Aménophis, arrivée dans ce tems, força Sésostris de retourner en Egypte pour prendre le gouvernement de son royaume. Toutefois il n'y rentra qu'à dessein d'assembler une armée formidable, avec laquelle il pût envahir tout le monde connu. Afin que rien ne le traversât dans son entreprise, il partagea l'Egypte en trente-six nomes ou départemens, à la tête desquels il plaça des hommes recommandables par leur sagesse & par leur fidélité, & donna la régence de ses états à son frère Amaïs. Suivi de six cens mille hommes d'infanterie, de vingt-quatre mille chevaux, & de vingt-sept mille chariots armés en guerre, que pouvait craindre Sésostris des nations qu'il allait combattre! Il fond sur l'Ethiopie, & les peuples qui habitent ce pays, pour se sauver d'une ruine entière, promettent de payer à ce conquérant un tribut annuel d'ébène, d'yvoire & d'or.

Pendant cette expédition, une flotte, composée de quatre cents voiles, entre dans la mer Rouge, soumet toutes les isles & s'empare de toutes les places qui sont sur ses bords; tandis qu'une autre flotte vogue dans la Méditerranée, subjugue les Cyclades & ravage les côtes de la Phénicie.

Il a déjà parcouru l'Asie & pénétré dans

les Indes, plus loin qu'Hercule, Bacchus, & beaucoup au-delà des bornes où s'arrêta depuis Alexandre ; il n'y trouva que des peuples lâches & efféminés, qui présentèrent leurs mains aux fers, dont il venait les accabler. La Scythie, l'Arménie, la Cappadoce ne firent nul effort pour sauver leur liberté. Une colonie d'Egyptiens fut établie dans l'ancien royaume de Colchos, & l'on reconnaît encore les traces des mœurs de ces premiers colons, dans ceux qui habitent aujourd'hui ce pays. Hérodote parle des monumens qui subsistaient de son tems dans l'Asie mineure & qui attestaient la réalité des victoires de Sésostris. On lisait cette inscription sur différentes colonnes : « Sésostris, le roi des rois, & le seigneur » des seigneurs, a conquis ce pays par ses » armes. » Dans la Thrace, & du Gange au Danube, on trouvait de semblables monumens élevés à la honte des nations vaincues.

Cependant, soit que la résistance que lui opposèrent les Thraces dût être le terme de ses exploits, soit que la difficulté de se procurer des vivres l'arrêtât, il borna ses conquêtes aux frontières de leur pays & revint en Egypte, après neuf années de courses, chargé des dépouilles de tous les peuples vaincus, & d'un grand nombre de captifs, qu'il fit travailler aux somptueux & énormes bâtimens, dont il décora son royaume. Il eut, en arrivant, le bonheur d'échapper aux em-

bûches que lui avait dreſſé ſon frère Amaïs, & récompenſa avec profuſion les compagnons de ſes victoires. Des temples furent érigés aux dieux tutélaires des villes ; de hautes levées furent conſtruites, & de nouvelles villes y furent placées, & ſervirent de retraite aux habitans & aux beſtiaux des vallées, pendant les inondations du Nil Des canaux s'ouvrirent des deux côtés de ce fleuve, & en facilitant le commerce, ils portèrent l'abondance dans toutes les parties de l'état. Si Séſoſtris n'eſt point un perſonnage fabuleux, il fut un grand roi, le légiſlateur & le père de ſon peuple ; mais trop avide d'une fauſſe gloire, il ternit ſes vertus, par l'abus qu'il fit de ſes victoires, en faiſant ſervir à ſon triomphe les malheureux rois qu'il avait vaincus. Un d'eux attelés à ſon char, & les yeux fixement attachés ſur les roues qu'il allait mettre en mouvement, lui donna cette leçon utile : « O roi, dit-il à ſon tyran, qui » lui demandait quelle réflexion l'occupait » alors, le tournoyement de ces roues me » rappellent les viciſſitudes de la fortune ; » car comme chaque partie de la roue eſt tour » à tour en haut & en bas, il en eſt de » même des hommes qui, aujourd'hui ſur » le trône, peuvent être précipités demain » dans l'eſclavage. » C'eſt à Hérodote (L. 1.) que nous devons cette anecdote : mais ce qui doit étonner, c'eſt que Diodore mette cette inhumaine & extravagante vanité, au rang des plus éclatantes actions de ce héros,

On croit que, devenu aveugle, après trente-trois ans de règne, il ſe donna la mort.

Phéron ſuccéda aux états de ſon père Séſoſtris, mais non pas à ſes vertus. On ſoupçonne qu'il eſt le Pharaon de l'écriture, nom commun à tous les rois d'Egypte, ſous le règne duquel Dieu opéra le miracle de la délivrance des Hébreux. Il n'y a point de fables abſurdes dont les Orientaux n'ayent chargé l'hiſtoire de Moïſe, & nous en allons rapporter quelques-unes, pour faire connaître avec quelle effronterie ils ont abuſé de la connaiſſance qu'ils ont eue de nos livres divins : nous les puiſerons dans le *Tarikh khozideh*, ou *Montekheb*. Moïſe, fils d'Amran, fils de Caath, fils de Lévi, fils de Jacob, que les Muſulmans ont ſurnommé *Kelim allah*, à cauſe de ſes entretiens familiers avec l'Eternel, naquit cinq cens ſix ans après le déluge, & était couſin de Pharaon, qui avait épouſé la nièce de ſon père Amran. Malgré cette alliance, la mère de Moïſe, qui connaiſſait l'averſion que le roi avait pour ſa nation, craignant qu'il ne fît mourir ſon fils, ſe détermina à l'expoſer ſur le Nil. Le coffre dans lequel ce jeune enfant était renfermé, s'arrêta proche du palais de Pharaon ; il fut tiré des eaux par les officiers de ce prince, qui ordonna que Moïſe fût élevé avec ſes fils. Juſqu'à l'âge de quarante-un ans, ce fameux légiſlateur du peuple de Dieu reſta à la cour de ſon bienfaiteur ; mais ayant tué un jour un Egyp-

tien qui maltraitait cruellement un Hébreu, il s'enfuit en Arabie & ſe refugia chez Jéthro, grand-prêtre & prophète des Madianites. Jéthro lui donna ſa fille en mariage & voulut le retenir auprès de lui; mais Moïſe preſſé du deſir de revoir ſa mère, Aaron ſon frère & ſes concitoyens; prit congé de ſon beau-père & s'achemina vers l'Egypte, par la route du mont Sinaï. Ce fut ſur cette montagne que Dieu lui accorda le don de prophétie, & qu'il lui ordonna d'aller de ſa part demander à Pharaon la délivrance de ſon peuple.

Moïſe, auſſi-tôt qu'il fut arrivé en Egypte, communiqua le don de prophétie à Aaron ſon frère aîné, & tous deux furent ſe préſenter devant Pharaon & lui déclarèrent les ordres de l'Eternel. Pour prouver ſa miſſion, Moïſe jetta par terre la verge qu'il tenait à la main, & elle ſe changea en un énorme dragon, dont la gueule béante ſemblait menacer d'engloutir le roi & tous ceux qui étaient préſens. Ce prodige étonna Pharaon, qui promit de briſer les fers des Hébreux, & dans l'inſtant Moïſe ſaiſit ce dragon par la tête, & il ne ſe trouva plus dans ſa main que la ſimple verge qu'il portait auparavant. Une autrefois le prophète lui montra ſa main brûlée par les ardeurs du ſoleil, & la paſſant ſous ſon habit, il la retira d'une blancheur éblouiſſante. Mais ces choſes extraordinaires ne furent pas encore capables de déterminer Pharaon à obéir aux ordres

de Dieu. A la vue de chaque miracle, étonné, confondu, il donnait une parole &, le péril passé, il la retirait.

Au milieu de cette incertitude, il fit rassembler les plus habiles magiciens de son royaume. *Saboul* & *Gaudour*, deux des plus renommés d'entr'eux, avant que de se rendre à la cour, furent visiter le tombeau de leur père ; & ayant évoqué son ombre par la force des charmes magiques, elle leur apparut, & ils l'interrogèrent sur ce qu'ils avaient à faire dans une telle circonstance. L'ombre leur répondit : « Sachez si la verge » dont vous me parlez se change en dra» gon pendant le sommeil de Moïse & de » son frère : car les magiciens ordinaires ne » peuvent opérer d'enchantemens pendant » qu'ils dorment ; & s'il en arrive autre» ment, sachez que nulle créature n'est ca» pable de résister à ces deux hommes. »

Arrivés à Memphis, les magiciens apprirent avec effroi que lorsque Moïse & Aaron dormaient, la verge mystérieuse se changeait en un effroyable dragon, qui veillait à la sûreté des deux frères ; mais ils ne laissèrent pas de se joindre à la troupe des autres magiciens, entre lesquels on remarquait *Giaath* & *Mosfa*, qui sont peut-être *Jamnès* & *Mambrès*, dont saint Paul fait mention.

La jour pris & soixante-dix mille personnes assemblées, les prétendus devins se présentèrent dans le cercle, & jettèrent sur la terre quelques serpens artificiels, qui, échauf-

sés par les rayons du soleil, parurent se remuer aux yeux des spectateurs : mais à peine Moïse eut-il jetté sa verge, qu'aussi-tôt changée en serpent, elle dévora ou mit en pièces les faux dragons des Egyptiens, dont les corps étaient remplis de vif-argent. A ce spectacle le peuple se dispersa, & les faux devins se prosternèrent aux pieds de Moïse & d'Aaron, & adorèrent la puissance du vrai Dieu, au nom duquel ces prophètes parlaient.

Pharaon, alors devenu furieux, fit mettre à mort ses magiciens, qu'il soupçonnait de s'être laissé gagner par les Israélites, & ordonna à toutes les sages-femmes de son royaume d'ôter la vie à tous les enfans mâles de ce peuple infortuné & de ne réserver que les filles. Ce fut cet ordre inhumain qui détermina Moïse à se mettre à la tête de sa nation, pour la soustraire aux barbaries de ce roi impie, qui disait, suivant ce qui est consigné dans l'alcoran au chapitre *Nazeât* : « Je suis votre souverain » seigneur, & le plus grand de tous vos » dieux. » Au chapitre de Jonas, Mahomet fait dire à Dieu les paroles suivantes : « Nous » avons fait passer la mer aux enfans d'Israël, Pharaon les poursuivit avec son armée » pour les perdre jusqu'à ce qu'il se noyât ; » & lorsqu'il se vit à l'extrémité, il dit : Je » crois qu'il n'y a point d'autre Dieu que » celui des Israélites : c'est en lui qu'ils » croyent, & je proteste que je suis aussi du

» nombre des fidèles. On lui dit alors, vous » avez été rebelle jusqu'ici, & vous n'avez » employé votre vie qu'à offenser Dieu, » vous augmenterez maintenant le nombre » de ceux qui sont sans ressource. *Dieu lui » dit encore* : Je retirerai aujourd'hui votre » corps mort du milieu des eaux, afin qu'il » serve de signe & de monument de votre » rébellion & de ma puissance, à ceux qui » viendront après vous. »

Moïse, suivant les interprètes Musulmans, fendit d'un coup de sa baguette les eaux de la mer Rouge, qui s'ouvrit aussi-tôt pour faire passage aux Israélites. Pharaon qui les poursuivait, était devancé par l'ange Gabriel, monté sur une superbe jument ; son cheval, quelques efforts que voulût faire, le monarque, l'emporta sur les traces de cet animal, l'armée suivit son maître, la mer se referma, & tous les Egyptiens furent engloutis dans les flots. Le corps de Pharaon, chargé d'une énorme cuirasse de fer, parut bientôt sur la surface de la mer, comme Dieu l'avait prédit, & ce miracle annonça clairement aux Israélites la protection de Dieu qui venait de les délivrer de leur plus cruel ennemi. Telles sont les fables que les Orientaux employent pour défigurer nos histoires sacrées.

Hérodote, qui parle dans un endroit de ce Phéron, ou Pharaon, rapporte que dans un débordement extraordinaire du Nil, il eut l'impiété de lancer un javelot contre ce fleu-

ve, comme pour le châtier d'avoir la témérité de faire des dégâts dans ſon pays. Il ajoute, qu'il fut puni de ce crime par la perte de la vue, & qu'il ne la recouvra, ſuivant la réponſe de l'oracle de Butis qu'il fit conſulter, qu'au moyen de l'urine de la femme d'un jardinier, qui, entre toutes les femmes de l'Egypte, ſe trouvait la ſeule qui n'eût connu que ſon mari. En reconnaiſſance l'auteur aſſure qu'il l'épouſa, & fit brûler dans une ville où il les avait renfermées, toutes celles dont il avait tenté inutilement la vertu. (Hérod. l. 2.) Cet hiſtorien était bien crédule, ou il ſe plaiſait à tranſmettre des fables à la poſtérité.

Diodore (Liv. 3. p. 74.) fait une remarque d'une toute autre importance. « Il y » avait, dit-il, dans toute l'Egypte une » tradition ancienne, tranſmiſe des pères » aux enfans depuis pluſieurs ſiècles, qu'au» trefois, par un flux extraordinaire, la » mer avait été entièrement deſſéchée; enſorte » qu'on en voyait le fond, & que bientôt » après les eaux, par un flux violent, avaient » repris leur première place. » On ne peut douter que l'auteur ne déſigne ici le paſſage miraculeux de la mer Rouge par Moïſe,

CHAPITRE IV.

Suite du précis de l'Histoire des Egyptiens.

APRES la domination de quelques rois inconnus ou barbares, il y eut en Egypte un interrègne de cinq générations; & les Egyptiens, ennuyés d'une anarchie destructive, élevèrent sur le trône un simple citoyen de Memphis. On le nommait Cétès, mais il est plus particulièrement appellé Protée dans les histoires. Ce fut sous son règne que quelques anciens auteurs prétendent que Pâris le Troyen, aborda en Egypte avec Hélène qu'il venait de ravir à son époux Ménélas. Ce sage roi retint cette femme criminelle avec toutes ses richesses, pour les restituer à son légitime possesseur, & chassa honteusement le ravisseur de ses états. Quelque tems après il remit ce précieux dépôt entre les mains de Ménélas. Si ce voyage de Pâris est réel, Priam avait raison d'affirmer qu'Hélène n'était pas renfermée dans les murailles de Troye; & en effet, peut-on croire qu'un roi aussi sage qu'on nous dépeint Priam, eût préféré la ruine de sa patrie, à la satisfaction de faire une action juste, en rendant une femme à son légitime époux?

Tous les auteurs parlent avec étonnement

des immenſes richeſſes de Rameſſès, le plus riche des rois d'Egypte. Ses ſucceſſeurs Chéops & Chépren furent impies. Sous leurs longs règnes on ferma les temples des dieux, & il fut expreſſément défendu de leur offrir des ſacrifices. Les peuples, accablés d'impôts, ne ceſſèrent d'être employés à la conſtruction de ces monſtrueuſes pyramides, qui, élevées pour être le dépôt des triſtes reſtes des tyrans, ne ſurchargent encore la terre, que pour atteſter l'inhumanité & l'irréligion de leurs conſtructeurs.

Mycétinus, fils de Chéops, en montant ſur le trône, ne s'occupa que du ſoin de faire oublier aux malheureux Egyptiens tous les maux qu'ils avaient ſoufferts pendant les règnes de ſon oncle & de ſon père. Humble adorateur des dieux, il fit r'ouvrir leurs temples; un encens continuel fuma ſur leurs autels, & le culte religieux reprit une pompe & une magnificence, inconnues à l'Egypte depuis plus d'un ſiècle. Un penchant criminel pour une fille trop chérie, commença à troubler la douceur d'une domination qui ſemblait aſſurer le bonheur de l'Egypte. Elle mourut, & la douleur que le roi reſſentit de cette perte n'eut point de bornes. Il la fit embaumer, & on la plaça, dit Hérodote, dans une ſalle du palais de Saïs, entourée de lampes allumées & de foyers ardens, ſur leſquels on jettait ſans ceſſe de l'encens. Un nouveau malheur acheva d'aliéner l'eſprit de ce prince, trop ſuperſtitieux

& trop peu éclairé sans doute, pour se soumettre avec résignation aux décrets de la providence. Ayant eu la faiblesse de faire interroger l'oracle de Butis, sur le nombre des années qu'il avait à vivre, il en reçut pour réponse qu'il ne régnerait que sept ans, en punition des crimes des Egyptiens, que les dieux voulaient punir, en les privant d'un monarque qui les gouvernait avec trop de modération.

Un des successeurs de ce roi, que quelques-uns appellent Asychis, promulgua cette loi, qui établissait qu'un fils ne pouvait emprunter de l'argent, qu'en donnant pour nantissement le corps mort de son père; & que s'il ne retirait pas avant son décès ce précieux gage, il serait privé lui & ses enfans du droit de sépulture.

Un Susenne, ou Pharaon, donna sa fille en mariage à Salomon, roi d'Israël, l'an du monde 2991, avant Jésus-Christ 1013.

Sésac, roi d'Egypte, l'an du monde 3026, donna retraite dans ses états à Jéroboam, qui fuyait la colère de Salomon; ce fut ce Jéroboam qui, après la mort du prophète enleva à son fils dix tribus, qui composèrent le nouveau royaume de Samarie. Dieu se servit du bras de Sésac pour punir les peuples de Juda. Il marcha à Jérusalem avec une armée formidable, mais le tems de la destruction n'était pas encore arrivé, les Hébreux s'humilièrent, & Sésac se contenta de piller les richesses du temple, & d'imposer un tribut à la nation.

Pendant le règne d'Anyſis, Sabacus, roi des Ethiopiens, fondit ſur l'Egypte & s'en empara. Les hiſtoriens font un éloge particulier de ſon équité, & de la ſévérité avec laquelle il fit rendre la juſtice dans ſes nouveaux états. Il abolit vraiſemblablement la peine de mort, qu'on décernait auparavant contre les criminels, & ſe contenta de les condamner aux travaux publics. Par ce moyen ceux mêmes que leurs crimes ne faiſaient plus regarder comme citoyens de l'Egypte, étaient encore utiles à la patrie qui les avait rejettés de ſon ſein. Il occupa le trône durant cinquante années, ainſi qu'un oracle le lui avait prédit; & au bout de ce tems, il en deſcendit volontairement, & ſe retira en Ethiopie, ſur la foi d'un ſonge, pendant lequel il avait vu le poignard des prêtres levé ſur lui.

Séthon régna après Sabacus. Auſſi ſuperſtitieux que ce prince, mais encore plus craintif, il ſe fit déclarer grand-prêtre de Vulcain, eſpérant par ce moyen attirer ſur lui la protection des dieux & ſe concilier l'amitié de leurs miniſtres. Il eut à combattre Sennachérib, roi des Aſſyriens, qui, ayant deſſein d'enſevelir Jéruſalem ſous ſes propres ruines, crut, pour faciliter cette affreuſe entrepriſe, qu'il devait auparavant accabler le roi d'Egypte, alors allié d'Ezéchias, roi de Juda. Séthon aſſembla les officiers de ſon armée, mais il ne les trouva pas diſpoſés à obéir à un roi, qu'ils regardaient comme

avili par les fonctions minutieuses & obscures dont il s'était chargé, plutôt que de se livrer aux soins importans qu'imposent la royauté pour le bonheur des peuples. Désespéré de l'affront qu'il venait de recevoir, & qu'il n'avait que trop justement mérité par son indolence, le pontife de Vulcain rassemble tout ce qu'il peut d'ouvriers, d'artisans & d'hommes sans état. Il implore le secours de son Dieu, & avec ce ramas de nouvelle milice, il marche audacieusement au-devant de Sennachérib, qui alors assiégeait la ville de Péluse, dans le dessein de lui livrer bataille. Nous rapporterons, sur la foi d'Hérodote, que la nuit qui précéda la fameuse journée qui devait éclairer la honte de Séthon, une armée de rats entra dans le camp des Assyriens, rongea les provisions, les cordes des arcs, les courroies des boucliers, & força Sennachérib & ses troupes de lever le siège, & de s'enfuir avec précipitation, si-tôt qu'au lever du jour ils s'apperçurent de ce surprenant ravage. Séthon, ainsi vainqueur sans avoir combattu, se fit dresser une statue dans le temple de Vulcain, où tenant à la main un rat, il disait dans une inscription : « Qu'en me voyant, » on apprenne à respecter les dieux. » On doit remarquer que ce fait défiguré est emprunté de nos livres sacrés. (Rois, l. 4. ch. 17.)

Taraca, fils de Sabacus, monta sur le trône après Séthon, & son règne fut de quatorze ans : mais à sa mort l'Egypte fut déchirée

par une anarchie de deux ans, & les troubles ne ceſſèrent, que lorſque douze des principaux ſeigneurs eurent conſenti au partage du royaume en douze gouvernemens. Un ſerment terrible, en aſſurant l'indépendance de chaque gouverneur, lui impoſait la néceſſité de reſpecter celle de ſes égaux en autorité; & ſi les ſermens étaient des liens pour les ambitieux, cette forme d'adminiſtration devait long-tems ſubſiſter & aſſurer la félicité de la nation : mais un oracle avait prédit que celui d'entre ces gouverneurs qui ferait des libations à Vulcain dans une coupe d'airain, réunirait toute l'Egypte ſous ſa puiſſance, & cette ſeule idée fit naître la défiance parmi ces chefs couronnés. Par un de ces haſards, dont on ſerait tenté de faire honneur à l'hiſtorien qui le rapporte, ces douze gouverneurs ſe trouvant raſſemblés dans le temple de Vulcain, où ils allaient offrir un ſacrifice à ce dieu, les prêtres, ſoit mépriſe, ſoit qu'ils fuſſent gagnés par un des rois, ce qui eſt plus probable, ne lui préſentèrent qu'onze coupes d'or, & Pſamméticus, l'un des douze, ne s'en trouvant point, ôta ſon caſque d'airain & s'en ſervit pour faire ſa libation. Cette action rappella auſſi-tôt à la mémoire les paroles de l'oracle, & dès ce moment on s'empara du petit état de Pſamméticus, & on le rélégua dans une des plus baſſes contrées de l'Egypte.

Ce prince dégradé diſſimula ſon dépit,

pour mieux assurer sa vengeance L'occasion d'abattre ses ennemis se présenta, & il la saisit avec joie. Des soldats de Grèce, Cariens & Ioniens, furent jettés par la tempête sur les côtes de l'Egypte ; il les secourut dans leur misère, les attacha à lui par ses bienfaits, & les fit consentir, non-seulement à l'aider à reprendre la province dont il avait été indignement chassé, mais même toutes celles que tyrannisaient ses ambitieux collegues, pour n'en former qu'un seul état, sous un seul roi. Les étrangers secondèrent ses vues ; il joignit à ces braves soldats tous les mécontens du pays, il battit successivement ses onze concurrens, & parvint, après les plus heureux succès, à réunir toute l'Egypte sous ses loix.

Psamméticus, affermi sur le trône, eut pour les Grecs toute la reconnaissance que ces braves guerriers étaient en droit d'exiger d'un prince généreux : ils s'étaient déclarés ses défenseurs, & consentirent à devenir ses sujets. Jusque-là l'entrée de l'Egypte avait été fermée à tous les étrangers : le nouveau roi rompit la barrière qui séparait les Egyptiens des autres nations ; il distribua aux Grecs des fonds de terre, & les engagea à apprendre leur langue à de jeunes enfans qu'il fit confier à leurs soins. Ainsi s'ouvrit un commerce avantageux entre la Grèce & l'Egypte, commerce que facilita bientôt la connaissance réciproque des deux langues, & que toutes les intrigues des prê-

tres

tres ne purent empêcher de s'accroître. C'est à cette heureuse révolution que l'on doit la clarté qui va commencer à régner dans l'histoire de ce royaume.

L'Egypte tranquille au dedans, Psamméticus prétendit la faire respecter au dehors. La Palestine était la seule province qui séparât ses états de ceux du roi d'Assyrie son ennemi naturel, il résolut de s'en emparer : mais la résistance que lui opposa la forte place d'Azot, fit échouer son projet, & ce ne fut qu'après un siège de vingt-neuf années qu'il pût s'en rendre maître. Ce siège est le plus long de tous ceux dont l'histoire ancienne fasse mention.

Néchus ou Néchao, fils de Psamméticus, succéda à son père sans opposition. Il tenta de creuser un canal qui joignît la mer Rouge au Nil; mais après avoir vu périr dans ce travail cent vingt mille de ses sujets, il fut forcé de renoncer à cette entreprise. D'habiles navigateurs Phéniciens qu'il prit à son service, furent plus heureux dans la découverte des côtes d'Afrique qu'il leur ordonna de reconnaître : sortis de la mer rouge par le détroit de Babel-Mandel, ils doublèrent le cap de Bonne-Espérance, & revinrent en Egypte par le détroit de Gibraltar & la mer Méditerranée, après trois années de navigation, environ vingt & un siècles avant le fameux voyage du Portugais Vasco de Gama.

Maître de la mer, Néchao ne craignit

point de se mesurer avec les Babyloniens & les Mèdes, qui, par la prise de Ninive, venaient de détruire l'empire des Assyriens. Josias, roi de Juda, lui ayant refusé le passage par ses états, il le battit à la fameuse journée de Mageddo, près de Samarie. Le monarque Hébreu demeura au nombre des morts. Il y a apparence qu'après cet exploit, il s'empara de Jérusalem. Vainqueur des Babyloniens vers l'Euphrate, où il avait été les chercher pour leur livrer bataille, comme il retournait en Egypte, il apprit, qu'au préjudice des droits de Joakim, fils aîné de Josias, quelques séditieux avaient placé sur le trône de Judée Joachas son cadet. Il vole à Jérusalem, remet le sceptre entre les mains de l'héritier légitime, à qui il impose un tribut annuel de cent talens d'argent & un d'or, & envoie l'usurpateur prisonnier en Egypte. Pendant les dernières années de sa vie, la fortune ne favorisa pas les entreprises de Néchao: Nabuchodonosor, associé à l'empire par son père Nabopolassar, battit ce prince, & reprit sur lui toutes les provinces que ses victoires avaient ajoutées à ses états. Les rapides succès d'un conquérant ressemblent aux débordemens des fleuves, qui, après avoir exercé leurs ravages, rentrent dans les bornes que la nature leur a prescrites. Malheur aux terres voisines des torrens: malheureux les peuples qui ont des conquérans pour voisins ou pour maîtres.

L'hiſtoire ſe tait ſur le règne obſcur ou avili de Pſammis, fils & ſucceſſeur de Néchao. On ſait ſeulement que, pendant qu'il occupait le trône, les Grecs conſultèrent les ſages de l'Egypte, touchant les loix qu'ils voulaient faire obſerver aux jeux olympiques qu'ils venaient d'établir, & qu'il leur fut répondu, que ſi les nationaux entraient en concurrence pour les prix avec les étrangers, on ſoupçonnerait les juges de partialité dans les jugemens qu'ils rendraient.

Apriès, que l'écriture nomme Pharaon Ephrée, ou Ophra, prit les rênes du gouvernement après la mort de ſon père Pſammis. Ce prince, heureux pendant les premières années de ſon règne, tomba du plus haut degré où la fortune peut élever un monarque, juſqu'au plus bas de ſa roue. Ses flottes, il eſt vrai, s'emparèrent de Chypre & de Sidon, & ſes armées mirent ſous le joug la Phénicie & la Paleſtine : mais enyvré de ſes ſuccès, il eut l'impiété de croire que les dieux mêmes n'étaient pas aſſez puiſſans pour le détrôner, & Dieu voulut punir ce prince orgueilleux, qui (Ezéchiel, 29. 3.) diſait : « La rivière eſt à moi, c'eſt moi qui » l'ai faite. » Il aſſemble une armée pour ſecourir les peuples de Lybie, attaqués par les Cyrénéens ; mais cette armée eſt vaincue, & le petit nombre de ſoldats qui échappent au carnage, publient que le tyran ne les a envoyé en Lybie, que pour les faire périr & pour priver la patrie de ſes uni-

ques défenseurs. La révolte devient générale, & la couronne chancelle déjà sur la tête d'Apriès. Il députe aux séditieux un certain Amasis, homme chéri de la nation, & qu'il croit lui être entièrement dévoué. Ce ministre se présente pour plaider la cause de son roi, & il est proclamé roi lui-même. La facilité avec laquelle Amasis reçut le sceptre des mains des révoltés, prouve qu'il était d'accord avec eux. Il restait peut-être encore quelques ressources à Apriès, son inhumanité les lui arracha toutes. Il envoie vers Amasis Paterbemis, le plus vertueux de ses courtisans, avec ordre d'arrêter ce rebelle & de le lui amener. Ce nouvel ambassadeur est traité avec indignité par Amasis & ses complices; & obligé de rendre compte de son infructueuse commission au barbare Apriès, il reçoit pour récompense l'arrêt de sa mort. Ce fut en vain qu'alors, en exécration à ses sujets, il mit toute sa confiance dans une armée d'étrangers, rassemblés à la hâte, il fut vaincu par Amasis dans les plaines de Memphis; & resté prisonnier après la bataille, l'usurpateur le fit étrangler dans le palais de Saïs. Tous ces événemens avaient été prédits par les prophètes.

Amasis, devenu roi par la révolte, voulut affermir son autorité par la justice. Il fit revivre les loix, ou oubliées ou négligées sous les règnes précédens. Ne pouvant ignorer qu'on se permettait des railleries piquantes

sur la bassesse de son origine, il fit fondre une cuvette d'or, où lui & ses courtisans se lavaient les pieds avant que de se mettre à table; & ayant ordonné qu'on en formât une statue, il l'exposa à la vénération du peuple, qui accourut en foule pour rendre ses hommages à cette nouvelle divinité. Il saisit ce moment pour leur tenir ce discours: « Egyptiens, cette statue devant laquelle » vous fléchissez aujourd'hui le genou, était » autrefois une cuvette destinée aux usages » les plus vils; & cependant ennoblie par » l'emploi respectable de la matière dont » elle était composée, vous oubliez ce qu'elle » a été, pour respecter ce qu'elle est. Oubliez » de même le rang abject où la fortune m'a » fait naître, pour ne voir en moi qu'un » souverain que vous avez placé sur le trône, » & qui n'y respirera que pour faire votre » bonheur. » Depuis ce tems les Egyptiens eurent pour Amasis tout le respect qu'exige la majesté royale.

On doit à ce prince cette fameuse loi, qui enjoignait à tous les habitans de l'Egypte de déclarer aux magistrats par quel moyen ils subsistaient. Ceux qui étaient dans l'impossibilité de faire connaître leurs ressources, réputés coupables, étaient punis de mort.

Quelques auteurs, pour prouver l'étonnante population de l'Egypte du tems d'Amasis, ont avancé qu'on y comptait alors vingt mille villes également peuplées; mais on

peut, ſans riſque, croire qu'ils ont été abuſés par de fauſſes relations.

Pendant ce règne les Grecs obtinrent la liberté de commercer dans toute l'étendue du royaume. Ils furent maîtres de s'y établir, & il leur fut permis d'élever des temples aux divinités adorées dans leur patrie: le philoſophe Pythagore vint y apprendre, des prêtres Egyptiens, les myſtères de leur culte, & puiſer dans leurs leçons ſa doctrine de la métempſycoſe. On ſoupçonne que Cyrus, roi de Perſe, dans le cours de ſes victoires, impoſa un tribut à l'Egypte, & qu'Amaſis eut l'audace de s'en affranchir; une preuve qu'on en apporte, c'eſt qu'auſſitôt que Cambyſe, fils de Cyrus, fut monté ſur le trône, ce monarque déclara la guerre à Pſamméticus, qui avait ſuccédé à ſon père Amaſis, & qu'après l'avoir vaincu, il le fit mourir.



CHAPITRE V.

Suite du précis de l'Hiſtoire des Egyptiens.

LA mort de Pſamméticus réduiſit le royaume d'Egypte en province de l'empire des Perſes ; car on ne doit pas compter au nombre des rois de cet état, une foule de chefs, qui, ou lieutenans & tributaires du vainqueur, ou ſes ennemis, déchirèrent la patrie, ſous prétexte de briſer ſes chaînes. Les Egyptiens crurent reconnaître un libérateur dans Alexandre, qui, après avoir vaincu Darius à la journée d'Arbelle, vint ſe préſenter devant Memphis, dont la ſoumiſſion devait lui aſſurer la conquête de l'Egypte, & dont les habitans s'empreſſèrent de lui ouvrir les portes. Les autres villes ſuivirent l'exemple de la capitale, & la révolution fut ſi ſubite, que les Perſes étonnés, ſe retirèrent, ſans tenter le moindre effort pour lutter contre la fortune. Alexandre, loin d'abuſer d'une victoire qui lui avait ſi peu coûté, n'épargna rien pour ſe concilier l'amour de ſes nouveaux ſujets. Les Perſes avaient profané les temples des Egyptiens ; ils avaient égorgé le bœuf Apis, objet de leur vénération ; ils avaient profané les tombeaux : le fils de Philippe rétablit les loix anciennes, & permit aux prê-

tres de reprendre leurs fonctions sacrées. Non content d'asservir les peuples par son courage & par la terreur de son nom, il veut encore les enchaîner par la force de la superstition. Les prêtres du temple de Jupiter Hammon sont gagnés par ses largesses ; ils doivent publiquement le reconnaître pour le fils du dieu qu'ils révèrent : Alexandre, à la tête de son armée, s'engage dans le désert de sable, qui sépare l'Egypte de l'Ethiopie, aux confins de laquelle se trouve cette demeure du maître des immortels : mais les soldats manquent d'eau, & prêts à périr sous un ciel brûlant, ils vomissent des imprécations contre leur conducteur, & implorent à grands cris le dieu de la mort. Ils allaient périr ; le ciel se couvre de nuages, l'orage éclate, & une pluie abondante, qui passe pour un prodige, vient ranimer ces corps languissans, qui avaient déjà perdu toute espérance. On arrive enfin, guidé par des corbeaux qui, dit-on, volaient devant les premières enseignes, & s'arrêtaient lorsque l'armée ralentissaient sa marche. Le vainqueur de Darius entre dans le temple, & le pontife l'appelle à haute voix le fils de Jupiter & lui promet l'empire du monde, jusqu'à ce que, suivant ce qui est écrit dans les livres divins, il vienne prendre sa place au rang des dieux. Ce fut par un semblable subterfuge que le conquérant de l'Inde sut rendre sa personne sacrée & ses soldats invincibles. Il bâtit Alexandrie, entre

la mer & les Palus Méotides, donna des gouverneurs à l'Egypte, & vola à des conquêtes nouvelles.

Après la mort prématurée d'Alexandre, ses lieutenans se partagèrent son empire, sous Aridée son frère, qu'ils élurent pour son successeur, & sous le règne duquel ils furent les véritables rois. Ptolomée Soter, fils de Lagus, gouverna l'Egypte pendant douze années, avec le titre de satrape, mais avec un pouvoir réellement souverain. Son autorité solidement établie par la perte ou la division de ses ennemis, il prit le nom de roi, & réunit à ses états la Lybie, l'Arabie, la Célé-Syrie & la Palestine. Né humain, généreux, populaire, désintéressé, ses peuples le chérirent & l'aimèrent comme leur père. Pendant les années de paix dont son heureuse administration les fit jouir, il s'appliqua à fortifier & à embellir l'Egypte. Une superbe tour, destinée à entretenir un feu continuel, pour servir de guide aux vaisseaux, s'éleva par ses ordres dans l'isle de Pharos; elle était construite de marbre blanc, elle coûta huit cens talens à bâtir, & elle a passé pour une des sept merveilles du monde. Ce prince cultiva les sciences, & protégea les savans. Il avait composé la vie d'Alexandre, qui était fort estimée des anciens. Le muséon, qu'il fonda à Alexandrie, a été le modèle de nos premières sociétés de gens de lettres & ensuite de nos académies : les membres de cette

respectable assemblée, s'occupaient à des recherches philosophiques & à perfectionner toutes les autres sciences. Il leur procura, avec des dépenses infinies, une assez grande quantité de livres, qui commencèrent la fameuse bibliothéque d'Alexandrie, & qui augmentés par les roi ses successeurs jusqu'au nombre de sept cens mille volumes, furent brûlés en partie, pendant le siège que César mit devant cette ville, & périrent tous enfin dans le septième siècle, lorsque les Sarrazins s'en rendirent maîtres. Ptolomée Soter n'attendit pas que la mort vînt lui arracher la couronne, pour descendre du trône. Il la posa de son vivant sur la tête de son fils cadet, Ptolomée Philadelphe, au préjudice de Céraunus son aîné, dont il soupçonnait l'incapacité. Il dit dans cette occasion qu'il était plus glorieux de faire un roi que de l'être soi-même. Ce grand prince mourut l'an du monde 3721, avant Jésus-Christ 283.

Lorsque Ptolomée Philadelphe prit les rênes du gouvernement, l'Egypte était au plus haut point de sa gloire : outre la haute, la moyenne & la basse Egypte, sa domination s'étendait sur la Phénicie, la Célé-Syrie, l'Arabie, la Lybie, l'Ethiopie, l'isle de Chypre, la Pamphylie, la Cilicie, la Lycie, la Carie & les isles Cyclades. Toutes ces provinces rassemblées formaient un empire puissant, qui ne perdit rien de son lustre sous le règne de Philadelphe,

quoique ce prince fût peu guerrier & d'une complexion faible ; mais une ame active & forte, animait ce corps languiſſant. Ami de la juſtice, des ſciences & des ſavans, protecteur des loix, il vit une foule d'étrangers abandonner leur patrie, pour venir reſpirer ſous la douceur de ſon adminiſtration. Quelques révoltes en différentes parties de ſes états, & les chagrins que lui cauſa ſon frère Céraunus, uſurpateur du trône de Macédoine, ne l'empêchèrent point d'arracher aux Tyriens le commerce dont ils étaient les maîtres depuis tant d'années, en faiſant bâtir Ptolémaïde & Bérénice ſur les bords de la mer rouge, qui bientôt devinrent l'entrepôt de toutes les marchandiſes de l'Arabie, de l'Inde, de la Perſe & de l'Ethiopie. Pour faciliter le tranſport de ces richeſſes, à travers des déſerts, ſans habitations & qui manquaient abſolument d'eau, il fit creuſer un canal le long du grand chemin, & de diſtance en diſtance il y établit des hôtelleries, où les hommes & les animaux trouvaient toutes ſortes de commodités. Ce canal aboutiſſait au Nil, qui lui fourniſſait abondamment les eaux néceſſaires pour entretenir en tout tems la navigation, juſqu'à Alexandrie. Ainſi l'Orient & l'Occident purent avec aiſance échanger leurs utiles productions, & l'Egypte devint la dépoſitaire des tréſors des trois parties du monde. Ce commerce, qui était alors protégé par deux puiſſantes flottes, l'une dans la mer

rouge, l'autre dans la Méditerranée, subsiste encore par les mêmes moyens, depuis tant de siècles, & ne doit une partie de son dépérissement qu'à l'importante découverte du passage par le cap de Bonne-Espérance.

Ptolomée Evergéte, ayant succédé à son père Philadelphe, commença son règne par tirer une vengeance éclatante du meurtre de sa sœur Bérénice & de son neveu, assassinés par ordre de Séleucus, fils d'une seconde femme d'Antiochus *Théus, ou le dieu*, roi de Syrie, & époux de Bérénice, dans le sang duquel & la mère & le fils venaient de tremper leurs mains. Evergéte assemble une armée formidable, avec laquelle il parcourt en vainqueur la Cilicie, la Pamphilie, l'Ionie, la Thrace, l'Hellespont, la Mésopotamie, la Susiane, la Perse & la Médie. Tous les peuples se déclarent pour lui, & brûlent de le servir contre un fils & une épouse parricides. Il aurait poussé plus loin ses conquêtes, si la révolte de son frère Lisimaque ne l'eût promptement rappellé dans ses états. Le roi d'Egypte eut encore une guerre à soutenir contre Séleucus; mais après l'avoir vaincu, il lui accorda la paix, ou du moins il conclut avec lui une trève de dix années. Il tourna ensuite ses armes du côté de l'Arabie, & imposa un léger tribut aux habitans de ces arides & brûlantes provinces qui bordent la mer rouge depuis le détroit de Babel-Mandel, qui la

joint à l'Océan méridional. Evergéte mourut après un règne de vingt-cinq ans, & il dût être ſincèrement pleuré, puiſque les rois ſes ſucceſſeurs furent des monſtres de cruauté.

On eſt fondé à croire que Ptolomée Philopator monta ſur le trône, ſouillé du meurtre de ſon père, & ce ſoupçon ſe changea en certitude, lorſqu'on vit qu'ouvertement il fit mourir ſa mère Bérénice & ſon frère unique Magas, cenſeurs trop rigides de ſes infâmes débauches.

Il eut de longs différends avec Antiochus, roi de Syrie, pour la poſſeſſion de quelques provinces & entr'autres de la Judée : il remporta ſur ce prince une grande victoire à la célèbre journée de Raphia, & étant entré enſuite dans Jéruſalem, il fut au temple & voulut pénétrer juſques dans le ſanctuaire ; mais une terreur ſubite l'empêcha d'effectuer ce deſſein, qui avait porté la déſolation dans toute la ville. Philopator jura de ſe venger de l'affront qu'il croyait avoir reçu de la part des Juifs, & à ſon retour en Egypte, il ſuſcita une horrible perſécution contre ceux de cette nation qui étaient établis à Alexandrie. Toutes les années du règne de ce prince mépriſable, ne ſont marquées dans l'hiſtoire que par les traits de la plus étrange barbarie & par les actions de la plus révoltante lubricité. Son royaume, gouverné par d'infâmes favoris, ou par des femmes perdues, attendit avec

impatience sa mort, qui arriva la trente-septième année de son âge. Son fils Ptolomée Epiphane, n'avait que cinq ans lorsqu'il monta sur le trône.

La minorité de ce prince fut remplie de troubles & de séditions. L'Egypte nagea dans le sang de ses citoyens, que versèrent les ministres qui se disputèrent l'affreuse gloire d'opprimer les peuples sous son nom, & lorsqu'il régna par lui-même, elle ne jouit de quelque repos, que jusqu'à la mort du sage Aristomène, en qui le roi mit d'abord toute sa confiance. Pour le malheur public, Ptolomée Epiphane prêta l'oreille aux insinuations de ses courtisans : Aristomène fut calomnié, disgracié, condamné à boire de la ciguë, & le royaume retomba dans la confusion. Le jeune monarque, né avec des passions vives, s'étant défait du seul censeur qui pût en écarter les ravages, se livra sans pudeur à tous les excès. Les loix se tûrent devant les caprices du monarque. On défendit les plaintes à l'Egyptien opprimé, on lui arracha jusqu'à la subsistance, on punit sévérement le plus léger murmure ; & les chaînes dont on chargea ses bras, s'appesantirent de telle sorte, que ne pouvant plus les soutenir, il les brisa par un généreux effort. Ptolomée Epiphane, voyant la révolte gagner de ville en ville, voulut lever une armée pour réduire, par la force, des sujets qui auraient été soumis aux loix, si l'on n'avait employé que leur

pouvoir pour les gouverner. Ses perfides amis lui demandèrent où il prendrait de l'argent pour la soudoyer, puisqu'il avait épuisé les trésors par ses vaines dépenses : il eut l'indiscrétion de répondre qu'il en trouverait dans les coffres de ses plus intimes confidens, & cette réponse fut l'arrêt de sa mort. Le courtisan lâche, avare & voluptueux, sait bien se couvrir du manteau de l'infamie, & se prêter aux actions les plus honteuses pour augmenter sa fortune; mais il ignore que les bienfaits d'un maître sont autant de dépôts qui, dans les tems cruels, doivent être employés à la conservation & au maintien de la gloire du bienfaiteur. Ptolomée Epiphane mourut empoisonné.

Ptolomée Philométor, pour le malheur de l'Egypte, ne fut que peu de tems sous la régence de sa mère Cléopâtre, princesse vertueuse, que la mort enleva à la fleur de son âge & qui fut universellement regrettée. Devenu majeur, ce prince déclara la guerre à son oncle Antiochus, roi de Syrie, qui le battit deux fois, & vraisemblablement le fit prisonnier dans la seconde bataille. Il supporta son infortune avec une insensibilité qui le rendit méprisable aux yeux des habitans d'Alexandrie, & ce peuple courageux, le déclara déchu de tous ses droits au trône, & proclama roi son jeune frère sous le nom de Ptolomée Evergéte; mais il est plus connu dans l'histoire, sous celui de *Physcon* qui signifie *gros ventre*. Les Romains prirent

part dans la querelle des deux frères, & mirent à profit les troubles de l'Egypte, pour étendre & affermir leur domination, en partageant les forces d'un royaume puiſſant qui leur donnait de l'ombrage. De leur autorité, ils adjugèrent l'Egypte & l'iſle de Chypre à Philométor, & la Cyrénaïque & la Lybie formèrent à Phyſcon, un état qui devait être indépendant de celui de ſon frère. Un pareil arrêt ne ſatisfit ni l'un ni l'autre roi; ils ſe firent la guerre, & c'était ce que cherchaient les Romains, dont la politique tendait à affaiblir les deux partis pour les écraſer enſuite tous deux avec plus de facilité; ils ne goûtèrent pas cette joie barbare. Philométor, après avoir conquis une partie des états de ſon frère Phyſcon, après l'avoir fait priſonnier, lui rendit ſon amitié, ſa couronne, & vécut depuis en bonne intelligence avec lui. Ptolomée Philométor mourut quelques années après des bleſſures qu'il avait reçues dans un combat.

Deux factions s'élevèrent alors en Egypte; l'une voulait porter ſur le trône le jeune fils de Ptolomée Philométor, & reconnaître pour régente du royaume ſa mère Cléopâtre, épouſe & ſœur du feu roi : l'autre, craignant les malheurs attachés à une longue minorité, prétendait décerner la couronne à Phyſcon, qui était d'un âge mûr, & plus propre à défendre la patrie contre les nombreux & puiſſans ennemis qui l'environnaient. Un ambaſſadeur Romain trancha

la

la difficulté & déclara que Cléopâtre devait épouser Physcon, & que le fils de Philométor serait reconnu héritier légitime de son oncle, qui conserverait pendant sa vie le pouvoir souverain. Nous détournerons nos yeux de toutes les scènes horribles qui déshonorèrent le règne de ce monstre. Il mourut tranquille, ainsi que peut l'espérer un bon roi.

Cléopâtre, suivant le testament de Physcon, succéda à son époux, & par le même acte, elle devait choisir pour successeur entre ses deux fils Ptolomée & Alexandre, celui qu'elle jugerait le plus digne de régner. Sa politique l'engagea à désigner le cadet, dont l'esprit souple semblait plus facile à conduire; mais le peuple qui avait d'autres vues que celles de la régente, la contraignit de s'associer Ptolomée, qui prit le surnom de Soter II, & que l'histoire appelle presque toujours Lathyre : les deux collégues ne vécurent pas long-tems en bonne intelligence. Cléopâtre aimait les Juifs, & prétendit leur donner des secours contre les Samaritains avec lesquels ces premiers étaient en guerre, & Ptolomée conduisit une armée devant Samarie, dont Hyrcan, roi de Juda, avait déjà commencé le siége. Cléopâtre, indignée de voir ses projets traversés par un fils qu'elle détestait depuis long-tems, feignit qu'il avait voulu attenter à sa vie, & l'accusa devant le peuple d'un crime, dont on ne devrait pas même être dans le

cas de ſoupçonner l'exiſtence. Ptolomée obligé de fuir, ſe retira dans l'iſle de Chypre, qui avait été accordée pour appanage à Alexandre, & tandis qu'il dût ſe contenter de cette faible portion de l'héritage de ſon père, ſon cadet, rappellé par Cléopâtre, fût ſe placer ſur ſon trône. L'ambitieuſe reine ſe brouilla bientôt avec le nouveau roi : elle avait cru trouver en lui un eſclave, elle redouta d'y voir un maître ; Alexandre, forcé de choiſir entre un parricide, qui l'eût fait régner ſeul, & la honte de porter une couronne avilie, s'exila volontairement. Il eût conſervé ſon innocence, s'il fût mort dans la retraite ; rétabli ſur le trône, il ne s'y maintint, qu'en conſommant le forfait que ſon cœur avait précédemment déteſté. Les Egyptiens avaient mépriſé Cléopâtre pendant ſa vie : ils lui avaient vu avec horreur porter une main criminelle ſur ſa mère, ſur ſes fils & ſur ſes filles, mais ils étaient demeuré dans l'obéiſſance : ils craignirent d'attirer ſur eux les vengeances que le ciel réſerve aux parricides ; ils chaſſèrent Alexandre & rappellèrent Ptolomée Lathyre, qui en mourant laiſſa la couronne à ſa fille Bérénice. A compter depuis la mort de ſon père, ce prince régna trente-ſix ans ; onze conjointement avec ſa mère, dix-huit en Chypre, & ſept tout ſeul en Egypte.

La fille de Lathyre n'avait pas encore occupé le trône l'eſpace de ſix mois, qu'Alexandre, fils du parricide Alexandre, ſou-

tenu par les Romains, qui gémiſſaient alors ſous la tyrannie de Sylla, vint le lui diſputer. Pour prévenir de nouveaux troubles, il fut décidé que les deux concurrens confondraient leurs droits par un mariage. Quelle affreuſe alliance! Du pied des autels, Alexandre ne conduiſit ſon épouſe au palais que pour lui plonger le poignard dans le cœur.

Après cet acte inhumain, l'Egypte entière ſe réunit contre l'aſſaſſin, & à la mort de Sylla elle oſa le chaſſer honteuſement, & placer ſa couronne ſur la tête de Ptolomée Auléte, fils naturel de Ptolomée Lathyre. Ce prince, pour oppoſer une digue aux caprices d'un peuple qui venait de lui confier la ſuprême autorité, & qui pouvait la lui arracher dans un autre inſtant, rechercha l'alliance des Romains, & dépenſa plus de dix-huit millions de notre monnoie pour l'obtenir; quoique l'Egypte produiſit alors le double de cette ſomme, il ne put ſuffire à ces prodigieuſes largeſſes, ſans accabler ſes peuples de nouveaux impôts. C'était prêter des armes à ſes ennemis. Ils ſe liguèrent enſemble pour le perdre, ils ameutèrent ſourdement les principaux citoyens des villes, & lorſqu'ils crurent leur partie bien liée, ils éclatèrent: & Auléte ne ſe croyant pas aſſez fort pour conjurer l'orage qui le menaçait, s'y déroba par une prompte fuite: couvert de honte, ne reſpirant que la vengeance, & ne craignant point l'ignominie, le monarque Egyptien ſe rendit à Rome. En arrivant

dans cette ville vénale, que César & Pompée gouvernaient alors en souverains, il apprit que ses sujets venaient de déclarer reine à sa place Bérénice l'aînée de ses trois filles, au préjudice de deux fils qu'il avait. Cette cruelle nouvelle ne mit que plus d'activité dans ses démarches; &, quoique méprisable, méprisé & traversé par le petit nombre de vrais Romains, pour qui l'honneur & la probité avaient encore des charmes, il sut gagner Pompée par ses flatteries & par des présens, & à l'aide de l'armée que commandaient dans la Syrie le proconsul Gabinius & Marc-Antoine, si fameux dans la suite par ses victoires & par sa défaite, il reprit les rênes de son royaume. Le premier essai de l'autorité souveraine qu'il venait de reprendre, fut de faire mourir sa fille Bérénice, & de confisquer tous les biens de ceux qui avaient trempé dans la dernière révolte. Ce prince mourut quatre ans après son rétablissement. Il ordonna par son testament que les aînés de ses fils & de ses filles, se marieraient ensemble, suivant l'usage autorisé dans le pays, & qu'ils lui succéderaient, sous la tutelle du sénat de Rome, à cause de leur grande jeunesse.

Cette reine est la fameuse Cléopâtre, si célèbre dans l'histoire par ses amours & par ses charmes, & le jeune roi est l'infâme Ptolomée, surnommé Denis, qui fit assassiner le grand Pompée avec tant de lâcheté. Quelqu'intéressant que soit le règne

de cette voluptueuse princesse, les événemens en sont trop connus, & tiennent trop à l'histoire Romaine, pour que nous osions nous permettre d'en donner le précis dans cet ouvrage. Il nous suffira de remarquer que le royaume d'Egypte, fondé immédiatement après la mort d'Alexandre, subsista jusqu'à celle de Cléopâtre pendant l'espace de deux cens quatre-vingt quatorze ans qu'il fut réduit en province Romaine. Les Sarrazins s'en rendirent maîtres, l'an 635 de l'ére chrétienne; l'Egypte tomba ensuite au pouvoir des soudans, vers le treizième siècle, & est maintenant possédée par les Turcs, depuis l'année 1517.



CHAPITRE VI.

Religion des anciens Egyptiens.

IL eſt conſtant que les Egyptiens furent d'abord matérialiſtes, & qu'ils n'admettaient alors d'autre Dieu que l'univers, d'autres principes des êtres que la matière & le mouvement. Oſiris était le ſoleil, la lune était Iſis. « Au commencement, diſaient-ils, tout » était confondu : le ciel & la terre n'é» taient qu'un, mais dans le tems les élé» mens ſe ſéparèrent : l'air s'agita, la partie » ignée portée au centre, forma les aſtres, » & alluma le ſoleil. Son ſédiment groſſier » ne reſta pas ſans mouvement; il ſe roula » ſur lui-même, & la terre parut. Le ſoleil » échauffa cette maſſe inerte : les germes » qu'elle contenait fermentèrent, & la vie » ſe manifeſta ſous une infinité de formes » diverſes. Chaque être vivant s'élança dans » l'élément qui lui convenait Le monde, » ajoutaient-ils, a ſes révolutions périodiques, » à chacune deſquelles il eſt conſumé par » le feu. Il renaît de ſa cendre pour ſubir » le même ſort à la fin d'une autre révolu» tion. Ces révolutions n'ont point eu de » commencement & n'auront point de fin. » La terre eſt un globe ſphérique, les aſtres » ſont des amas de feu. L'influence de tous

» les corps céleſtes conſpire à la production » & à la diverſité des corps terreſtres. Dans » les éclipſes de lune, ce corps eſt plongé » dans l'ombre de la terre. La lune eſt » une eſpèce de corps planétaire. »

Revenus de cette abſurde erreur par les liaiſons qu'ils eurent avec les étrangers, ils bâtirent un ſyſtême plus raiſonnnable, & reconnurent « Un principe intelligent, l'ame » du monde, préſent à tout, animant tout, » & gouvernant tout ſuivant des loix im» muables. Tout ce qui était, en émanait; » tout ce qui ceſſait d'être, y retournait : » c'était la ſource & l'abyme des exiſtences. » Alors les Egyptiens admirent l'immortalité de l'ame, & prièrent en ces termes pour les mourans : « *Sol omnibus imperans, vos dii univerſi qui vitam omnibus largimini,* » *me accipite, & diis contubernalem futurum* » *reddite.* » Immédiatement après la ſéparation d'avec le corps, les ames des juſtes, diſaient-ils, rentrent dans le ſein du grand principe : celles des méchans, en circulant dans le monde ſous de nouvelles formes, ſe purifient ou ſe dégradent encore davantage. La matière eſt éternelle, elle n'a été ni émanée, ni produite, ni créée; le monde a eu un commencement, mais la matière n'a point commencé & elle ne peut finir. Elle exiſte par elle-même, ainſi que le principe immatériel. Le principe immatériel eſt l'Être éternel qui eſt informe; la matière eſt l'Être éternel qui eſt informé. Tel était le ſyſtême qu'ils repré-

ſentaient allégoriquement par le mariage d'Oſiris & d'Iſis, qui engendrèrent Orus ou l'univers, regardé par eux comme l'acte du principe actif appliqué au principe paſſif. Mais cette théologie éſotérique ne ſe communiquait qu'aux prêtres & à un petit nombres de perſonnes choiſies ; ils en avaient une exotérique pour le peuple, qui ouvrait la porte à toutes les ſuperſtitions étrangères, qui leur faiſait admettre dans leurs temples tous les dieux des nations, pourvu que ces dieux ſe laiſſaſſent habiller à la mode du pays. De-là cette foule de divinités, dont l'Egypte était remplie, ces cultes extravagans qu'ils leur rendaient ; de-là l'intolérance qui fit couler des ruiſſeaux de ſang, lorſqu'il fut queſtion de décider de la prééminence entre le dieu Crocodile & les divinités Grues, entre le dieu Chat & les dieux Oignons. On ſe battit, & l'Egyptien mordit la pouſſière, en ſoutenant la cauſe des prêtres intéreſſés, fourbes & ambitieux, tandis qu'il croyait combattre pour le maintien de ſes autels, pour l'honneur de ſes divinités protectrices, & pour la ſûreté de ſes loix & de ſon gouvernement.



CHAPITRE VII.

Prêtres.

DE tous les ordres du royaume, celui des prêtres Egyptiens pouvait légitimement se vanter de remonter à la plus haute antiquité, & il est probable que son origine se rapportait au tems d'Hermès Trismégiste. En peu d'années il devint riche, puissant, nombreux & redoutable. Il maîtrisa les rois, & se plaça souvent sur leur trône; il donna des loix & gouverna despotiquement le peuple, qu'il faisait trembler, & qu'il avait séduit par les erreurs dangereuses & presqu'invincibles de la superstition. Peu à peu l'ordre des prêtres engloutit tous les autres ordres de l'état. Le fils du ministre d'un temple était prêtre né, & obligé de succéder aux fonctions de son père, sans que, malgré cette recrue déterminée & toujours subsistante, il fût défendu aux autres citoyens de se consacrer au culte des dieux; ensorte que le sacerdoce enlevait continuellement des membres au corps de l'état & ne lui en restituait jamais aucun.

Tout inspirait en Egypte le goût pour la prêtrise : la superstition née des phénomènes surprenans dont un peuple grossier ne pouvait rendre raison, les prodiges annuels du débordement & de la retraite des

eaux du Nil qui fécondaient la terre : le tems que les citoyens passaient dans la solitude & dans la contemplation pendant l'inondation du fleuve : ajoutons ce qui peut être est encore plus fort, la vanité de se croire l'interprète & l'oracle des volontés du ciel, le despotisme que sous ce voile on pouvait impunément exercer, la confiance qu'on inspirait, & qui faisait entrer dans tous les secrets de l'état & dans ceux des familles particulières ; enfin la considération, l'autorité, la fainéantise, l'opulence, la sécurité, & sur-tout l'impunité des crimes.

Les prêtres Egyptiens publiaient que leurs dieux étaient adorés même des Barbares, & en effet ils étaient connus dans la Chaldée & dans l'Asie, où on leur rendait des honneurs, dont on retrouve encore quelques traces chez les Indiens. Ils ne cessaient de répéter que ces êtres divins avaient abandonné le ciel, & s'étaient revêtus d'une forme humaine pour instruire les hommes, leur donner des loix, les instruire dans les arts & les sciences, & pour contribuer à leur félicité. « Nous sommes, disaient-ils, les descendans » immédiats de ces divinités, & nous allons » vous ouvrir la route du bonheur. » Ces prêtres étaient partagés en plusieurs ordres & toute occupation profane leur était interdite. Un dehors sérieux, une démarche composée, un air austère, étaient les marques extérieures auxquelles ils se faisaient reconnaître. Leurs sermons au peuple ne portait que

ſur l'attachement inviolable qu'il devait avoir pour le culte des dieux & les uſages reçus dans le pays. La nuit ils obſervaient le cours des aſtres, & le jour ſe paſſait en différentes purifications, & à chanter quelques hymnes, le matin, à midi, l'après-midi & le ſoir. L'arithmétique, la géométrie, & la phyſique expérimentale étaient l'objet de leurs études. Habillés de lin, ils devaient pratiquer ſur eux la circonciſion, & avoir le corps entièrement raſé. Leurs alimens étaient ſimples ; ils ne buvaient que peu de vin, s'abſtenaient de pain dans les tems de purification, ne mangeaient ni poiſſon ni huile, & n'oſaient pas ſemer des féves.

Toute la ſcience des prêtres Egyptiens était renfermée dans quarante-deux volumes, dont la garde était confiée aux plus anciens d'entr'eux. Deux renfermaient les hymnes des dieux & les maximes des rois : les chantres devaient les ſavoir par cœur. Quatre autres volumes contenaient les mouvemens des aſtres, la connaiſſance de leur lumière, les raiſons de leur coucher, de leur lever, & des conjonctions & oppoſitions de la lune & du ſoleil, le tout à l'uſage de ceux qui étaient verſés dans la ſcience de l'aſtrologie judiciaire.

Les écrivains ſacrés étudiaient ceux qui traitaient de la connaiſſance de l'hiéroglyphie, de la coſmologie, de la géographie, du cours de la lune, du ſoleil & des autres planètes, de la topographie de l'Egypte &

des lieux consacrés, des mesures & de quelques autres objets relatifs à la politique & à la religion.

Les sacrificateurs ou *stolites*, s'appliquaient à entendre parfaitement les livres concernant le choix des victimes, la discipline des temples, les cérémonies de la religion, les sacrifices, les prémices, les hymnes, les prières, les fêtes, les pompes publiques, & en un mot tout ce qui regardait le culte divin.

Les prophètes étaient les dépositaires de dix volumes qui avaient rapport à la nature des dieux & à l'esprit des loix. Ils devaient veiller à la juste répartition des impôts.

Enfin il y avait dix livres confiés aux pastophores, que les Grecs appellèrent ainsi, à cause des longs manteaux qu'ils portaient. Ces pastophores étaient les médecins de l'Egypte, & ils étaient obligés de faire serment que dans la cure des maladies, ils se conformeraient en tout aux préceptes de l'ouvrage sacré qu'on leur remettait entre les mains. Alors si le malade périssait, on ne leur en imputait pas la faute; mais s'ils s'étaient écarté des ordonnances, & que le malade vînt à mourir, on les punissait comme des meurtriers. La loi était formelle, mais les pastophores avaient le collège des prêtres pour juge : pouvaient-ils n'être pas déclarés innocens? Les livres consultés par ces médecins, traitaient, dit Clément d'Alexandrie, de la structure du corps humain, des maladies en général, des instrumens nécessaires,

des médicamens, des maladies des yeux, & des maladies des femmes.

Les prêtres Egyptiens n'initiaient guères à leurs myſtères que les naturels du pays ; ou ſi de fortes recommandations les forçaient à les dévoiler à quelques étrangers, ils les faiſaient paſſer par des épreuves longues & pénibles, propres à les rebuter, ou au moins capables de les aſſurer contre l'indiſcrétion du néophite. On lui enſeignait d'abord l'épiſtolographie, ou la valeur des caractères ordinaires ; enſuite on l'initiait dans la connaiſſance de l'écriture ſacrée, & ſon cours d'étude finiſſait par les traités de l'hiéroglyphe, ou du ſtyle lapidaire, diviſé en caractères parlans, ſymboliques, imitatifs & allégoriques.



CHAPITRE VIII.

Osiris & Isis.

LA mythologie des Egyptiens était fort simple. Ils admettaient deux principes, l'un bon, l'autre mauvais ; du principe du bien venait la génération ; de celui du mal procédait la corruption. Le bon principe était supérieur au mauvais, mais sa puissance ne s'étendait pas jusqu'à le détruire & empêcher ses opérations. Les prêtres reconnaissaient trois choses dans le bon principe, dont l'une avait la qualité & faisait l'office de père, l'autre de mère & la troisième de fils ; le père était *Osiris*, la mère *Isis*, & le fils *Horus*. Le mauvais principe s'appellait *Typhon*. De ce système sont sorties toutes les monstrueuses idées de ce peuple superstitieux. Rappellons en peu de mots ce que les prêtres d'Egypte débitaient touchant Osiris & Isis. Ils eurent pour père & mère, Saturne & Rhée. Le soleil ayant surpris ces deux amans dans un tendre commerce, protesta que Rhée n'accoucherait ni dans l'espace d'aucun mois, ni pendant le cours de l'année : mais Mercure, toujours prêt à servir les déesses, lui procura la facilité de se débarrasser de son fruit ; il joua aux dés avec la lune, & lui gagna une soixante-douzième partie du jour, & il l'ajouta à l'année, qui jusqu'alors

n'avait été composée que de trois cents soixante jours. Le premier jour Osiris naquit au milieu des plus étonnans prodiges, & une voix du ciel annonça aux mortels que le souverain Seigneur de toutes choses venait d'ouvrir les yeux à la lumière. Horus vint au monde le second jour, & le troisième Typhon déchira le côté de sa mère, pour s'en frayer la route. Isis naquit le quatrième, & Nephthé, qui est Vénus, le cinquième: Nephthé épousa Typhon, & Isis fut mariée à Osiris; ces deux derniers époux, encore dans le sein de leur mère Rhée, avaient donné naissance à Horus.

Osiris fut roi d'Egypte; il commença à civiliser ses peuples, il leur donna des loix, il leur inspira la crainte des dieux, & bâtit des temples à son père Jupiter: car, quelques-uns, au lieu de le faire naître de Saturne & de Rhée, veulent qu'il soit fils de Jupiter & de Junon. Quoi qu'il en soit d'une fable ou de l'autre, Osiris, après avoir assuré le bonheur de ses sujets, laissa son royaume sous l'administration de son épouse Isis & du sage Hermès, & fut parcourir l'univers, non pour l'asservir, mais pour en rendre heureux les habitans. Apollon son frère l'accompagna dans cet utile voyage, & ce dieu avait à sa suite neuf vierges, qui charmaient les cœurs les plus sauvages par la mélodie de leurs voix, & par la douceur des sons qu'elles tiraient de divers instrumens. Anubis & Macédo suivirent leur père Osiris, l'un cou-

vert d'une peau de chien, l'autre de celle d'un loup, Pan se joignit à eux, ainsi que Macédo & Triptolème; le premier enseigna l'art de cultiver la vigne, & le second celui de semer & de recueillir le froment. Osiris & ses compagnons parcoururent l'Ethiopie, l'Arabie, l'Inde & la plus grande partie de l'Asie : ils traversèrent l'Hellespont, & vinrent jusques dans la Thrace, laissant par-tout où ils passèrent les connaissances utiles qu'ils possédaient, & qu'ils se plaisaient à communiquer. Macédo se fixa dans le pays appellé depuis Macédoine; Triptolème s'établit dans l'Afrique, & les Egyptiens bâtirent une ville qu'ils nommèrent Chemnis, qui signifie Pan, en l'honneur de ce héros, à qui tous les peuples dans la suite dressèrent des statues & des autels.

Osiris, après avoir été ainsi le bienfaiteur du genre humain, revint en Egypte, où il fut assassiné par son frère Typhon, qui partagea son corps en vingt-deux morceaux, qu'il distribua à un pareil nombre de complices, qui l'avaient aidé à commettre ce crime affreux. Ces tristes restes du héros, renfermés dans un coffre, furent jettés à la mer, qui les vomit quelque-tems après sur la plage, près de la ville de Biblus. Ce fut là qu'Isis eut le bonheur de les retrouver; mais tandis qu'elle se préparait à les déposer dans un magnifique tombeau, ils lui furent encore inhumainement enlevés par Typhon, qui cette fois les dispersa en vingt-deux endroits différens. A quelles courses l'infortunée Isis

ne

ne fut elle pas obligée pour raſſembler les membres épars de ſon cher époux? Elle y réuſſit à l'exception d'un ſeul qui avait été jetté dans le Nil & qui était devenu la pâture de quatre poiſſons voraces, dont depuis les Egyptiens n'entendirent pas prononcer le nom ſans indignation. Ce fut en mémoire de cette perte irréparable qu'Iſis inſtitua ce culte abominable, adopté par la plus grande partie des anciens peuples. Les prêtres de ce tems ne manquèrent pas de déifier Oſiris, & Iſis après ſa mort fut miſe au rang des immortels. Elle avait pendant les années de ſon veuvage, reçu quelques viſites de ſon cher époux, qui était exprès ſorti des enfers, pour lui témoigner combien il était ſenſible à ſa douleur, & pour lui donner des preuves non équivoques de ſa tendreſſe. Le dieu Harpocrate dût ſa naiſſance à ces précieuſes & extraordinaires marques d'amour. Typhon fut frappé de la foudre, dans un déſert où il s'était réfugié pour ſe ſouſtraire aux peines dûes à ſon crime.

L'obſcurité dont toute cette fable eſt enveloppée, a ouvert une grande carrière à l'imagination des mythologues, qui, dans tous les pays, ont renchéri ſur les extravagances des prêtres Egyptiens; ce qui a tellement embarraſſé nos critiques, que dans toutes les déeſſes du paganiſme, ils ont toujours cru appercevoir l'Iſis de l'Egypte.

Outre le culte journalier qu'on rendait à Iſis, & les différentes fêtes qui ſe célé-

braient en mémoire des faveurs que l'Egypte en avait reçues, il y en avait une particulièrement consacrée en l'honneur du vaisseau qui porta cette déesse, lorsqu'elle cherchait à rassembler les membres épars d'Osiris. On la solemnisait au retour du printems, & c'était un hommage qu'on rendait à Isis, comme reine de la mer, pour le succès de la navigation qui allait recommencer. « Mes » prêtres, dit la déesse à Apulée, qui feint » qu'Isis a daigné lui parler, mes prêtres » doivent demain m'offrir les prémices de la » navigation, en me dédiant un navire tout » neuf, & qui n'a pas encore servi : c'est » aussi présentement le tems favorable, parce » que les tempêtes qui règnent pendant l'hi- » ver, ne sont plus à craindre, & que les » flots, qui sont devenus paisibles, permettent » qu'on puisse se mettre en mer. » On purifiait ce bâtiment sacré, avec une torche ardente, des œufs & du soufre. Sur sa voile, qui était de couleur blanche, on lisait, en grosses lettres, les vœux qu'on renouvellait toutes les années, pour une heureuse navigation. Les prêtres & le peuple portaient dans le vaisseau, avec beaucoup de cérémonies, des vases remplis de parfums, & toutes les choses nécessaires pour offrir un sacrifice, après lequel, on répandait dans la mer des libations de lait & autres liqueurs ; & levant les ancres, on feignait d'abandonner le vaisseau à la merci des flots & des vents.

Cette solemnité passa de l'Egypte chez les

Grecs & chez les Romains, où le culte d'Isis était établi, comme il est aisé de le prouver par un grand nombre de médailles Grecques & Romaines, où l'on reconnaît la figure & les attributs de cette déesse. Les mystères d'Isis eurent cependant beaucoup de peine à s'introduire à Rome, par la fermeté de plusieurs consuls qui s'opposèrent à leur célébration; mais l'empereur Commode fut si zélé pour ces cérémonies, qu'afin d'honorer cette prétendue divinité, il se déshonora jusqu'à se faire raser, pour porter sur ses épaules pendant une procession le simulacre d'Anubis.

Les Suèves, les Germains, les Gaulois élevèrent des temples à Isis. Il y en avait un à Issy, près Paris, dédié à la grande déesse des Egyptiens; mais elle en avait un sur-tout d'une magnificence extraordinaire à Saïs en Egypte, sur le pavé duquel on lisait: « Je suis tout ce qui a été, ce qui » est, & qui sera, & nul d'entre les mor» tels n'a encore levé mon voile. »

Les prêtres de cette déesse s'appellaient *Isiaques*: ils étaient vêtus de longues robes de lin. Ils portaient à Rome une besace, une clochette, & une branche d'absynte marine à la main. Au lever du soleil, ils avaient soin d'ouvrir les portes du temple qu'ils desservaient, & après s'être prosternés devant l'idole, ils se répandaient dans la ville pour demander l'aumône; puis ils revenaient se prosterner devant la statue, ils la couvraient d'un voile & refermaient le temple. Ces

prêtres se piquaient d'une grande austérité: ils ne salaient jamais leurs viandes, pour être plus chastes ; ils s'abstenaient de manger de la chair de cochon & de celle de mouton, & ne buvaient que peu de vin, si l'on daigne en croire Plutarque : mais l'histoire Romaine atteste que ces hypocrites mendians se mêlaient volontiers des plus sales intrigues, & tout le monde connaît l'aventure de Pauline violée par Mundus dans un temple d'Isis. Ovide dit quelque part : « Ne » fuyez point le temple de la Génisse du Nil, » elle enseigne aux dames à faire ce qu'elle » a fait pour Jupiter. »

Quoique dans la mythologie Egyptienne, Osiris & Isis, pris pour le soleil & la lune, soient deux divinités étroitement liées ensemble, il s'en faut beaucoup que toutes deux obtinssent également la même portion de respect des peuples. La déesse recevait presque tous les vœux des dévots, tandis qu'Osiris devait se contenter de quelques légers grains d'encens. Une fois l'année seulement, il jouissait de toute la plénitude de sa gloire. Dans ce jour solemnel, on exposait à la vénération publique les habits du dieu, qui étaient de la couleur de la lumière.

Le bœuf était le symbole d'Osiris : on le trouve quelquefois avec une tête d'épervier, & le corps d'un homme : quelquefois il paraît emmailloté, comme les momies, portant sur la tête un ornement assez singulier, d'où par en bas sortent deux espèces de cornes, &

tenant d'une main un fouet & de l'autre un bâton augural recourbé. Isis est ordinairement représentée portant un navire sur sa main, comme ayant appris aux hommes l'art de la navigation, ou du moins celui de se servir des voiles pour naviger.

CHAPITRE IX.

Anubis, Sérapis, Canope, le Bœuf Apis, & autres Divinités des Egyptiens.

ANUBIS.

Cet Anubis, fils du dieu Osiris, partageait particulièrement les honneurs divins avec sa mère Isis. On le représentait ordinairement avec une tête de chien, & tenant un sistre d'une main & un caducée de l'autre; ce qui, à l'aide de quelques autres conjectures, a fait croire à plusieurs auteurs, avec beaucoup de vraisemblance, que le Mercure des Grecs & l'Anubis des Egyptiens ont été le même dieu. Quoi qu'il en soit, la ville de Cynopolis fut bâtie en son honheur, & l'on y nourrissait des chiens appellés *les chiens sacrés*, parce que dans son tems Anubis avait été un grand chasseur. Ce dieu, sur le compte duquel les Chrétiens & les Payens se sont égayés, fut long-tems en grande faveur à Rome; mais l'affaire de Mundus, que nous avons rapportée dans le chapitre précédent, lui fit quelque tort, ainsi qu'au culte de sa

divine mère. Ses prêtres furent crucifiés, son temple ruiné, & les statues de la mère & du fils jettées dans le Tibre.

SÉRAPIS.

Les Egyptiens révéraient Sérapis plus qu'aucune autre divinité, & ce dieu était certainement adoré en Egypte avant le règne des Ptolomées. Ce n'était pas seulement le dieu tutélaire du royaume, c'était le patron particulier des principales villes & surtout d'Alexandrie, qui dans tous les tems, se plut à lui rendre des honneurs extraordinaires. Tacite en parle comme d'une espèce de divinité universelle, qui représentait en même tems Esculape, Osiris, Jupiter & Pluton. On le prenait aussi quelquefois pour Jupiter-Hammon, pour le Soleil & pour Neptune. Au moins les attributs de ce dieu, recueillis sur différentes médailles, donnent lieu à cette conjecture. Par rapport à cette idée de dieu unique, les Payens ont indignement publié que les Chrétiens & les Juifs, qui ne reconnaissaient qu'un seul Dieu, adoraient Sérapis.

Cependant ce dieu Sérapis n'était pas une divinité Egyptienne, ou si son origine était telle, la nation ne possédait pas sa statue, qui appartenait aux habitans de Sinope, ville fort éloignée d'Alexandrie; & voici ce qui donna lieu au culte religieux qui fut établi en son honneur.

Ptolomée Soter, fils de Lagus, ayant choisi Alexandrie pour le siège de son empire, voulut orner cette ville de pompeux édifices,

& entr'autres d'un temple qui surpassât en magnificence tous les monumens consacrés aux dieux par les différens rois d'Egypte. Lorsque ce temple superbe fut élevé entre tant de dieux, qui recevaient les supplications des mortels, il ne sût à qui donner la préférence. Comme il nageait dans cette incertitude, un génie céleste & d'une taille au-dessus de l'humaine, lui apparut en songe, & lui conseilla de faire venir la statue de Jupiter de Sinope. A son réveil il raconta sa vision à Timothée, savant Athénien de la race des Eumolpides, & sur son conseil, il envoya des ambassadeurs au roi de Sinope, avec de riches présens, pour prier ce monarque de vouloir bien lui accorder son dieu. Sydrothémis, c'était le nom de ce roi, fut trois ans à se déterminer ; mais enfin il fut, malgré lui, obligé d'acquiescer à la demande de Ptolomée : car le dieu, de lui-même, se rendit sur le vaisseau des ambassadeurs, qui aussitôt ayant mis à la voile, par un miracle encore plus inoui, se trouvèrent au bout de trois jours dans le port d'Alexandrie.

A l'arrivée du dieu, la joie fut universelle dans cette ville : Ptolomée le fit conduire avec la plus grande pompe dans le temple qu'il lui avait destiné, & il reconnut que non-seulement c'était le même portrait qui lui était apparu, mais même que c'était l'image de Jupiter Sérapis, que les Egyptiens adoraient pour le dieu Pluton. Lorsque Vespasien vint à Alexandrie. Il fut consulter

l'oracle de Sérapis, & par une politique assez ordinaire aux empereurs Payens, il fit publier que ce dieu lui avait dévoilé les futures prospérités de l'empire.

Le culte de Sérapis passa des Egyptiens chez les Grecs & de-là chez les Romains, qui élevèrent à cette divinité un temple superbe dans le cirque de Flaminius, où une foule incroyable de malades allaient lui demander leur guérison, & où les jeunes gens venaient continuellement le solliciter de les favoriser dans leurs amours. Les empereurs, témoins des maux étrangers que causait cette superstition, abolirent le culte de Sérapis, & Théodose fit abattre son temple à Alexandrie.

Ce temple, qu'on appellait *Sérapéon*, était bâti hors de l'enceinte de la ville, parce que les loix d'Egypte défendaient d'immoler des victimes sanglantes dans l'enclos des villes, de peur de les profaner par le sang de telles hosties. La statue du dieu, composée de l'assemblage de tous les métaux & de tous les bois, touchait de chacune de ses mains les deux côtés de l'édifice. On avait ouvert à l'orient une petite fenêtre avec tant de justesse, qu'à un certain jour, quelques rayons du soleil s'échappaient par cette ouverture, & venaient frapper les lèvres de Sérapis, ce que le peuple prenait pour des caresses que l'Astre faisait à la divinité. Strabon nous a tracé le tableau de la gayeté des pélerinages que l'on faisaient au temple de Sérapis. « Vers le tems de certai-

» nes fêtes, dit cet auteur, on ne saurait » croire la multitude de gens qui descendent » sur un canal d'Alexandrie à Canope, où est » le temple. Jour & nuit ce ne sont que » des bateaux pleins d'hommes & de fem- » mes, qui chantent & qui dansent avec » toute la liberté imaginable. A Canope, il » y a sur le canal une infinité d'hôtelleries, » qui servent à retirer les voyageurs, & à » favoriser les divertissemens. » Lors de la destruction de ce fameux temple, on recon- nut la plus grande partie des fourberies que les prêtres mettaient en usage pour tromper le peuple. Mille chemins cachés leur facili- taient les moyens de pénétrer dans le temple & d'y faire mouvoir certaines machines, qui paraissaient opérer des prodiges aux yeux d'un peuple grossier & superstitieux.

Sérapis, figuré comme Jupiter qui com- mande au ciel & à la terre, & comme Plutus ou Pluton qui préside aux enfers & aux lieux souterrains, sur-tout aux mines, & par consé- quent aux richesses, est tantôt représenté avec un aigle, tantôt avec le chien cerbère; mais on le trouve plus souvent avec un boisseau, ou un panier sur la tête. Type, qui signifie que non-seulement l'abondance & les biens viennent des dieux, mais aussi qu'ils les dispensent aux mortels selon leur volonté.

CANOPE.

Suidas nous apprend quelle est l'origine de cette singulière divinité. Il s'éleva, dit-il,

un très-grand différend entre les Chaldéens, les Egyptiens & les autres peuples voisins, sur la primauté & la puissance de leurs dieux. Après bien des contestations à ce sujet, qui pouvaient par la suite dégénérer en guerre ouverte, il fut arrêté qu'on les opposerait les uns aux autres, & que celui qui remporterait la victoire, serait reconnu pour souverain. Or les Chaldéens adoraient le feu, & cet élément divinisé eut bientôt dévoré les dieux d'or, d'argent, de pierre & de bois qui entrèrent en lice avec lui ; & il allait être déclaré le dieu suprême, lorsqu'un prêtre de Canope, ville d'Egypte, s'avisa de prendre une cruche de terre, qui servait à la purification des eaux du Nil, d'en boucher les trous avec de la cire, de la remplir d'eau, & de la poser sur la tête du dieu Canope, qui devait lutter contre le feu. Aussi-tôt que la statue fut posée sur le brasier, l'action du feu fit fondre la cire, l'eau s'écoula par les trous du vase & éteignit le feu. Canope fut proclamé le souverain des dieux, grace à la fourberie de son prêtre.

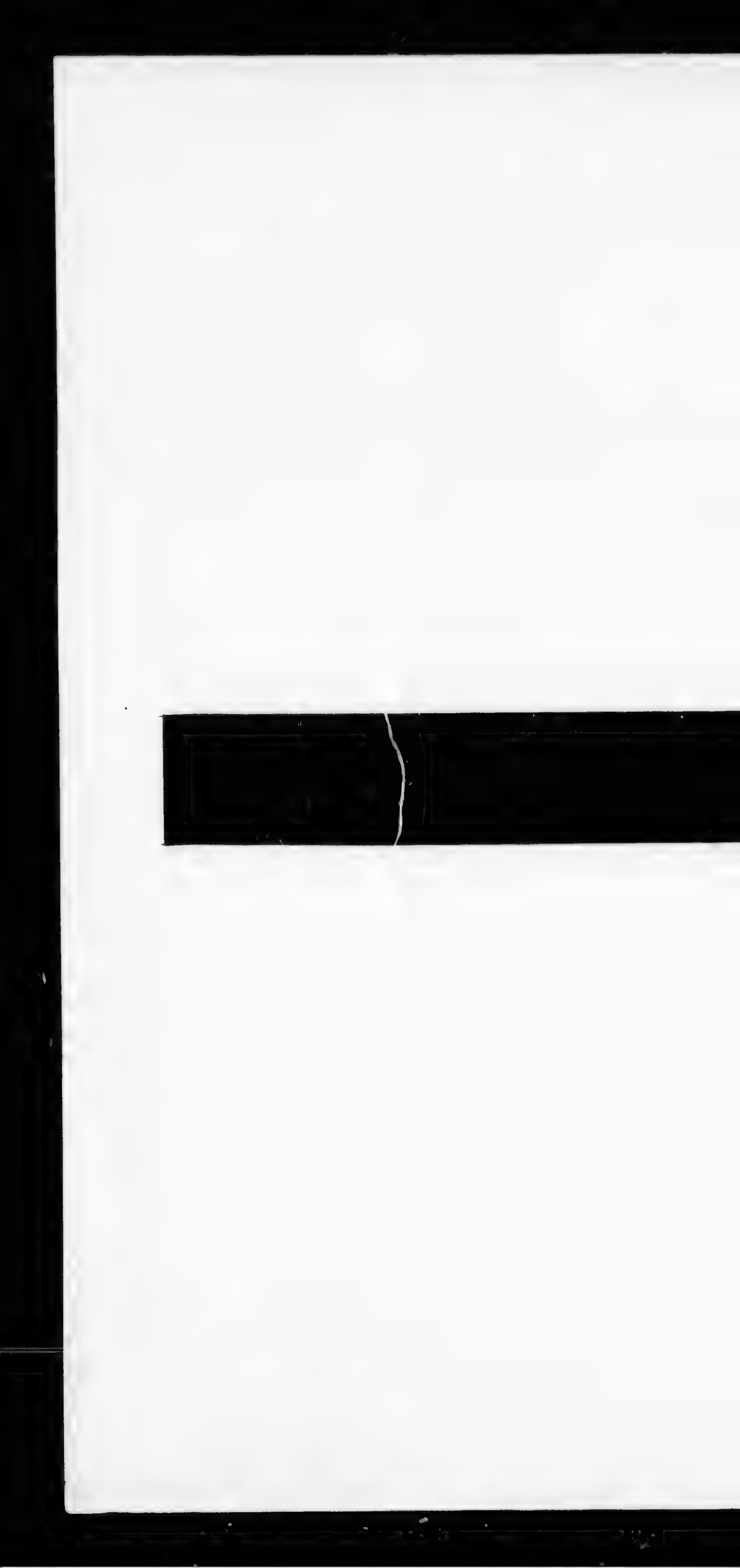
On raconte encore la chose d'une autre manière. Le dieu Canope n'était qu'une misérable cruche percée d'une infinité de trous imperceptibles, de l'ouverture de laquelle, s'élevait une tête d'homme ou de femme, ou de chien, ou de bouc, ou d'épervier. Le ministre en boucha tous les trous avec de la cire, & le dieu ne dût qu'à ses qualités personnelles la victoire qu'il remporta sur son concurrent.

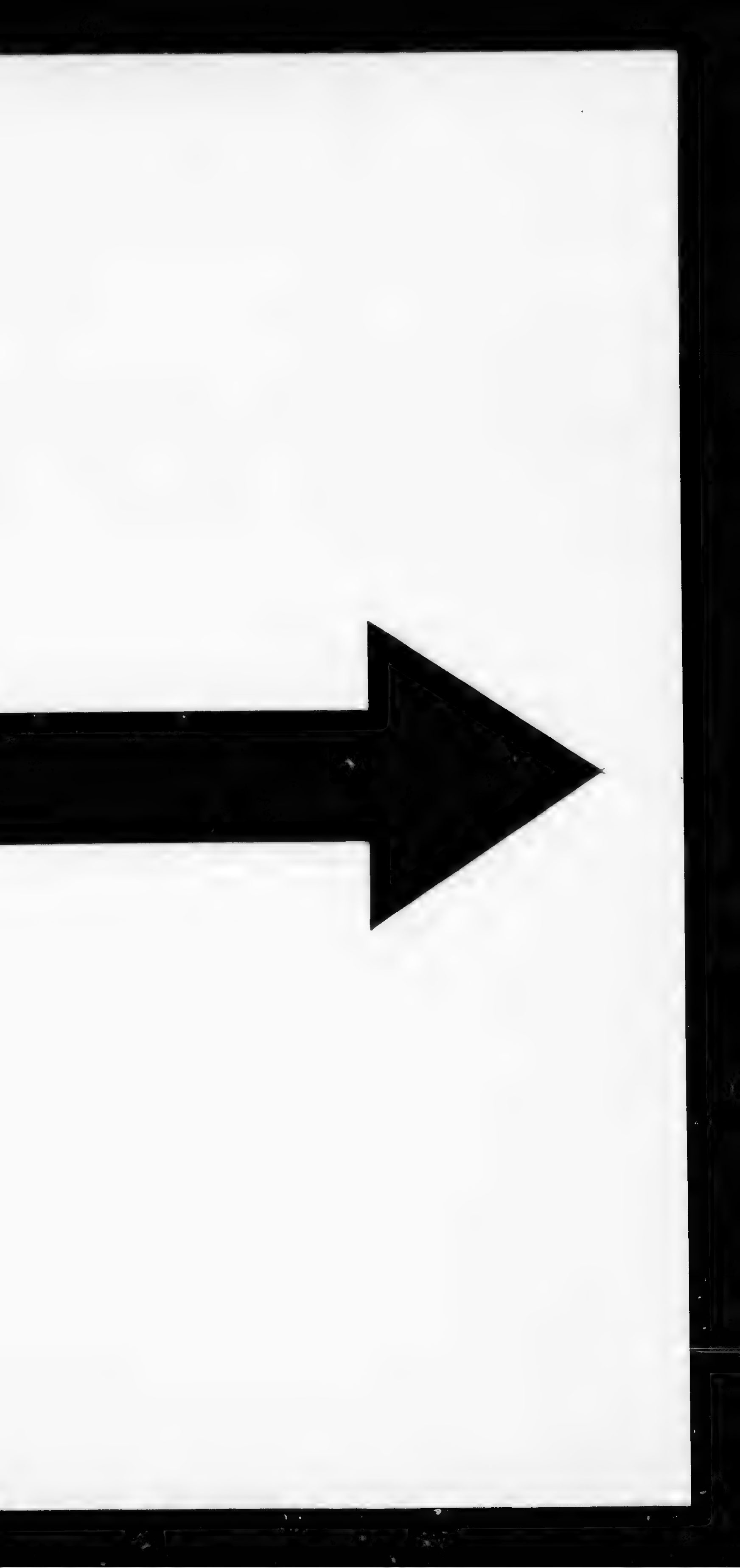
LE BŒUF APIS.

Les Egyptiens prétendaient que l'ame de leur dieu Oſiris s'était à ſa mort refugiée dans le corps d'un bœuf, & qu'elle avait choiſi par prédilection cette retraite, à cauſe que le bœuf eſt le ſymbole de l'agriculture, dont cette divinité avait la perfection tant à cœur. Ce n'était donc pas particulièrement le bœuf que ce peuple adorait, mais Oſiris ſous la figure du bœuf.

Si les prêtres d'Egypte n'avaient pas prêté leur miniſtère à la recherche du bœuf Apis, prêt à ſuccomber ſous le poid des années, on lui aurait trouvé difficilement un ſucceſſeur. Il fallait que le bœuf dieu eût une marque blanche & quarrée ſur le front, la figure d'un aigle ſur le dos, un nœud ſous la langue en forme d'eſcarbot, les poils de la queue doubles, & un croiſſant ſur le flanc droit: il fallait que la géniſſe qui l'avait porté, l'eût conçu d'un coup de tonnerre: toutes marques difficiles ou même impoſſibles à rencontrer ſur un même animal; mais ces difficultés diſparaiſſaient ſans doute par l'induſtrie des prêtres, qui avaient ſoin d'imprimer de bonne heure ces taches divines à un jeune veau, & ſi ſouvent ils différaient à montrer le dieu au peuple; c'était apparemment parce qu'ils n'étaient pas encore bien aſſurés de la réuſſite de leurs opérations.

Auſſi-tôt qu'on avait découvert le bœuf Apis, une joie univerſelle ſe répandait par-





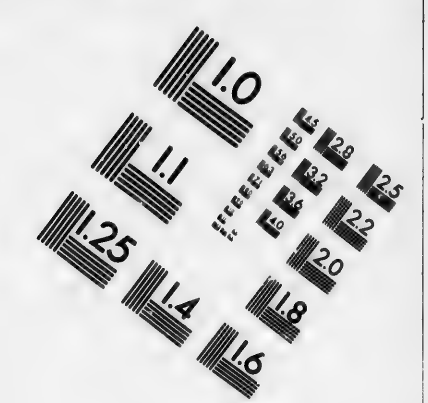
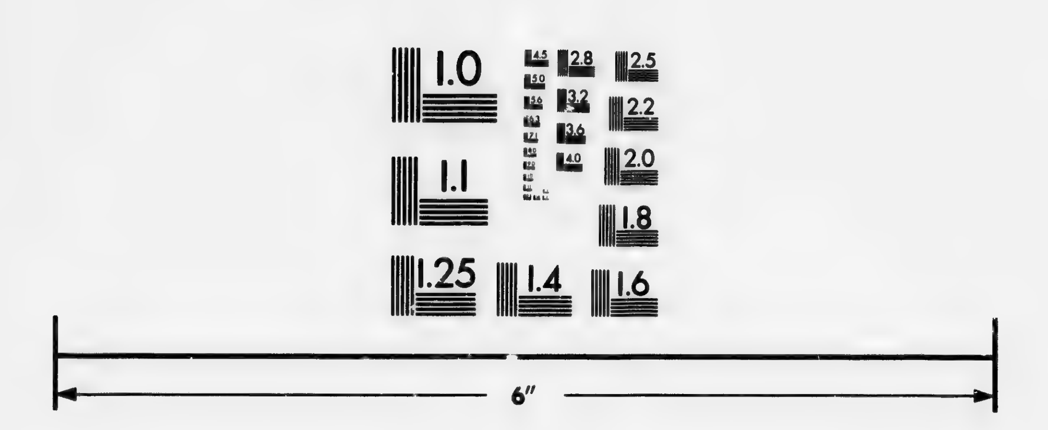
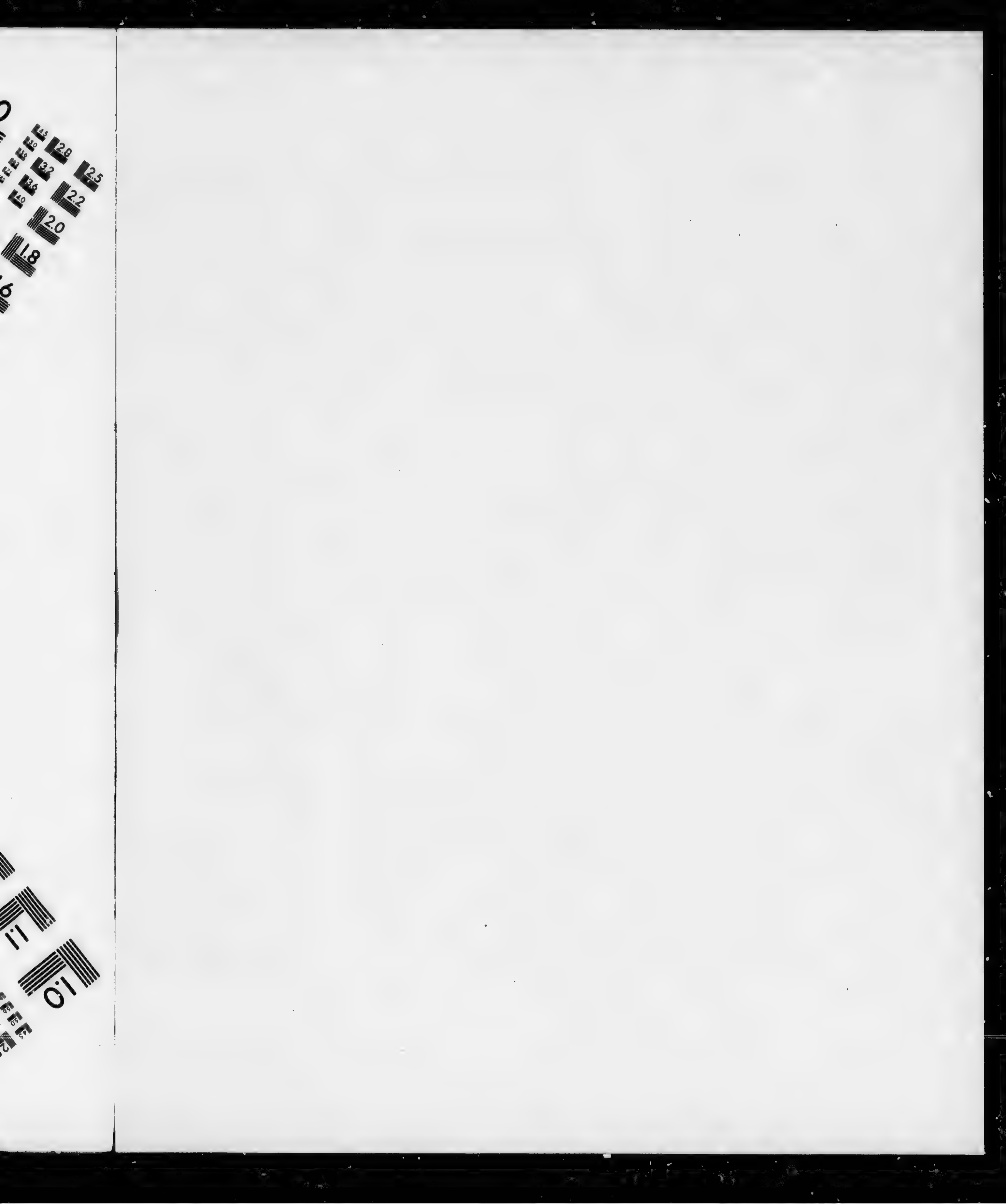


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)




2.8
2.5
3.2
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

tout le royaume. On allait le reconnaître en cérémonie, & il était conduit avec beaucoup de pompe dans la ville du Nil, où on le nourrissait splendidement pendant quarante jours. Des femmes, choisies entre les plus aimables, dans la parure la plus galante, avaient seules l'honneur d'approcher & de servir le taureau divin, qui s'étant remis de ses fatigues, entrait dans une barque superbement dorée, & descendait le Nil jusqu'à la ville de Memphis : c'était alors qu'il jouissait pleinement de toutes les prérogatives de la divinité. Tous les prêtres, dans leurs habits sacerdotaux, le roi & sa cour, & sans doute tout l'immense peuple de cette ville royale, venaient le recevoir au débarquement. On le conduisait en procession au temple d'Osiris, où on lui avait préparé deux magnifiques étables, & les enfans qui, pendant la marche, avaient le bonheur d'être frappés de son haleine, ne manquaient jamais d'en recevoir le don de prophétie. Il était rare que le bœuf Apis parût en public, après avoir pris possession de ses palais ; & la chose n'arrivait que pendant quelques solemnités extraordinaires. Cependant on lui faisait prendre l'air, & il paraissait quelquefois sur un préau, où les étrangers avaient la liberté de le voir & de l'adorer.

Il est probable que l'ame d'Osiris s'ennuyait souvent d'être consignée dans la même demeure ; car les livres sacrés des Egyptiens fixaient à un certain tems la durée de la vie

du bœuf Apis : & quand ce tems était arrivé, les miniſtres le conduiſaient ſur les bords du Nil, dans les eaux duquel ils le noyaient avec beaucoup de vénération & de cérémonie. Enſuite on l'embaumait, & on lui faiſait des obſéques ſi magnifiques & ſi diſpendieuſes, que ceux qui étaient chargés d'en faire les frais, s'y ruinaient preſque toujours. Le bœuf dont on célébra les funérailles du tems de Ptolomée Lagus, coûta plus de cinquante talens à la nation. Depuis la mort d'Apis, juſqu'à la découverte & à l'inſtallation de ſon ſucceſſeur, le peuple devait être dans la douleur & dans le deuil ; mais auſſi-tôt que les prêtres avaient fait annoncer le commencement du règne du nouveau bœuf dieu, les réjouiſſance prenaient la place de la triſteſſe, & la fête durait ſept jours.

Sous le règne de Cambyſe, il arriva un étrange malheur aux prêtres d'Apis. Ce prince revenant de ſa malheureuſe expédition d'Ethiopie, trouva dans la joie le peuple de Memphis, qui célébrait l'heureuſe renaiſſance de l'animal dieu. Il crut qu'on ſe réjouiſſait de ſon infortune ; d'un coup d'épée, il abattit à ſes pieds le taureau ſacré, & força l'ame d'Oſiris d'errer ſans doute, en attendant qu'on lui eût préparé une nouvelle demeure. Les prêtres furent fuſtigés, & tous ceux qui célébraient cette ſuperbe fête furent ou mutilés ou maſſacrés.

On venait ſouvent conſulter le dieu Apis comme un oracle. Celui qui voulait l'in-

terroger, devait approcher la bouche de son oreille, & se boucher les siennes avec les mains; dans cet état, il lui faisait sa demande, & à pas précipités, & sans quitter sa posture contrainte, il sortait de l'enceinte du temple, & les premières paroles qu'il entendait, en baissant les bras, étaient censées la réponse du Dieu. On tirait encore de bons & de malheureux augures, suivant qu'il recevait bien ou mal la nourriture qu'on lui présentait: s'il affectionnait une de ses loges plutôt que l'autre, cela présageait le bonheur ou le malheur de l'Egypte.

LE NIL.

Il n'est pas étonnant que les Egyptiens qui divinisaient tout, ayent accordé les honneurs divins à un fleuve, dont ils tiraient une si grande utilité. Le Nil était pour eux non-seulement un grand dieu, mais même le plus puissant des dieux; & plusieurs auteurs avancent qu'ils le vénéraient sous le nom d'Osiris. On célébrait sa fête vers le solstice d'été, tems auquel le Nil commence à croître & à se répandre dans les campagnes qu'il doit féconder. On se rendait alors sur ses bords pour chanter ses louanges & le remercier d'avance des biens qu'il allait procurer au pays; puis par forme de sacrifice, on jettait dans ses eaux de l'orge, du bled & d'autre fruits. Aujourd'hui ce tems se passe en réjouissance dans toute l'étendue de l'Egypte, mais cette espèce de sacrifice ne subsiste plus.

Les Egyptiens célébraient la fête de Minerve par des illuminations. C'était ſurtout dans la ville de Saïs que cette déeſſe était adorée. Pendant celle d'Iſis, les plus dévots, ſans aucune pudeur, ſe déchiraient toutes les parties du corps avec une diſcipline. Les femmes n'étaient pas les moins empreſſées à donner au public le ſpectacle ſingulier de leur mortification. Cet exercice commençait après le ſacrifice qu'on faiſait d'un bœuf bien conformé à la femme d'Oſiris ; car c'eût été un crime que de lui immoler une vache. La chèvre était conſacrée à Jupiter, & on lui ſacrifiait un bélier. On offrait des chèvres & des brebis au dieu Pan, & Bacchus & la Lune devaient ſe contenter d'un porc, dont on brûlait la queue, la rate & la graiſſe dans le feu ſacré. C'était pendant les orgies de Bacchus, que les femmes Egyptiennes promenaient dans les rues l'infame repréſentation de Priape. La fête de Diane n'était qu'un monſtrueux aſſemblage de débauches & de bouffonneries.

L'utilité dont paraiſſait être le crocodile pour la ſûreté des frontières de certaines provinces de l'Egypte, qu'il garantiſſait des incurſions des Arabes & des Lybiens, par la crainte qu'avaient ces Barbares d'en être dévorés, lui fit ſans doute accorder les honneurs divins. Dans d'autres cantons la même crainte de cet animal terrible les fit attribuer à ſon ennemi, appellé vulgairement le rat de Pharaon, qu'on ſuppoſait avoir l'habileté de s'inſinuer dans

le ventre du crocodile, dont il rongeait les entrailles. Si l'on cherchait à dépouiller l'antiquité Egyptienne de toutes les fables qu'on lui a prêtées, on remarquerait, peut-être avec étonnement, que le seul sentiment de la reconnaissance a été l'unique motif des superstitions de ce peuple, d'ailleurs infecté de la doctrine de la transmigration des ames dans le corps des animaux.

Quoique le témoignage d'Hérodote (L. 2.) soit de quelque poids, il n'est pas possible de disculper les Egyptiens d'avoir sacrifié des victimes humaines à leurs fausses divinités. Plutarque, Diodore, & un grand nombre d'auteurs après eux, nous attestent que dans la Thébaïde on immolait des hommes à Junon Lucine, & que par prédilection on égorgeait sur l'autel, en horreur de Typhon, l'assassin d'Osiris, tous les étrangers dont les cheveux étaient roux.

Remarquons que le culte n'était pas uniforme dans toute l'étendue de l'Egypte, & qu'il était libre à chaque province, à chaque ville, à chaque hameau de se faire des dieux à son choix. De-là l'étonnante quantité de divinités extravagantes, dont les prêtres tiraient parti pour tenir les peuples dans la dépendance, & qu'ils faisaient souvent servir à l'intérêt général du sacerdoce, ou à la vengeance particulière de ses membres. Les humbles adorateurs du crocodile ont souvent poursuivi cruellement les dévots à l'ichneumon son terrible ennemi ; & ceux qui

sang de ceux qui adressaient leurs prières à l'Ibis. L'extrême tolérance du gouvernement fit naître la barbare intolérance des peuples, dont les prêtres faisaient jouer les ressorts à leur gré.

CHAPITRE X.

Gouvernement, Loix, Mœurs & Usages des anciens Egyptiens.

LA nation Egyptienne étoit divisée en cinq classes ; les prêtres, les soldats, les laboureurs, les pasteurs & les artisans. Les prêtres, organes des dieux, & presque toujours ministres des rois, occupaient le premier rang après eux, & possédaient de grands priviléges & de grands revenus. Les soldats, contens des honneurs qu'on leur prodiguait, ne portaient pas leur ambition au-delà des besoins de la vie, auxquels l'état fournissait abondamment, & les trois autres ordres, satisfaits de leur heureuse médiocrité & de l'estime qu'on faisait de leurs talens, vivaient sans inquiétude & sans jalousie. Dans cette enfance du monde, on se ressouvenait que le dernier des citoyens, descendu du même père, était égal par sa naissance à celui qui foulait avec le pied les premiers degrés du trône ; on n'attachait aucune distinction au frivole honneur d'être né d'un père indolent & titré, ou d'un

laboureur utile & estimable; il suffisait pour être considéré, de n'avoir aucuns vices, d'obéir aux loix & de servir son pays dans la profession où le hazard vous avait naître. L'Egypte n'était qu'une famille, dont le roi était le père, & les sujets les enfans.

L'Egyptien, naturellement grave & sérieux, conçut le premier que la perfection d'un bon gouvernement consiste à rendre la vie commode & les peuples heureux, & les loix que promulguèrent ses premiers rois, tendirent toutes à cette fin.

Le royaume d'Egypte étoit héréditaire, & au défaut de successeur, on choisissait le prince dans la classe des prêtres ou dans celle des guerriers. Lorsqu'un soldat parvenait à la couronne, on l'initiait dans tous les mystères du sacerdoce, parce que les prêtres étaient non-seulement les organes des dieux, mais aussi les dépositaires & les interprètes des loix du royaume, dont le souverain devait être particulièrement instruit.

Les rois d'Egypte, dit Diodore, n'étaient entourés que des personnages de l'état les plus distingués par leurs connaissances, leur mérite & leurs vertus; & comme ces grands devaient avoir la liberté de les approcher dans tous les tems, on n'en souffrait point d'autres auprès d'eux; nul esclave, nul étranger, n'était admis à les servir; ces derniers auraient détruit le germe des sentimens nobles & généreux que les autres se seraient efforcé de faire éclore; car, ajoute le même auteur,

les monarques ne se portent à des excès vicieux, que lorsqu'ils y sont excités par de lâches & vils adulateurs, & qu'ils trouvent d'infâmes ministres prêts à servir leurs honteuses passions.

Aux coutumes reçues parmi les premiers habitans de l'Egypte, succédèrent des loix digérées par un de leurs monarques, & qui faisaient partie de ce qu'on appellait les livres sacrés. C'était dans cette précieuse collection que les sujets allaient étudier ce qu'ils devaient à leur prince, & que le roi apprenait quelles étaient ses obligations envers ses sujets.

Les anciens auteurs nous ont laissé un tableau intéressant de la vie privée des rois d'Egypte, qui entre nécessairement dans le plan de cet ouvrage. Dès le point du jour ils s'arrachaient des bras du sommeil pour se livrer avec recueillement à la discussion des plus importantes affaires de l'état. Si-tôt qu'ils étaient habillés, ils se rendaient au temple pour y offrir un sacrifice. Entourés de leurs courtisans, ils assistaient à la prière que le pontife suprême prononçait à haute voix, & dans laquelle il demandait aux dieux la conservation du monarque, la continuation de leurs faveurs pour lui, & l'abondance de tous les biens, parce que toutes ses actions ne tendaient qu'à rendre heureux les peuples qu'il gouvernait suivant la justice & les loix du pays. Ce discours n'était jamais chargé de reproches amers, de personnalités révoltan-

tes, qui aigrissent les esprits plus souvent qu'elles ne les corrigent : en prodiguant des éloges à ce que le prince avait fait de louable, on croyait l'engager à mériter de nouvelles louanges. La prière faite, le sacrifice achevé, on ouvrait les livres sacrés, & on y lisait quelques traits vertueux de la vie des grands hommes qui avaient bien mérité de leur patrie, & dont on avait recueilli les maximes & les conseils.

En général, la nation Egyptienne était sobre, & les souverains l'étaient aussi. Leur table se trouvait réglée par la loi, tant pour la quantité que pour la qualité des mets. Le goût n'entrait pour rien dans la nourriture qui leur était présentée, il suffisait que les besoins de la nature fussent satisfaits.

Le premier & le plus essentiel devoir des monarques, est celui de rendre la justice à leurs peuples, & c'est celui que les rois Egyptiens cherchaient à remplir préférablement aux autres. On les voyait souvent prendre en main le glaive de Thémis pour soutenir l'innocence timide & opprimée contre l'oppresseur hardi & criminel. Trente juges, choisis entre les plus respectables citoyens des principales villes, formaient dans la capitale un conseil suprême qui jugeait tout le royaume. L'estime publique, toujours clairvoyante, & jamais la faveur aveugle, nommait le chef qui présidait à cette auguste compagnie. L'état fournissait amplement à la subsistance de ces juges, afin que,

libres de tous ſoins, ils ſe donnaſſent tout entiers aux affaires, & qu'ils rendiſſent la juſtice avec cette intégrité, qu'on peut rarement rencontrer dans des hommes que preſſent des néceſſités toujours renaiſſantes.

L'indigent & le riche, le faible & le puiſſant, le ſimple & l'homme inſtruit, trouvaient un facile accès auprès de ces magiſtrats, dont l'équité prononçait les ſentences. Jamais le preſtige de l'éloquence ne fit gagner à ce tribunal une cauſe injuſte ou ſeulement douteuſe. On plaidait par écrit, &, après que la conteſtation avait été ſuffiſamment éclaircie, le préſident ſe levait, recueillait les voix des conſeillers; & s'approchant de la partie qui devait gagner ſa cauſe, il lui faiſait toucher l'image de la vérité ſans yeux, qui pendait à ſon collier d'or.

Jamais peuple ne reſpecta plus ſes anciennes loix, & aucun ne prit de plus juſtes meſures pour les conſerver dans toute leur intégrité. Les uſages mêmes les plus indifférens ſe perpétuaient en Egypte d'âge en âge, avec une rigidité qui allait juſqu'au ſcrupule. Une coutume nouvelle eût paſſé pour un prodige.

Le meurtrier volontaire, de quelque rang qu'il fût, n'obtenait jamais de grace. Le parjure était puni de mort. Comme il avait outragé les dieux en jurant par leur nom, & qu'il avait rompu le plus ferme lien de la ſociété en trahiſſant la bonne foi, on lavait ces deux crimes dans ſon ſang. La peine infligée au

calomniateur, était la même qu'aurait subi l'accusé reconnu coupable. Quiconque pouvait arracher un citoyen à la mort, & ne le faisait pas, était regardé comme un assassin, & puni comme s'il eût commis le forfait. Si l'on ne pouvait sauver un homme, on devait au moins dénoncer celui qui lui avait fait violence, sous peine de châtiment.

Un registre public était chargé de tous les noms des citoyens, & chacun d'eux devait déclarer quelle était sa profession, & par quels moyens honnêtes il fournissait à sa subsistance journalière. S'il faisait une fausse déclaration, il était puni de mort.

On ne voyait point en Egypte l'inhumain créancier ravir la liberté & les tristes restes d'une fortune évanouie à son débiteur indigent; il n'était permis d'emprunter qu'à condition d'engager au créancier le corps de son père; & comme c'eût été se couvrir d'infamie que de ne pas retirer promptement ce précieux gage, les dettes contractées de cette façon, s'acquittaient avec une extrême ponctualité.

La loi permettait aux Egyptiens la pluralité des femmes, excepté aux prêtres, qui n'en devaient épouser qu'une. Tous les enfans qui provenaient de ces mariages, soit avec des citoyennes, soit avec des esclaves, étaient réputés libres & légitimes. Nous avons déjà remarqué, que depuis les fausses divinités Osiris & Isis, les mariages entre les frères & les sœurs étaient non-seulement honorés, mais même recommandés.

Le respect pour les vieillards était un des principaux liens qui attachaient intimement les citoyens les uns aux autres. On se levait devant eux, par-tout on leur cédait la place d'honneur, & c'est de l'Egypte que ce respectable usage a passé à Lacédémone. Les Chinois en ont fait le plus ferme appui de leur gouvernement.

Jamais peuple n'a porté plus loin le sentiment de la reconnaissance; l'ingratitude passait en Egypte pour un crime horrible & impardonnable. Qu'attendre, disoit-on, d'un citoyen qui oublie le bienfait qu'il a reçu? Il ne peut être qu'un juge inique, qu'un lâche soldat, & qu'un mauvais citoyen. Cet enfant coupable, s'il n'est bientôt étouffé, trahira la patrie, qui est sa mère.

Nous avons déjà dit qu'après les ministres des dieux, les défenseurs de l'état tenaient le premier rang dans l'Egypte. On avait assigné aux soldats douze *arures* (environ six de nos arpens de terre) qui étaient exemptes de toute imposition. Outre ce bien qu'ils faisaient valoir, chaque soldat recevait par jour une distribution de cinq livres de pain, deux livres de viande & une pinte de vin. L'armée était composée de plus de quatre cents mille combattans, entre lesquels il y avait un corps de cavalerie très-considérable, & qui était regardé comme le meilleur de l'univers. Ces guerriers, dont l'éducation était mâle & sévère, s'exerçaient continuellement à la course à pied, à la course à cheval, &

à conduire des chariots. Comme le fils se trouvait par la loi attaché invinciblement à la profession de son père, il n'avait que lui pour maître dans ses exercices, & la crainte de l'infamie, qui était la seule punition réservée aux lâches & à ceux qui fuyaient dans le combat, retenait tous ces soldats dans le devoir. Il ne faut cependant pas inférer delà que les Egyptiens formassent une nation guerrière : possesseurs d'un pays fertile qui fournissait abondamment à tous leurs besoins, naturellement pacifiques & froids, portés à l'étude des sciences & à la perfection des arts, qui étaient presque tous nés parmi eux, ils aimèrent mieux avoir les peuples voisins pour disciples que pour esclaves ; & si quelques-uns de leurs rois furent conquérans, ce fut une épidémie qui ne gagna jamais le corps de la nation.

Nous devons aux Egyptiens une grande partie des inventions utiles. L'attention que le gouvernement avait de récompenser les inventeurs, soit pendant leur vie, soit après leur mort, multipliait les connaissances utiles, & en faisait naître de nouvelles. Ils observèrent les premiers le cours des astres, ils inventèrent & perfectionnèrent la médecine. Ils rassemblèrent des bibliothèques, à qui ils donnèrent le nom de trésor des remèdes de l'ame ; & les monumens qui subsistent encore en Egypte, attestent à quel degré de perfection ils avaient porté l'architecture, la peinture & la sculpture.

Après les prêtres & les soldats, on comptait les laboureurs, les pasteurs & les artisans, dont les professions étaient honorables & estimées, sur-tout les deux premières, si utiles, si intéressantes, & sans lesquelles toutes les autres classes de citoyens ne pouvaient subsister. Ils partageaient avec une sorte d'égalité les bienfaits de la nature, qui, par d'abondantes récoltes, se plaisait à couronner leurs travaux.

CHAPITRE XI.

Embaumement des corps, & funérailles des Egyptiens.

TANDIS que les Egyptiens ne regardaient leurs maisons que comme une hôtellerie de passage, ils considéraient les sépulcres comme des demeures que les corps devaient habiter pendant une longue suite de siècles, & c'est ce qui les engagea sans doute à construire ces magnifiques pyramides, qui jusqu'ici ont échappé à la destruction.

Lorsque quelqu'un était mort dans une maison, tous les parens poussaient de longs & de douloureux gémissemens, & se frappaient les différentes parties de leur corps, jusqu'à en faire ruisseler le sang; ils se couvraient de leurs plus mauvais habits, & s'abstenaient de boire du vin & de toucher à aucun

mets délicat. On appellait les embaumeurs, qui, au rapport d'Hérodote, présentaient trois différens modèles de morts, peints sur du bois, tous trois d'un prix plus ou moins considérable, & si-tôt que le choix était fait, ils se mettaient en travail.

S'il était question de l'embaumement le plus recherché, ils tiraient avec un fer oblique la cervelle par les narrines, & la faisaient sortir en partie de cette manière, & en partie par le moyen des drogues qu'ils introduisaient dans la tête. Ensuite ils faisaient une incision dans le flanc avec un pierre d'Ethiopie aiguisée. Par cette ouverture, ils ôtaient toutes les entrailles, les nettoyaient, les passaient au vin de palmier, & dans des aromates broyés, & ensuite ils remplissaient le ventre de myrrhe pure, broyée, de canelle & d'autres parfums, avant que de le recoudre. Cela fait, on salait le corps, en le couvrant *de natrum* pendant l'espace de soixante-dix jours; ce terme expiré, on lavait le mort & on l'enveloppait de bandes de toile de lin, coupées & enduites avec une certaine gomme. C'était dans cet état qu'il était remis aux parens, qui le déposaient dans un étui de bois de forme humaine.

La seconde manière d'embaumer les corps consistait à injecter avec des seringues une certaine liqueur onctueuse, tirée du cèdre, dans le ventre du mort, sans y faire aucune incision & sans en tirer les entrailles. Cette

liqueur avait la force de consumer le ventricule & les entrailles. On salait ensuite le corps, pendant les soixante-dix jours prescrits, & on le rendait aux parens.

La troisième façon se réduisait à faire quelqu'injections dans le fondement, & à laisser passer le corps soixante-dix jours dans le nitre. Les embaumeurs, chargés de ces sortes d'opérations, étaient fort considérés dans l'Egypte, mais celui qui faisait l'incision n'était vu qu'avec une certaine horreur. On prétend que ces gens remplissaient leurs lugubres fonctions avec tant de dextérité, qu'ils conservaient la figure entière du corps, les traits même du visage, & jusqu'aux poils des paupières & des sourcils.

Ce sont ces cadavres ainsi embaumés ou desséchés que nous appellons momies ou *mumies*, & le cercueil dans lequel on les enfermait était de bois de sycomore, qui se conserve, dit-on, sain pendant l'espace de trois mille ans. On en trouve fréquemment dans les déserts sablonneux de la Lybie, & ces momies sont les squélettes des cadavres enterrés dans ces déserts, afin de pouvoir les conserver en entier sans les embaumer. On en rencontre d'autres dans les fosses ou catacombes proches le grand Caire, où les Egyptiens enfermaient les cadavres après les avoir embaumés. Ces dernières sont celles que l'on recherche avec plus de soin.

Par ce récit, on voit quel soin les Egyptiens prenaient des morts. Comme on gardait

précieusement leurs tristes restes dans un appartement destiné à cet usage, les enfans, en voyant les corps de leurs ancêtres, s'accoutumaient à chérir leurs vertus que le public avait reconnues ; car avant que de parvenir aux honneurs de la sépulture, il fallait en être déclaré digne, par un jugement authentique, dont les rois mêmes n'étaient pas exempts. Pour cet effet les juges s'assemblaient au-delà d'un lac qu'ils passaient dans une barque, conduite par le nautonnier Charon, ce qui a donné lieu à la fable inventée par les Grecs. L'accusateur public se présentait devant ce terrible tribunal, & s'il prouvait la conduite criminelle du mort, sa mémoire était flétrie, & il était privé des honneurs funéraires ; si au contraire l'accusateur n'avait rien à dire contre lui, on procédait aux cérémonies de son inhumation, on faisait son panégyrique, on rappellait publiquement ses vertus ; mais on ne disait rien de sa naissance, qu'il ne devait qu'au hazard, & qui à peine peut ajouter quelque lustre aux qualités personnelles. Combien de rois d'Egypte, craints, détestés pendant leur vie, mais obéis, ont été privés de la sépulture, & jugés à la rigueur après leur mort par ces mêmes magistrats auxquels le respect dû au trône avait trop long-tems imposé silence !

Hérodote nous apprend que le deuil en Egypte durait quarante ou soixante-dix jours.

CHAPITRE XII.

Mœurs & Usages des Egyptiens modernes.

L'EGYPTE, actuellement ſous la domination des Turcs, eſt gouvernée par un pacha, qui fait ſa réſidence au grand Caire. Il a ſous ſes ordres vingt-quatre beys ou lieutenans de gouverneur, qui commandent dans vingt-quatre départemens différens. Ces places, dont aucune n'eſt héréditaire, ſont fort difficiles à conſerver : il ſuffit de pouvoir les payer au pacha pour y parvenir. Il les accorde aſſez ſouvent à ceux qui ont l'audace de s'en frayer le chemin par un aſſaſſinat; ce qui fait de la cour de ces petits tyrans un repaire de meurtriers, toujours diſpoſés à acheter le droit de commettre un crime, qui preſque toujours eſt vengé par un autre crime. Ces horreurs recidivées ſont une des principales ſources qui rempliſſent le tréſor du pacha du Caire.

Une milice aſſez conſidérable, à la tête de laquelle ſont les janiſſaires, défend le pays contre les incurſions des Arabes, & contre les autres ennemis ou étrangers ou nationaux. Un cadi connaît dans chaque ville de toutes les diſcuſſions qui s'élèvent entre les particuliers. Le muphti ou miniſtre de la loi, & quelques docteurs qui lui ſervent d'aſſeſſeurs,

prononcent sur tout ce qui regarde la religion ; & comme les bornes qui séparent le spirituel du temporel, ne sont pas bien distinctes, ils étendent leur jurisdiction aussi loin qu'il leur est possible, jusqu'à la contradiction.

Il y a quelques princes Arabes qui habitent une partie de la haute Egypte, & qui depuis la conquête du pays par Selim, ont conservé leur indépendance ; il y en a d'autres qui sont tributaires du sultan, mais ce tribut ne se paye qu'une seule fois, & lorsque le fils succède au père. Outre les Egyptiens, les Arabes & les Turcs, on trouve dans ce royaume beaucoup de Chrétiens, dont nous ferons un article séparé, & quantité de Juifs, qui sont obligés de porter un turban bleu & un habit violet, qui doivent les distinguer des autres habitans.

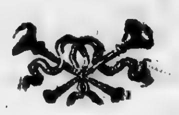
Les anciens Egyptiens étaient laborieux, actifs, industrieux, soumis aux loix & scrupuleusement attachés à leurs usages ; les Egyptiens modernes sont lâches, fourbes & presqu'aussi superstitieux que leurs ancêtres. Les premiers étaient adonnés à la magie, ceux-ci attachent des vertus surprenantes à tout ce qu'on nomme charmes & talismans. Louer un enfant en présence de son père ou de sa mère, manquer à lui donner sa bénédiction, c'est témoigner une mauvaise intention, dont on ne peut se garantir qu'en jettant une poignée de sel dans le feu. Les anciens magiciens de l'Egypte furent de terribles sorciers, qui firent souvent trembler les peu-

ples & les rois ; ceux d'aujourd'hui ne ſont que de vils charlatans, qui trompent une populace ignorante, & qui craindrait de fermer les yeux & les oreilles à la ſéduction.

Il eſt ſingulier que l'habillement Egyptien ait ſi peu changé de forme depuis tant de ſiècles. C'eſt encore une large robe ou chemiſe à manches larges, attachée autour du corps avec une ceinture : l'étoffe eſt ordinairement un drap bleu. Le commun du peuple porte par-deſſus une autre robe de laine brune, & les perſonnes diſtinguées ont une longue ſimarre auſſi de drap bleu. L'habit de cérémonie eſt on ne peut pas plus ſimple, & conſiſte ſeulement en une chemiſe blanche, faite en forme de ſurplis.

L'habit des femmes eſt compoſé d'une longue chemiſe de gaze, par-deſſus laquelle elles portent des robes à la façon des hommes, mais plus courtes, & dont les manches ſont longues & pendantes. Elles ont les cheveux relevés en rond ſous un bonnet de laine blanche, par-deſſus lequel elles arrangent un mouchoir brodé. Les femmes reſpectables, lorſqu'elles ſortent, doivent au moins ſe couvrir la bouche & un œil, mais les courtiſannes ont la liberté de ſe montrer à viſage découvert. D'ailleurs les anneaux, chargés de petits grains de verre qu'elles attachent à leur nez, les font aſſez reconnaître, & on les diſtinguent encore mieux à leurs chants, à leur danſe, & à la ridicule harmonie des inſtrumens dont elles jouent.

Les Egyptiennes jouiſſent de peu de liberté: une de leur plus grande ſatisfaction conſiſte à ſe faire quelques viſites réciproques, qu'elles paſſent à changer d'habits & à ſe déguiſer de différentes manières. Les bains publics, où elles ſe rendent pluſieurs fois chaque ſemaine, leur procurent les moyens de tromper quelquefois leurs adroits ſurveillans ; & c'eſt alors que, ſans parler, ſans écrire, & même ſans faire aucuns geſtes, à l'aide d'un mouchoir dans lequel elles renferment certaines choſes, elles peuvent faire des déclarations d'amour, s'exhaler en reproches, & donner des rendez-vous, ſuivant les circonſtances. Au reſte, en Egypte la galanterie eſt plus le partage des femmes mariées que des filles ; celles-ci riſquent tout à n'être pas ſages : ſi leurs intrigues viennent à être connues, elles perdent abſolument l'eſpoir d'être mariées ; & après leur mariage, elles ſont en danger de la vie, ſi elles ne fourniſſent pas des preuves non équivoques de leur retenue.



CHAPITRE XIII.

CHAPITRE XIII.

Les Cophtes.

Nous ne discuterons point si les Cophtes ont pris leur nom de l'ancienne ville de Copté, qui était la capitale de la Thébaïde dont parle Plutarque, ou si ce nom de Copté est dérivé *d'Egyptus*, à quoi l'on doit ajouter que l'Egypte a été appellée *Gophti* dans le Talmud : il suffit de savoir qu'on nomme Cophtes tous les Chrétiens qui sont répandus depuis bien des siècles dans toute l'étendue de l'Egypte. La créance de ces Chrétiens Orientaux ne diffère en rien de celle des Chrétiens Jacobites, & ils sont Monophysites comme eux. Vainement les papes ont fait les plus grands efforts pour réunir les Cophtes à la communion romaine, le Jésuite Roderic (*Sacchini in hist. societ.*) nous assure qu'ils n'ont jamais pu y réussir. Le même auteur remarque entre les erreurs de ces sectaires qu'ils répudient leurs femmes, & qu'ils en épousent d'autres ; qu'ils circoncisent les enfansavant le baptême ; qu'ils reconnaissent sept sacremens : mais qu'outre le baptême, la confirmation, l'eucharistie & l'ordre, ils mettent dans le même rang la foi, le jeûne & l'oraison, sans parler des autres. Il ajoute qu'ils ne croyent pas que le Saint-

Esprit procède du Fils, & qu'ils ne reçoivent que trois conciles; savoir, celui d'Ephèse, celui de Constantinople & celui de Nicée. Kircher les taxe encore de croire que les ames ne vont en paradis ni en enfer avant le jour du jugement dernier, & de prétendre qu'il n'y a que leur église, celle des Arméniens & celle des Abyssins qui soient la véritable église.

Nous allons tirer du père Vanslébe (*P. Vanslébe, rel. dello stato. dell'Egitto.*) ce qui regarde les cérémonies usitées par les Cophtes. Quand le prêtre communie, il rompt l'espèce du pain en forme de croix & il la trempe dans l'espèce du vin; ensuite il en mange trois petits morceaux avec autant de cuillerées qu'il prend de l'espèce du vin, & après il communie celui qui le sert à la messe. Ils ne gardent point le saint sacrement après la messe, & ne consacrent jamais que dans l'église. Pour la consécration, ils se servent de pain levé, auquel avant la consécration, ils donnent le nom de *Baraca*, c'est-à-dire *Bénédiction*, & celui de *Corban* ou *Communion* & *Eucharistie*, après qu'il est consacré.

Il faut remarquer que le *Corban* doit être fait de farine achetée de l'argent pris dans le trésor de l'église, ou donné par un homme d'honneur & d'une profession qui ne soit point exposée à de mauvaises pratiques. Ce *Corban* doit être fait du jour; car s'il était de la veille, on ne pourrait l'employer au

ſacrifice. Il n'eſt permis aux femmes ni de le faire, ni de le toucher. Le ſacriſtain qui le fait, doit pendant ce travail, réciter les ſept pſeaumes. Pour le faire il faut employer du levain, excepté le jour de la goutte, parce qu'elle fait le même effet. (Cette goutte eſt la roſée qui tombe le douze du mois de juin des Cophtes ou le dix-ſept du nôtre; ils l'appellent la bénédiction du ciel, & croyent que Dieu envoie l'archange ſaint Michel pour faire fermenter le Nil par le moyen de cette roſée.) Le four dans lequel on cuit le *Corban* doit être renfermé dans l'enceinte de l'égliſe, & chaque pain doit avoir l'impreſſion de douze croix renfermées dans autant de quarrés.

La nuit qui précède la liturgie, ils cuiſent une grande quantité de petits pains de la grandeur d'une piaſtre, qu'ils diſtribuent à la fin de la meſſe à ceux qui y aſſiſtent. On ajoute du ſel à ces pains.

Il ne leur eſt pas permis de ſe ſervir de vin de cabaret, parce qu'il eſt réputé profane; s'ils en manquent pour la conſécration, ils doivent faire tremper des raiſins ſecs dans de l'eau, & le ſuc qui en ſort leur ſert de vin. Ils ne ſe confeſſent & ne communient que dans le grand carême. Les laïques reçoivent la communion ſous les deux eſpèces, & on la donne aux enfans auſſi-tôt qu'ils ſont baptiſés.

Les Cophtes liſent l'écriture ſainte en langue Arabe, qui eſt celle uſitée dans le

pays. Ils célèbrent également le ſamedi & le dimanche, & trente-deux fêtes de vierge pendant l'année. Les cérémonies du baptême ſont fort longues. On doit dire une meſſe après minuit. Le chant de quelques hymnes étant achevé, les diacres portent à l'autel tous les enfans auxquels le célébrant fait les onctions du chrême, afin de les tranſformer en hommes ſpirituels. Ceci fait, on chante encore, & enſuite on réitère les onctions juſqu'au nombre de trente-ſept croix qui tiennent lieu d'exorciſme. Delà le clergé ſe rend aux fonts baptiſmaux : le prêtre qui officie bénit l'eau, en y verſant du chrême en forme de croix, puis il prend l'enfant d'une main par le bras gauche & la jambe droite, & de l'autre main par la jambe gauche & le bras droit ; & ainſi il forme une eſpèce de croix avec ſon corps, en lui ſoufflant trois fois au viſage, afin que par ce ſouffle il reçoive le Saint-Eſprit. L'enfant de la ſorte baptiſé, le célébrant lui adminiſtre la communion, en trempant ſon doigt dans le calice & le lui mettant dans la bouche ; après quoi on allume les cierges, & l'on fait une proceſſion autour de l'égliſe.

Ces ſectaires obſervent quatre grands jeûnes pendant l'année. Le premier eſt de vingt-quatre jours, & finit le jour de la fête de la nativité de notre Seigneur. Le grand carême eſt de ſoixante jours. Le troiſième jeûne, appellé celui des diſciples de notre Seigneur, commence la troiſième fête de la

Pentecôte & dure trente-un jour ; & enfin le quatrième, qui est de quinze jours, est le jeûne de la notre-Dame d'aoust.

Ils ont une grande vénération pour les images : ils s'agenouillent devant elles, ils les baisent, & de l'huile des lampes qui brûlent continuellement en leur honneur, ils se frottent dévotieusement, quand ils sont malades, dans l'espérance de recouvrer la santé par ce moyen.

Le patriarche des Cophtes réside au Caire. Il prend le titre de patriarche d'Alexandrie & de Jérusalem, & se dit successeur de saint Marc. Sa jurisdiction s'étend sur la haute & la basse Egypte, sur la Nubie & sur l'Abyssinie. Il a onze évêques suffragans ; après ces prélats sont les archiprêtres, les prêtres, les diacres, les lecteurs & les chantres.

Le samedi au soir le clergé Cophte se rend à l'église au coucher du soleil & il y chante les vêpres, qui durent environ une heure. Tout le monde y reste ; les uns dorment, les autres fument ou causent de leurs affaires ; à deux heures du matin, on chante les matines, après lesquelles on célèbre la messe.

Après la préparation du pain & du vin qui se fait sur la petite table près de l'autel, dit le père le Brun, (C. II.) & que le prêtre & ses ministres ont pris les habits sacrés, on allume les cierges, & le célébrant récite la prière de la préparation, qui est suivie d'une oraison d'actions de graces. Le pain posé sur la patène & le vin mêlé d'eau, sont

mis sur l'autel. & offerts à Dieu par la prière de l'oblation & de la proposition du pain & du vin. Les termes de cette prière montrent que le changement du pain & du vin au corps & au sang de Jésus-Christ n'est pas fait par ces paroles préparatoires. Après cette prière le prêtre couvre le pain & la patène d'un voile, le calice d'un autre, & le tout d'un plus grand voile. Il baise l'autel, & descend du sanctuaire pour faire la prière de l'absolution sur les ministres. Si le patriarche est présent, c'est lui qui fait cette prière : ensuite le célébrant remonte à l'autel, l'encense & fait une prière, pour demander encore à Dieu de le mettre en état d'offrir le sacrifice, &c ; après quoi il fait le tour de l'autel, l'encense & le baise ; il encense aussi l'assemblée. Rentré dans le sanctuaire, le célébrant se prosterne & prie pour le peuple. On fait quelques lectures d'abord en Cophte, & ensuite en Arabe, & le prêtre & le diacre font le tour de l'autel, pour représenter les progrès de l'évangile, qui est porté par le diacre.

Avant que de lire l'évangile, le célébrant le pose ouvert sur l'autel, comme pour témoigner que les paroles qu'on y lira sont sorties de la bouche du Sauveur du monde : il le fait baiser ainsi à son clergé ; mais lorsqu'on le porte à baiser au peuple, il est fermé & couvert d'un voile. Le symbole chanté, le prêtre encense trois fois l'autel du côté de l'orient, il se lave les mains, pro-

nonce l'oraiſon pour le baiſer de paix, & donne la bénédiction à tous les aſſiſtans, qui alors s'embraſſent.

A l'oblation, que les Cophtes appellent *Anaphora*, le prêtre rompt l'hoſtie en trois parties, qu'il joint les unes aux autres, de façon qu'elles ne paraiſſent pas ſéparées, & fait quelques prières : mais la véritable fraction n'a lieu qu'après l'invocation du Saint-Eſprit ſur les dons & la commémoration des ſaints & des fidèles défunts. A l'élévation, les diacres élèvent les cierges & la croix & le peuple ſe proſterne. Si c'eſt un dimanche que s'offre le ſacrifice de la meſſe, tout le monde doit avoir la tête nue & baiſſée; ſi c'eſt un autre jour, on ſe proſterne le viſage contre terre.

Les Cophtes confèrent ſouvent les ordres mineurs aux enfans, immédiatement après le baptême : alors leurs parens s'engagent pour eux juſqu'à l'âge de quinze ans, & cet engagement conſiſte à garder la chaſteté, à jeûner le mercredi & le vendredi, & à obſerver les quatre carêmes.

Les moines Cophtes ne ſont pas en grande eſtime dans l'Egypte, ſi l'on en excepte ceux du mont Sinaï, qui, dit-on, ont été exemptés de tout tribut par Mahomet même, en reconnaiſſance du bon traitement que les moines de ce tems lui firent, lorſqu'il était encore réduit à garder leurs chameaux. Ils ſont ſeulement tenus de faire chaque année quelques aumônes aux Arabes, c'eſt-à-dire, qu'ils

leur payent un tribut que ce peuple vagabond exige avec la dernière audace. Les moines doivent renoncer non-seulement au mariage, mais même aux plus légers desirs de la concupiscence, à leurs parens les plus proches, & aux biens du monde. Continuellement en prières, il faut qu'ils ne pensent qu'à Dieu, qu'ils jeûnent & travaillent sans relâche. Leur habillement est de laine, soutenu par une ceinture de cuir. Jamais ils ne boivent de vin, leur lit est une simple natte, étendue sur la terre, & leur règle veut qu'ils se prosternent tous les soirs cent cinquante fois le visage & le ventre contre terre, les bras en croix & les mains fermées.

Les églises des Cophtes ont deux dômes, l'un pour le Saint des saints qu'ils nomment *Keikel*, (c'est l'*Héchal* de la synagogue des Juifs) devant la porte duquel il y a toujours un voile tendu ; l'autre pour le sanctuaire, qui est le chœur intérieur, toujours tourné au levant. On célèbre la messe dans ce *Keikel*; on n'y entre jamais, sans s'être lavé les pieds, & nul n'y entre, s'il n'est au moins diacre. Ces églises ont trois portes, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes, & la troisième pour les dons & les offrandes. Il y a toujours vis-à-vis du prêtre une lampe allumée & suspendue entre deux œufs d'autruche, pour le faire ressouvenir, dit Vanslébe, qu'il doit être attentif & vigilant dans son ministère ; ce qui est fondé sur la tra-

dition populaire, qui prétend que l'autruche couve ſes œufs en les regardant.

A la fête de l'Epiphanie, le patriarche Cophte célèbre la meſſe de la nuit ſur un autel conſtruit ordinairement aſſez proche d'un grand réſervoir. L'office fini, il fait la cérémonie de bénir l'eau ; & comme on attache un grand mérite au bonheur d'être plongé par le patriarche même dans cette eau ſainte, & qu'il n'accorde cette grace qu'aux trois perſonnes qui ſe préſentent les premières, le peuple ſe livre un furieux combat pour obtenir cet avantage. On peut ſe faire un tableau de l'étrange indécence qui caractériſe cette ſuperſtitieuſe dévotion. La fête de l'apparition des ſaints préſente quelque choſe de bien ſingulier. Les Cophtes ſe perſuadent que pendant trois jours, dans une certaine égliſe, ils ont le bonheur de jouir de la vue du ſaint qu'ils révèrent le plus. En effet, ils s'y rendent en foule, & ils y voyent tout ce qu'ils veulent y voir. Les objets réfléchis dans une des chapelles de l'égliſe, (Vanſlébe ne dit pas par quel art) donnent carrière à leur imagination ardente, & s'ils croyent diſtinguer ſur les murs l'ombre d'un cavalier à cheval, ils ne doutent en aucune façon que ce ne ſoit ſaint Georges, qui ait pris la peine de ſe montrer à eux pour les conſoler dans leurs afflictions, ou pour les favoriſer dans leurs entrepriſes. Nous dirons un mot de la fête du Nil dans le chapitre ſuivant.

Ordinairement la cérémonie du mariage des Cophtes se fait après minuit, c'est-à-dire, après l'office de matines. L'époux & l'épouse sont conduits séparément à l'église, par un nombreux cortége, escorté de beaucoup de domestiques qui portent des flambeaux allumés. L'époux entre dans le chœur intérieur, & l'on mène l'épouse dans l'appartement des femmes; quelques momens après, elle est placée sur un banc, hors de la porte du chœur extérieur. On récite plusieurs oraisons, on chante quelques hymnes, pendant lesquelles le prêtre donne des bénédictions à l'époux qui est assis à terre. On le revêt d'une aube, on lui passe une ceinture autour des reins, & on lui jette un voile blanc sur la tête. Ainsi équipé, il est conduit auprès de sa future épouse, à qui il cède une partie de son voile. Le célébrant leur fait des onctions d'huile au front & aux poignets, & la cérémonie est terminée par leur faire donner la main.



CHAPITRE XIV.

Le Nil.

LES ſources de ce grand fleuve d'Afrique ont été long-tems inconnues, & ce n'eſt que depuis le milieu du dernier ſiècle qu'on a pu ſe flatter de les avoir trouvées. Le Nil, à ce que prétend le père Tellès (*Hiſt. de la haute Ethiopie, édit. de* 1661.) ſort par deux ſources du haut d'une montagne de la province de Salaba, qui eſt dans le royaume de Goyau : il deſcend de l'Abyſſinie, traverſe les royaumes de Sennaar, de Dangola, toute la Nubie & l'Egypte, dans laquelle il porte la fécondité, par ſes débordemens réguliers. Le cours de ce fleuve eſt d'environ quinze cens milles, preſque toujours du midi au ſeptentrion. Au-deſſous du Caire, il ſe partage en deux bras, dont l'un va à l'eſt & l'autre à l'oueſt, & ils tombent tous deux dans la Méditerranée, à environ cent milles de diſtance.

Après avoir reçu le tribut des eaux de quantité de rivières de l'Ethiopie, il parvient à certaines cataractes, d'où il ſe précipite en nappes d'une grande hauteur, avec un bruit prodigieux. C'eſt-là qu'il ſe trouve des gens aſſez hardis pour ſe livrer dans une frêle barque à toute l'impétuoſité du torrent, qui vingt fois prêt à les engloutir,

les pousse avec la promptitude la plus incroyable au milieu de ses eaux devenues tranquilles & paisibles.

Les causes des débordemens réglés du Nil ne sont plus un mystère; tous les auteurs modernes se réunissent pour assurer qu'elles proviennent de pluies abondantes qui tombent entre l'équateur & le tropique, avant & après le solstice. L'inondation commence en Egypte vers la fin de juin, & continue d'augmenter jusqu'à la fin de septembre : c'est à peu près dans ce tems qu'elle se trouve à son plus haut point, & elle va toujours en diminuant pendant les mois d'octobre & de novembre, ensorte que le fleuve rentre alors dans son lit & reprend son cours ordinaire.

Pline (L. 5. C. 9,) assure que de son tems la juste grandeur du débordement du Nil était de seize coudées; (vingt-quatre pieds) que quand il ne montait qu'à douze ou treize, on était menacé de famine; & que si l'inondation passait seize coudées, elle renversait les maisons, engloutissait les troupeaux & causait les plus affreux ravages. Les anciens Egyptiens avaient étudié avec un soin particulier toutes les circonstances & les divers accroissemens de leur fleuve, d'où dépendaient leur subsistance & toutes leurs richesses. Des observations sûres ne leur laissaient pas ignorer quelle devait être la récolte de l'année suivante.

Pour reconnaître exactement l'accroisse-

ment des eaux, on ſe ſervit d'abord d'une colonne élevée à Memphis ſur les bords du fleuve : à cette meſure infidèle ſuccéda un puits creuſé près de la ville de Syenne, & enfin l'on parvint à conſtruire un baſſin quarré, qui, ayant communication avec le Nil, en marquait toutes les crûes, de façon que les eaux qui y étaient portées ne ſe trouvaient jamais ni plus hautes ni plus baſſes que celles du fleuve. Il y à actuellement au Caire un puits qui ſert à cet uſage, & que dans le pays on appelle mekkias. Les eaux du Nil y ſont conduites par quatre voûtes bâties les unes ſur les autres, qui ont chacune leur entrée dans le puits. Une colonne qui s'élève à la hauteur de trente-quatre pieds & quelques poûces, fait connaître avec exactitude par certaines marques le degré d'accroiſſement des eaux.

Autrefois des figures hiéroglyphiques, placées dans les endroits les plus fréquentés des villes, indiquaient aux citoyens le commencement & la progreſſion de l'inondation : aujourd'hui des crieurs publics annoncent chaque jour de combien le fleuve eſt crû pendant la nuit ; & le tribut que l'on paye au grand ſeigneur pour les terres, ſe règle ſur l'inondation plus ou moins favorable. Le jour que dans chaque canton elle eſt parvenue au degré néceſſaire pour favoriſer la prochaine récolte, on fait des réjouiſſances publiques, & le peuple ſe livre à la joye. Lorſque les Egyptiens étaient

encore plongés dans les ténèbres du paganisme, ils immolaient un garçon & une fille chaque année, & cet affreux sacrifice se faisait au Nil déifié en reconnaissance de ses largesses. Les officiers Musulmans se contentent aujourd'hui d'assister en cérémonie à l'ouverture de la grande écluse.

Les superstitieux Cophtes ont à cet égard plusieurs usages auxquels rien n'a encore pu leur faire renoncer. Le jour de la fête de l'exaltation de la croix, le patriarche ou quelqu'un d'entre les principaux du clergé, fait la cérémonie de bénir une croix & de la jetter dans le Nil pour le faire décroître, ou plutôt pour le remercier d'avoir crû. Comme ces Chrétiens sont persuadés que la barbare coutume de sacrifier des victimes humaines a subsisté jusqu'à l'entrée des Turcs en Egypte, leurs ancêtres leur ont transmis que l'abolition de ce sacrifice ne s'était pas faite sans un miracle, & qu'une branche d'olivier avait pris racine sur le premier autel qui fut élevé dans ce tems. Ils ont deux puits dans deux de leurs églises, par le moyen desquels ils prédisent à quelle hauteur le Nil doit monter. La première nuit du mois de juin on fait descendre à fleur d'eau une corde de natte dans l'un de ces puits : on le ferme & ensuite on célèbre la messe; aussi-tôt qu'elle est finie, le célébrant fait l'ouverture du puits, & si la corde qu'il retire se trouve mouillée à la hauteur de seize pouces, c'est un prognostic que le Nil

croîtra à celle de ſeize coudées. Mais Paul Lucas, de qui nous empruntons cette anecdote, remarque que ce que les Cophtes prennent pour un miracle eſt l'effet d'une filtration naturelle. Au reſte, ce peuple ignorant croit fermement que cette prédiction eſt dûe à la vertu que la ſainte Vierge communiqua à l'eau de ces puits, en y lavant les langes de Jéſus-Chriſt.

Vanſlébe, déjà cité, rapporte que la première nuit de la goutte, ou de l'accroiſſement du Nil, ce qui eſt la même choſe, un cadi & l'ancien du village ſe rendent à l'égliſe avec un petit cordon de coton, marqué de huit nœuds, éloignés d'un pouce les uns des autres, & au bout duquel on a attaché un petit morceau de plomb. En préſence de tout le peuple, on deſcend ce cordon dans le puits, de façon qu'il touche la ſuperficie de l'eau : on ferme le puits, on y appoſe un cachet, & l'on attend juſqu'au lendemain dans l'égliſe, pour examiner dès le point du jour combien l'eau aura crû pendant la nuit. Le nombre des nœuds qui ſe trouvent mouillés, marque de combien de braſſes le Nil croîtra cette année au-deſſus de ſeize.

Quelques avantages que le Nil procure à l'Egypte par ſes utiles débordemens, ils ne ſeraient que des fléaux deſtructifs ſans l'induſtrie des habitans. Les eaux du fleuve ne pouvant couvrir toutes les campagnes, il a fallu néceſſairement pratiquer une immenſe quantité de canaux, pour les diſtribuer également &

avec économie dans tous les lieux. Les villages placés sur les bords du Nil, ont chacun des canaux qu'on ouvre à propos pour faire couler l'eau dans les campagnes, & de canal en canal elle est ainsi portée jusqu'aux extrémités du royaume. Ce n'est que successivement qu'il est permis de couper les tranchées, & suivant un tarif dont on observe exactement toutes les mesures. La haute Egypte est inondée la première, & ce n'est qu'après qu'elle a reçu l'abondance d'eau qui lui est nécessaire, qu'on doit ouvrir les canaux de la basse Egypte. Pour porter cette eau dans les lieux élevés, & qui ne peuvent jouir de la commodité des canaux, on a inventé des pompes à vis, qu'on fait tourner par des bœufs, pour faire entrer l'eau dans des tuyaux qui la conduisent dans les terres.

C'est le limon que le Nil entraîne & charie avec lui, qui engraisse & fertilise le sol de l'Egypte; &, quoique plusieurs expériences attestent qu'il en emporte dix-neuf fois moins que la Seine, il n'est pas moins certain qu'il est l'unique cause de la fécondité de la terre, puisque sans cela l'eau qui y séjourne chaque année, l'amaigrirait, & en emporterait tout le suc en se retirant. L'ancienne Egypte était le principal grenier des Romains: l'Egypte moderne fournit encore des bleds à la ville de Constantinople, malgré le triste état où se trouvent les hautes parties de cet état, qui par le dépérissement des canaux, & le défaut de cultivateurs, n'est plus qu'un désert aride.

Dans

Dans les endroits que le Nil arrose, lorsqu'il est rentré dans son lit, le laboureur n'est obligé qu'à retourner légèrement la terre, & à y mêler un peu de sable, pour en diminuer la force ; il la sème ensuite sans beaucoup de peine, dans les mois d'octobre & de novembre, fait & sa récolte avec la même facilité dans ceux de mars & avril. La même terre peut porter chaque année quatre fruits différens : on y sème d'abord des concombres & des laitues, ensuite du bled, & enfin des légumes, qui sont particulieres au pays. Rien de plus étonnant, & en même-tems rien de plus agréable que le spectacle qu'offre l'Egypte dans les deux saisons qui partagent l'année. Si l'on monte, vers les mois de juillet & d'août, sur une haute montagne, ou sur une des pyramides qui sont proches du grand Caire, on découvre une vaste mer, du milieu de laquelle s'élève une quantité prodigieuse de villes & villages, entre-mêlés de chaussées & de bosquets, composés d'arbres fruitiers, dont on ne voit que les têtes : si au contraire, dans les mois de janvier & de février, on jette les yeux sur ce pays, il ne paraît qu'une continuelle prairie, émaillée de fleurs, & coupée par les plus superbes habitations. C'est alors que les troupeaux s'engraissent en peu de tems, dans ces fertiles pâturages, tandis que, pendant l'inondation, ils ne vivent que de foin, de paille hâchée, d'orge & de féves.

C'est ainsi que la providence, pour changer

le terrein sec & sablonneux de l'Egypte en une terre grasse & féconde, fait tomber des pluyes régulières en Ethiopie; & qu'afin de repousser l'eau du Nil qui s'écoulerait trop tôt, les vents de nord-est soufflent constamment depuis le mois de juin jusqu'à la fin de celui d'octobre.

CHAPITRE XV.

Animaux, Oiseaux, Commerce & Productions de l'Egypte.

Entre les animaux extraordinaires qui se trouvent dans l'Afrique, & sur-tout sur le bord du Nil, on doit particulièrement distinguer l'hippopotame. Ce terrible animal prend, dit-on, naissance dans l'Ethiopie; mais si-tôt qu'il se sent assez fort pour quitter cette contrée, il se rend dans la haute Egypte, dont il désole les campagnes. Il s'attache sur-tout à manger ou à détruire les bleds de Turquie, & à faire la guerre aux hommes, qu'il foule aux pieds & s'efforce d'étouffer avec ses jambes, pour parvenir à boire leur sang.

C'est un quadrupède amphibie qui tient du bœuf sauvage & de l'ours, mais il est plus gros. Sa tête est assez semblable à celle d'un cheval: sa queue peut s'ouvrir de l'étendue d'un pied, ses nazeaux sont gros &

larges, & ses mâchoires sont garnies de dents de la plus grande dureté. Dans sa plus grande force, il peut avoir treize à quatorze pieds de longueur de la tête à la queue, & autant de circonférence. Ses yeux sont petits, ses oreilles courtes & minces; de ses nazeaux, il sort plusieurs barbes épaisses, qui sont les seuls poils qui se trouvent sur son corps, & il a dans la mâchoire inférieure deux espèces de défenses comme le sanglier. Ses jambes sont grosses & courtes, & fort semblables à celles de l'ours; son sabot est divisé en deux parties & a quatre doigts : ce qui prouverait qu'il est bien moins fait pour nager que pour se promener sur la terre & dans les rivières. Sa queue n'a guères que six à huit pouces de long, elle est fort grosse à son origine, & va en s'amincissant en pointe vers l'extrémité. Son cuir est dur, épais & de couleur tannée. Cet animal est très-difficile à tuer : il n'a qu'un petit endroit au front où il puisse être blessé, les autres parties de sa peau résistent à la balle. On prétend qu'il a la voix terrible, & qu'il fait trembler la terre lorsqu'il mugit. On ignore encore si l'on en a jamais pris vivant, & l'on n'en rencontre presque jamais deux ensemble.

Le Nil abonde en crocodiles, animaux amphibies qui ressemblent aux lézards, mais qui sont beaucoup plus grands. Vers la fin du siècle dernier on en a vu un vivant en France. Sa longueur était de trois pieds neuf pouces & demi : il avait la queue aussi lon-

gue que le reſte du corps. Son ventre, dans l'endroit le plus large, n'avait que cinq pouces & demi. Ses bras, depuis le corps juſqu'au bout des ongles, avaient ſix pouces & demi de long; ſes jambes un pouce de plus. Il avait la tête plate, le deſſus du corps & les ongles d'un gris brun, verdâtre, mêlé en plusieurs endroits d'un autre verd blanchâtre; les dents blanches, le deſſous du corps d'un blanc jaunâtre; le corps couvert d'écailles de trois ſortes, celles des bras, des jambes, des flancs & de la plus grande partie du cou rondes & placées irrégulièrement; celles du dos, du milieu du cou & du deſſus de la queue, plus fortes & par bandes, avec une crête élevée; & enfin celles qui lui couvraient le ventre & le deſſous de la queue, minces, flexibles, quarrées & ſans crête. Ce crocodile avait le muſeau pointu, & deux narines en forme de croiſſant. Il avait autour des yeux des dentelures aulieu de cils, & d'autres dentelures étaient à la place des ſourcils. Les ouvertures des oreilles ſe trouvaient au-deſſus des yeux. Il avait ſoixante-huit dents plus longues les unes que les autres; mais creuſes, pointues & recourbées vers le goſier. Les pieds de devant avaient cinq doigts, & ceux de derrière ſeulement quatre, avec des membranes entre les doigts, & des écailles entre les doigts & ſur les membranes. Les ongles étaient noirâtres, crochus & pointus.

Cet animal devait être fort jeune, car

tous les voyageurs atteſtent qu'il s'en trouve qui ont juſqu'à dix toiſes de longueur. Ses œufs ſont de la groſſeur de ceux d'une oye. Il en a ordinairement ſoixante à chaque ponte. Il les dépoſe dans le ſable à la profondeur d'un pied, où la chaleur du ſoleil les fait éclorre, & auſſi-tôt que ſes petits ſont ſortis de la coque, ils courent ſe précipiter dans le fleuve. Quand le crocodile eſt à terre, il a toujours les yeux fixés ſur le courant de l'eau, & il le regagne au moindre danger, mais avec beaucoup de lenteur, quoiqu'on aſſure qu'il peut marcher fort vîte. Lorſqu'on cherche à le prendre, on contrefait le cris de quelqu'animal, & il accourt au bruit : alors on lui lance un crampon auquel eſt attachée une corde, que l'on laiſſe défiler juſqu'à ce qu'il ait perdu tout ſon ſang, & qu'on puiſſe le retirer de l'eau ſans crainte. Quelquefois on en tue à coup de mouſquet, mais il faut adreſſer la balle au ventre ou aux yeux, car elle ne ferait que gliſſer ſur le dos. Il n'eſt pas douteux que le crocodile n'ait la mâchoire aſſez forte pour couper la cuiſſe d'un homme. On révoque cependant en doute qu'il puiſſe ſe ſaiſir d'un nageur : il n'en eſt pas de même s'il le rencontre debout ſur le rivage ; alors il s'élance ſur lui, l'attrape avec ſes pattes de devant, & tâche de le renverſer d'un coup de ſa queue. On dit qu'il a la vue très-perçante, & qu'il voit même derrière lui, par un canal qui communique depuis le derrière de ſa tête juſqu'à ſon œil. S'il a trouvé le

moyen de s'approcher d'un bœuf ou d'une vache, il s'élance ſur l'animal, le ſaiſit par le muffle, & l'entraîne au fond de l'eau pour le noyer & le manger enſuite. Le ſakſak, qui eſt le trochylus des anciens & le roitelet des modernes, eſt le ſeul animal que le crocodile paraiſſe reſpecter, & les naturaliſtes en donnent pour raiſon, que comme le crocodile dort toujours la gueule ouverte, le ſakſak s'y introduit & le débarraſſe de quantité de ſangſues qui viennent alors s'attacher à ſon palais, & dont il fait ſon mets favori. On n'a dû vraiſemblablement s'aſſurer de ce fait qu'avec beaucoup de peines.

Le rat d'Egypte ou le rat de Pharaon, eſt un petit animal de la groſſeur d'un chat, qui a le grouin d'un cochon & la queue d'un renard. On croit dans le pays qu'après s'être roulé dans la vaſe, il a l'adreſſe de s'inſinuer dans les entrailles du crocodile, qu'il ronge, avant que de ſortir par un trou qu'il fait au ventre de l'animal; mais ne vaudrait-il pas mieux ſe contenter de dire que ce rat détruit les œufs du crocodile? Le ſervice ne ſerait pas moins important: il eſt vrai que l'obſervation perdrait de ſa ſingularité.

L'ibis eſt un oiſeau qui reſſemble beaucoup à la cygogne: il eſt plus petit; ſon plumage eſt d'un blanc rouſſeâtre, avec des taches d'un rouge pourpre & d'un rouge couleur de chair, les grandes plumes du bout de l'aîle ſont noires. Son bec eſt large d'un pouce & demi par le haut, & d'un demi-

pouce par le bas. La couleur est un jaune clair, & sur l'extrémité un peu orangée. Les deux pièces du bec sont absolument recourbées dans toute leur longueur. Le bas de la jambe & le pied en entier, depuis le talon jusqu'aux doigts, sont gris : les côtés des quatre doigts sont garnis & bordés d'une membrane, excepté le côté interne des deux doigts extérieurs, qui n'en ont point ; les ongles sont étroits, pointus & noirâtres, de même que l'extrémité des doigts. Cet oiseau se nourrit de serpens, de grenouilles & de lézards, & sur-tout de certains serpens aîlés, qui, poussés par un vent du midi, des déserts de la Lybie, fondent sur les campagnes de l'Egypte & dévorent toutes les moissons. Les ibis, rassemblés en troupe, vont les attendre au passage sur les frontières, & il en est peu qui échappent à leur vigilance & à leur voracité. Plusieurs villes de l'Egypte crurent ne pouvoir mieux reconnaître un service si important, & qui se reproduisait chaque année, qu'en brûlant de l'encens devant les ibis, & en punissant de mort quiconque avait l'impiété de les tuer. L'ibis est aujourd'hui connu sous le nom de belsory.

Un certain grand faucon brun, dont l'œil est extrêmement brillant, était encore un des oiseaux privilégiés des anciens Egyptiens. Ils l'adoraient, comme l'oiseau du soleil, à cause de l'éclat de son regard, & ils lui avaient bâti de magnifiques temples, un

entr'autres dans l'isle de Phile, qui porte actuellement le nom de Gféziret. Les Turcs, par une espèce de vénération, ne tuent jamais ces sortes d'oiseaux.

Les chats d'Egypte ne diffèrent en rien des nôtres, mais on se souvient encore dans le pays qu'ils ont obtenu les honneurs divins; car ils y sont toujours traités avec beaucoup d'égards & de cordialité. Un soldat se priverait de porter sa subsistance plutôt que de se priver de son chat, de son vautour ou de son épervier. Ils ont des hôpitaux où on les traite avec des soins singuliers. Il n'en est pas de même des pauvres chiens : leur douceur & leur fidélité ne sont comptées pour rien en Egypte. On leur interdit l'entrée des maisons : obligés de se tenir dans les rues des villes, ils n'abandonnent jamais les lieux où ils sont nés : malheur à celui qui risquerait de passer d'un quartier dans un autre; s'il n'était pas déchiré à belles dents, au moins les blessures dont on lui couvrirait le corps, lui feraient passer pour toujours l'envie de voyager.

Les anciens ont d'abord écrit sur des feuilles de palmier, puis sur des écorces d'arbres, d'où est venu le mot *liber*, après sur des tablettes enduites de cire, & enfin sur du papier, fait de l'écorce de la plante Egyptienne, appellée *papyrus*, ou autrement *byblus*.

Le papyrus, dit Pline, croît dans les marais d'Egypte, ou même au milieu des

eaux dormantes, que le Nil laiſſe après ſon inondation, pourvu qu'elles n'aient pas plus de deux coudées de profondeur. Il jette une racine tortueuſe & de la groſſeur du poignet: ſa tige eſt triangulaire, & ne s'élève pas à plus de ſix ou ſept coudées au-deſſus de l'eau.

Les Egyptiens employaient les racines du papyrus pour du bois, non-ſeulement à brûler, mais encore propre à fabriquer différens vaſes à leurs uſages. De la tige de cette plante qu'ils entrelaçaient en façon de tiſſu, ils conſtruiſaient des barques, & de l'écorce intérieure ou *liber*, ils faiſaient des voiles, des habillemens, des couvertures de lit & des cordes. Le tiſſu de ces barques, qui reſſemblaient à de grands paniers, était fort ſerré, & enduit ſans doute à l'extérieur d'une couche de réſine ou de bitume. Ces frêles bâtimens ſervaient à naviger ſur le fleuve ou plutôt ſur l'inondation. On croit que le berceau dans lequel Moïſe enfant fut expoſé, était fait de la ſorte. Cependant il ne faut pas ſe perſuader que ces barques fuſſent en entier de papyrus, on y employait auſſi du bois d'épine pour former la première carcaſſe. Les ſuperſtitieux Egyptiens penſaient que les crocodiles ne faiſaient jamais de mal à ceux qui navigeaient ſur des barques de papyrus, par reſpect pour leur déeſſe Iſis, qui allant à la recherche des membres de ſon mari Oſiris, ſe ſervit dans cette occaſion d'une barque tiſſue de ce roſeau.

Dioſcore attribue au papyrus pluſieurs vertus médecinales ; & Pline nous apprend que cette plante ſervait de nourriture aux pauvres gens qui mâchaient le papyrus cru ou cuit, en avalaient le ſuc & jettaient le reſte. Ceux qui voulaient rendre ce mets plus délicat, le faiſaient cuire au four.

On ignore dans quel tems l'on a commencé à ſe ſervir du papyrus pour en faire du papier. Varron place cette découverte dans le tems des victoires d'Alexandre le grand, lorſque ce prince eut fondé la ville d'Alexandrie en Egypte ; mais il eſt certain qu'elle eſt beaucoup plus ancienne que ce prince, & qu'il ne fit que la rendre commune. Eumène, roi de Pergame, ſubſtitua le parchemin au papier par jalouſie contre Ptolomée, roi d'Egypte, ſe piquant par ce moyen de l'emporter ſur ſa bibliothèque dont les livres n'étaient que de papier.

Pline (L. XIII, chap. XI.) nous a conſervé la manière dont les Egyptiens faiſaient leur papier, & voici ce qu'il en rapporte : « On ſépare, dit cet auteur, avec une aiguille la tige du papyrus en lames ou feuillets fort minces, & auſſi larges qu'il eſt poſſible, dont on compoſe les feuilles de papier. Les lames du milieu ſont préférées, & enſuite ſelon l'ordre de la diviſion. On étend les meilleures ſur une table, en leur laiſſant toute la longueur qu'elles peuvent avoir, & coupant ſeulement ce qui déborde aux extrémités ; ſur cette première

» feuille déliée, on en étend une autre en tra» vers & d'un autre ſens. L'eau du Nil dont » on les humecte, ſert de colle pour les join» dre enſemble. On y employe auſſi quel» quefois la colle même ; ces feuilles ainſi » collées ſont miſes à la preſſe, d'où on les » retire pour les faire ſécher au ſoleil ; après » cela on les joint enſemble, les meilleures » d'abord, ainſi à meſure, ſelon qu'elles » diminuent en bonté ; enfin les plus mau» vaiſes : il n'y en a jamais plus de vingt dans » une tige. »

Les Egyptiens faiſaient dans tout le monde un grand commerce de leur papier, & vêrs le tems de la deſtruction de la république romaine, & ſous le règne d'Auguſte, ce commerce augmenta conſidérablement. Le papier était ſi néceſſaire & ſi recherché, qu'ayant manqué à Rome, ſous le règne de Tibère, cet événement cauſa beaucoup de tumulte, & le ſénat fut obligé de nommer des commiſſaires, pour en diſtribuer à chacun ſuivant ſes beſoins, autant que la diſette le permettait. C'eſt cette grande conſommation de papier dans Rome, qui fait dire quelque part à Plutarque : « Ne faudrait-il » pas mieux que le Nil manquât de papyrus, » avant que ces gens-là ceſſaſſent d'é» crire? »

Quoi qu'il en ſoit, il eſt conſtant qu'entre les principaux arts qu'on exerçaient à Alexandrie, celui de faire des feuilles à écrire était le plus renommé, & la ſource d'un immenſe

commerce. Les bords du Nil produisaient le papyrus & les cannes avec lesquelles on écrivait dessus. Les empereurs Romains se servaient du papier d'Egypte pour écrire leurs lettres & leurs mémoires. Vers le troisième siècle de l'ére chrétienne, il en sortait de ce pays pour des sommes considérables. Saint Jérôme nous apprend que dans le cinquième siècle où il vivait, l'Egypte continuait ce commerce avec beaucoup de succès, & l'on sait qu'un peu plus tard, Théodoric, roi d'Italie, modéra les droits qui avaient été mis sur le papier, afin de faciliter à tout le monde l'achat d'une marchandise si utile. Il nous reste encore des manuscrits en papier d'Egypte, écrits dans les quatrième, cinquième, sixième & septième siècles; ce qui paraît suffisamment prouvé par le père Mabillon, malgré les critiques du comte Maffei.

De toutes les plantes qui croissaient dans l'Egypte, il n'y en avait point de plus utilement employées que le lin. On travaillait ces nombreux filets avec une adresse merveilleuse, & l'on en composait des toiles de la plus grande finesse, qui servaient à l'habillement des prêtres & des personnes les plus considérables de l'état. Une grande partie du peuple était constamment occupée à le préparer & à le cultiver pendant toute l'année, non-seulement pour l'usage des citoyens, mais même pour entretenir le commerce étonnant que l'on en faisait avec l'étranger. Un des malheurs de l'Egypte était de voir manquer

la moisson des lins. La grêle que Moïse fit tomber sur l'Egypte, ruina tout le lin qui commençait à monter en graine. C'était au mois de mars. Remarquons que par respect pour les morts, on ne les ensevelissait jamais que dans les toiles de lin les plus fines, & par conséquent les plus précieuses.

Mais il était une autre espèce de lin, qu'on teignait en pourpre, & dont les gens riches pouvaient seuls s'habiller : on le nommait *Byssus*, & c'est ce lin dont l'espèce inconnue jusqu'ici, sera sans doute encore long-tems un sujet de disputes entre nos savans.

David, dit l'écriture en plusieurs endroits, avait un habit de *Bysse*, & les chantres & les lévites en avaient de pareils. Quelle était cette *Bysse* ? était-ce, comme le prétendent quelques naturalistes, la soie des pinnes marines ou de l'huitre perlière, mise en œuvre ? Le mauvais riche (S. Luc chap. XVI, v. 19.) était vétu de pourpre & de *Bysse* ; Philon (*de Somniis*, p. 597, édit. *in-fol.*) nous dit « que le *Byssus* est de tous » les lins le plus beau, le plus blanc & le plus » fort ; qu'il n'est point tiré d'une chose mor- » telle, mais de la terre, & qu'il devient » toujours plus blanc & plus brillant, lorf- » qu'on le lave comme il faut. » En ce cas le *Byssus* sera l'amiante ou le lin incombustible. Mais ne serait-il pas plus probable de conjecturer que sous le nom de *Byssus*, les

anciens ont voulu désigner une matière rare tirée du règne végétal ou même du minéral, dont, en différens pays, on faisait des étoffes riches & précieuses ? car Aristote nomme *Byssus* la soie de ces coquilles. Nous avons des bas & autres ouvrages tissus de cette soie.

Le Lotus, plante si commune, sur-tout dans la basse Égypte, & dont la graine servait autrefois à faire du pain, est une espèce de lys d'étang, ou de nénuphar, dont les feuilles couvrent la superficie de l'eau. Comme les Egyptiens avaient remarqué que la fleur du Lotus semontrait d'abord sur la surface de l'eau à l'apparition du soleil, & qu'elle s'y replongeait dès qu'il était couché, ils se firent un devoir de consacrer cette fleur à cet astre, le premier & le plus grand de leurs dieux. De-là vient qu'on la trouve presque toujours sur la tête d'Osiris & des autres divinités Egyptiennes. Les prêtres qui cherchaient à partager tous les honneurs avec leurs idoles, employaient le Lotus dans leurs ornemens de tête ; les rois s'en faisaient des couronnes, & on le remarque avec sa tige comme un sceptre royal, dans la main de quelques dieux.

Outre la graine de cette plante, dont les Egyptiens faisaient autrefois du pain, ils mangeaient cuite ou crue sa racine, qui a à peu près la forme d'une pomme de pin. On trouve en Afrique une autre espèce de Lotus, qu'on appelle en français *Micocoulier*.

Il fallut user de violence pour faire rentrer dans leurs vaisseaux les compagnons d'Ulysse, qui avaient goûté avec volupté du fruit de cet arbre.

L'alcanna ou le troesne d'Egypte, est un arbrisseau dont les feuilles ressemblent à celles de l'olivier. On en tire une couleur jaune, si on en fait tremper quelques-unes dans de l'eau, & une teinture rouge si on le laisse infuser dans du vinaigre, du jus de citron, ou de l'eau d'alun. C'est le kenna des Turcs & des Maures. Les Egyptiens l'employent comme parfums dans leurs bains, & les femmes s'en peignent les ongles.

On prétend qu'il y avait autrefois dans la haute Egypte une mine d'émeraudes, mais elle doit être épuisée ou cachée dans quelque lieu inaccessible. Nous rapporterons, sur la foi de Théophraste, qu'un roi de Babylone présenta au roi d'Egypte une émeraude dont la longueur était de quatre coudées, & la largeur de trois; & que dans ce tems il y avait en Egypte un obélisque, composé de quatre émeraudes, qui avait quarante coudées de haut, quatre de large en quelques endroits, & deux en d'autres. Les descriptions des palais des fées, répandues dans les ouvrages miraculeux de nos romanciers, ne doivent pas paraître plus extraordinaires. Le peu d'émeraudes que l'on trouve actuellement dans ce pays sont si tendres, qu'il n'est presque pas possible de les tailler.

Un usage ancien en Egypte, & attesté

par le témoignage de Pline & de Diodore, eſt celui de faire éclorre des poulets, ſans faire couver les œufs. On ſe ſert pour cet effet de fours, auxquels on donne un degré de chaleur qui a tant de rapport à la chaleur naturelle des poules, que les petits qui en naiſſent, ſont auſſi forts que ceux qui ont été couvés par leurs mères. On place les œufs ſur des nattes, quelquefois au nombre de ſept à huit mille; on pratique ordinairement deux rangs, les uns ſur les autres, & rarement trois dans l'endroit le plus chaud. Le vingt-unième ou le vingt-deuxième jour au plus tard, les poulets ſont éclos. Le premier jour ils ne mangent rien; le ſecond ils commencent à prendre de la nourriture, & dès le huitième jour ils ſont tous ſauvés.

Tout nous prouve que l'Egypte était autrefois un des pays les plus fertiles de la terre: c'eſt ce qui fit dire aux Iſraélites, lorſqu'ils ſe trouvèrent dans le déſert: (Num. 11, 4, 5, & Exod. 16, 3.) « Qui nous donnera de la chair à manger?.... nous nous » ſouvenons des poiſſons que nous mangions » en Egypte *preſque* pour rien. Les concombres, les melons, les poireaux, les oignons & l'ail nous reviennent dans l'eſprit... » nous étions aſſis près des marmites pleines » de viande, & nous mangions du pain tant » que nous voulions. »

Fin de la deſcription de l'Egypte.

LA BARBARIE.

LA BARBARIE.

CHAPITRE PREMIER.

Deſcription géographique de la Barbarie.

CETTE grande contrée de l'Afrique s'étend depuis l'Egypte juſqu'au détroit de Gibraltar, le long de la mer Méditerranée & un peu ſur l'Océan. Elle eſt renfermée entre l'Océan Atlantique, la Méditerranée, l'Egypte, la Nigritie & la Guinée. Sa longueur de l'orient à l'occident eſt conſidérable, mais ſa largeur varie. Le pays ſe diviſe en deux grandes parties, ſéparées l'une de l'autre par le mont Atlas. La première, qu'on appelle Barbarie propre, comprend le pays de Barca, les républiques de Tripoli, de Tunis & d'Alger, qui ſont ſous la protection du Turc & le royaume de Maroc, de qui dépend celui de Fez. La ſeconde partie, qui ſe trouve au midi du mont Atlas, ſe nomme Bilédulgérid, & pluſieurs des royaumes que nous venons de nommer lui appartiennent. Ce ſont les Arabes qui ont donné le nom de Barbarie à cette région de l'Afrique, connue autrefois ſous celui de Mauritanie, lorſqu'ils

s'y établirent dans le ſeptième ſiècle. Les Romains & enſuite les Vandales l'appellaient la *Tripolitaine*.

Le pays de Tripoli eſt borné au nord par la mer Méditerranée, à l'orient par l'Egypte, au midi par le pays des Bérébères, & à l'occident, partie par le royaume de Tunis, partie par le Bilédulgérid ou pays des Dattes, & partie par le pays de Gadamis. Il eſt diviſé en pluſieurs quartiers, dans leſquels il ſe trouve beaucoup de cantons déſerts.

Le royaume de Tunis eſt borné par la mer Méditerranée au nord & à l'orient : il a au midi pluſieurs peuples Arabes, & au couchant le royaume d'Alger & le pays d'Eſſal. Autrefois il comprenait les provinces de Conſtantine, de Buglie, de Tunis, de Tripoli & d'Eſſal, & avait plus de cent vingt lieues de longueur le long de la mer ; mais aujourd'hui Eſſal ne lui appartient plus : Tripoli fait un royaume à part, & Buglie & Conſtantine ſont incorporées au royaume d'Alger. On diviſe cet état en huit contrées, qui, pour la plûpart, ont été ruinées par les Arabes. Les unes ſont ſituées ſur les bords de la mer, les autres ſont dans les terres.

Le royaume d'Alger, connu jadis ſous le nom de Numidie & de Mauritanie Céſarienne, eſt borné à l'eſt par le royaume de Tunis, au nord par la Méditerranée, à l'occident par les royaumes de Maroc & de Tafilet, & terminé en pointe vers le midi. Cet état, ſans compter la ville d'Alger, eſt

divisé en trois gouvernemens, sous l'autorité de trois *Beys*, qui commandent les troupes; savoir, le *Bey* du levant, qui réside à Constantine; le *Bey* du ponent, qui demeure à Tremecen, depuis que les Espagnols sont en possession d'Oran; & le *Bey* du midi, qui loge sous des tentes, parce qu'il ne se trouve point de villes dans son gouvernement.

L'empire de Maroc est situé dans la partie la plus occidentale de la Barbarie, & il est formé des royaumes de Maroc, de Fez, de Tafilet, de Sus & de la province de Dara. Cet état considérable peut bien avoir deux cents cinquante lieues du nord au sud, & environ cent quatre de l'est à l'ouest. Il est borné au nord par la Méditerranée, à l'orient & à l'occident par la mer Atlantique, & au midi par le fleuve Dara. Le royaume de Maroc en lui-même a pour bornes au nord, le fleuve Ommirabi; à l'orient, le mont Atlas; au midi, la rivière de Sus, & au couchant, l'Océan oriental. Il s'étend le long de la côte, depuis l'embouchure de la rivière de Sus, que les anciens appellaient *Suriga*, jusqu'à la ville d'Azamor. On le divise en sept grandes provinces, mais très-peu peuplées & assez stériles. Celle qui porte le nom de Maroc, forme une figure triangulaire au milieu des autres: on la nommait autrefois *Bocano emero*, & alors sa capitale était l'ancienne ville d'Agmet, d'où les Almoravides sortirent pour s'emparer de tout le pays, dont ils formèrent un puissant em-

pire, en y ajoutant toute la partie occidentale de la Mauritanie Tangitane.

Fez, qui, comme nous l'avons déjà remarqué, fait actuellement partie de l'empire de Maroc, est enfermé entre le royaume d'Alger au levant, de Maroc au midi, & la mer par-tout ailleurs. Il fait partie de l'ancienne Mauritanie Tangitane. On le divise en sept provinces toutes assez bien peuplées, & abondantes en grains, en bestiaux, légumes, fruits & cire. Le fleuve Sebou traverse ce royaume, & va se décharger par la Manemore dans l'Océan.



CHAPITRE II.

État de Tripoli.

LE petit état de Tripoli de Barbarie portait, du tems des Romains, le nom de *Tripolitaine*, & il n'en avait point d'autre sous la domination des Vandales. Sous le règne des kalifes, les Arabes s'en rendirent maîtres par leurs lieutenans, qui s'emparèrent de toutes les côtes de l'Afrique le long de la Méditerranée, & même de la plus grande partie de l'Espagne. Jusqu'au commencement du seizième siècle, Tripoli ne faisait qu'une médiocre figure dans l'histoire. Vers ce tems don Pedro de Navarre, général de Ferdinand le Catholique, profitant des troubles qui régnaient dans la ville, trouva le moyen de la subjuguer, & dans cette occasion il fit un immense butin sur les Maures. Quelques années après, les chevaliers de saint Jean de Jérusalem, ayant été chassés de l'isle de Rhodes par les Turcs, Charles-Quint leur donna, en 1528, l'isle de Malthe & Tripoli, qui est comme la frontière de cette isle : mais Soliman envoya aussi-tôt son amiral Dragut avec une flotte formidable, pour reprendre cette place. Dragut battit ou plutôt foudroya la ville avec quarante grosses pièces de canon, & força le gouverneur à la lui remettre. Le Turc fit gouverner sa nou-

velle conquête par un bacha, dont l'autorité d'abord très-étendue, diminua insensiblement, & fut enfin entièrement anéantie, par l'audace de Mamet-bey, renégat Grec, de l'ancienne maison des Justiniani, qui se fit déclarer en quelque façon souverain de Tripoli. Depuis ce tems cet état s'est gouverné en république, sous la protection du grand seigneur, à qui il paye une espèce de tribut. Le chef ou le général de Tripoli, qu'on nomme *Bey*, est élu par la milice.

On n'est pas d'accord si l'ancienne ville de Tripoli fut bâtie par les Romains, ou si elle dut sa fondation à quelques peuples de Phénicie, qui lui donnèrent le nom de la ville de Tripoli de Syrie, dont il est parlé dans les Macchabées. (L. II, XIV, 1.) Cette ville, engloutie maintenant par la mer, & dont il subsiste encore beaucoup de maisons sous les eaux, était extrêmement florissante, & faisait un commerce considérable, qu'elle devait à son heureuse situation, qui attirait dans son port tous les marchands de Malthe, de Venise & de Sicile. Ses bâtimens étaient superbes; on y comptait plusieurs belles mosquées, un grand nombre de colléges, & quantité d'hôpitaux commodes; & pour être un séjour agréable, il ne lui manquait que des puits, ou quelques fontaines: mais ses habitans ne pouvaient s'y abbreuver que de l'eau des pluyes, qu'ils rassemblaient & conservaient avec beaucoup de difficultés, dans deux grandes citernes.

Après la destruction de l'ancienne ville, les naturels du pays en bâtirent une nouvelle qu'ils appellèrent *Tarabilis*, & que les auteurs latins nomment *Tripolis*. Cette ville est située dans une plaine sablonneuse, & elle est environnée d'épaisses & hautes murailles, mais d'une médiocre force, qui ne résisteraient pas long-tems aux coups de canon : d'ailleurs elle n'a ni château qui puisse la défendre, ni bastions considérables qui protègent son port. Il serait possible de s'en saisir, si une armée ne craignait la disette de vivres, qui règne presque toujours dans ce pays, & sur-tout celle de l'eau. A deux lieues de Tripoli & au milieu des sables, on trouve une source chaude, qui forme un petit lac, qu'on appelle le lac des lépreux; parce qu'en effet ces eaux un peu salées & très-soufrées, ont la vertu de guérir de la lèpre. Elles sont conduites à Tripoli par de larges canaux; &, lorsque les citernes sont à sec, ce qui arrive quelquefois, les Tripolitains ne font nulle difficulté de boire de ces eaux, après avoir eu la précaution de les faire refroidir pendant vingt-quatre heures.

On donnait le nom de *Pacati* aux peuples qui habitaient jadis aux environs de Tripoli. Procope nous les représente comme des barbares, sans rois, sans loix, qui se moquaient de la fidélité qui est dûe aux sermens, & qui, cruels envers les étrangers qui tombaient entre leurs mains, se traitaient entr'eux avec une cruauté dont l'histoire fournit peu d'exem-

ples. Sans respect pour les dieux & pour les hommes, l'unique moyen de les contenir dans les bornes de l'humanité, c'était de s'en faire craindre. Accoutumés à souffrir patiemment la faim, la soif & toutes les incommodités, ils passaient tout le jour dans de misérables cabanes, où ils pouvaient à peine respirer, & la nuit ils dormaient tranquillement sur la terre nue, sans se plaindre & sans rechercher une vie moins pénible, que sans doute ils ne soupçonnaient pas. Suivant leurs loix, il n'était permis à aucun d'eux de changer d'habits. Ils portaient tous également une longue casaque, faite d'une étoffe grossière, & ils ne la quittaient que lorsqu'elle ne pouvait plus leur rendre aucun service. Ignorant peut-être l'usage du pain & du vin, ou du moins ne pouvant s'en procurer, ils paissaient l'orge en herbe, comme de véritables animaux. Les femmes suivaient leurs maris à la guerre, où elles étaient chargées du travail des retranchemens, de la construction des huttes, du pansement des chevaux, de rassembler la nourriture propre aux chameaux, & de veiller à ce que les armes des guerriers fussent nettes & en bon état. Tandis que les cavaliers combattaient, les gens de pied se tenaient à la garde des bêtes de somme, avec leurs boucliers, & de leurs postes ils lançaient une nuée de dards contre l'ennemi. Ils avaient parmi eux des femmes qu'ils consultaient sur les événemens futurs, & qui se mêlaient de prédire l'avenir : art

extravagant dont les hommes n'osaient se mêler.

Les *Pacati* avaient pour voisins deux autres peuples nommés *Ausès* & *Maelyes*, extrêmement vîtes à la course, & qui ne vivaient que de meurtres, de vols & de brigandages. Ils habitaient les environs de la Tritonide. Ces brigands adoraient Triton, Minerve & Neptune, & ils offraient des sacrifices à ces fausses divinités. Le jour qu'ils célébraient la fête de Minerve, les vierges de la nation se partageaient en deux troupes, & s'attaquaient avec une opiniâtreté & une fureur sans exemple, avec des bâtons & des pierres. Si quelqu'une des combattantes mourait sur le champ de bataille, ou qu'affaiblie, par les blessures, elle eût la lâcheté de se retirer de la mêlée, on ne doutait point qu'elle n'eût précédemment forfait à son honneur : mais celle, au contraire, qui tenait ferme malgré le nombre des coups qui lui avaient été portés, du consentement de toutes ses compagnes, recevait une armure à la grecque, une espèce de couronne, &, portée sur un chariot de triomphe, on la menait en pompe au lac Tritonide, où l'on sacrifiait une victime, & de-là à sa maison, en chantant ses louanges. Cette fête était nommée Athinée.

Si les habitans de Tripoli sont aujourd'hui un peu plus civilisés que leurs ancêtres, ils conservent encore une partie de leurs mauvaises inclinations. Lâches, paresseux, vo-

leurs, la piraterie eſt le ſeul genre de vie qu'ils aiment ; & ſi les chevaliers de Malthe ne les contenaient, ils ſeraient peut-être les plus dangereux corſaires de la Méditerranée. Les femmes de Tripoli ne reſſemblent en aucune façon aux Egyptiennes dont elles ſont voiſines. Elles ſont aſſez grandes, & font conſiſter la beauté dans une taille exceſſivement longue. Ainſi que les femmes des Arabes, elles ſe font des piquûres ſur le viſage, & particulièrement aux joues & au menton. Les Turcs leur ont donné ſans doute le goût des cheveux roux, pour leſquels elles ſont paſſionnées ; c'eſt pourquoi elles ſe ſervent de vermillon pour teindre ceux de leurs enfans.

Les Tripolitains entretiennent un médiocre commerce d'étoffe ; mais celui du ſafran eſt plus conſidérable. Il ſe tire du mont Garian, ſitué au midi de Tripoli ; c'eſt-là qu'il croît excellent & en fort grande quantité. On trouve aux environs du terrain de la vieille ville, les ruines d'un ſuperbe arc-de-triomphe, dont la plus grande partie eſt enterrée dans le ſable. L'édifice eſt entièrement de marbre blanc, & pour l'élever, on n'a employé ni ciment, ni chaux. Les marbres ſont aſſis ſur des platines de plomb, & aſſujettis avec des crampons de fer. Ils ont entre cinq & ſix pieds d'épaiſſeur en quarré. Ce qui laiſſera ſubſiſter long-tems ces reſtes précieux, c'eſt une folle tradition du pays qui prétend qu'un certain prince ayant voulu en ôter quelques pierres, qu'il deſtinait à un autre uſage, il

se fit un tremblement de terre épouvantable, pendant lequel il survint une pluie de sable qui engloutit tous les ouvriers.

Dans les déserts du pays, on trouve nombre d'arbres, de fruits, d'animaux & même d'hommes entièrement pétrifiés. Nous avons vu en France des branches de palmier & d'olivier, avec leurs feuilles & leurs fruits, parfaitement pétrifiés & sans avoir changé de couleur, qui avaient été apportés de ces plaines sablonneuses.

Les religieux de saint François ont à Tripoli une maison fort commode, & un très-grand hôpital, où ils retirent avec l'humanité la plus respectable, les pauvres esclaves qui tombent malades & qui se trouvent attaqués de la peste, qui fait quelquefois les plus étranges ravages dans le pays. On dit que de tous les états Barbaresques, celui de Tripoli tient ses traités avec le plus d'exactitude : sa faiblesse & la crainte qu'il a de la religion de Malthe en est sans doute la cause. Au surplus ces écumeurs de mer s'étaient rendus si redoutables dans le dernier siècle, que Louis XIV n'en put obtenir raison qu'en faisant bombarder la capitale par le maréchal d'Estrées, vice-amiral.



CHAPITRE III.

Les Carthaginois.

LE plan que nous nous sommes proposé de suivre dans cet ouvrage, exige qu'avant que de donner un précis de l'état présent du royaume de Tunis, nous jettions un coup d'œil rapide sur ces fameux Carthaginois, qui ont si long-tems fait trembler les Romains. Carthage n'est plus, mais sa mémoire vivra dans les siècles les plus reculés.

Carthage, sans chercher à concilier les auteurs qui parlent de sa fondation, peut bien avoir été bâtie, l'an du monde 3158, pendant que Joas occupait le trône de Juda, quatre-vingt-dix-huit ans avant la fondation de Rome, & neuf cents quarante-six avant Jésus-Christ. Cette ville doit son établissement à Elissa, princesse Syrienne, que nous connaissons mieux sous le nom de Didon, & dont nous ne croyons pas devoir rappeller l'histoire. Elle aborda à Utique, ville déjà élevée par une colonie de Tyriens, à six lieues de l'endroit où est actuellement bâti Tunis; & ayant acheté un terrain des habitans, elle s'y établit avec les compagnons de sa fuite. Tels sont les faibles commencemens de la fameuse Carthage.

En quittant leur patrie, ces illustres fugitifs n'en abandonnèrent pas les mœurs, les

coutumes, la religion & l'amour qu'ils lui devaient. Jamais ils ne portèrent les armes contr'elle, & chaque année ils se prescrivirent l'obligation de lui envoyer un vaisseau chargé de présens, comme une espèce de redevance qu'ils lui payaient : en même-tems ils faisaient offrir un sacrifice aux dieux tutelaires du pays, qu'ils regardaient aussi comme leurs protecteurs, & ils présentaient à Hercule dans le temple de Cadix les prémices de leurs revenus, & la dixme des dépouilles & du butin qu'ils avaient fait sur l'ennemi.

Pour donner une légère idée de la théologie des Carthaginois, il ne faut que transcrire un fragment d'un traité de paix, conclu entre ce peuple & Philippe, fils de Démétrius, roi de Macédoine. Nous le devons à Polybe, (l. 7. p. 502.) On y remarque toute l'étendue du respect qu'ils avaient pour les dieux, & l'intime persuasion où ils étaient que ces divinités du ciel présidaient sur la terre aux sermens & à toutes les autres actions des hommes.

« Ce traité a été conclu en présence de » Jupiter, de Junon & d'Apollon : en pré» sence du démon ou du génie des Cartha» ginois, d'Hercule & d'Iolaüs : en présence » de Mars, de Triton, de Neptune : en » présence des dieux qui accompagnent » l'armée des Carthaginois, & du soleil, » de la lune & de la terre : en présence » des rivières, des prairies & des eaux :

» en présence de tous les dieux qui possè-
» dent Carthage. »

Céleste, qu'on appelle aussi Uranie, & qui est la lune, était la principale divinité de Carthage : on implorait son secours dans toutes les grandes calamités, & sur-tout lorsque la terre, brûlée par les terribles ardeurs du soleil, avait besoin de pluie rafraichissante. C'est la même Céleste que Jérémie nomme la reine du ciel, & à laquelle les Juives superstitieuses & idolâtres faisaient des libations & des offrandes de gâteaux.

Saturne tenait le second rang dans les temples de Carthage : l'écriture l'appelle *Moloch*. On lui offrait des victimes humaines, comme à Tyr, où les rois, lorsque quelque danger imminent menaçait l'état, immolaient leurs propres fils pour appaiser la colère des dieux. On croit qu'un de ces princes barbares reçut dans la suite les honneurs divins, sous le nom de Saturne ; ce qui pourrait bien avoir donné lieu à la fable qui rapporte que Saturne dévorait tous ses enfans. Les particuliers, à l'exemple du souverain, sacrifiaient souvent leurs enfans à cette affreuse divinité ; & s'ils n'en avaient pas, ils en achetaient de pauvres parens, en présence de qui ils étaient immolés, & auxquels on ne permettait pas la plus légère marque de sensibilité. Les Phéniciens, les Chananéens & les Israélites pratiquèrent long-tems ces horreurs. Ces derniers, malgré les défenses expresses de Dieu, brûlèrent

souvent leurs fils dans la vallée d'Ennon, en l'honneur de Moloch. Pendant cette sacrilège cérémonie, on faisait retentir le bruit des tambours & des trompettes, pour étouffer les cris des victimes. Dans la suite on se contenta de faire passer les enfans par le feu.

La terreur que la puissance de Darius I, roi de Perse, inspira aux Carthaginois, leur fit suspendre ces horribles sacrifices : & Gelon, tyran de Syracuse, après les avoir vaincus, inséra dans le traité de paix qu'il fit avec eux, qu'ils n'immoleraient plus de victimes humaines, parce qu'il avait appris que, pendant tout le combat, on avait sacrifié des hommes à Saturne, & qu'Amilcar, fils d'Hannon, général de l'armée, s'était le dernier précipité dans le brasier ardent, de désespoir de se voir arracher la victoire. (Hérod. l. 7. c. 167.) Lorsqu'Agatocle vint mettre le siège devant Carthage, pour appaiser la colère de Saturne, qu'on croyait irrité de ce qu'au lieu des enfans nobles qu'on devait lui sacrifier, on avait substitué des victimes du peuple & des étrangers, le sénat ordonna la détestable offrande de deux cents enfans des premières maisons de la république, & trois cents citoyens, coupables de ce prétendu crime, s'offrirent volontairement à l'expier par le sacrifice de leur vie.

Les loix sur lesquelles était établi le gouvernement de Carthage, devaient être bien équitables & bien réfléchies, puisque pen-

dant plus de cinq cents ans que cette république ſubſiſta en corps d'état, il n'y eut aucune ſédition populaire capable d'en ébranler les fondemens. Trois puiſſances différentes qui ſe balançaient l'une l'autre & qui ſe prêtaient un mutuel ſecours, régiſſaient la république : les deux magiſtrats ſuprêmes, appellés Suffétes (juges) ; le ſénat & le peuple, auxquels on ajouta le conſeil des cent. Les ſuffétes avaient à Carthage à peu près la même autorité que les conſuls exerçaient à Rome. Ils convoquaient le ſénat, auquel ils préſidaient ; ils propoſaient les affaires, & recueillaient les ſuffrages : ils aſſiſtaient à tous les jugemens qui étaient de quelqu'importance, & ſouvent on leur confiait le commandement des armées. Ils n'étaient qu'un an en charge, après quoi ils devenaient préteurs, avec le droit de préſider à certains jugemens, celui de propoſer de nouvelles loix, & de faire rendre compte à ceux qui avaient été chargé de l'adminiſtration des deniers publics.

C'était dans le ſénat, dont on ne peut fixer le nombre des membres, que ſe traitaient les grandes affaires ; qu'on liſait les dépêches des généraux · qu'on recevait les plaintes des provinces ; qu'on donnait audience aux ambaſſadeurs ; & qu'on décidait de la paix ou de la guerre. Dans les circonſtances où le ſentiment du ſénat était unanime, il décidait ſouverainement & en dernier reſſort ; mais ſi les avis ſe trouvaient partagés, l'affaire

faire était portée au peuple, qui avait le droit de prononcer.

Le tribunal, appellé des cent, était cependant composé de cent quatre personnes, dont les charges étaient à vie. On croit que ce grand conseil fut établi pour balancer le pouvoir des grands & du sénat, & pour mettre des bornes à l'autorité excessive des généraux, qui devaient rendre compte à ces juges de leur administration au retour de chaque campagne. De ces cent conseillers on en tirait cinq, qui avaient une jurisdiction supérieure à celle des autres, & qui seuls choisissaient les sujets les plus dignes pour remplir les places qui venaient à vaquer dans le tribunal des cent.

La république de Carthage dut moins sa force & ses immenses richesses, à la forme de son gouvernement qu'à l'étendue de son commerce, qui embrassait les côtes d'Espagne, la Mauritanie & les Gaules, jusqu'au delà du détroit & des colonnes d'Hercule. Souverains de la mer, facteurs des nations, les Carthaginois tiraient de l'Egypte le fin lin, le papier, le bled, les voiles & les cables pour les vaisseaux : des côtes de la mer Rouge, les épiceries, l'encens, les aromates, les parfums, l'or, les perles & les pierres précieuses : de Tyr & de la Phénicie, la pourpre & l'écarlate, les riches étoffes, les meubles somptueux, les tapisseries, & les différens ouvrages curieux & d'un travail exquis ; & ils allaient échanger toutes

ces choses, contre le fer, l'étain, le plomb & le cuivre des côtes occidentales. Tous les citoyens étaient commerçans dans Carthage, &, quoique riches, ils portaient tous dans le commerce cette assiduité, cette patience & ce travail, si nécessaires pour le faire fructifier.

Jusques-là ils n'avaient été que négocians; mais lorsqu'ils eurent fondé Carthagène, sur les côtes d'Espagne, ils songèrent à devenir conquérans; & les mines d'or & d'argent qu'ils fouillèrent dans cette nouvelle patrie, les mirent en état de soudoyer de nombreuses armées. C'est sous deux aspects que Carthage doit être considérée, comme une république marchande & comme une république guerrière : marchande par besoin, & guerrière pour conserver son commerce, pour se soutenir contre ses voisins jaloux, & pour augmenter ses trésors.

Cette république eut des rois pour alliés, & des peuples qui se soumirent à lui payer des tributs; les uns & les autres lui fournissaient des troupes. D'autres nations lui vendaient des soldats, déjà aguerris : de la Numidie, elle tirait ses troupes légères; des isles Baléares, d'habiles frondeurs; de l'Espagne, une infanterie ferme & presque toujours invincible; des côtes de Gênes & des Gaules, des guerriers infatigables & pleins de courage; & de la Grèce, des soldats propres à faire & à soutenir des sièges. Le corps des Carthaginois était le moins nombreux dans ses

armée : sans dépeupler ses campagnes, sans suspendre les ouvrages de ses manufactures, sans affaiblir son commerce, ni ôter l'activité à sa marine, des bras mercénaires combattaient pour sa gloire ; & si elle essuyait des pertes dans ses guerres, l'argent que lui procurait son négoce toujours florissant, était employé à acheter de nouveaux défenseurs.

Toute l'éducation que les Carthaginois donnaient à leurs enfans, consistait à leur apprendre à lire, à écrire, à chiffrer, à tenir un registre, &, en un mot, à devenir actifs & rusés commerçans. Un petit nombre des enfans des nobles, destinés à entrer dans les troupes nationales, apprenaient l'exercice militaire, & c'était entre ces jeunes guerriers que l'on choisissait tous les officiers de l'armée. En général on ignorait à Carthage, ce que c'était que belles-lettres, histoire, philosophie ; dans cette ville un géomètre, ou un astronome, eût passé pour un prodige, & l'on promulgua une loi qui défendait à tous les citoyens d'étudier la langue grecque, dans la crainte qu'il ne se trouvât quelque traître, qui s'avisât d'entretenir des correspondances illicites avec les ennemis. Au reste, le caractère dominant du Carthaginois était, au rapport de Ciceron, la finesse, l'habileté, l'industrie & la ruse ; ensorte que pour désigner la mauvaise foi, on disait une foi Carthaginoise, *Fides punica* ; & que pour marquer un esprit fourbe, on l'appellait un esprit Carthaginois, *Punicum*.

ingenium. La sordide avarice, & le desir d'amasser, par quelque voie que ce fût, se manifestaient encore chez eux dans toutes les circonstances. De plus ils étaient sévères, sauvages, hautains, impérieux, & sujets à des emportemens de colère, qui tenaient de la férocité.

Ces fameux républicains, dont l'empire a duré environ sept cents ans, firent des conquêtes en Afrique, en Sardaigne, en Espagne, en Sicile, ils soutinrent à grands frais, de terribles guerres contre les Romains, & furent enfin exterminés & Carthage rasée par Scipion, qui en reçut le surnom d'Africain. C'est ainsi, dit l'écriture, (Eccl. 10. 8,) « Qu'un » royaume est transféré d'un peuple à un » autre, à cause des injustices, des violences, » des outrages qui s'y commettent, & de » la mauvaise foi qui y règne en différen- » tes manières. »



CHAPITRE IV.

État de Tunis.

LA république de Tunis est formée des mêmes provinces, qui composaient celle de Carthage, avant que l'esprit de conquête se fût emparé de l'esprit de ses citoyens. On la divise en huit contrées, dont chacune prend le nom de sa capitale. Tunis & Media, autrefois *Africa*, Souse ou Sousa, Kainan Hamamethu ou Mahometa, Biserte, la Goulette, Birsa & Porto-farine ; les isles de Lampedouse, de Linosa, de Gamelera, & de Querquenes lui appartiennent aussi. Tout ce pays répond à l'Afrique consulaire des Romains, possédé tour-à-tour par les Carthaginois, les Romains, les Vandales, les Arabes & les Maures chassés d'Espagne ; il devint tributaire des Espagnols, sur qui Selim II l'enleva, & depuis il est resté sous la protection du grand seigneur & le gouvernement d'un *Dey*.

La capitale de cet état, bâtie par les premiers Arabes qui vinrent en Afrique de l'Arabie heureuse, sous la conduite de leur roi Melée Ifriqui, est assez voisine des terrains où jadis avaient été élevées l'ancienne Carthage & Utique, si fameuse par le suïcide de Caton. Tunis est situé sur le lac de la Goulette, dans une belle plaine : en y

comprenant les trois fauxbourgs, elle peut bien être composée d'environ vingt mille maisons. Au milieu de la ville on voit une très-grande place bordée de boutiques, & entr'autres de celles des parfumeurs qui demeurent ouvertes une partie de la nuit, parce que c'est dans ce tems que les femmes se rendent au bain. Les maisons sont construites de pierres ou de briques, liées avec de la chaux; les toits en sont en plate-formes, afin que l'eau de la pluie coule plus aisément dans les citernes, & peut-être cette construction vaut-elle mieux que celle dont un long usage ne nous a pas encore permis de nous éloigner. L'intérieur des appartemens est assez simple, cependant on y trouve des plafonds enrichis de peintures à la mosaïque, qui font un effet fort agréable. Comme ces maisons n'ont ordinairement qu'un seul étage, on habite presque toujours les vestibules qui sont frais, commodes & propres.

Les murailles de la ville sont très-hautes & flanquées de tourelles; la citadelle qui est fort vaste se trouve sur une éminence, du côté de l'ouest. C'est un ouvrage de Charles-Quint, & de dom Juan d'Autriche, son fils naturel. La principale mosquée mérite d'être remarquée; elle est grande, très-élevée & d'une belle architecture; une haute tour, où l'on voit trois grosses pommes, sans doute de cuivre doré, n'est pas un de ses moindres ornemens. Il y a d'autres mosquées, & quelques colléges qui tombent en

ruines, où l'on étudie la théologie musulmane, qui n'ont point d'autres revenus que de faibles aumônes, tandis que les mosquées & ceux qui les desservent jouissent d'un bien considérable. On ne voit ni dans la ville ni aux environs, aucuns puits, aucune fontaine, aucun ruisseau, & l'on est réduit pendant toute l'année à s'abbreuver d'eau de pluie que chacun conserve dans une citerne : on n'y connaît point non plus l'usage des moulins, soit à vent, soit à eau ; en récompense, on rencontre dans les dehors de Tunis de superbes vergers, qui rapportent des oranges, des citrons, & d'autres fruits excellens, & qui sont entourés de bois d'oliviers, qui fournissent assez d'huile, non-seulement pour la consommation du pays, mais dont on fait un commerce considérable. Du bois de ces arbres on fait du charbon, bien nécessaire dans une contrée où le bois est extrêmement rare.

Les rois de Tunis furent pendant quelque tems possesseurs de la Sicile, ensuite ils devinrent tributaires des Normands, & le furent après des rois de France, en 1276; car notre roi saint Louis étant mort au siège de Tunis, son frère Charles, roi de Sicile, accourut au secours des Chrétiens, & contraignit le roi de Tunis Muley Motzarca, à lui payer tribut.

La première forme du gouvernement de Tunis est dûe à *Abet Férés*, qui en fut le premier roi. Ce prince établit dans sa cour,

les mêmes charges & les mêmes cérémonies, qui avaient été créées ou mises en usage par les rois & les pontifes de Maroc. Le *Munafit* était une espèce de vice-roi ou premier ministre, qui, sous l'autorité du monarque, à qui il rendait directement compte, réglait toutes les affaires, & nommait aux charges militaires & civiles. Le *Mézuar* était le général des troupes, & commandait particulièrement la garde du roi. Le troisième officier était le grand-maître de la maison du prince, le sur-intendant de ses bâtimens, & en cette qualité il avait une jurisdiction civile & criminelle. Le quatrième, nommé Sahab-Tunes, était le président de la justice & l'intendant général de la police : il conduisait les troupes qu'on envoyait pour réprimer les courses des Arabes; & faisant toutes les nuits la ronde dans la ville avec plus de deux cents archers, il avait le droit de saisir & de punir les malfaiteurs.

La cinquième charge était celle de secrétaire d'état : le grand écuyer remplissait la sixième, qui toujours était occupée par un favori du prince, parce que les fonctions de cette place le mettaient à toute heure dans le cas de se présenter devant lui. Le surintendant des finances était le septième officier de cette cour : il recevait tous les revenus & payait sur un ordre du roi, signé du *Munafit* ou du *Mézuar*. Le trésorier de l'épargne, qui était revêtu de la huitième, faisait verser dans sa caisse tout ce qui pro-

venait des impôts établis ſur les marchandiſes qui entraient par terre, & il avait la ſuprême inſpection ſur tous les commis de ce département. Le grand douanier percevait les droits des marchandiſes qui arrivaient ou ſortaient par mer. Le dixième officier était le grand-maître d'hôtel, ou commiſſaire général des vivres, dont les fonctions s'étendaient ſur tout ce qui regardait la table du prince, ſur ſa garderobe & ſur celles de ſes femmes, de ſes eunuques, & autres domeſtiques de l'intérieur du palais. Enfin la onzième & dernière charge, était celle de receveur général du domaine.

La garde du roi de Tunis était fort conſidérable. Il entretenait ordinairement quinze cents chevaux légers, tous Muſarabes ou renégats, environ cent cinquante cavaliers Maures, dont il prenait les avis dans tout ce qui concernait les affaires de la guerre, cent arbalêtriers Chrétiens renégats, qui étaient comme ſes gardes-du-corps, & un pareil nombre d'archers Turcs, qui marchaient toujours devant lui. Lorſqu'il ſortait à cheval, ſon grand eſtafier, portant une lance droite, tenait ſon étrier : à ſa gauche un autre officier portant ſa rondache, & un troiſième derrière lui tenant un cheval de main & une arbalête.

Cette forme de gouvernement ſubſiſta juſqu'à Sinan Bacha, qui était de la famille des Cigalles de Gênes & qui fit la conquête de Tunis. Pour s'en aſſurer la poſ-

ſeſſion, il ſentit qu'il fallait ſe choiſir un puiſſant protecteur, & il jetta les yeux ſur le grand ſeigneur; enſuite il établit une milice compoſée de cinq mille Turcs, partagée en deux cents pavillons, c'eſt-à-dire, en autant de compagnies de vingt-cinq hommes chacun. C'eſt ce qu'on nomme *Oldak*, & chaque oldak a un capitaine, appellé *Oldak-Bachi*. Ces officiers devaient être choiſis entre les plus anciens ſoldats des compagnies. Ils devenaient enſuite exempts de bacha, puis *Bachi-Odolar*, ou conſeillers du divan, & enfin *Balux-Bachis*, ou aga, & ils étaient envoyés comme commandans dans les garniſons.

Le même Sinan bacha établit auſſi le divan, il le compoſa de gens de guerre, & lui attribua une très-grande autorité. Le bacha y aſſiſtait au nom du grand ſeigneur qu'il repréſentait. Le bey dans ce tems n'était que le receveur des deniers publics, & des tributs que les Maures payaient à l'état: ſa charge alors était annuelle, mais l'argent que ces officiers eurent occaſion d'amaſſer & l'autorité qu'ils s'acquirent ſur les troupes, qui leur étaient confiées, pour forcer les tributaires à payer ce *corage*, (c'eſt ainſi qu'on nomme ces impôts) furent l'origine de l'accroiſſement de leur puiſſance & de l'abbaiſſement de celle des bachas, du divan & du *Dey*.

Sinan, quoique ſous la protection du Turc, fut réellement ſouverain de Tunis: ſon ſuc-

ceſſeur Kilie-ali-bacha, ſe fit haïr & mépriſer de la milice & du divan, & à ſa mort ſon autorité fut transférée à l'aga du divan. Depuis cette époque les bachas ne ſont plus que les ſimples miniſtres du grand ſeigneur, & leur avis dans les affaires qui regardent le gouvernement eſt d'un bien médiocre poids.

Le palais qu'habite le dey eſt à quatre milles de Tunis, & l'on prétend qu'il a plus d'une lieue de tour, en y comprenant les bains & tous les bâtimens qui en dépendent.

Le peuple de Tunis & même celui des campagnes, eſt du commerce le plus facile & le plus doux, & cette aménité, peut être en quelque ſorte attribuée au climat & à la qualité de l'air qu'on y reſpire, qui eſt très-ſain, & rarement infecté de la peſte, dont les effets ſont ordinairement ſi terribles dans les autres contrées de la barbarie. Le terroir eſt fertile, mais les Maures ſont naturellement pareſſeux; & d'ailleurs ils ſont découragés par la tyrannie des Turcs, qui ne leur permettent de cultiver des terres, qu'autant qu'ils en ont beſoin pour fournir à leur ſubſiſtance. Juſqu'ici ils ont fait bien peu de progrès dans l'agriculture.

Les gens riches, car il y en a en aſſez grand nombre dans Tunis, s'habillent ſuperbement à leur mode; eux ſeuls peuvent ſe nourrir de pain, qui eſt toujours fort cher, parce que le bled vient de loin; cependant

celui qu'on y mange est de la plus grande blancheur, & toujours de fleur de farine, moulue & repassée dans des moulins à bras. Le peuple vit de farine d'orge paîtrie & cuite dans de l'eau & de sel, & trempée ensuite dans un peu d'huile, à laquelle on joint quelque peu de jus d'orange ou de citron.

Les Tunisiennes sont vives & fort adonnées à l'amour. Quelques présens forment bientôt une intrigue, & elles ne permettent pas qu'on languisse plus d'un jour. Au surplus, il y a beaucoup de courtisannes dans la ville.

Le commerce de cet état est considérable, & il y a peu de nation Européenne qui ne trafique avec les Tunisiens. La France y envoye nombre de vaisseaux qui y portent des draps, du vermillon, du sucre, du poivre & du girofle; du vin, de l'eau-de-vie, du papier, du fer, de l'acier & diverses clinquailleries, & l'on prend en échange du bled, de l'huile, des féves, des lentilles, de la cire, de la laine, des cuirs & du marroquin. Chaque vaisseau marchand qui arrive, doit saluer le château de la Goulette de trois coups de canon, en arborant son pavillon; mais si c'est un vaisseau de guerre, la Goulette commence par le saluer. Ce salut est un signal pour renfermer tous les esclaves; car si l'un d'eux se sauvait dans le vaisseau, on n'aurait pas le droit de le réclamer.

La manière dont les habitans de la ville

de Gadémes commercent avec les Nègres, mérite d'être rapportée. Dans un certain tems de l'année, les Gadémois & les Nègres se rendent à une certaine montagne de Nigritie ; les premiers avec diverses sortes de marchandises, les autres avec de la poudre d'or : chacun reste de son côté. Les Gadémois s'avancent jusqu'au milieu de la montagne. Ils y placent leurs marchandises par tas, & se retirent : les Nègres viennent ensuite. Ils examinent attentivement les marchandises, & placent à côté de chaque tas la quantité de poudre d'or qu'ils veulent en donner, puis ils retournent à leur poste. Les habitans de Gadémes reviennent aussi-tôt, & si le prix donné ne leur paraît pas suffisant, ils vont reprendre leur place, sans toucher aux marchandises ; ce qui oblige les Nègres de revenir, & d'augmenter le petit tas de poudre d'or, qui alors se trouvant conforme aux intentions des Gadémois, est enlevé ; & ce n'est qu'alors que les Nègres se mettent en possession des effets qu'ils ont acquis par cet échange. Tout ceci se fait sans parler, & avec une probité dont notre Europe ne nous fournit aucun exemple. Ce sont pourtant ces gens-là que nous traitons de barbares !

On trouve dans le royaume de Tunis des Turcs, des Maures, des Juifs & des Chrétiens. Les Turcs, quoiqu'en assez petit nombre, sont les maîtres, & tiennent sous le joug les Maures, dont une partie habite les

villes, tandis que l'autre vit ſous des tentes. Les Juifs occupent un quartier ſéparé dans la capitale, & ſont comme par-tout ailleurs, commerçans, uſuriers, fins & mal-propres : on en compte juſqu'à dix mille. Les Chrétiens renégats jouiſſent des mêmes priviléges que les Turcs, & ſouvent leur mérite & leurs talens leur ouvrent la porte aux plus importantes charges.

CHAPITRE V.

État d'Alger.

ON ignore l'étymologie du nom d'Alger, que portent ce royaume & ſa capitale. Ce pays, qui répond à la Numidie & à deux des Mauritanies des anciens, a eu ſes rois particuliers, & entr'autres Juba & Maſſiniſſa : il fut conquis par les Romains, par les Vandales & enfin par les Arabes, qui le diviſèrent en quatre parties, ſoumiſes à un pareil nombre de princes, qui pendant quelques ſiecles vécurent entr'eux dans la meilleure intelligence, mais qui finirent par ſe faire la guerre. Les plus foibles appellèrent les Eſpagnols à leur ſecours, &, comme il arrive preſque toujours en ſemblables circonſtances, les libérateurs des Arabes en devinrent bientôt les maîtres & les tyrans. Alger, ne reſpirant qu'à regret ſous le joug de la couronne d'Eſpagne, eut

recours au fameux corsaire Barberousse, qui ne brisa ses fers que pour lui en faire porter de plus lourds. A force de meurtres & de perfidies, il cimenta sa domination souveraine, prit le titre de roi, & établit la forme de gouvernement qui subsiste encore aujourd'hui. Ce corsaire audacieux se soutint quelque tems contre toutes les forces espagnoles que Charles-Quint fit passer dans l'Afrique pour le réduire ; mais, pressé de tous côtés dans une bataille, il se précipita en furieux au milieu des ennemis, & reçut la mort. Chérédin, son frère, que l'armée éleva sur le trône après lui, ne put conserver sa nouvelle puissance qu'en mettant ses états sous la protection de l'empereur Selim, qui lui envoya deux mille janissaires, & ne lui laissa que la qualité de vice-roi.

Pendant bien des années, les bachas envoyés à Alger par l'empereur Turc, affectèrent une autorité presque souveraine, & n'épargnèrent rien pour favoriser ou traverser les élections des deys, suivant qu'ils les croyaient nécessaires ou préjudiciables à leurs intérêts. Souvent ils les déposèrent, & plusieurs furent étranglés par leurs ordres. Enfin en 1710, Baba Ali, ayant été élu dey, malgré les intrigues du bacha qui commandait alors pour les Turcs, ce nouveau chef le fit jetter dans un vaisseau qui fit voile pour Constantinople. Il eut la précaution politique de faire partir en même-tems une ambassade avec de riches présens, qui furent distribués aux

ſultanes en faveur, au grand viſir & aux principaux officiers de la Porte. Les ambaſſadeurs exposèrent tous les griefs de la nation contre le bacha; ils repréſentèrent que ce miniſtre, fourbe & turbulent, avait mérité la mort; mais que par reſpect on s'était contenté de le bannir du pays & de le remettre entre les mains de ſa hauteſſe, qui en ferait telle juſtice qu'elle jugerait conforme à ſon équité naturelle; & que la fidèle milice d'Alger était ſi irritée contre les bachas, qu'elle avait juré de n'en plus recevoir, ou de maſſacrer impitoyablement ceux qu'on envoyerait & qui tiendraient une conduite auſſi criminelle. Ces miniſtres, moins ſoutenus par la bonté de leur cauſe que par la valeur des dons qu'ils étaient chargé de faire, ajoutèrent qu'il leur paraiſſait dangereux, dans la fermentation où ſe trouvaient les eſprits, de nommer un nouveau bacha, & qu'il ſerait plus prudent d'honorer le dey de ce titre glorieux.

Dans une cour vénale, les plus étranges propoſitions ne trouvent point de contradicteurs. L'affaire fut miſe en délibération dans le divan, & paſſa d'une voix unanime. Les avares conſeillers oublièrent dans ce moment la gloire & le véritable intérêt de leur maître, pour ſatisfaire leur ſordide rapacité. Depuis ce tems, le dey doit être regardé comme un ſouverain & comme un ſimple allié du grand ſeigneur, qui n'a plus le droit d'envoyer aucun ordre à Alger, & qui traite avec lui d'égal à égal, par ſes ambaſſadeurs.

La

La plénitude du gouvernement d'Alger réside dans le conseil d'état, composé de tous les officiers de l'armée, qui tiennent leurs assemblées quatre jours de chaque semaine. Le *dey* ou bacha ne peut entrer dans le divan que lorsque le conseil le fait appeller par ses chioux ou huissiers. L'aga des janissaires est le président de l'assemblée ; c'est lui qui propose les affaires qui doivent être mises en délibération. Si le bacha est présent, il donne son avis le premier, mais il n'a que sa voix. Le secrétaire tient le second rang dans ce conseil militaire, & il a soin d'enregistrer tout ce qui y est décidé. Les vingt-quatre aga bachis, qui sont les premiers officiers après l'aga, occupent la troisième place ; la quatrième est tenue par les boulouc bachis, & la cinquième par les oda bachis. S'il est question des affaires de la plus grande importance, comme de déclarer une guerre, ou de conclure un traité de paix, on appelle alors les mansout agas ou les agas qui sont sortis de charge.

Lorsque le divan est complet, il est composé de plus de quinze cents membres ; car dans les occasions d'éclat, tous les officiers qui se trouvent à Alger ne manquent pas de s'y rendre ; mais ordinairement le nombre en est bien moins considérable. Les boulouc bachis & les oda bachis, qui forment la plus grande partie de ce conseil, se tiennent dans la cour, les mains croisées sur l'estomac, sans remuer, quelles que soient leurs pressantes

néceſſités, & ſans armes, pour éviter les accidens. Ceux qui ont des plaintes à faire ſe préſentent à la porte de cette cour, où toutes les affaires ſe traitent en langue turque.

Quand il eſt queſtion de recueillir les voix, l'aga donne ſes concluſions en ſe retournant vers le bacha, s'il eſt préſent, & vis-à-vis des vingt-quatre aga bachis; enſuite quatre officiers, qu'on nomme bachoul dala, répètent à haute voix les concluſions de l'aga, mais ſans ſortir de leur rang. Elles paſſent ainſi juſqu'aux derniers des membres, & après que l'aga a compté les voix, il prononce ſon jugement. Les femmes qui ont des plaintes à porter au divan, y viennent voilées, & crient de toutes leurs forces à la porte : *Char-allan*, juſtice de la part de Dieu. Les procès ſont jugés ſommairement, on appelle les témoins, on les entend, & l'arrêt eſt prononcé ſur le champ. Si l'on délivre des expéditions des ſentences, elles ne ſont point ſignées par les juges, mais ſeulement munies du ſceau du vice-roi ou du cadi. On peut appeller des déciſions du cadi, du bacha même, & de celles de ſes officiers, à l'aga des janiſſaires & au divan, qui eſt la cour ſouveraine.

Les femmes convaincues d'adultère ſont précipitées dans l'eau, d'où on ne les retire que lorſqu'on eſt perſuadé qu'elles ſont étouffées. Les Turcs ſéditieux périſſent par le ſupplice de la corde, ou ſont pendus à des crochets. Pour des fautes qui ne méritent

pas la mort, on leur retient leur paye, & s'ils ſont officiers, on les fait deſcendre au rang de ſimples janiſſaires. Quelquefois on les condamne à recevoir deux ou trois cents coups ſur le ventre, ſur les reins & ſous la plante des pieds.

Les Juifs, qui ſont encore plus mépriſés dans ce pays qu'ils ne le ſont dans notre Europe, ſemblent aux bachas des éponges qu'ils peuvent preſſer dans leurs preſſans beſoins; auſſi ne manquent-ils jamais de les condamner à de groſſes amendes, lorſqu'ils les trouvent en fautes. Les conteſtations qui s'élèvent entre les Chrétiens libres, ſont jugées par les conſuls; s'il s'agit de démêlés entre des Chrétiens, des Maures & des Turcs, le conſul ne décide l'affaire que conjointement avec les officiers de la douane. On appelle des ſentences de la chancellerie française au parlement de Provence ou à celui de Paris.

Dans toutes les provinces ou villes du royaume d'Alger, la juſtice ſe rend à peu près de la même façon, ainſi que dans les vaiſſeaux des corſaires, qui forment comme autant de petites républiques particulières. Les tribus de la campagne qui mènent une vie errante, & dont les différens & nombreux campemens ſont appellés *adouars*, ſe gouvernent de même, & la juſtice y eſt adminiſtrée de la même manière.

Les Algériens ſuivent la religion de Mahomet, & l'alcoran eſt la règle de leur foi. Aux ſuperſtitions des autres Muſulmans, ils en

ajoutent de beaucoup plus ridicules. Par exemple, « ils se persuadent qu'en jeûnant sept ou » huit mois de suite, leur salut est assuré ; » que leurs prêtres ou marabous les plus célèbres sont inspirés par un démon ; que les fous » & les sots sont des saints inspirés de Dieu ; » que les péchés contre nature sont des » vertus ; que c'est un honneur pour les » femmes que d'être violées par des marabous ; qu'en nourrissant des bêtes & en se » lavant dans la mer, on efface ses péchés ; » que c'est un crime que de laisser tomber son » eau sur ses habits, de jetter du papier à » terre, de porter l'alcoran sous sa ceinture, » de se laisser toucher à quelqu'un du menu » peuple ; d'éternuer, de roter, de boire » dans une bouteille à col étroit, en sorte » qu'elle fasse le *glou glou* ; de fermer les » chambres la nuit, de battre du pied en » jouant à la paume, d'écrire avec une plume » & non avec un roseau ; de manger des limaçons, parce qu'ils les tiennent saints, de » garder des livres imprimés, des statues & » des images d'hommes & de bêtes ; de se » servir de cloches, de laisser entrer des » femmes & des Chrétiens dans leurs mosquées, d'échanger un Turc contre un Chrétien prisonnier ; de toucher de l'argent, » de se mettre en défense, ou d'étancher une » plaie avant que la prière *sala* soit achevée. » Ils s'imaginent que la nuit du premier jour » de leurs fêtes de Pâques, toutes les eaux » se reposent pendant une demi-heure, &

» que ceux qui abordent le rivage pendant
» ce repos, peuvent s'attendre à se voir combler de toutes les bénédictions du ciel ».
Ils disent que lorsqu'on voyage avec les marabous, on peut sans risque affronter les endroits les plus périlleux, & qu'on ne doit pas se mettre en chemin ou commencer à habiter une nouvelle maison, sans auparavant avoir eu la précaution de tuer un mouton.

La ville d'Alger est située sur le penchant d'une montagne, & s'étend vers le port en forme d'amphithéatre; elle est ceinte d'une muraille, bâtie en partie de pierres de taille & en partie de briques, avec un large & profond fossé; ses rues sont fort étroites, & ses maisons presque toutes quarrées & couvertes en terrasses. Nous ne parlerons point des dedans, qui sont fort simples, & ne méritent aucune description.

Pour ce qui regarde l'habillement, les Chrétiens conservent ceux de leurs pays; les esclaves portent un bonnet de matelot & un habit gris; les Maures du commun ont sur leurs chemises des caleçons de toile ou de laine, ou une robe de laine blanche avec le capuchon, ou un habit qui ne va que jusqu'aux genoux, & qui est ordinairement noir, dont ils s'enveloppent comme d'un manteau. En été ils se couvrent de deux larges chemises, & portent un turban garni d'une toile extrêmement claire. Les Turcs, hommes & femmes, sont plus magnifiquement habillés; leurs robes sont de soie & d'étoffes à fleurs, leurs tur-

bans ſont richement garnis, & ils portent des botines à la mode de Conſtantinople. La grande parure des femmes conſiſte à avoir les cheveux bouclés, & beaucoup de colliers, de bracelets, de bagues & de pendans d'oreilles garnis de pierres précieuſes.

Les Algériens, dont les inclinations favorites bleſſent la nature, ſe contentent ordinairement de deux ou trois femmes. Leurs mariages ſe font ſans beaucoup de cérémonies, & ſans que préalablement ils ayent vu leur prétendue. Lorſqu'on eſt convenu de la dot que le mari doit donner, & que les parens des deux familles ſont d'accord ſur tous les points, l'honnêteté veut que l'époux envoye quelques mets particuliers à ſa future, & qu'il régale ſes amis. Le jour pris pour les noces, on conduit la femme au logis de ſon époux, où l'on a élevé un petit théatre, ſur lequel elle ſe fait voir autant de fois qu'il lui eſt poſſible de changer d'habits & d'ajuſtemens ; enſuite l'époux la prend par la main, & la mène en triomphe dans l'appartement qu'elle doit occuper ; ils reſtent ſeuls quelques inſtans, tandis que les femmes de la noce attendent à la porte qu'on leur remette les preuves de la virginité de la mariée, afin de les promener par la ville. Pendant les ſept jours qui ſuivent celui du mariage, les femmes ne doivent point ſe laiſſer voir, mais dès le lendemain le mari ſe rend aux bains. Sept jours après l'enfantement, il faut que la mère & l'enfant ſoient baignés.

Quand un Algérien est à l'agonie, on lui tourne la tête du côté de la Mecque, & jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier soupir, on ne cesse d'invoquer Mahomet & de le prier de lui ouvrir la porte du paradis. Si-tôt qu'il est expiré, on lave le corps avec de l'eau chaude & du savon, & après l'avoir enseveli, c'est-à-dire, après lui avoir passé une chemise & des caleçons blancs, on le met dans la bière; & avec la permission de l'officier de police, on le porte à sa sépulture, hors de la ville; s'il meurt un vendredi, il est mis dans la fosse tout habillé. Le deuil des femmes consiste en un voile noir, dont elles se cachent le visage; & celui des hommes, dans l'abstinence de toutes viandes cuites, pendant trois jours, & durant un mois ils ne doivent point se faire raser la barbe. Il est d'usage de distribuer aux pauvres du pain & des figues durant quelques semaines, & les trois premiers jours il faut visiter la tombe du mort, & jetter de petits cailloux, en répétant sans cesse, *celem-ala*; ce qui signifie lumière de Dieu. Les funérailles des personnes riches ne diffèrent de celles du peuple qu'en ce qu'on y porte la lance, le sabre & les autres armes du défunt. Les tombes des premiers sont aussi plus superbes & plus ornées. On montre encore auprès d'Alger celle de la Cava, cette célèbre fille du comte Julien, qui ouvrit le chemin de l'Espagne aux Maures, pour se venger, dit l'histoire, de l'insulte faite à sa fille par le roi Rodric: si le fait est réel, quel

exemple pour tous les monarques! & de combien de maux un ſeul crime du maître n'eſt-il pas capable d'accabler les ſujets ?

CHAPITRE VI.

Empire de Maroc.

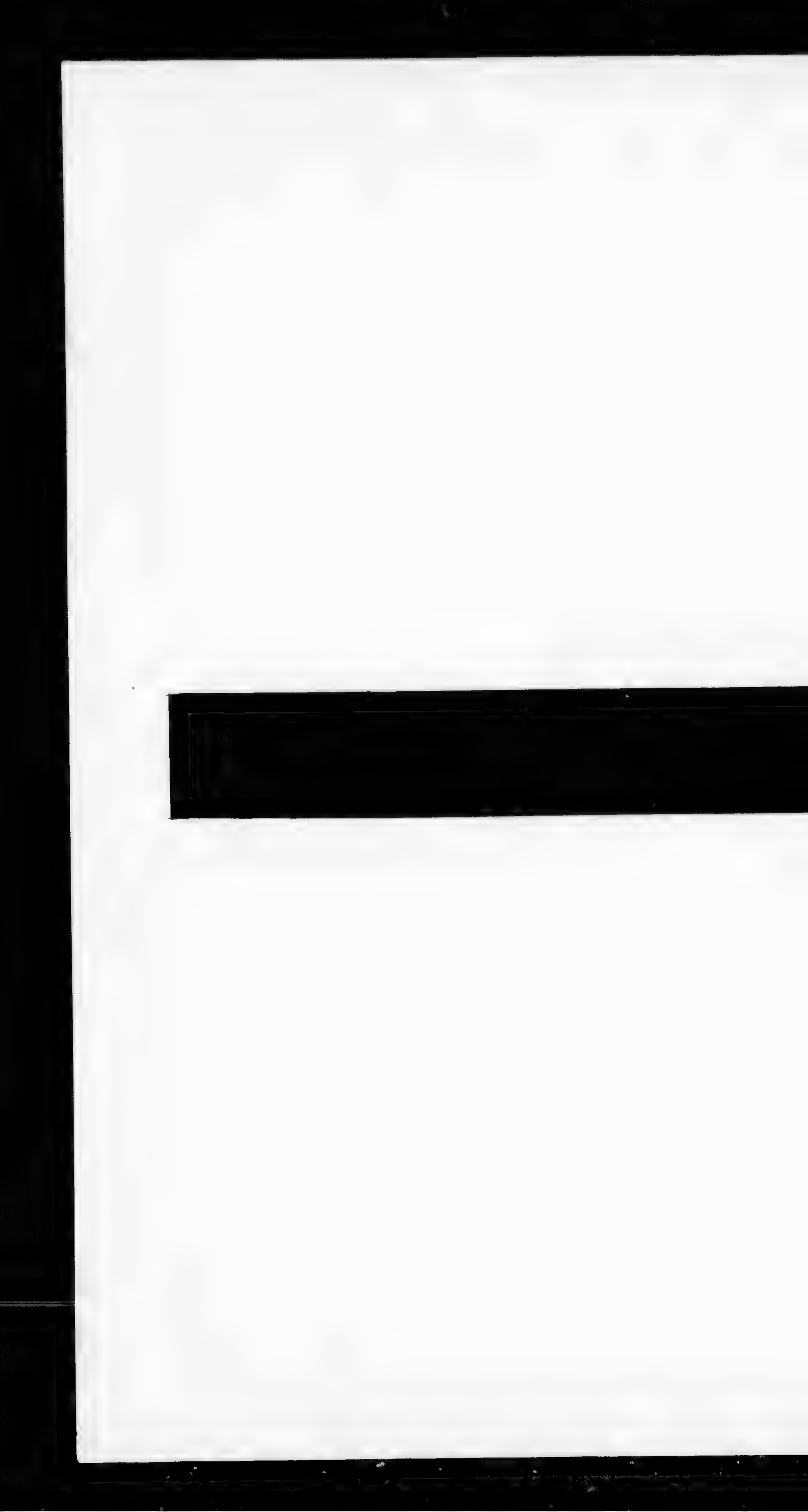
CE grand empire d'Afrique ſe forma dans le dernier ſiècle. Le célèbre Mouleg-Archi, roi de Tafilet, & Moula Iſmaël, ſon frère, réunirent les royaumes de Maroc, de Fez, de Tafilet, de Sus, & la vaſte province de Dara, ſous une même puiſſance. Ces états, qui comprennent une partie de la Mauritanie, furent mis autrefois par Auguſte, ſous le pouvoir de Juba. Il eſt peuplé des anciens Maures, des Arabes Bédouins, qui ſuivirent les kalifes dans leurs conquêtes, & qui, à l'exemple de leurs ayeux, demeurent encore ſous des tentes ; des Juifs chaſſés d'Eſpagne par Ferdinand & Iſabelle, & des Noirs, qui habitent par-delà le mont Atlas.

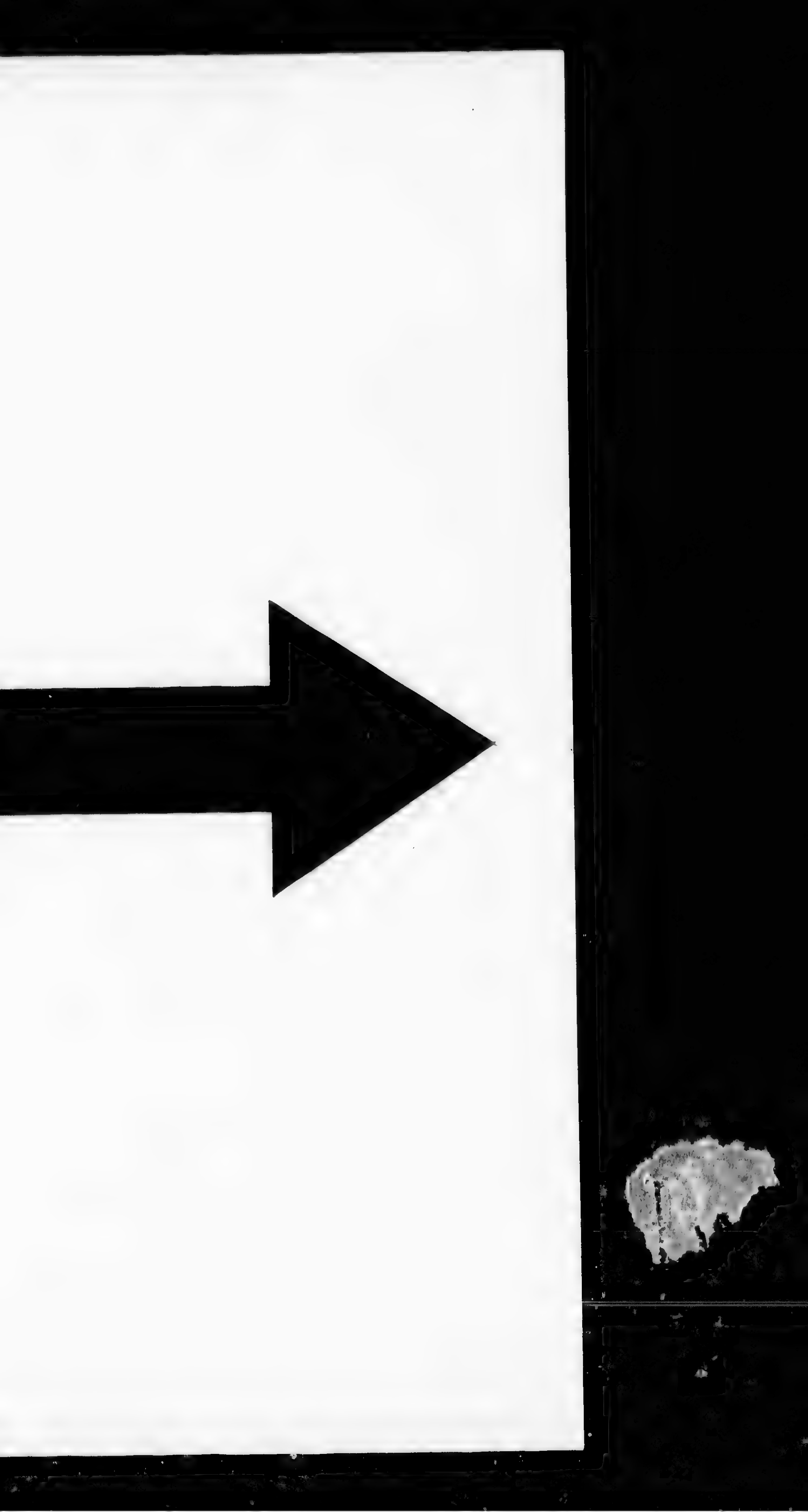
Maroc, ſituée dans une belle plaine à cinq ou ſix lieues du mont Atlas, eſt la capitale du royaume & de la province du même nom. On croit que c'eſt l'ancienne *Bocanum Humerum*, où il y avait un évêché avant la domination des Maures. Elle eſt fermée de murailles faites à chaux & à ſable, mêlés avec de la terre graſſe, qui rend le ciment

ſi dur, qu'en les frappant avec le pied il en ſort du feu comme d'un caillou. Son enceinte pourrait contenir juſqu'à cent mille habitans, quoique peut-être à préſent il ne s'y en trouve pas au-delà de vingt-cinq mille : elle a été ſouvent ſaccagée. *Marmol* prétend avoir vu une pièce d'albâtre, de la hauteur d'un homme, placée ſur un ſépulcre ancien, où on liſait cette inſcription en Arabe :

« Ci gît Ali, fils d'Alia, qui commandait » cent mille hommes & dix mille chevaux, » & fit creuſer cent & un puits en un jour » pour les abbreuver. J'épouſai trois cents filles; » je fus fidèle, victorieux, & l'un des vingt- » quatre généraux de Jacob Almanſor. Je finis » mes jours à quarante ans. Qui lira cette épi- » taphe, prie Dieu qu'il me pardonne ».

Du côté du midi il y a une fortereſſe, ſur la grande place, de laquelle on vous fait remarquer une ſuperbe moſquée, bâtie par Abdulmumen, roi des Almoravides. Au haut de la tour de cette moſquée, il y avait autrefois quatre pommes d'or attachées l'une ſur l'autre à une très-groſſe barre de fer. La plus haute & en même-tems la plus groſſe, pouvait contenir huit meſures de bled, la ſeconde quatre, & les autres à proportion. Le corps de la pomme était de cuivre couvert d'une l'ame d'or très-épaiſſe. Ces ornemens étaient dûs à la célébrité d'une des femmes de Jacob Almanſor, qui pour fournir à cette énorme dépenſe, avait ſacrifié toutes ſes pierreries ; mais le peuple avait la ſuperſtition de croire





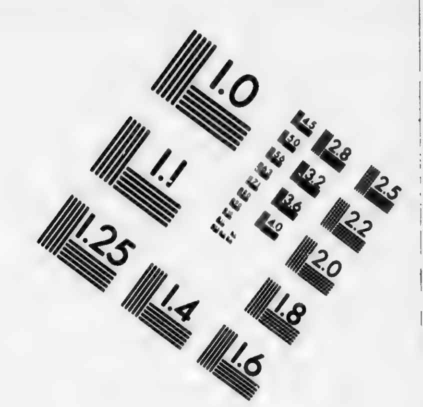
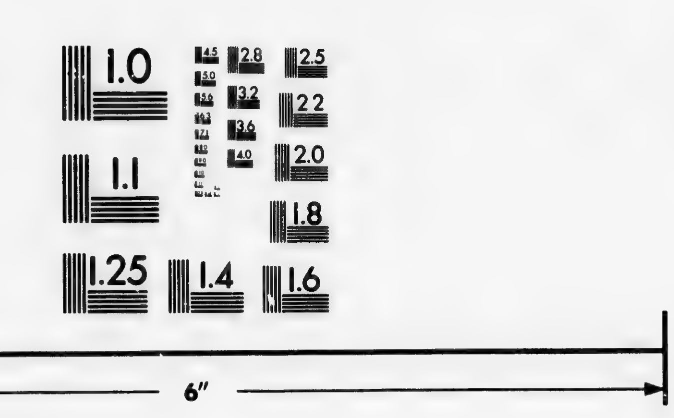


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



que ces pommes se trouvaient placées sur cette tour par enchantement, & qu'elles étaient sous la garde des génies du pays, qui souvent avaient empêché les princes avares d'y porter leurs mains sacrilèges. Muley Hamel se moqua des extravagantes idées de ses sujets; il fit enlever une de ces pommes, & le Juif entre les mains duquel elle fut remise, tira de la lame qui la couvrait, plus de vingt-cinq mille pistoles de pur or. Ce prétendu attentat causa une sédition dans la ville, qui força le chérif à faire remettre la pomme dans sa place; mais s'appercevant que cette restitution ne calmait pas la populace, pendant la nuit il fit pendre le Juif au haut de la tour. Alors le peuple superstitieux mit bas les armes, se persuadant que les génies, gardiens des pommes, avaient enlevé ce malheureux, & qu'ils l'avaient pendu, en réparation de son sacrilège. Quelque tems après, le prince ayant perdu la couronne & la vie, on attribua ses malheurs à son action impie. Moula Ismaël ne fut point arrêté par cet exemple, il fit enlever les pommes, & il en enrichit son trésor.

On trouve dans plusieurs endroits de la ville quelques palais, qui conservent encore des restes de leur ancienne magnificence, des greniers superbes, où l'on conservait le bled pendant douze ou quinze années sans craindre de le voir gâter, & un vaste bâtiment qui servait de collége aux princes de la maison royale, & aux fils de la principale noblesse

du pays. Dans ce dernier édifice, on voit encore une grande salle quarrée, garnie tout autour de tablettes; toutes les portes sont de cèdres, marquetées d'ivoire, entrelassées d'or & de couleurs si vives, qu'on s'imaginerait volontiers qu'elles viennent d'être achevées. Il y a d'autres appartemens de la même beauté, & une cour environnée de larges portiques, soutenus par des piliers de jaspe, avec des ouvrages en mosaïque sur les murailles, qui sont taillées à petits carreaux. Tous ces bâtimens, jadis détachés, sont aujourd'hui renfermés dans l'enceinte du palais du roi.

La mosquée qu'on appelle *Quelibin*, est estimée la plus magnifique de l'Afrique. On voit sur le haut de sa tour, qui est extrêmement élevée, quatre pommes d'argent, dont la grosse pouvait contenir douze mesures de bled; celle nommée *Quivir*, est fort belle, & c'est sur sa tour qu'on plante le premier étendard à l'élection de chaque nouveau monarque.

Le roi de Maroc prend le titre de grand chérif, c'est-à-dire, de premier successeur de Mahomet, dont il prétend descendre par Ali & par Fatime, gendre & fille de ce prophète imposteur. Sa religion est fondée sur l'alcoran; mais noyée dans une mer de superstitions, dont une grande partie est dûe à Mélich, interprète fameux parmi les Maures & les Arabes. Tout despotique que paraît ce prince, en prenant ce mot dans toute

l'étendue de sa signification, en matière de religion, il plie sous l'autorité de son muphti & de ses prêtres ; il peut les établir, mais il ne lui est pas permis de les déposer ; & lorsqu'ils veulent s'opposer à ses desseins, la mort est leur partage, s'ils ne préviennent ses coups en le renversant du trône.

Ce monarque, qui prend actuellement le titre d'empereur, a le droit de nommer par ses dernières volontés, celui de ses enfans qu'il lui plaît de choisir pour successeur, ou même tel particulier qu'il croit digne de porter la couronne, ce qui rend ce gouvernement constamment absolu. Per dant la vie du prince les partis se forment, & à sa mort la division éclate & donne naissance aux guerres civiles, qui quelques jours acheveront d'anéantir cet empire.

Maître absolu, le despote de Maroc n'a ni cour de justice, ni conseil particulier, ni ministre ; il est lui seul le législateur, l'interprète & le juge souverain de ses loix, qui n'ont de bornes que ses volontés. Des officiers, qu'on nomme Alcaïdes, gouvernent tout l'état, sous ses ordres. Il n'a point de marine fixe & bien entretenue. Suivant les circonstances il fait construire des vaisseaux, qui sont rarement bien équipés, & n'ont pas pour l'ordinaire plus de vingt ou vingt-cinq pièces de canon, assez mal servies: en récompense ces bâtimens portent deux cents hommes d'équipage. L'entretien de ces frégates ne coûte rien au prince ; c'est

l'alcaïde du lieu où elles ont été construites qui en paye les officiers, les soldats & les matelots. Si elles font des prises dans leurs courses, le roi en a la moitié, & l'autre partie est partagée entre l'alcaïde, les officiers & le reste de l'équipage. A l'égard des esclaves le roi les a tous, car il donne cinquante écus pour ceux qui ne sont pas tombés dans son partage. Le cinquième des prises que font les armateurs particuliers, lui appartient, & il leur fait compter aussi cent cinquante livres pour chaque esclave.

Il est certain que le roi de Maroc pourrait aisément mettre sur pied une armée fort considérable, mais il n'a que des hommes & point de soldats. Il manque d'armes, & jusqu'ici les officiers eux-mêmes fort indisciplinés & très-ignorans dans l'art militaire, n'ont pas été capables de discipliner les troupes, qui d'ailleurs ne sont pas constamment sous le drapeau. Lorsqu'il est question de quelque entreprise guerrière, les alcaïdes reçoivent ordre de rassembler à la hâte un certain nombre de soldats, & chacun d'eux fait ce que son gouvernement doit fournir. On prend indifféremment de force les garçons & les gens mariés. Officiers, soldats, cavaliers doivent tous se nourrir, se monter, s'armer, & s'entretenir à leurs dépens pendant toute la campagne; & comme souvent on ne leur distribue ni poudre ni plomb, la plûpart ne portent avec eux que des épées, des lances & des bâtons. Dans certaines villes, &

dans quelques considérables habitations, il y a cependant des corps, qui doivent toujours être prêts à marcher au premier commandement.

Il n'est guères possible d'évaluer à une somme fixe les revenus de l'empereur de Maroc. Il tire annuellement la dixième partie de tout ce que possèdent environ cent mille Arabes, rassemblés dans vingt-cinq ou trente mille adouars. Ces adouars sont des espèces de villages ambulans, composés de familles Arabes, qui campent sous des tentes, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, & qui se laissent gouverner par un marabou & par un chef qu'elles élisent elles-mêmes. Mais ces Arabes sont pauvres, & tout leur bien consiste en quelques bestiaux, qu'ils font paître avec difficulté dans un terrain aride & sablonneux. Ce tribut qui leur est arraché chaque année par un officier, chargé par le roi de le rassembler chaque année, se paye dès qu'on est parvenu à l'âge de quinze ans.

Depuis le même âge & au-dessus, les Juifs sont imposés à une somme de six cents écus par tête, & sous les moindres prétextes ils sont taxés à des amendes arbitraires infiniment plus considérables ; & comme ce monarque sent bien qu'en vexant de la sorte les Juifs & les négocians des autres nations, il les contraindrait à abandonner le pays : il a soin de leur emprunter de grosses sommes qu'il ne leur rembourse jamais en entier, afin qu'il ne leur soit pas possible d'en sortir sans

y laisser leurs dettes, & la plus grande partie de leur fortune.

Les Maures sont naturellement vifs, spirituels & ingénieux dans leur jeunesse; mais lorsqu'ils parviennent à l'âge de trente ans, ils deviennent stupides & nonchalans. Ils n'oseraient se nourrir de la chair d'une bête qui aurait été tuée par une homme d'une autre nation. Celui qui est chargé de l'égorger lui tourne le cou vers la Mecque, & dit : « Mon Dieu, voilà une victime que » je vas vous immoler ; je vous supplie » que ce soit pour votre plus grande gloire » que nous la mangions. » Ensuite il l'égorge en sûreté. Ils ont un grand respect pour les innocens, les fous & sur-tout pour ceux qui se mêlent de la sorcellerie, ou qui tombent du haut-mal; parce que, disent-ils, pour justifier cette dernière extravagance, le prophète Mahomet était atteint de cette maladie. Les tombeaux de ces malheureux sont autant d'asyles inviolables pour l'impunité des crimes & contre la vengeance du souverain.

La loi musulmane permet aux vrais croyans de prendre plusieurs femmes, & les Maures ne négligent pas l'observation de cet article. Pour être marié, il est question de rassembler un cadi, un notaire & des témoins : on spécifie la dot, le notaire en dresse l'acte public & tout est en règle. Si le mari veut après répudier sa femme, il doit lui payer la dot qu'il lui a promise, & dès le lendemain

il est libre d'en prendre une autre, mais la femme ne peut se remarier qu'au bout de quatre mois. Si au contraire c'est l'épouse qui veut quitter son mari, elle perd sa dot. Ces noces obligent à de grandes dépenses, & les Maures ont fait passer en proverbe que « Les Chrétiens dépensent leurs biens en procès, les Juifs dans leurs pâques, & les » Maures à leurs noces. » Au reste ils doivent toutes les nuits à leurs femmes légitimes, & ne peuvent consacrer que le jour à leurs concubines, qu'ordinairement ils entretiennent en grand nombre.

On promène la fiancée, couverte d'un voile & montée sur une mule, richement harnachée, par toutes les rues de la ville. Plusieurs mulets portent ses effets les plus précieux. Les parens & les amis, tant hommes que femmes, suivent les mulets, & ce brillant cortége est fermé par une troupe de femmes qui battent du tambour à la mauresque, & qui ne cessent de pousser pendant la marche de fréquens cris de joie.

Les cérémonies funèbres sont à peu près les mêmes qu'à Alger, à l'exception qu'on enterre souvent de l'or, de l'argent & des joyaux avec le mort, afin qu'à l'aide de ces richesses, il puisse se procurer les commodités nécessaires dans l'autre monde.

Quoique les esclaves Chrétiens appartiennent proprement au roi, ils n'en sont pas moins misérables, & beaucoup plus maltraités à Maroc que dans tous les autres états de la Barbarie.

On

On les force au travail à force de coups ; leur nourriture journalière ne consiste qu'en une très-petite quantité de pain d'orge, fort noir, avec de l'eau. Ils sont renfermés tous les soirs dans des lieux souterrains où ils couchent sur la terre, & où ils ne respirent qu'un air empesté & contagieux. Les hommes & les femmes mariés ne sont point obligés à travailler, mais ils n'en sont que plus à plaindre, puisqu'on ne fournit pas à la moitié de leur subsistance. Les renégats, souverainement méprisés par les Maures, qui ont la plus grande horreur pour ceux qui changent de religion, sont aussi exempts de travail. Le roi les admet souvent au nombre de ses gardes, il les employe dans ses provinces selon leur capacité ; & s'il y a guerre, ils les fait combattre, comme enfans perdus, à la tête de son armée. On peut dire alors qu'ils n'ont que le choix de la mort, ou d'être massacré par l'ennemi, ou de l'être par les Maures, s'ils feignent de reculer.

Les habitans de Maroc sont assez richement vêtus à la mode du pays. Les femmes portent de larges chemises & des caleçons, qui s'attachent au-dessus du gras de jambe, & par dessus ce premier habillement un ample voile de soie ou de laine : elles ont des bonnets de soie en été, & de drap en hiver, des souliers ou des mules, & elles chargent le cou, les bras & leurs jambes de quantité d'anneaux & de bracelets enrichis de pierreries. Cet habillement, qui paraît extrême-

ment simple, est, dit-on, très-élégant, & les Mauresques savent en tirer un parti singulier pour la galanterie. Un de leur ridicule, que le goût extraordinaire des hommes leur a communiqué, est de chercher à augmenter par toutes sortes de moyens leur embonpoint naturel; pour cet effet elles usent avec excès des viandes les plus succulentes, jusqu'à se nourrir de la chair de jeunes chiens & de jeunes chats, qu'elles croyent propres à remplir cet objet.

Les Maures, naturellement avares, se peignent dans le proverbe suivant qu'ils ont toujours à la bouche: « Vinaigre donné vaut » mieux que miel acheté. » Ils disent aussi, *un cheval, un livre, une femme*, pour exprimer les choses les plus nécessaires.

Le royaume de Fez a eu long-tems ses rois particuliers, mais il est maintenant dépendant de l'empire de Maroc: sa ville capitale appellée aussi Fez, est regardée comme la plus superbe ville de l'Afrique. Elle est composée de trois villes: l'ancienne qu'on nomme *Belcyde*, renferme quatre mille feux, la vieille Fez contient plus de quatre-vingt mille habitans, & la nouvelle qui n'en a qu'environ huit mille. Ces trois villes, qui n'en forment qu'une, sont divisées en douze quartiers, chacun sous l'administration d'un commandant, qui a soin que chaque citoyen soit pourvu d'armes. Le seul vieux Fez est en état de fournir trente mille soldats aguerris. Il y a un grand nombre de mosquées dans

cette ville, entre lesquelles on en distingue cinquante, & une sur-tout appellée *Caruvin*, située au milieu de la ville, & qui a une demi-lieue de tour. Elle a six portes qui répondent à autant de rues. Elle a dix-sept arcades soutenues sur dix mille cinq cents gros piliers de marbre. C'est dans l'enceinte de cette mosquée que se trouve un collége, où l'on enseigne la grammaire, la poësie, la réthorique, la philosophie & la théologie musulmane. Divers quartiers renferment une quantité prodigieuse de belles & riches boutiques, d'autres de superbes palais; un autre est celui des Juifs, au nombre de plus de dix mille, & contre l'usage de cette nation, on y voit des maisons très-bien bâties. Ils ont un gouverneur particulier qui leur administre la justice, & qui fixe ce que chaque tête doit payer à l'état. Toujours avilis, dans quelque pays qu'ils se soient réfugiés, les Juifs de Fez sont condamnés à ne porter que des souliers de joncs, & des turbans noirs, sur lesquels ils doivent attacher un morceau d'étoffe de couleur, ainsi que dessus leurs habits. Ils se vengent du mépris public en attirant à eux toutes les branches du commerce, & en ouvrant tous les canaux qui peuvent augmenter leurs richesses.

La justice est sévèrement rendue dans cette ville, qui d'ailleurs a toujours une garnison considérable, & dont les magasins sont remplis d'armes & de toutes sortes de munitions. Lorsqu'un malfaiteur est condamné, on le

promène dans toutes les rues, les mains liées derrière le dos, & il doit lui-même annoncer au peuple le sujet pour lequel on le fait mourir. Arrivé au lieu du supplice, on le pend par les pieds à un gibet, & on lui coupe la gorge. Le cadavre reste exposé un ou deux jours. Si le coupable est un homme de qualité, on l'étrangle dans la prison, & son corps, placé sur une bête de charge, est conduit dans la ville, & le crieur public déclare à haute voix le crime pour lequel il a été condamné. Le meurtrier est remis entre les mains du plus proche parent du mort qui peut, s'il veut, le tuer à coups de poignard & de lance, ou lui faire grace, moyennant une somme d'argent ; car, lorsque la partie est satisfaite, la justice ne fait plus de poursuite. Celui qui dénie le crime dont on l'accuse, est conduit devant le juge, qui, selon la nature des preuves, lui fait donner une certaine quantité de coups de fouet; s'il trouve le moyen de se justifier, on le met en liberté : mais pour le salaire du juge ou du greffier, il faut qu'il reçoive encore quelques coups de fouet ou qu'il donne de l'argent; on peut voir par-là avec quel désintéressement la justice est rendue dans ce pays.

Quand le souverain a besoin d'argent, il assemble tous les chefs des quartiers, & leur ordonne de tenir les troupes en bon état, & toujours prêtes à marcher au premier ordre. Aussi-tôt les bourgeois & les négocians proposent d'entretenir chacun un soldat

en leur place, & l'argent qu'on retire parce moyen, monte à des ſommes conſidérables.

On compte dans Fez environ deux cents écoles pour la jeuneſſe : les maîtres qui y ſont attachés, ne retirent qu'un fort médiocre ſalaire : mais comme on apprend à lire aux enfans ſur une grande table de bois, où ſont écrits ſucceſſivement tous les chapitres de l'alcoran, à chaque changement de table, les parens ſont obligés de faire quelque gratification au maître ; &, lorſqu'après environ ſept années, l'écolier a appris par cœur le livre de la loi, ſon père donne une fête à tous les compagnons d'étude de ſon fils, qui ce jour-là, habillé ſuperbement & monté ſur un cheval de prix, ſe montre par toute la ville avant que de deſcendre à la ſalle du feſtin. Le jeune homme préſente ce jour-là un habit neuf à ſon maître, & tous ceux qui ſont invités au repas lui font auſſi quelques cadeaux. Il eſt d'uſage, qu'à un certain jour de l'année, ceux qui ont le talent de faire des vers, s'aſſemblent dans une place publique, & qu'en préſence de la multitude qui s'y trouve, ils récitent des vers en l'honneur de leur faux prophète Mahomet : celui qui a le mieux réuſſi, au jugement des auditeurs, eſt couronné prince des poëtes pour toute l'année.

Il y a beaucoup de bains dans la ville, & les hommes & les femmes ont des heures marquées pour s'y rendre ſéparément ; mais, malgré la police qui y eſt établie, cela n'em-

pêche pas que ces endroits ne ſoient des lieux de plaiſirs & de débauches, où l'on fait bonne chère, & où à ſon gré, on termine les intrigues à peine commencées. Les hôtelleries ſont encore plus infâmes; tous les vices y règnent : ceux qui en ſont les maîtres, gens perdus d'honneur, tiennent à leur ſolde des proſtituées, qu'ils louent à tous ceux qui ont la baſſeſſe de fréquenter ces temples de la corruption. Nous tirons le voile ſur d'autres horreurs.

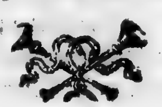
Les habitans de Fez font trois repas par jour. Ils mangent le matin du pain & du fruit & un léger potage; à midi ils ajoutent à un nouveau potage plus ſucculent que le premier, du pain, du riz, de la chair ſalée, du fromage ou des olives; le ſoir ils ſe contentent de pain, de melons, de raiſins, ou de lait. En hiver, ils mangent de la viande bouillie, car ils n'ont pas l'uſage du rôti. Il ſe trouve un peu plus de délicateſſe dans le choix des mets qui ſe préſentent ſur la table des perſonnes opulentes; mais les riches & les pauvres prennent leurs repas avec une égale mal-propreté.

Il y a à Fez beaucoup d'alchymiſtes, ou ſoi-diſant tels, qui, ſous prétexte de chercher la pierre philoſophale, s'occupent à faire de la fauſſe monnoie ; lorſqu'on en peut découvrir, ce qui n'eſt pas rare, la juſtice les condamne à avoir les poignets coupés. D'autres s'appliquent à chercher les tréſors cachés dans les ruines, c'eſt-à-dire, que

ſous cet eſpoir, ils tirent de l'argent des ſots. Ils ſuppoſent que, quand les Romains abandonnèrent l'Afrique, ils cachèrent de tous côtés les choſes précieuſes qu'ils ne purent emporter, & que ces richeſſes, qui ſont ſous la garde de certains génies, ne peuvent être découvertes par des hommes, qu'au moyen d'enchantemens, qui coûtent beaucoup d'argent. Il y a auſſi des devins: les uns exercent la géomancie; les autres ne ſont, à proprement parler, que des diſeurs de bonne aventure, qui, au moyen d'un vaſe rempli d'eau, dans lequel ils verſent quelques gouttes d'huile ou d'autres liqueurs, font croire aux curieux que tous les diables, forcés par leurs enchantements, viennent ſe raſſembler au fond du baſſin, & qu'ils n'ont qu'à les interroger, pour apprendre l'avenir. La troiſième eſpèce nous rappelle les ſorcières de nos villages; elles font accroire au peuple & ſur-tout aux femmes qu'elles ont lié un commerce intime avec certains démons blancs qu'elles diſtinguent des noirs, qu'elles diſent être toujours malfaiſans: & lorſqu'on vient pour les conſulter, elles ſe parfument avec certaines drogues, & annoncent que l'eſprit vient de prendre poſſeſſion d'elles, & qu'on peut l'interroger: alors elles changent de voix, & prononcent leur oracle. Tous les jours on eſt trompé, & tous les jours les femmes vont conſulter ces fripponnes. Nous ne dirons rien de ceux qui ſe mêlent de chaſſer les démons des corps des poſſédés, ni des

charlatans, qui, dans des places, ainsi que les nôtres, font mille tours de passe-passe. Nous ne répéterons pas ce que nous avons dit au sujet des cérémonies des mariages & des funérailles aux articles d'Alger & de Maroc. Il n'y a point de différence à Fez; mais nous devons remarquer qu'à la circoncision des enfans, ils régalent leurs amis, & leur donnent une espèce de bal; qu'à la fête de Noël, & l'on ne sait pas pourquoi, ils ont coutume de manger un potage fait de sept sortes d'herbes, & de faire cuire ce jour-là les racines en entier; qu'au premier jour de l'année les enfans se masquent, & vont en chantant demander quelques fruits aux personnes de leur connaissance; que le jour de la fête de saint Jean, ils allument des feux devant leurs maisons; & qu'enfin, à la première dent qui pousse à un enfant, ses parens sont tenus de régaler tous les autres enfans. Ils appellent cette fête *dentilla*, mot tiré du latin.

Fin de la description des États Barbaresques.



LA GUINÉE.

CHAPITRE PREMIER.

Deſcription géographique de la Guinée.

LA Guinée eſt une vaſte contrée de l'Afrique qui renferme beaucoup de royaumes, plus ou moins conſidérables, & différentes nations qui chacunes ont des mœurs, des coutumes, des loix & des gouvernemens particuliers. Cette immenſe étendue de pays eſt ſituée entre la Nigritie au nord, l'Abyſſinie à l'orient, & la Caffrerie au midi. On ne connaît guères de la Guinée, dont l'exiſtence n'était pas même ſoupçonnée par les anciens, que les côtes qui commencent à la rivière de Sierra Léona, & s'étendent juſqu'au Cap-nègre, c'eſt-à-dire, environ dix degrés en deçà de la ligne & ſeize degrés au-delà.

On a lieu de croire que les Français ſont les premiers qui ayent découvert la Guinée. Les Dieppois, en 1364, ſous le règne de Charles V, touchèrent à Rufiſque près le Cap-verd, & allèrent juſqu'à Sierra Léona, au nord-oueſt de la côte de Malaguette. Ce

fait est prouvé par un traité de commerce, conclu entre les négocians de Dieppe, & ceux de la ville de Rouen, & qui porte pour date le mois de septembre 1363. Ces navigateurs formèrent divers établissemens au Sénégal, à Rufisque, sur la rivière de Gambie, à Sierra Léona, & sur la côte de Malaguette. Ils y construisirent deux forts, dont l'un fut appellé le petit Paris, & l'autre le petit Dieppe; & l'on croit qu'en 1382, ils bâtirent ceux de la Mine, sur la côte de Guinée & d'Acara. Au commencement du quinzième siècle, les Portugais vinrent s'établir sur ces côtes, d'où ils furent chassés par les Hollandais en 1604, & contraints de se retirer dans les terres, & de faire alliance avec les naturels du pays, pour s'y maintenir. Depuis cette époque, les Hollandais & les Anglais font presque tout le commerce de la Guinée. Les Brandebourgeois & les Danois y ont quelques comptoirs.

On divise communément la Guinée en haute & basse. La basse comprend les royaumes de Loango, de Congo & d'Angola. La haute est bornée au sud par l'Océan, & comprend ensuite la côte de Malaguette, la côte des Dents, la côte d'Or, le royaume de Juida, du grand Ardre & de Benin, dont nous allons donner des articles séparés, après avoir jetté un léger coup d'œil sur quelques peuples, qui habitent entre les rivières de Sénégal & de la Gambra.

CHAPITRE II.

Les Jalofs.

CETTE nation habite le bord méridional du Sénégal, & les terres comprises entre cette rivière & celle du Niger, dans l'étendue de plus de cent lieues de long, sur quarante ou environ de côtes maritimes.

Les Jalofs, qu'on appelle aussi Ghiolofs, ont la peau de la plus grande noirceur & les traits du visage extrêmement réguliers : on ne voit parmi eux ni nés plats, ni grosses lèvres; & ainsi que nous, ils pensent que la beauté consiste en des beaux yeux & bien fendus, une petite bouche, de belles lèvres, & un nez bien proportionné. Leur inclination les porte naturellement aux armes, & ils ont certains usages établis pour entretenir leur humeur fière & martiale. Leur constitution est forte & vigoureuse, & leur commerce, en apparence, est doux & facile : mais ils sont débauchés & paresseux, impudens, lâches, vindicatifs, orgueilleux, passionnés pour les louanges, déréglés dans leurs expressions, menteurs, gourmands, lascifs, intempérans, & si adonnés au vol, qu'ils ne connaissent aucun péril redoutable, lorsqu'il est question de se procurer le plus médiocre gain. Malgré ce penchant à la rapine, ils sont toujours pauvres & misé-

rables. On doit, dit le père Labat, moins examiner les mains que les pieds d'un Jalof. Si l'on a laissé tomber une pièce de monnoie, ou quelque bagatelle, il s'en approche, tourne le dos à la proie qu'il a en vue, vous regarde les mains ouvertes, & pendant ce tems, il saisit ce qui est tombé avec le gros orteil; & pliant le genou, il lève le pied par derrière jusqu'à son pagne, qui sert à cacher le vol, & le prenant avec la main, il achève de le mettre en sûreté.

La mauvaise foi des Jalofs ne se manifeste pas seulement vis-à-vis des étrangers : ils volent impunément leurs compatriotes lorsqu'ils en trouvent l'occasion. Pour obtenir de l'argent, ou quelque peu de liqueurs fortes, ils ne font point de difficulté de vendre leurs enfans, leurs parens & leurs amis. Ceux qui ont formé ce projet, sont ordinairement des Nègres qui peuvent se faire entendre des Français, & ils jettent les yeux sur ceux de leur nation qui n'ont pas la même facilité; ils les conduisent au comptoir, sous prétexte de leur faire porter quelques fardeaux; & feignant que ce sont des esclaves achetés, ils les vendent, sans que ces malheureuses victimes puissent s'en défier, jusqu'au moment que, chargées de fer, on les jette dans un cachot. Le voyageur le Maire nous raconte à ce sujet, qu'un vieux Nègre ayant résolu de vendre son fils, il le conduisit un jour au comptoir; mais le fils qui se douta du dessein de son père, se hâta

de tirer le facteur à part & de vendre lui-même son père : en vain le vieillard, à qui on mit les fers, s'écria-t-il qu'il était le père de celui qui l'avait vendu, le fils protesta le contraire, & le marché eut lieu. Mais le jeune Nègre ne jouit pas long-tems de sa finesse dénaturée ; le chef de son canton, à qui il fit part de sa ruse, lui enleva l'argent qu'elle venait de lui produire, & vint le vendre au même marché. Il y a des Jalofs qui passent leur vie à faire des courses dans les bois & dans les campagnes, à dessein d'enlever les jeunes Nègres, qui s'écartent des habitations. Souvent même dans les tems de disettes, ils se vendent eux-mêmes.

Le pays qu'habitent les Jalofs, est partagé en plusieurs petits états. Dans quelques-uns la couronne est héréditaire ; dans d'autres elle est élective. A la mort d'un prince héréditaire, c'est son frère & non son fils qui lui succède ; mais après la mort du frère, le fils est rappellé au trône, & le laisse de même à son frère. Il y a des cantons où la couronne appartient au premier neveu par les sœurs, parce que la propagation du sang royal est certaine par cette voie.

Dans les pays où la couronne est élective, les principaux de la nation s'assemblent pour nommer un successeur au prince qui vient de mourir, & ils se réservent le pouvoir de le déposer ou de le bannir, s'il n'observe pas les loix du royaume. Le trône

de Kayor, dont le roi porte le nom de Damel, eſt héréditaire, dans l'ordre des neveux par les ſœurs.

Tous les voyageurs conviennent qu'il n'y a point d'autorité plus abſolue & plus reſpectée que celle des monarques de ces contrées. La mort, la confiſcation des biens, l'eſclavage de toute une famille, ſont les punitions qu'ils prononcent pour les moindres fautes que commettent les grands de leur cour. Le peuple n'eſt expoſé qu'à l'eſclavage, parce qu'il eſt plus avantageux pour le roi de vendre un coupable que de le faire périr. Auſſi-tôt qu'un Nègre eſt couronné, on peut dire qu'en même-tems il prend le caractère d'un tyran. Tous ſes ſujets ne lui parlent plus qu'en tremblant & à genou, la tête couverte de terre & de ſable, pour montrer qu'ils ne ſont que pouſſière en comparaiſon du monarque. Lui ſeul a le droit, avec ſa famille, de coucher ſous des *tendres*, eſpèces d'étoffes tendues autour des lits, pour empêcher l'approche des mouches & des moſquites.

Lorſque les ſujets du roi de Kayor ont obtenu la permiſſion de s'approcher de ſa perſonne ſacrée, même les plus conſidérables, ils doivent ſe dépouiller de leur robe en entrant dans la cour du palais, & demeurer nuds depuis la tête juſqu'à la ceinture. Auſſi-tôt que le prince s'avance, ils ſe précipitent à genou, ſe couvrent le viſage de ſable, & rampent juſqu'à lui : alors les

yeux baissés, ils expliquent leurs affaires, & un mot du prince est un arrêt contre lequel on ne doit pas se permettre la moindre objection.

Les petits rois, dont les états bordent la rivière de la Gambra, ont moins de faste dans leurs habits que le damel, & ils exigent moins de cérémonial. Leurs richesses consistent en chameaux, en dromadaires, en bœufs & en chèvres, avec du millet & quelques fruits. Ils portent ordinairement une robe rouge ou bleue, à laquelle sont attachées des queues d'éléphans ou d'autres bêtes sauvages, de petites sonnettes, & autres ornemens d'yvoire & de corail: ils ont sur la tête un bonnet d'osier, garni de cornes de boucs, d'antilopes ou de gazelles. On ne les voit jamais sans une pipe à la bouche, & sans un nombreux cortége; c'est toujours sous un arbre touffu qu'ils donnent audience aux étrangers.

Le damel a près de lui dans tous les tems une garde considérable. Le roi de Joala ne marche jamais sans être environné de cinq cents soldats, divisés en trois corps; & lorsqu'il donne audience, sur-tout aux Français, il a soin d'étaler toutes ses richesses dans les cours de son espèce de palais. Quinze ou vingt chevaux assez mal harnachés, & couverts de grisgris, (*talimans*) sont ce qu'il y a de plus remarquable. Assis sur un lit, garni d'un cuir rouge, il présente la main aux Français, les fait asseoir, & entame

la conversation par leur demander quels présens ils lui apportent. Ce sont presque toujours des barres de fer, quelques flacons d'eau-de-vie, une épée, un fusil & un chapeau; mais l'eau-de-vie est ce qui est reçu le plus favorablement par le monarque, & rarement l'audience est terminée avant qu'il soit yvre. Ces rois sont les plus effrontés mendians que l'on puisse trouver: on ne doit pas espérer de satisfaire leur avidité; plus les Européens leur donnent, & plus ils leur demandent. Si on les refuse, ils interdisent le commerce avec leurs sujets, & on ne peut attendre d'eux que des outrages ou quelques avanies. Quand ils ne peuvent rien obtenir des directeurs des comptoirs, ils leur font des emprunts, dont dans la suite il n'est possible de se faire payer que par la force. Leur impudence est si étrange, que s'ils apperçoivent à un étranger qui vient les visiter, un manteau, des bas, des souliers, un chapeau, &c. qui leur plaisent, ils l'engagent à permettre qu'ils essayent ces parures successivement, & dès qu'elles sont en leur possession, il faut les regarder comme perdues.

Les Jalofs ont parmi eux une sorte de noblesse, qu'ils appellent *Sahibobas*: ils donnent aux princes du sang royal & aux grands de la nation, le nom de *Tenhalas*. Le damel a plusieurs ministres qui gouvernent le royaume sous ses ordres. Le *Kondi*, prince tributaire, est le commandant général des troupes:

troupes : le grand *Jérafo* eſt le chef de la juſtice, il écoute les cauſes, & juge les différends : l'*Alkaïr* eſt le troiſième officier de la couronne, & il a ſous lui des *Alkaïrs* ſubalternes, qui ſont les chefs des villages. Leur office conſiſte à lever des impôts, & à les verſer dans la caiſſe du tréſorier.

Le conſeil du prince eſt compoſé des anciens de la nation, & les juges ſont choiſis entre ceux qui montrent le plus de jugement & qui ont le plus d'expérience. L'exécution de la juſtice ſuit immédiatement la ſentence. Un voleur convaincu eſt vendu aux Européens. Celui qu'on accuſe de vol, & contre lequel on n'a point de preuves ſuffiſantes, doit lécher trois fois un fer brûlant ; s'il réſiſte à cette épreuve, il eſt déclaré innocent. Dans certaines occaſions, on le diſpenſe de l'épreuve ; mais l'accuſateur & l'accuſé ſont condamnés au banniſſement. L'épreuve du vol ſe fait quelquefois avec de l'eau bouillante ; mais dans ce pays, comme en Europe, l'intérêt & la faveur ont beaucoup de part aux jugemens qui ſe rendent. Deux petits princes tributaires ſe conteſtaient quelque portion de terrain : c'était l'oncle & le neveu, tous deux parens du damel. Les préſens du neveu firent pancher la balance en ſa faveur, & toute la nation chanta la juſtice du roi, & le bonheur de celui qui avait gagné ſa cauſe ; mais le lendemain les nouveaux préſens de l'oncle firent changer l'arrêt ; le neveu ſe vit dépouillé de ſes petits états, & les Jalofs

chantèrent qu'il n'y avait point de monarque dans l'univers plus juſte que le damel. Ces ſcènes ne ſont point éloignées des mœurs européennes.

Souvent les princes Jalofs ont guerre entr'eux, & même ſur les plus foibles prétextes. Le damel, qui eſt un des plus puiſſans, ne met pas ſur pied au-delà de quinze cents hommes, dont il n'y a pas deux cents cavaliers. Il ſe met en campagne ſans proviſions, & ſur ſon paſſage, les femmes doivent lui fournir les vivres néceſſaires pour ſa petite armée. Les batailles ordinairement ne ſont que de légères eſcarmouches, & tous les exploits conſiſtent à ravager les terres d'un canton. La cavalerie a pour armes la zagaie, & trois ou quatre dards de la forme des flèches, avec cette différence, que la tête en eſt plus groſſe, & qu'étant dentellée, elle déchire la bleſſure lorſqu'on la retire après le coup. Ils ont auſſi un cimeterre, un couteau, long d'une coudée ſur deux doigts de largeur, & un bouclier rond, compoſé d'un cuir épais. L'infanterie eſt armée d'un cimeterre, d'une javeline & d'un carquois rempli de ſoixante flèches empoiſonnées, dont les bleſſures cauſent la mort, pour peu que les remèdes ne ſoient pas adminiſtrés à tems. Au reſte, ces ſoldats & ces cavaliers marchent ſans ordre & ſans diſcipline. L'infanterie fait une décharge de ſes flèches; la cavalerie lance ſes dards, on ſe ſauve, on ſe rapproche, on ſe

mêle, & l'on en vient à la zagaie. C'est alors qu'on remarque l'intrépidité des Jalofs, qui aiment mieux perdre la vie, que de s'exposer au moindre reproche de lâcheté. On a vu des batailles se renouveller pendant trois jours, avec l'acharnement le plus extraordinaire. Quand les deux partis sont las de répandre du sang, ils s'envoyent réciproquement leurs marbuts, (*prêtres*) pour convenir des articles de paix, que l'on jure sur l'alcoran; mais les prisonniers de part & d'autre demeurent les esclaves de ceux qui les ont touchés les premiers.

On peut dire que tous ces monarques Jalofs sont des monstres d'injustice, d'inhumanité & de tyrannie: c'est beaucoup que de leur accorder le nom d'homme. Continuellement yvres, lorsqu'ils manquent de liqueurs fortes, ils font des courses sur les terres de leurs voisins pour y enlever des esclaves; & si cette ressource leur manque, ou qu'ils se sentent trop foibles pour la tenter, ils se jettent sur leurs propres sujets qu'ils vendent aux Européens.

Les femmes du pays sont bien faites: elles sont vives, gaies, & fort portées à l'amour. Elles ont un goût décidé pour tous les hommes en général, & sur-tout pour les blancs, à qui elles s'abandonnent aisément pour quelques légers présens. Leurs maris ne sont point enclins à la jalousie; & loin de contredire leur penchant, ils offrent de bonne grace leurs femmes, leurs filles & leurs sœurs aux

étrangers qui viennent dans leur pays, & regarderaient comme une insulte marquée, si on les refusait. Ces femmes Jalofes fument beaucoup, se baignent souvent, & aiment avec passion à danser & à sauter au bruit d'une calebasse, d'un tambour ou d'un chaudron. Tous leurs mouvemens sont lascifs & indécens. Pour s'accoutumer à la discrétion, elles tiennent de l'eau dans leur bouche pendant une partie de la journée.

CHAPITRE III.

Les Foulis.

Si l'on doit s'en rapporter au portrait que le voyageur Moore fait des Foulis, il n'y a point de nation plus digne d'estime. Ils sont rigoureusement attachés au mahométisme, & rien ne pourrait les engager à boire du vin ou de l'eau-de-vie. On en trouve des pelotons sur les deux bords de la Gambra, & dans les voisinages des villes des Mandingos, dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

Les Foulis ont des écoles où ils apprennent l'arabe, dont la langue leur est beaucoup plus familière que le latin ne l'est parmi nous. Ils vivent sous le gouvernement de plusieurs chefs, qui les traitent avec tant d'équité & de douceur, que leurs décisions paraissent plutôt venir d'un peuple entier que

d'un seul homme. Ils s'établissent volontiers sur les terres des différens princes du pays, & le voisinage des villes qu'ils bâtissent, passe pour une bénédiction : s'ils reçoivent quelqu'insulte, la seule vengeance qu'ils en tirent, c'est de transporter ailleurs leurs habitations.

La forme de leur gouvernement est simple, & se soutient sans peine, par rapport à la douceur de leur caractère. Comme ils ont des notions parfaites de justice & de bonne foi, quiconque les blesse essentiellement, est regardé avec horreur par toute la nation, & ne trouve personne qui prenne son parti contre le chef, qui le punit sévérement, ou si la faute est trop grande, qui le retranche de la société & le condamne au bannissement. Ces honnêtes sauvages ne cultivent de terre autour de leur camp, qu'autant qu'ils en ont besoin pour fournir à leurs nécessités. Ils sement du tabac, du coton, du riz, du bled de Guinée, avec une autre sorte de bled qui se nomme *mansaroke*.

Ils donnent volontiers, ou vendent à un prix médiocre, l'excédent de leurs provisions. Tout étranger qui vient chez eux est assuré d'y trouver tous les secours possibles ; car l'hospitalité leur est sur-tout recommandée & ils l'exercent avec plaisir. Si un de leur compatriote tombe malheureusement dans l'esclavage, tous les Foulis se cotisent pour racheter sa liberté. On n'entend jamais parler de querelle ni d'offense marquée parmi

ce peuple ; on n'y voit jamais de pauvres ; parce qu'ils sont tous frères, & portés à partager leur fortune avec les indigens. Les vieillards, les aveugles, les boiteux, & tous ceux qui ne peuvent se procurer leur subsistance par le travail, sont à la charge de la nation, qui prévient abondamment leurs besoins. Ces secours généreux, qui doivent les rendre si respectables à nos yeux, ils les étendent sur les nations voisines, dans les tems de famine. Malgré cet esprit de paix & d'humanité, qui fait la règle de toutes leurs actions, ils sont braves & pleins de courage, & se font respecter des Jalofs, qui n'osent ni les insulter, ni faire des courses sur leurs territoires. Ils ont pour armes la lance, la zagaie, l'arc & les flèches, le coutelas & même le fusil, dont, dans les occasions, ils se servent avec beaucoup d'adresse.

Ils passent pour mieux savoir élever & nourrir les bestiaux que les autres sauvages de ces cantons. Pendant le jour ils les font paître dans les plaines : après la moisson du riz, ils les conduisent dans les champs moissonnés, avec une sûre garde, & chaque nuit ils les font entrer dans une enceinte, où chaque animal est attaché à son pieu avec des liens d'écorce d'arbre. C'est dans ce lieu, qu'à la chute du jour, on tire les vaches. Cet enclos est toujours gardé par quelques gens armés, & il est rare que les lions & les autres bêtes féroces osent en approcher : c'est encore avec de plus grandes précau-

tions que l'on enferme les veaux. Le lendemain, avant le lever du soleil, on tire les vaches une seconde fois, & on leur donne la liberté de retourner dans la plaine. On peut leur reprocher une assez singulière superstition, à laquelle ils sont extraordinairement attachés : ils refuseraient de vendre du lait, s'ils savaient que celui qui prétend l'acheter, voulût le faire bouillir. Ils croyent bonnement que l'action du feu a une vertu éloignée qui peut faire mourir leurs bestiaux. S'ils découvrent que quelqu'un ait fait cet usage de leur lait, rien ne peut les engager à lui en vendre une seconde fois.

Ils n'employent pour leurs habillemens que les étoffes de leurs manufactures, c'est-à-dire, des toiles blanches de coton, que les femmes ont soin d'entretenir avec une sorte de propreté. Leurs cabanes sont rangées avec beaucoup d'ordre, & assez éloignées les unes des autres pour les garantir de la communication du feu : elles sont nettes en dedans, & exemptes de cette affreuse odeur qui engloutit le cœur lorsqu'on entre dans les habitations des Nègres. Ceux-ci sont hardis chasseurs, & les plus féroces animaux n'étonnent pas leur courage. Trente Foulis joints ensemble sont certains d'abattre trois ou quatre éléphans dans une seule chasse. Ils en font sécher & fumer la chair, dont ils se nourrissent pendant plusieurs mois. Ils en troquent les dents, leur beurre & l'excédent de leurs provisions, tant en bestiaux qu'en fruits de

la terre, contre du fer, des armes, des clinquailleries & sur-tout du sel, dont ils sont très-friands. Nous traiterons de leur religion, en parlant de celle des Jalofs & des Mandingos.

CHAPITRE IV.

Des Mandingos.

Ce peuple, qui est nombreux, & qui occupe une vaste étendue de pays tout le long de la Gambra, mène une vie oisive, & ne connaît ni l'agriculture, ni le commerce. Pressé par la nécessité, il passe deux mois à retourner la terre, à l'ensemencer, & à recueillir ses grains; ce qui n'empêche pas que souvent il ne soit exposé à toutes les horreurs de la famine, & dans ces cas cruels il périrait sans l'assistance des Foulis. Pendant les dix autres mois de l'année, les indolens Mandingos, assis à l'ombre de leurs arbres, passent leurs tems à des amusemens frivoles, à dormir, ou à fumer. Leurs pipes sont composées d'une terre rougeâtre. Le tuyau est un petit bâton de bois, qu'ils percent avec un fer chaud, ou un roseau de cinq ou six pieds de long, qui, dans l'endroit où il se joint à la tête, est couvert d'une petite pièce de cuir rouge.

La paresse qui distingue les Mandingos de

leurs voisins, ne les empêche pas d'être extrêmement sensibles sur tout ce qui regarde le point d'honneur & la naissance; & la moindre parole qui touche ces deux articles, produit entr'eux de vives querelles : c'est ce qu'ils appellent combattre, & si quelqu'un en maltraite vivement un autre par des mots injurieux, ils en parlent comme d'une grande bataille, mais ils en viennent rarement aux coups. Cependant s'ils se déterminent à se battre, ils ne se contentent pas d'un peu de sang répandu, il faut qu'il en coûte la vie à l'un des assaillans.

L'usage des Mandingos, lorsqu'ils veulent se saluer & se donner des marques d'estime & d'amitié, est de se prendre réciproquement la main en se la secouant. Si c'est une femme qu'ils saluent, au lieu de lui secouer la main, ils l'approchent deux fois de leur nez comme pour la flairer par le dos. Une grande offense parmi eux, est de saluer de la main gauche. Lorsqu'après une absence de quelques jours le mari rentre chez lui, sa femme doit se mettre à genoux pour le saluer ; c'est toujours dans cette posture qu'elle doit lui présenter à boire.

En général les Mandingos sont de mauvaise foi, & ils n'épargnent aucun tour d'adresse pour tromper les étrangers : c'est peut-être en cela seul qu'ils cessent d'être paresseux. Dans les premiers tems, ceux qui ne les connaissent pas ou qui ne sont pas prévenus, ne manquent jamais d'être leurs dupes.

Ils trouvent le ſecret de leur faire caſſer les pipes qu'ils ont à la bouche, ou bien les calebaſſes qu'ils portent toujours ; & enſuite ils exigent qu'ils les leur rendent entières, ou qu'ils leur en payent trente fois la valeur. S'ils vendent une poule ou des œufs, & qu'ils ſachent qu'on les a mangé ſur le champ, ils les redemandent, parce qu'il eſt d'uſage dans le pays de revenir, ſi l'on veut, contre ſon marché dans l'eſpace des vingt-quatre heures, & toutes ces difficultés ne ſe terminent pour l'ordinaire qu'à l'avantage des Mandingos.

Les Mandingos, bien différens des Foulis & des Jalofs, ont le nez plat & les lèvres groſſes. Lorſqu'il leur eſt né un enfant, ils le plongent dans l'eau au moins trois fois le jour, après quoi l'ayant fait ſécher avec ſoin, ils le frottent d'huile de palmier, ſur-tout aux os de derrière, aux coudes, aux jarrets & au cou. On le laiſſe exactement nud juſqu'à l'âge de dix-huit ans, & quelquefois on lui peint le viſage & la poitrine, ce que la nation regarde comme une parure. Ce peuple jouit de la ſanté la plus robuſte, & les femmes ſont d'une étonnante fécondité. Si la petite vérole ne faiſait ſouvent d'étranges ravages dans ces cantons, il eſt ſûr que la nation deviendrait bientôt prodigieuſement nombreuſe. Ils ſont fort ſujets à l'enflure des jambes, ce qui vient, à ce qu'on aſſure, de la mauvaiſe qualité des eaux ; & il leur ſort de divers endroits des parties enflées des vers blancs, longs de pluſieurs aunes.

C'est aux femmes qu'est abandonné tout le soin du ménage ; & lorsqu'elles ont mis de côté la provision suffisante pour la famille, il leur est permis de vendre le reste, sans que les maris puissent y trouver à redire.

Quelques Mandingos sont riches, & alors ils font consister leur magnificence à élever un grand nombre d'esclaves. Il est vrai qu'ils les traitent avec beaucoup de douceur, & que difficilement on pourrait les distinguer du maître. Les femmes sur-tout sont ornées de bagues, de colliers d'ambre, de corail & d'argent, quelquefois pour la valeur de trente guinées. Ils regarderaient comme un crime de vendre un esclave né parmi leur famille, à moins qu'il ne soit tombé dans quelque faute capitale. Si un maître avait cette barbarie, tous les autres esclaves l'abandonneraient, & ils iraient chercher une retraite dans un autre royaume, où on les recevrait avec plaisir.



CHAPITRE V.

Religion des Nègres des environs de la Gambra & du Sénégal.

LES Maures ont converti au mahométisme une partie des nations qui habitent les deux bords du Sénégal, & qui s'étendent dans les terres à l'est & au sud : mais depuis la Gambra jusqu'en Guinée tous les peuples sont idolâtres, ou même n'ont aucune idée de religion.

C'est peut-être improprement que l'on appelle religion, l'espèce de mahométisme que professent les Nègres. Ils croyent, il est vrai, l'unité de Dieu, & ils observent le ramadam ou le carême, le bayram ou pâques & la circoncision ; mais ils sont, on ne peut pas plus, ignorans sur le reste. Jobson nous dit que les naturels de la Gambra adorent un seul Dieu, qu'ils reconnaissent la mission de Mahomet, & que le vendredi ils observent assez irrégulièrement une espèce de sabbat.

Ils ont quelques traditions confuses de la personne de Jésus-Christ. Ceux qui sont un peu instruits, & le nombre en est bien médiocre, parlent de ce Sauveur du monde comme d'un grand prophète qui a opéré beaucoup de miracles. Ils le nomment *Nale*, & sa mere *Maria*, à laquelle ils attribuent la sainteté,

la bonté & la justice dans le plus haut degré. Cependant ils n'accordent pas que Jésus-Christ puisse être le fils de Dieu, parce que, disent-ils, Dieu ne peut être vu par les hommes : cela n'empêche pas toutefois qu'ils ne parlent d'une fameuse prophétie subsistante depuis des siècles parmi eux, qui dit qu'ils seront subjugués par un peuple blanc, & qu'alors ils recevront les lumières de l'évangile.

Ils sont fort attachés au détestable dogme de la prédestination, & croyent que lorsqu'un Nègre en assassine un autre, c'est Dieu qui commet le meurtre ; malgré cela, ils ne laissent pas de vendre pour l'esclavage le Nègre meurtrier.

Quoiqu'il n'y ait point de bâtimens dans les habitations des Nègres qu'on puisse prendre pour des mosqueés, il est certain que les princes ont certains lieux, couverts de paille, qui paraissent consacrés aux exercices de religion. Ils y demeurent debout, les yeux fixés sur le mur du côté du levant ; puis, s'avançant quelques pas, ils marmottent certaines prières entre leurs dents : après quoi se prosternant la face contre terre, ils se relèvent sur les genoux, font un cercle autour d'eux, & deux ou trois autour de leur tête, baisent humblement le plancher plusieurs fois, & se jettent du sable au visage avec les deux mains.

Ceux qui sont dévots observent de prier trois fois le jour, le matin, à midi & le soir ; au lieu que les vrais Musulmans prient

cinq fois d'obligation. Chaque village a son marbut, qui à sa volonté assemble les habitans au milieu de la campagne.

« Le marbut, dit un voyageur,) Janequin,
» p. 106 & 108, (étend les bras, répète plu
» sieurs mots d'une voix silente & si haute;
» que toute l'assemblée peut les répéter après
» lui, se met à genoux, baise la terre;
» recommence trois fois cette cérémonie, &
» ne fait rien qui ne soit imité par les assis-
» tans. Ensuite il se remet à genoux pour
» la quatrième fois, & fait quelque tems
» sa prière en silence : il se relève, & tra-
» çant du doigt, autour de lui, un cercle
» dans lequel il imprime plusieurs caractè-
» res, il les baise respectueusement; après
» quoi la tête appuyée sur les deux mains
» & les yeux fixés contre terre, il passe
» quelques momens dans une profonde mé-
» ditation : enfin, il prend du sable ou de
» la poussière, se la jette sur la tête & contre
» le visage, commence à prier d'une voix
» haute, en touchant la terre du doigt &
» le levant au front; & pendant toutes ces
» formalités, il répète plusieurs fois les mots
» *Salati malek*, c'est-à-dire, je vous salue,
» seigneur. Il se lève : toute l'assemblée
» suit son exemple, & chacun se retire. »
Si l'on demande à un marbut ce que signifient toutes ces postures & quel est le sens de leurs prières, il répond qu'il adore Dieu en se prosternant devant lui; que cette humiliation est un aveu de son néant aux yeux

du premier Etre; qu'il le prie de lui pardonner ses fautes, & de lui accorder toutes les commodités dont il a besoin, telles qu'une femme, des enfans, une maison abondante, la victoire sur ses ennemis, une bonne pêche, la santé & l'exemption de tous les dangers.

Les Nègres du Sénégal qui ont embrassé le musulmanisme, observent scrupuleusement le ramadan, qui est pour eux une fête mobile ou lunaire. Aussi-tôt qu'ils apperçoivent la première lune de l'équinoxe d'automne, ils la saluent en crachant dans leurs mains & en les étendant vers le ciel; ensuite ils les tournent plusieurs fois autour de leur tête, & répètent diverses fois cette cérémonie. Ils observent ce carême avec beaucoup de rigueur: jamais ils ne prennent de nourriture qu'après le coucher du soleil; & quelle que soit leur passion pour le tabac, on ne les voit point toucher à leur pipe. Celui qui rompt son jeûne doit le recommencer; & si sa transgression est publique, il est condamné à recevoir la bastonnade, avec des cannes, l'espace d'un quart-d'heure.

Lorsque le mois du ramadan est prêt de finir, on proclame le *Tabasket*, qui répond à la fête du *Bayram* des Turcs & des Persans. Dans les grandes habitations, six marbuts, revêtus de tuniques blanches, bordées de laine rouge, avec une longue zagaie à la main, ouvrent la marche, & sont précédés par cinq bœufs, couverts de toile de coton & couronnés de feuillages, que con-

duisent dix Nègres. Tous les chefs du canton, dans leurs habits de cérémonies, & chargés de toutes leurs armes suivent ces prêtres, & sont eux-mêmes suivis de tout le peuple, rangé sur cinq files. Si-tôt qu'on est arrivé au bord de la rivière, on attache les bœufs à des poteaux. Le principal marbut crie à haute voix trois fois: *Salamaleck*, afin d'exhorter l'assemblée à prier; il pose à terre sa zagaie & étend les bras vers l'est; on marmotte des louanges à Mahomet. Les victimes sont étroitement attachées à terre par les cornes, & on leur coupe la gorge, en prenant la précaution de leur jetter du sable dans les yeux; car ce serait le plus sinistre présage, si elles fixaient leurs regards sur leurs bourreaux pendant le sacrifice. Après cette cérémonie, chaque village écorche son bœuf, & il en emporte la chair pour se régaler.

C'est alors que commence le *Folgar*, espèce de bal, qui est un des plus délicieux amusemens des Nègres. Dans la principale place de l'habitation, que la plûpart des voyageurs veulent bien nommer ville, on allume un grand feu. Tous les habitans prennent place sur des nattes, qui forment une espèce d'enceinte. Les femmes & les filles, partagées en quatre bandes, qui ont chacune une conductrice, se présentent les premières, & chantent en chœur des vers sans doute analogues à la fête. On voit paraître ensuite quatre compagnies, composées de tous

tous les jeunes hommes de la peuplade, avec leurs armes, & précédés par les tambours & autres inſtrumens du pays. Après avoir fait une eſpèce de proceſſion autour du feu, ils mettent bas leurs habits & leurs armes, & commencent à lutter, homme à homme, avec une merveilleuſe agilité. Ceux qui montrent le plus de valeur dans ces combats, ſont auſſi-tôt récompenſés par les louanges que leur prodiguent les jeunes filles, qui ne ceſſent de les encourager par leurs chants. Ces exercices finis, on ouvre un bal, qui dure très-long-tems & qui eſt ſuivi d'un grand feſtin. Ces réjouiſſances ſe renouvellent pendant trois jours.

La circoncision eſt ce qui caractériſe plus particulièrement la religion des Mahométans nègres. Elle ſe fait aux mâles vers l'âge de douze à quatorze ans, parce qu'alors ils ont plus de force pour ſoutenir les douleurs de cette opération, & que d'ailleurs ils doivent être inſtruits dans la profeſſion de leur foi. On attend pour l'ordinaire qu'il y ait un certain nombre de jeunes gens raſſemblés, & que quelque fils de roi ſoit en âge de la recevoir. Le tems du décours de la lune eſt celui qu'on choiſit pour cette cérémonie, dans l'idée que l'opération eſt alors moins douloureuſe & que la plaie ſe guérit plus promptement.

C'eſt, autant qu'il eſt poſſible, dans une prairie agréable, que tout le peuple ſe raſſemble pour cette ſcène religieuſe, à la

quelle les femmes ne doivent point aſſiſter. La cérémonie commence par une proceſſion. D'abord on voit paraître les *Guiriots* ou les muſiciens du canton, qui battent lentement ſur leurs tambours : ſuivent les marbuts, & après eux les jeunes gens qui doivent être circoncis, accompagnés chacun de deux parens ou de deux amis, pour ſervir de témoins de leur profeſſion de foi, & pour les exhorter à ſouffrir courageuſement l'opération. Immédiatement après cette jeuneſſe, marche celui qui doit être l'opérateur, & cette proceſſion eſt fermée par la plus grande partie de ceux qui, dans le pays, ſe trouvent en état de porter les armes. Au milieu du camp eſt une planche un peu élevée, où ſe doit faire l'opération.

Lorſque tout le peuple eſt placé & qu'on a fait ſilence, le principal marbut commence le *ſala* ou la prière, que toute l'aſſemblée répète à haute voix, & ſucceſſivement tous les jeunes gens montent ſur la planche, & ſe préſentent à l'exécuteur, qui n'employe pas deux ſecondes à achever ſon opération, pendant laquelle le candidat doit avoir le pouce droit élevé, & prononcer la formule de foi mahométane. Après que la bleſſure a jetté aſſez de ſang, on la lave pluſieurs fois le jour avec de l'eau fraîche, juſqu'à ce qu'elle ſe referme d'elle-même, & cette guériſon n'exige pas plus de dix ou douze jours. Le voyageur Jannequin nous aſſure que pendant le mois qui ſuit la cir-

concision, il est permis aux jeunes gens de prendre toutes sortes de libertés avec les jeunes filles, le viol excepté. Si-tôt que leur playe est fermée, ils se rassemblent, & vont dans les divers cantons du pays exiger certaines contributions en forme de présens.

Chez quelques nations, les filles sont admises à la participation du privilège de la circoncision, & ce sont les femmes qui font l'office de prêtresses.

Tous les Nègres, & entr'autres les Mandingos, sont fort superstitieux : il y en a beaucoup qui croyent que la cause des éclipses de lune est l'interposition d'un chat, qui met la patte entre la lune & la terre, & dans ces occasions ils ne cessent de chanter & de danser en l'honneur du prophète Mahomet. Ils reconnaissent des jours malheureux, pendant lesquels on ne doit commencer aucune entreprise importante. S'ils veulent se mettre en voyage, ils ont grand soin auparavant d'égorger un poulet, & de lire dans ses entrailles s'il ne serait pas à propos de différer leur départ. Pour détourner les malheurs dont ils se croyent menacés, ils font souvent de certains vœux ; & , afin de s'en rappeller continuellement la mémoire, ils portent à leurs bras un cercle de fer. Entre le grand nombre de leurs superstitions, la plus commune & la plus remarquable est celle des grisgris ; ce sont des espèces d'amulettes, qui consistent en des caractères

arabes, tracés sur du papier, avec une plume & une sorte d'encre, composée des cendres d'un certain bois. On les enveloppe dans des bourses de cuir, dans des morceaux d'étoffe, dans des boëtes de différens métaux, & on les porte sur soi, comme un préservatif assuré contre tous les accidens. Chaque grisgris a sa vertu particulière, & la distribution que les marbuts font de ces amulettes est un trésor inépuisable pour eux: car un Nègre donne volontiers jusqu'à trois esclaves, ou quatre ou cinq veaux, pour obtenir un grisgris. Il y en a qui en sont si chargés, qu'ils ne peuvent monter à cheval sans le secours de quelqu'un. Ils en couvrent le corps de leurs chevaux, pour les rendre, disent-ils, hardis & invulnérables; mais ils gémissent de ne pouvoir obtenir qu'ils soient à l'épreuve des *Poufs*, c'est-à-dire, des armes à feu.

On voit souvent des Nègres qui se plaignent d'être cruellement tourmentés par le diable; mais loin de recourir aux exorcismes pour les délivrer du malin esprit, il ne faut que faire jouer un bâton: le diable ne résiste jamais à une conjuration aussi énergique.

Les Mandingos ont une idole mystérieuse, qu'ils nomment *Mumbo-Jumbo*, mais ce n'est qu'une fourberie qu'ils ont imaginée pour tenir leurs femmes dans la soumission & le respect; & les voyageurs, qui à cause de cela les ont taxés de sortiléges, se sont trompés grossièrement: cette prétendue idole

eſt haute de ſept à huit pieds, & eſt revêtue d'une longue robe d'écorce d'arbre, avec un bonnet de paille ſur la tête. Sans doute qu'un Nègre entre dans le corps de la ſtatue, pour lui faire pouſſer certains cris effrayans & lugubres qu'elle paraît rendre, & qui ne ſe font jamais entendre que la nuit. Ce Nègre, qui eſt comme le prêtre du *Mumbo-Jumbo*, jouit d'une grande autorité & on lui porte beaucoup de reſpect. Quand les femmes ſont en querelle avec leurs maris, on s'adreſſe au miniſtre du *Mumbo-Jumbo*, qui fait parler l'idole, & décide toujours le différend en faveur des maris. Il n'y a dans l'habitation que quelques anciens qui ſoient initiés dans ce myſtère, & qui fait ſerment de ne le jamais révéler aux femmes. Le peuple jure par cette idole. On raconte que vers l'année 1727, un roi de Jagra eut l'imprudence de confier ce ſecret à une de ſes femmes, qui auſſi-tôt en informa toutes ſes compagnes. Celles-ci en firent part à leurs amies, & bientôt tout le pays fut inſtruit de la fourberie. Quelques principaux ſeigneurs Nègres, s'aſſemblèrent pour délibérer ſur une affaire auſſi importante, & ils conçurent que leurs femmes deviendraient très-difficiles à gouverner, ſi la crainte du *Mumbo-Jumbo* ne les arrêtait plus: en conſéquence ils apportèrent l'idole au palais, & firent avertir le roi de venir lui rendre raiſon de ſa conduite. *Mumbo-Jumbo* lui reprocha ſon crime & lui ordonna de faire paraître ſa femme : elle ſe préſenta,

& fut sur le champ poignardée avec son mari, suivant l'ordre que l'idole en donna.

Les prêtres Nègres, que l'on nomme Marbuts, mènent une vie fort retirée, & n'admettent dans leurs habitations que les esclaves qui les servent. Ils ne choisissent des femmes que dans leur tribu, & leurs enfans sont élevés pour leur succéder. Chaque peuplade a ses marbuts, qui obéissent à un ancien, & tous ces marbuts reconnaissent pour chef un pontife qui fait sa résidence dans la ville principale. Labat fait un grand éloge des marbuts : il dit qu'ils sont rigides observateurs de l'alcoran; qu'ils s'abstiennent scrupuleusement du vin & des liqueurs fortes; qu'ils observent le ramadan avec exactitude, & qu'ils ont plus de douceur & de politesse que les autres Nègres. Il les peint comme des hommes qui aiment le commerce, & qui l'exercent avec beaucoup de bonne foi. Ils sont justes, généreux & charitables. Beaucoup d'entr'eux parlent passablement arabe, & la plûpart sont médecins; mais comment faire quadrer toutes ces bonnes qualités avec la vente des grisgris, qui ruine les Nègres, & qui les entretient dans la plus pernicieuse superstition ? Au reste, il est sûr que ces prêtres se rendent fort utiles. Ce sont eux qui apprennent à lire & à écrire aux enfans, & qui leur expliquent l'alcoran.

CHAPITRE VI.

Mariages, funérailles, & usages communs des peuples du Sénégal & de la Gambra.

Les contradictions qui se trouvent sans cesse dans les relations des différens voyageurs qui ont parlé de ces peuples, ne viennent que de ce qu'ils n'ont pas eu la précaution de nommer la nation dont ils rapportaient quelques faits, & cet oubli met dans leur récit une confusion dont il est difficile de se tirer. Nous nous bornerons par cette raison dans ce chapitre, à rassembler les coutumes qui nous paraîtront le plus généralement observées par les Nègres qui habitent les bords de ces deux fleuves.

Les Nègres du commun ne portent qu'une pièce de coton large seulement d'un demi-pied, pour couvrir leur nudité : ceux qui sont riches ont une robe de même étoffe, rayée de plusieurs couleurs, dont les manches sont longues & fort larges. Leurs caleçons sont aussi de toile de coton, & tombent depuis la ceinture jusqu'aux genoux; leur ampleur est considérable, & plus ils sont grands, plus ils font honneur à celui qui les porte. En été une simple chemise de toile & un bonnet de cuir ou d'osier, forment tout leur habillement. Le peuple marche pieds nuds, & les personnes de qualité ont

des sandales de cuir, attachées au gros orteil avec une courroie. Les esclaves n'ont pas le droit de porter leurs cheveux.

Les femmes & les filles vont nues de la ceinture jusqu'à la tête : le milieu de leur corps est caché par un pagne de toile, qui leur descend un peu plus bas que le genou. Les hommes & les femmes se garnissent les cheveux, les bras & les jambes de grisgris, & de morceaux d'or, de corail ou de verre, suivant leur rang & leurs richesses. Avant onze ans les garçons & les filles vont entièrement nuds.

En général les Nègres ne mangent qu'une fois le jour, après le coucher du soleil. Leurs alimens ordinaires sont le riz, ou quelque autre grain & des racines. Les femmes font bouillir ce riz dans l'eau & le présentent tout chaud à leurs maris. Des gourdes composent toute leur vaisselle, & leurs doigts leur servent de cuillers. L'eau pure est leur boisson journalière; mais ils usent quelquefois du vin de palmier & d'une sorte de bière, qu'ils appellent *Bullo*, composée des grains du pays : cependant ils ont une passion si désordonnée pour l'eau-de-vie, & les autres liqueurs fortes, qu'ils sacrifient volontiers toute leur fortune pour s'en procurer, & ils ne cessent de boire que lorsqu'ils sont tout-à-fait yvres, ou qu'il n'y a plus rien dans le baril. C'est moins à leur tempérance qu'à leur paresse qu'on doit attribuer le peu d'usage qu'ils font de la viande & du poisson

dans leurs repas. La chaſſe & la pêche ſont des exercices fatiguans auxquels ils ne ſe livrent que par délaſſement, ou lorſqu'ils y ſont contraints par néceſſité. Au reſte, ils ne ſont point délicats ſur le choix des viandes, la chair de l'éléphant, celle du crocodile leur paraiſſent des mets délicieux, pourvu que l'odeur en ſoit un peu forte.

Dans certains cantons, tout Nègre eſt en droit de contracter avec une fille qui eſt en âge d'être mariée ; mais ce n'eſt jamais ſans la participation des parens, entre les mains deſquels il doit dépoſer le douaire dont on eſt convenu. Le chef ou le monarque du canton tire un petit droit pour la ratification du contrat. Ceci arrêté, le mari ſe fait accompagner par quelques amis, & la nuit ſuivante, au clair de la lune, il employe toute ſa dextérité pour enlever ſa femme : il y parvient toujours malgré les efforts & les cris de l'épouſée, & de toutes ſes compagnes qu'elle a appellées à ſon ſecours. Cette farce finit agréablement par la chute de la jeune femme dans les bras de ſon époux. Elle demeure quelques mois dans ſa hute, ſans ſe laiſſer voir à perſonne ; & enſuite, lorſquelle ſort, elle doit avoir la tête entièrement couverte d'un voile, à l'exception d'un œil. Le douaire, dont nous avons parlé, lui eſt payé, ſi elle ſurvit à ſon mari, & il lui ſert à acheter un homme, comme elle a été achetée ; car la loi veut abſolument qu'elle ſe remarie.

Moore prétend que les Nègres marient ſouvent leurs filles auſſi-tôt qu'elles ſont nées, & ils obſervent qu'ayant pris cet engagement, ils ne peuvent plus le rompre; mais que le prétendu s'en dégage facilement. Le marié, ajoute cet auteur, doit donner aux parens de ſa femme deux veaux, deux barres de fer, & deux cents noix de *Kola.* Dans cette occaſion, il faut qu'il donne un feſtin à toute la peuplade, & ceux qu'il n'a pas invités, ſont maîtres de s'y trouver, mais il faut qu'ils apportent dequoi fournir aux frais.

Au Sénégal, lorſque les parties ſont d'accord, on conduit la femme à ſon mari, qui lui préſente la main, & lui ordonne en même-tems d'aller chercher de l'eau, du bois & les autres néceſſités du ménage. Elle obéit reſpectueuſement : le mari ſoupe & elle ne mange qu'après lui; & demeurant dans le ſilence, elle attend ſon ordre pour l'aller trouver au lit.

Pour qu'un mariage ſoit valide, il faut que la femme ſoit reconnue vierge, & que les marques de ſa virginité ſoient promenées en pompe dans toutes les rues de l'habitation. Lorſque les preuves ne ſont pas complettes, le mari, ſans autre formalité, renvoye la fille à ſes parens, qui ne laiſſent pas de s'en défaire, parce qu'elle eſt priſe pour concubine par un autre Nègre.

Les Nègres ſont maîtres de prendre autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir; mais

il n'y en a qu'une qui jouisse des privilèges du mariage, & qui ne s'éloigne jamais du mari. Les princes & les gens riches tiennent leurs épouses séparées dans leurs différentes maisons; & comme ils se plaisent à changer de résidence, par-tout où ils vont, ils en trouvent toujours d'empressées à les servir & à leur plaire.

Dans le cas d'adultère, les deux coupables sont vendus aux Européens, sans espoir d'être rachetés. Quelquefois s'ils se laissent surprendre dans l'acte ouvert de l'infidélité, l'adultère est poignardé & la femme répudiée, si le mari n'aime mieux la vendre pour l'esclavage; toutefois si elle est enceinte, il doit attendre qu'elle soit délivrée. Toute cette sévérité, que les voyageurs font sonner fort haut, n'empêche pas les Négresses d'être passionnées pour les Blancs & de leur accorder leurs faveurs, moyennant quelques petits présens. Elles sont toutes d'une taille élégante, d'une couleur noire fort brillante, & leurs yeux inspirent la volupté.

Parmi les Nègres Mahométans, un homme ne peut épouser les deux sœurs.

Les Négresses ne connaissent ni les excessives douleurs de l'enfantement, ni les suites d'une couche malheureuse. Une femme, après son accouchement, demeure privée pendant trois ans du commerce de son mari, & au bout de ce tems, elle sévre son fils ou sa fille, & reprend ses droits au lit conjugal.

Les voyageurs prétendent qu'il y en a bien peu qui ſoient capables d'une ſi longue privation. Les filles jouent la modeſtie, mais elles ne tiennent pas contre les ſollicitations d'un Blanc; celles qui ſe croyent d'une race Portugaiſe, & qui prétendent à la qualité de chrétienne, ſont plus réſervées.

Les cérémonies des funérailles des Nègres changent ſuivant les cantons, mais dans ces inſtans de triſteſſe, les cris ſont les mêmes autour de la cabane du mort. Un marbut lave le corps, & le couvre de ſes plus beaux habits; les parens & les voiſins ſe lamentent, & viennent faire au cadavre les plus extravagantes queſtions, & l'on appelle les *Guiriots* pour chanter ſes louanges. On creuſe une foſſe dans ſa hute, dont on a ſoin d'enlever le toit: quatre perſonnes ſuſpendent un voile pendant qu'on y place le corps, & c'eſt-là le moment des prodigieux hurlemens: on met à côté de lui pour ſon voyage, un pot rempli de farine de millet & un pot d'eau, & on le couvre de terre, après que le marbut lui a dit quelques mots à l'oreille. Après cette cérémonie, on place un poteau au-dehors de la cabane, & l'on y attache l'arc, le carquois & la zagaie du mort; puis l'on recouvre la maiſon, & l'on donne un repas à l'aſſemblée, qui coûte ordinairement une grande partie de l'héritage du défunt. S'il eſt queſtion de pleurer un roi ou un grand ſeigneur, tout le canton ſe raſſemble: les cris commen-

cent avec le soleil & finissent jusqu'à ce qu'il quitte l'horison, & la nuit se passe à boire, à manger, à sauter & à chanter. Cette scène, moitié triste, moitié plaisante, dure quelquefois huit jours.

CHAPITRE VII.

Les Issinois.

LE petit royaume d'Issini est bordé au nord par un peuple nommé les *Kompas*, qui forment une espèce de république, & à l'est par le royaume de Ghiomray, ou le cap Apollonia : au sud il a la mer & à l'ouest la Côte d'yvoire, qui est habitée par la nation des Quaquas. Quoique ce pays soit près de la ligne, sous la zone torride, l'air y est sain & fort agréable une grande partie de l'année, & ce n'est que depuis le mois de mai jusqu'à celui d'août, que l'épaisseur des brouillards empêchent les habitans, qui ont quelque prudence, de sortir de leur logis avant que le soleil les ait dissipés. Cette contrée offre de vastes plaines, ornées de petits bois délicieux, & elle est arrosée par une des plus belles rivières de l'Afrique, qui serait navigable dans une grande étendue, si son embouchure était plus commode. C'est sans doute ce défaut qui ne l'a pas fait marquer dans nos cartes, aussi grande & aussi considérable qu'elle l'est réel-

lement. Quelques voyageurs prétendent que cette belle rivière eſt une branche du Niger, & d'autres ſoutiennent que c'en eſt une du Nil; mais cette diſpute reſtera longtems indéciſe.

Le terroir d'Iſſini, quoique ſablonneux, ne laiſſe pas de produire une très-grande diverſité de fruits excellens, dont la plûpart ne ſont point connus dans l'Europe. Il y croît de très-bons légumes. Les forêts ſont remplies d'animaux féroces de toute eſpèce, & d'une prodigieuſe quantité de gibier. Ce pays, qui portait autrefois le nom d'*Asbini*, eſt habité par deux nations de Nègres, les Iſſinois & les Vétères, qui ſont les naturels, & dont le nom ſignifie les pêcheurs de la rivière. On raconte que les *Eſieps*, nation voiſine du cap Apollonia, ſe voyant tyranniſés par les peuples d'Axim, ſe retirèrent dans le canton d'*Asbini*, qui appartenait aux Vétères, & qu'ils y furent reçus avec beaucoup de cordialité : mais dans la ſuite s'étant enrichis avec les nations Européennes, ces réfugiés voulurent maîtriſer leurs bienfaiteurs. Dans ce même tems les Oſchins, autre peuple de Nègres, vexés par les habitans de Ghiomray, quittèrent leur pays, & vinrent ſe fixer dans le canton des Vétères, qui leur communiquèrent leurs projets de vengeances contre les *Eſieps*. Ces deux nations joignirent leurs forces enſemble, & obligèrent bientôt ces petits tyrans à aller chercher une retraite ſur la Côte d'yvoire,

dans le voisinage des Quaquas. C'est depuis cette époque que les Vétères & les Oschins, ou Issinois, sont en possession de tout le pays, & voilà par quelle raison les cartes ne font aucune mention d'Issini, dans l'endroit où le royaume est actuellement situé. Les Issinois sont maintenant en possession de toute la côte, & les Vétères ont leurs habitations dans l'intérieur des terres.

Quoique ces deux peuples semblent n'en faire qu'un, on trouve cependant entr'eux des différences sensibles : les Vétères habitent des cabanes sur pilotis, dans le milieu de la rivière, & celles des Issinois sont bâties sur la terre. Les Issinois portent les cheveux tressés sur leurs épaules, & les Vétères les portent courts & se font souvent raser la tête. Les pagnes des Vétères sont d'écorce d'arbre, ceux des Issinois sont d'étoffe d'Europe. Les cimeterres des premiers sont droits, & longs d'un pied & demi, & ceux des autres sont en forme de serpe. Les femmes des Vétères vont exactement nues; celles des Issinois portent des pagnes.

Les Vétères obéissent à un chef, mais ils n'ont point d'autres loix que celles de la nature, & ils les violent souvent. Ils sont voleurs & fourbes.

Si l'on en excepte la noirceur, les Issinois n'ont rien de difforme dans la taille & dans le visage; ils sont bien faits, grands, proportionnés, agiles & robustes : ils ont les yeux vifs & les dents fort blanches. Comme

la noirceur eſt une beauté parmi eux, ils ont ſoin d'entretenir la leur avec de fréquentes onctions d'huile de palmier, mêlée de poudre de charbon. Ils ſont naturellement propres, & ne conſervent pas le moindre poil ſur toutes les parties de leur corps. En vieilliſſant leur noirceur diminue, & leur cheveux deviennent gris. Leurs couteaux qu'ils ſavent rendre tranchans, leur ſervent en même-tems de razoirs. Les uns ſe razent une partie de la tête, & couvrent l'autre avec un petit bonnet retrouſſé ſur l'oreille. Les autres laiſſent croître différentes touffes de cheveux. Tous ſont paſſionnés pour leur barbe, qu'ils portent auſſi longue que les Turcs. L'habitude les empêchent d'attacher de la honte à laiſſer voir leur nudité.

Les Iſſinois ont tous le ſens fort juſte; mais ils ſont ruſés, ſubtils, grands menteurs & hardis voleurs. Comme le vol n'eſt jamais puni parmi eux, ils racontent avec ſatisfaction leurs exploits dans ce genre. Si un Iſſinois a fait un larcin, & qu'il craigne d'être découvert, il s'adreſſe au roi, partage le butin avec lui, & l'impunité eſt ſûre à ce prix. Le payement exact des dettes n'eſt pas une de leur vertu favorite. Ils ſont défians dans le commerce; & avant que de rien conclure avec les Européens, il faut qu'ils voyent ou l'argent, ou les marchandiſes d'échange. Si l'on veut tirer d'eux quelque ſervice, il faut les payer d'avance, & ſouvent ils emportent le ſalaire, ſans faire le travail.

Cependant

Cependant ou ils ne trafiquent pas avec vous, ou vous devez vous fier à eux pour la moitié du prix de la marchandise, sans en excepter le roi.

Ils sont fort portés à l'avarice, & ils la poussent si loin, qu'ordinairement, lorsqu'ils ont tué un mouton pour leur usage, ils le pleurent pendant huit jours. Ils aiment la volaille, mais ils n'en mangent jamais; s'ils l'engraissent, c'est pour la vendre, & pour en conserver précieusement le prix. Toute leur nourriture journalière consiste en quelques bananes, un peu de poisson, & des crables qu'ils ramassent sur le rivage. La viande à demi-gâtée est pour eux un mets succulent. Si vous les recherchez, & qu'ils puissent s'imaginer que vous ayez besoin d'eux, ils s'éloignent de vous, & le seul moyen d'en obtenir ce qu'on souhaite, c'est de leur marquer beaucoup d'indifférence. Cette nation est si ingrate, que plus on lui fait de bien, plus on doit en attendre de mal.

Les femmes Issinoises ont la taille bien prise, mais elles n'ont rien de séduisant; elles sont dédaigneuses, rusées, spirituelles, plus avares que leurs maris & libertines; ce qui leur est fort permis, lorsqu'elles ne sont point mariées, ou qu'elles n'ont point avalé de fétiches pour garant de leur fidélité. Leur vanité est excessive, & elles n'épargnent aucun des ajustemens les plus ridicules pour se rendre belles à leur mode. Un Issinois peut tuer sa femme s'il la sur-

prend en adultère, & il poignarde aussi le complice, lorsqu'il n'a pas de l'or pour se racheter. Nos Européens se sont trouvés souvent dans le cas. Cette amende est fixée à cent livres pour un particulier, mais elle est portée bien plus haut si l'offenseur est riche.

Les cérémonies des mariages ne sont pas longues; c'est ordinairement le père qui jette les yeux sur une fille pour en faire l'épouse de son fils, lorsqu'il est en état d'être marié : on convient de la dot; on fait avaler le fétiche, (dont plus bas nous donnerons l'explication,) pour garant de sa fidélité: deux jours se passent en danses & en festins, & le mari conduit son épouse dans sa cabane, où il la rend maîtresse de tous ses esclaves. Si, dans la suite, il prend une autre femme, ce ne peut être que du consentement de la première : mais cette permission n'est jamais refusée, parce que le grand nombre d'enfans constitue la richesse des Issinois, & que les seconde & troisième femmes sont regardées comme des concubines.

L'habillement des femmes consiste en un pagne fait d'une étoffe rayée, & soutenu par un autre morceau d'étoffe qui passe sur l'épaule & qui sert à porter les enfans. Le tour de leurs reins, leurs bras & leurs jambes sont chargés de divers ornemens de cuivre, d'étain ou d'yvoire, & sur-tout d'un grand nombre de clefs, quoique souvent il ne se trouve pas une seule boëte à fermer dans

leurs cabanes, mais on peut supposer qu'elles en ont, & cette idée flatte leur vanité.

Lorsqu'une Issinoise est accouchée, elle va laver son enfant dans la rivière, elle s'y lave elle-même & retourne à son travail. Le nouveau né reçoit le nom d'un arbre, d'une bête, d'un fruit, de leur fétiche protecteur, ou celui de quelqu'Européen des amis de la famille : pendant les premiers mois, sa mère le porte constamment sur son dos, même dans les occupations les plus pénibles, & ensuite elle le laisse ramper à terre, où il apprend bientôt de lui-même à marcher. A l'âge de dix ans, le père se charge de son éducation. Il lui apprend à pêcher, à chasser, à tirer du vin de palmier, ou à commercer avec les Européens, c'est-à-dire, à les tromper. Les filles sont instruites par leurs mères à broyer le maïs, le riz & le millet, à faire le pain, & à préparer les autres alimens.

La nourriture la plus commune dans le pays des Issinois, consiste en bananes, en figues, en ignames, en riz, en maïs & en millet; la farine des trois dernières sert à faire le pain. Chaque jour on en broye une certaine quantité dans de grands mortiers. D'abord on sépare le grain de sa cosse, ensuite on le vanne; le grain est remis dans le mortier, où on l'écrase avec un peu d'eau pour l'épaissir. Cette pâte est placée sur une pierre, & broyée avec une autre pierre, à peu près comme nos peintres travaillent leurs

couleurs ; elle eſt après cela diviſée en petites parcelles rondes qui ſe cuiſent dans un pot, avec une très-petite quantité d'eau. Chaque jour il faut recommencer cet exercice. Les Nègres nomment ce pain *tokai*. Leur boiſſon la plus agréable eſt le vin de palmier : ils le tirent d'une eſpèce particulière de palmier, qui n'eſt point garni d'épines. Lorſqu'ils ont reconnu à certaines marques que l'arbre eſt dans ſa parfaite maturité, ils en coupent deux ou trois branches, font un petit trou de la groſſeur du doigt, dans lequel ils mettent une feuille roulée en forme d'entonnoir, & plaçant deſſous un pot, ils y laiſſent tomber le vin, qui ne peut guères ſe garder qu'un jour ſans s'aigrir. L'arbre donne ordinairement du vin pendant trois mois & meurt enſuite. Chaque fois qu'on tire du vin il faut faire une nouvelle inciſion.

Les cabanes des Iſſinois ſont miſérablement bâties : ils les compoſent de roſeaux & ils les couvrent de feuilles de palmiers : un trou d'environ un pied & demi en quarré ſert de porte à ces hutes, dans leſquelles on ne peut pénétrer qu'en rampant. Le milieu de la cabane eſt deſtiné à placer le feu, autour duquel les Nègres ſe couchent ſur des nattes : car ce n'eſt jamais que la nuit & pendant les pluies qu'ils habitent ces triſtes retraites ; le reſte du tems, ils paſſent à leurs portes, ſous des berceaux de feuillages. Les femmes ont leurs hutes

séparées. L'habitation est entourée d'une palissade de roseaux, qui doit être assez forte pour la défendre contre les tigres. A quelque distance de là, il se trouve une cabane que l'on appelle *Burnamon*, & qui sert de logement aux femmes & aux filles pendant la durée de leurs infirmités lunaires.

Les Issinois sont courageux & redoutés de leurs voisins. Le sabre, la zagaie & le mousquet sont des armes qu'il manient avec beaucoup d'adresse : ils portent des boucliers faits de cuir de bœuf, & couverts de peaux de tigres. C'est l'arme défensive des chefs. Les esclaves forment le gros de l'armée. Chaque Issinois libre se range avec les siens sous la bannière de celui des chefs de la nation qu'il considère le plus ; & le roi, si on veut lui donner ce nom, donne le signal de l'attaque, & examine pendant le combat ceux qui se distinguent le plus, afin de leur accorder une part plus considérable dans le butin. Ils ont des instrumens militaires, qui rendent des sons capables de flatter les seules oreilles d'un peuple sauvage. Les tambours sont composés d'une pièce de bois creusée d'un seul côté & couverte d'une oreille d'éléphant bien tendue : des bâtons revêtus de peau de chèvre, servent de baguettes : à la place de trompettes, ils soufflent dans des dents d'éléphans creusées presque d'un bout à l'autre. Si sur les moindres sujets cette nation déclare la guerre à ses voi-

ſins, les moindres avances de paix lui font mettre bas les armes.

L'affreuſe maladie, que nous appellons le mal de Naples, fait ſouvent de terribles ravages parmi les Iſſinois. Rarement ils conſervent la vûe juſqu'à la fin de leur vie, & cet accident preſque général, provient de la réflexion des rayons du ſoleil ſur un ſable d'une blancheur & d'une ſéchereſſe étonnantes : d'autrefois ils périſſent dans l'accablement où les jettent certains vers qui naiſſent dans leur chair & qui les rongent juſqu'aux os. Pour détourner ces maladies, leur unique remède eſt de plonger les malades dans une riviére, juſqu'à ce que l'excès du froid les guériſſe, mais il en eſt peu qui échappent à cette imprudente tentative. Ils ſe ſervent auſſi de quelques cordiaux, & ils ont l'uſage des ſcarifications aux épaules.

Les peuples des côtes d'Iſſini ſont revenus de l'abominable ſuperſtition de maſſacrer des eſclaves, pour aller ſervir dans l'autre monde leurs chefs qui viennent de mourir ; ils n'enterrent plus avec eux comme autrefois une grande quantité de bijoux, ſous prétexte qu'ils n'y ſeront conſidérés qu'en proportion de leurs richeſſes. Chaque Négre ſe contente, pendant ſa vie, d'acheter & de préparer tout ce qui doit ſervir à ſon enterrement, & ces préparatifs ſe réduiſent à un cercueil, & à un drap de coton rayé, pour l'envelopper. Auſſi-tôt qu'un Iſſinois eſt

expiré, on s'assemble à la cabane du mort, en poussant de grands cris ; les femmes se partagent en deux bandes. Les unes feignent de fouiller la terre tout autour de la hute, comme si elles croyaient y pouvoir trouver la personne qui leur manque : les autres se répandent dans les habitations voisines, & demandent à tous ceux qu'elles rencontrent s'ils n'ont point vu celui qu'elles cherchent, & elles reçoivent pour réponse, *Aourou*, il est parti. Après avoir chanté les louanges du mort, après lui avoir fait mille impertinentes questions, on l'ensevelit les genoux pliés, les talons sous les fesses, & la tête reposant sur les genoux, & on le place dans un cercueil d'environ trois pieds en quarré. Ce sont ordinairement quatre esclaves que l'on charge d'aller creuser une fosse dans quelqu'endroit écarté de la forêt prochaine, & d'y déposer le cercueil sans autre cérémonie. Ces esclaves sont splendidement traités à leur retour par les parens du mort, mais il n'y a que les pleureuses qui mangent avec eux. Quelques jours après les femmes du défunt font une espèce de procession dans toute l'habitation, & s'arrêtant aux portes des *Brembis*, (chefs) elles forment des danses & chantent la chanson funéraire. Pour leurs peines, elles reçoivent trois pièces de la valeur de cinq sols chacune de notre monnoie ; & retournant ensuite dans leurs familles, elles peuvent se marier, lorsqu'elles en trouvent l'occasion.

Le père Loyer, jacobin, eſt de tous les voyageurs le ſeul qu'on puiſſe conſulter touchant la religion des Iſſinois. Il aſſure qu'ils reconnaiſſent un Dieu créateur de toutes choſes, & particulièrement des fétiches, qu'il envoye ſur la terre pour rendre ſervice au genre humain. C'eſt à ces fétiches qu'ils croyent devoir tous les biens de la vie, & qu'ils attribuent tous les maux qui les accablent. Tous les jours ils vont ſe laver à la rivière, & ſe jettant de l'eau & du ſable ſur la tête, ils joignent les mains, les ouvrent enſuite, & prononcent dans leur langue : « Mon Dieu, donnez-moi aujourd'hui » du riz & des ignames : donnez-moi de » l'or & de l'aigris : donnez-moi des eſclaves » & des richeſſes : donnez-moi de la ſanté, » & accordez-moi d'être prompt & actif. » C'eſt à cette formule de prière que ſe réduiſent toutes leurs adorations. « Dieu eſt » ſi bon, diſent-ils, qu'il ne peut nous faire » du mal. Il a remis tout ſon pouvoir aux » fétiches, & ne s'en eſt pas réſervé. »

Les Iſſinois ſe font des idoles, ou pour ſe rapprocher de leur façon de s'exprimer, des fétiches, ſuivant leur idée ou leur caprice. Il n'y a rien dans la nature de ſi vil qui ne puiſſe devenir l'objet de leur culte. C'eſt au fétiche qu'ils ſe ſont choiſi, qu'ils font des promeſſes que rien ne peut leur faire rompre. Si, pour honorer ce morceau de bois, cette arête de poiſſon, cette corne de chèvre ou cette pierre, ils ont juré de

s'abstenir d'eau-de-vie, rien n'est capable de leur faire fausser ce serment. Dans le cours de l'année, ils ont des jours consacrés aux fétiches : alors ils les blanchissent, ainsi que l'espèce d'autel qu'ils ont élevé devant eux, ils prennent un pagne blanc, & se frottent le corps de craie.

Quoique chaque sauvage ait son fétiche particulier, qu'il regarde comme son protecteur, il y en a de communs à tout le pays, & c'est ordinairement une montagne ou quelqu'arbre plus grand que les autres. Celui qui seroit assez impie pour les couper ou les défigurer, seroit puni de mort. Chaque habitation fait en commun les frais nécessaires pour orner le grand fétiche. Il a son autel de roseau, élevé sur quatre piliers, dans la principale place : on lui fait des offrandes de maïs, de riz & de fruits. Les fétiches particuliers ont des lieux réservés dans chaque euolos, & n'obtiennent pas moins de présens. C'est sur l'autel du fétiche que le Nègre met des pots vuides lorsqu'il a besoin de pluie, qu'il place un sabre ou un poignard pour obtenir la victoire, s'il part pour la guerre, & qu'il dépose un petit ciseau, s'il a besoin de vin de palmier : mais il arrive souvent que l'idole est sourde, ou qu'accablé par ses maux, le sauvage la croit en colère contre lui ; alors il a recours au devin pour faire le *tokké*, qui n'exige pas peu de cérémonies. Le prétendu sorcier prend entre ses mains neuf courroies de cuir,

chacune de la largeur d'un doigt & parsemée de petits fétiches. Il les tresse ensemble, marmotte avec des grimaces affreuses, quelques paroles barbares, & auxquelles peut-être il n'entend rien, & jette les cuirs à terre. La manière dont ils tombent pendant trois fois consécutives, est la réponse du ciel. C'est toujours le sacrifice d'un mouton ou de quelques pièces de volailles que demande le fétiche, & il est obéi sur le champ. Le père Loyer nous assure que lorsqu'il y a une guerre déclarée, le fétiche demande le sacrifice de quelques esclaves.

Ces sauvages, quoiqu'avares, voleurs & fourbes, sont si persuadés de la puissance de leurs fétiches, qu'on peut sans crainte se fier à leurs sermens, lorsqu'ils ont juré par eux ou qu'ils les ont avalés. Pour leur faire confesser la vérité, il suffit de tremper un morceau de pain dans de l'eau & de les obliger à l'avaler. Ils croiroient alors leur mort infaillible, s'ils n'étaient pas sincères. Quelquefois ils jurent par leur bras, par leur tête, par le corps de quelques amis, par le ciel, en se mettant un peu de sable dans la bouche, en disant: « Dieu, tue moi » par ce sable, si ce que je dis n'est pas » vrai. »

On ne connaît dans toutes les terres habitées par les Issinois aucun édifice qu'on puisse regarder comme un temple, &, quoique ce peuple n'ait point de prêtres, il y a une espèce de pontife, appellé *Osnon*,

fort versé dans la composition des fétiches, & qui est élu par les *Brembis*, & autres chefs de la nation. Il est distingué par une grande quantité de fétiches qu'il porte sur ses habits, & lui seul a le droit de faire ceux qui sont au public en général. A chaque élection on lève un droit sur le peuple, qui est affecté à l'entretien du nouvel *Osnon*; & chaque particulier lui doit un présent proportionné à ses facultés.

Au reste, les Issinois croyent le monde éternel & l'ame immortelle. Ils sont attachés à la fausse doctrine de la transmigration des ames, & prétendent qu'après le trépas, l'ame passe dans une région située au centre de la terre, pour y recevoir un nouveau corps dans le sein d'une femme; que les ames passent de ce pays dans le nôtre, & qu'il se fait ainsi une continuelle circulation d'habitans entre les deux mondes. La jouissance des biens temporels est toute la récompense qu'ils attendent pour prix de leurs bonnes actions. Lorsqu'ils sont à table, ils ont soin de jetter à terre quelques pièces de ce qu'ils mangent, en prononçant quelques paroles; & ce sont autant de présens qu'ils font à leurs parens & à leurs amis de l'autre monde, que ceux-là leur rendent de leur côté.

A la porte du palais, ou pour mieux dire de la hute du roi d'Issini, il y a toujours deux sentinelles, armées d'un sabre & d'une zagaie, & quand il sort il est accompagné

de ses courtisans, & de cinquante hommes avec des épées & des mousquets. S'il s'élève un différend entre deux particuliers, le roi & ses principaux confidens discutent l'affaire en fumant, & lorsque chacun a donné son avis, le prince prononce le jugement. Il en est de même pour tout ce qui concerne la nation en général.

Les rois d'Issini sont riches en poudre d'or; mais ils ne dépensent cette précieuse matière que quand ils y sont forcés par les circonstances, soit pour acheter la paix, ou pour soudoyer des troupes dans les tems de guerre. Tous leurs revenus consistent dans les amendes & les confiscations. Les opulens particuliers de la nation, enterrent leurs trésors, afin, s'il leur est possible, de les soustraire à la rapacité du souverain; & ils ne les visitent qu'une fois l'année, pour y ajouter le fruit de leurs épargnes sordides, ou pour les faire changer de place. Ces singuliers princes, dit Loyer, ne font pas difficulté d'aller au marché, acheter une banane ou du poisson, comme le dernier de leurs sujets. Leurs femmes & leurs domestiques ne leur coûtent rien pour leur table & pour leurs habillemens; c'est du produit de leur travail que toutes ces personnes fournissent à leur nécessaire. Tous les esclaves du monarque lui doivent deux jours de travail par semaine, & il prend ce tems pour ensemencer ses terres; il en est quitte pour quelques verres de vin de palmier. Le tiers de la moisson appartient aux ouvriers, & ce qui entre

dans les magasins du roi, lui sert à faire des échanges; car il croit superstitieusement que ses champs deviendraient stériles, s'il mangeait les provisions de ses greniers.

Le plus proche parent du roi est son successeur, à l'exclusion des enfans du monarque, qui, à sa mort, rentrent dans la classe des sujets, sans pouvoir prétendre à la moindre partie de son héritage. Il ne leur reste que ce qu'ils ont pu amasser par leur économie, & quelques esclaves qu'on leur accorde. Le nouveau prince prend possession de tous les biens de son prédécesseur, à la réserve du trésor caché, qui revient à son héritier présomptif.

Toute la noblesse du royaume d'Issini, n'est pas composée de plus de cinquante personnes. Ces nobles ont seuls le privilège d'acheter & de vendre, à l'arrivée des vaisseaux Européens. Tout Nègre qui s'ingèrerait alors de faire le commerce verrait ses marchandises confisquées. Si malgré cela un Issinois a trouvé le secret d'amasser quelques richesses, il employe ses amis pour obtenir la qualité de marchand ou de noble, ce qui revient au même. Si la demande est agréée, il paye d'abord huit écus en poudre d'or, au roi, qui le nomme aussi-tôt noble ou marchand, en présence de sa cour. Cette cérémonie a quelque chose de singulier. Le roi se tourne du côté de la mer, & défend aux flots de nuire au nouveau noble, de renverser ses canots & de gâter ses marchandises; & pour

la lui rendre favorable, il verse dans l'eau un flacon d'eau-de-vie ou autre liqueur forte; ensuite il prend les mains du candidat, les serre l'une contre l'autre, les ouvre au même instant, & souffle dedans, en prononçant le mot *Akschuc*, c'est-à-dire, allez en paix. Tous les anciens nobles répètent cette cérémonie après le roi, & l'installation se termine par un grand festin.

A Issini trois crimes sont punis de mort, la désertion des esclaves, la trahison & la sorcellerie. Le vol passe pour un tour d'adresse, digne de récompense. Le parjure & le meurtre sont expiés par le payement d'une amende, à moins toutefois que l'assassin ne soit saisi par les parens du mort, qui peuvent alors le faire mourir : mais s'il échappe, & qu'il se refugie auprès du roi, il en est quitte pour payer dix bendes d'or, ou mille livres, que le prince partage avec les héritiers du défunt. Un esclave qui commet un assassinat, est vendu aux Européens, & la moitié du prix qu'il est acheté revient au roi.

Si un créancier prend la ferme résolution de se faire payer de son débiteur, il s'adresse au roi, qui envoye un esclave, avec le bâton royal, & avec un ordre à ce Nègre de se rendre devant son trône. Il faut premièrement que le créancier fasse un présent au roi de huit onces d'or, pour acheter de l'eau-de-vie, & qu'il dépose un tiers de la somme qu'il demande; & ce tiers est partagé entre le roi & ses courtisans : ensuite il avale un fé-

tiche, pour preuve authentique que l'argent qu'il répète lui est légitimement dû. Si le débiteur convient de tout, on lui donne un certain tems pour s'acquitter, & il jure, en touchant la tête du roi, qu'il n'y manquera pas. S'il ne remplit pas sa parole au jour nommé, il paye une ou deux bendes au roi, pour avoir violé son serment; mais le créancier n'en est pas plus heureux : car cette nouvelle procédure le constitue dans de nouveaux frais, ensorte que dans la crainte de se ruiner, il abandonne la poursuite de sa dette. Cependant si après plusieurs remises, le débiteur est déclaré insolvable, il est vendu pour l'esclavage.

Les sorciers, ou du moins ceux qui sont réputés tels par les Issinois, sont noyés, avec toutes les marques de l'exécration publique. Les traîtres, c'est-à-dire, ceux qui révèlent les secrets du conseil, sont décapités. Les prisonniers de guerre, qui ont voulu prendre la fuite, sont mis à mort. On les conduit à la place publique, les mains derrière le dos, & un bâillon dans la bouche. Pendant ce tems un esclave du roi, qui reçoit pour son salaire huit écus en poudre d'or, la tête ornée d'un fétiche du roi, court les rues de la ville comme un insensé. Arrivé au lieu de l'exécution, il perce la foule, & s'adressant au fétiche, il lui demande sur qui doit tomber la fonction d'exécuteur. Le jeune homme que l'esclave touche dans le moment, est censé avoir été nommé, & quelquefois on recom-

mence cette extravagante cérémonie, pour avoir jusqu'à dix exécuteurs. Le premier nommé, perce la gorge de l'esclave fugitif, avec son poignard, tandis que les autres font couler son sang sur le fétiche. « O fétiche! dit » le premier, nous t'offrons le sang de cet » esclave. » Aussi-tôt qu'il est mort, on coupe son corps par morceaux, & on les enterre aux pieds du fétiche, auquel on attache la mâchoire de la victime.

Les ministres de cet affreux sacrifice, sont déclarés impurs pendant quelques jours, & ne doivent point habiter dans le village; mais durant le tems destiné à leur purification, ils ont le droit de courir par-tout comme des furieux, & soit bestiaux, volailles ou autres provisions, tout ce qu'ils touchent leur appartient; car personne n'oserait en manger, dans la crainte d'être souillé. Le tems prescrit étant écoulé, les exécuteurs brisent la cabane de feuillage, qui leur avait servi de retraite pendant la nuit, & se rendent au lieu de l'exécution. Là ils appellent le mort trois fois par son nom : le premier bourreau brise un pot sur sa fosse, les autres jettent dessus les débris de la cabane, & tous prennent la fuite. Quoique ces exécuteurs soient réputés infâmes pendant quelques jours, dans la suite ils tirent beaucoup de gloire d'avoir rempli cet office; & leur usage est d'arracher une dent au criminel qui a expiré sous leurs coups, afin de pouvoir montrer aux curieux ce détestable trophée.

CHAPITRE VIII.

CHAPITRE VIII.

Nègres de la Côte d'or.

Tous les voyageurs nous aſſurent que les Nègres de la Côte d'or ſont généralement d'une taille moyenne, mais bien proportionnée. Ils ont le viſage ovale, les yeux étincellans, les oreilles petites, les ſourcils épais, les dents blanches, & le nez moins plat que dans les autres parties de l'Afrique. Ils ont les épaules larges, les bras gros, la main épaiſſe, les doigts longs & de grands ongles recourbés; les jambes longues, le pied grand, le ventre plat, les reins forts, & peu de poil ſur le corps. Leur peau n'eſt pas abſolument noire, mais elle eſt unie.

Ces ſauvages ne manquent pas de pénétration, & ils ont une excellente mémoire; mais leur indolence & leur pareſſe ſemblent invincibles. Quoiqu'avides de richeſſes, ils s'affligent peu de leur perte. Au ſurplus, ils ſont tous trompeurs, artificieux, diſſimulés, portés au larcin, à la flatterie, à la gourmandiſe, à l'yvrognerie & à l'incontinence.

Les femmes ſont d'une taille moyenne, & d'un embonpoint raiſonnable. Elles ont la tête ronde & petite, les yeux grands & vifs, le nez haut & un peu courbé, les cheveux longs & friſés, la bouche petite, les dents blanches & bien rangées, la gorge pleine,

& le ſein parfaitement beau. Tous les Européens conviennent qu'elles ſont fort adonnées à l'amour, & très-intéreſſées, lorſqu'elles ont des intrigues ; & que leur commerce eſt d'autant plus dangereux, qu'il n'y a point de femmes au monde qui ſachent prendre un plus étonnant empire ſur leurs amans. A trente ans leur teint eſt dans ſa plus brillante noirceur, mais à ſoixante il commence à jaunir. Entre les bonnes qualités des Négreſſes, on doit compter le tendre attachement qu'elles ont pour leurs enfans, l'intelligence avec laquelle elles règlent toutes les affaires de leur ménage, & leur extrême propreté.

Lorſque les Nègres ſortent de l'indolence affreuſe qui les caractériſe, ils ſont induſtrieux, adroits, entendent fort bien l'agriculture, & ſont auſſi bons pêcheurs, qu'ils font paraître de hardieſſe & de courage à la chaſſe des animaux les plus terribles.

La plus grande parure des Nègres conſiſte dans la variété avec laquelle ils arrangent leurs cheveux. Les uns les portent longs, friſés & treſſés tout à la fois, ou relevés ſur le ſommet de la tête. D'autres les ont en petites boucles, qui forment une roſe ou une couronne, entremêlée de brins d'or & de corail, ou d'une eſpèce de corail bleu que nous appellons *Aigris*, & que les Nègres nomment *Akkerri*. S'il eſt d'une certaine groſſeur, il ſe vend au poid de l'or. Ceux d'entre les Nègres qui veulent ſe diſtinguer, portent des chapeaux qu'ils achètent très-cher des Européens, quoique

souvent très-gros & fort vieux. Les autres ont des bonnets de peaux de chèvre ou de chien, ornés de cornes de chevreaux, de bijoux d'or, de cordon d'écorce d'arbre, & d'ongles de ſinges. Les eſclaves doivent avoir la tête nue. Il y en a beaucoup qui, de la tête aux pieds, ſont couverts d'anneaux, & de cercles ou colliers entre-mêlés de verre, d'or & d'*aigris*, avec des plaques d'yvoire, d'or & d'argent.

L'habillement des gens du commun, conſiſte en un ſimple pagne d'étoffe, qui paſſe autour du corps, & dont le bout tombe juſqu'au milieu des jambes. Les marchands portent une pièce de taffetas ou de damas des Indes, de deux ou trois aunes de long, roulée autour des reins, dont les deux bouts pendent par devant & par derrière : d'autrefois ils la paſſent ſur leurs épaules en forme de manteau. Ils ont toujours à la main deux ou trois zagaies. Les pêcheurs & les artiſans, ne ſont couverts que d'un ſimple pagne. Juſqu'à l'âge de quinze ans, les deux ſexes ne couvrent guères leur nudité, & dans pluſieurs cantons une fille ſe montre nue juſqu'à ſon mariage ; ce qui ſuppoſe que ſi ſa laideur lui empêche de trouver un mari, elle eſt encore nue à trente ans. Ce qu'il y a de vrai, c'eſt que juſqu'au tems de l'arrivée des Portugais & des Hollandais, les femmes de la Côte d'or, ainſi que les hommes, allaient nuds juſqu'à l'âge de maturité.

Actuellement pour habits, elles ſe ſervent

d'une pièce d'étoffe qui les couvrent depuis le sein jusqu'aux genoux, & qui est soutenue par une ceinture de couleur. Si les hommes sont chargés d'anneaux, de cercles & de colliers, on peut juger combien les femmes doivent en porter. Les esclaves pour toute parure se contentent d'un pagne d'écorce d'arbre.

Dans les tems froids ou de pluies, elles jettent sur leurs épaules, les riches un voile de toile d'Europe ou des Indes, & les pauvres quelques aunes de serge de Leyde. Les femmes de débauches sont distinguées par un grand nombre de cercles de cuivre, où pendent des sonnettes, qu'elles attachent à leurs jambes. Ce sont, disent les voyageurs, les plus intéressées coquines de l'univers.

On trouve parmi les Nègres, une sorte d'homme qu'on appelle Mulâtres, & qui proviennent du commerce des Européens avec les Négresses. Cette race bâtarde a produit un peuple de brigands, qui s'attachent à tromper également les noirs & les blancs. Ils usurpent le nom de Chrétiens, mais is sont encore plus idolâtres que les habitans naturels du pays. Les hommes sont laids, grands voleurs & vrais scélérats ; & leurs femmes, quoique généralement de la figure la plus rebutante, ne laissent pas d'être recherchées par les Européens & les Nègres, auxquels elles s'abandonnent indifféremment. Rien n'est plus affreux que les mulâtres de l'un & de l'autre sexe. Lorsqu'ils ont atteint un

certain âge, leurs corps se couvrent de taches blanches, brunes & jaunes, qui leur donnent quelque ressemblance avec le léopard, dont la férocité, de leur naturel, les rapproche beaucoup. Comme les mulâtres sont presque tous au service des Hollandais, ils sont habillés à la Hollandaise: leurs femmes portent d'assez belles chemises, par dessus lesquelles elles passent un casaquin de soie sans manches; elles couvrent leur tête de plusieurs bonnets l'un sur l'autre, sorte de parure qui n'est pas sans agrément. Les plus pauvres vont nuds au-dessus de la ceinture.

Les maisons des Nègres de la Côte d'or ne sont ni plus superbes, ni autrement bâties que les cabanes dont nous avons fait mention dans les articles précédens. Les habitations situées sur le bord de la mer sont mal distribuées & très-sales; celles qui se trouvent dans l'intérieur des terres, sont propres & plus agréables: mais en général ces nations indolentes ne savent pas choisir un lieu avantageux pour placer leurs hutes, & souvent ils les bâtissent dans un endroit sec, aride & découvert, tandis qu'à cinq cents pas ils auraient pu choisir une riante vallée, environnée d'arbres touffus, & bordée d'une belle rivière. Leurs meubles ne consistent qu'en quelques pots de terre, des nattes & des sellettes; & très-peu sont assez riches, pour se procurer des vaisseaux de cuivre & des matelats. C'est au sujet de cette universelle pauvreté & du penchant que les

Nègres ont au larein, que les marbuts Mahométans font un conte assez singulier.

« Les trois fils de Noé, vous disent-ils, » d'un air grave & sérieux, tous trois » de couleur différente, s'assemblèrent après » la mort de leur père, pour faire le par- » tage de leurs biens. C'étoit de l'or, de » l'argent, des pierres précieuses, de l'y- » voire, de la toile, des étoffes de soie » & de coton, des chevaux, des chameaux, » des bœufs & des vaches, des moutons, » des chèvres & d'autres animaux, sans » parler des armes, des meubles, du bled, » du tabac & des pipes. Les trois frères » soupèrent ensemble avec beaucoup d'af- » fection; & ne se retirèrent qu'après avoir » fumé leur pipe, & bu chacun leur bou- » teille. Mais le Blanc qui ne pensait guères » à dormir, se leva aussi-tôt qu'il vit les » deux autres ensevelis dans le sommeil; » & se saisissant de l'or, de l'argent & des » effets les plus précieux, il prit la fuite » vers les pays qui sont aujourd'hui habi- » tés par les Européens. Le Maure s'apperçut » de ce larcin à son réveil: il se détermina » sur le champ à suivre un si mauvais » exemple; & prenant les tapisseries, avec » les autres meubles, qu'il chargea sur le » dos des chevaux & des chameaux, il se » hâta aussi de s'éloigner. Le Nègre qui » eut le malheur de s'éloigner le dernier, » fut fort étonné de la trahison de ses frères. » Il ne lui restait plus que des paquets de

» coton, des pipes, du tabac & du millet.
» Après s'être abandonné quelque tems à
» sa douleur, il prit une pipe pour se con-
» soler, & ne pensa plus qu'à sa vengeance.
» Le moyen qui lui parut le plus sûr, fut
» d'employer les représailles, en cherchant
» de les voler à son tour. C'est ce qu'il
» ne cessa point de faire pendant toute sa
» vie; & son exemple devenant une règle
» pour toute sa postérité, elle a continué
» jusqu'aujourd'hui la même pratique. »

La nourriture ordinaire des Nègres est du millet bouilli en consistance de pâte, ou des ignames & des patates bouillis ensemble, sur lesquelles ils versent de l'huile de palmier, avec quelques herbes cuites à l'eau, en y mêlant un peu de poisson à demi-pourri. Ils ont encore un autre mets, composé de poisson, de bled d'Inde, de pâte & d'huile de palmier, le tout bouilli ensemble dans l'eau. Leur appétit peut aisément passer pour une faim canine, & ce qui suffirait pour nourrir six matelots Européens, ne rassasie point un Nègre.

Les boissons ordinaires du pays sont l'eau pure, une espèce de bière, brassée avec du maïs & du vin de palmier : quand les Nègres ont le bonheur de s'en procurer quelques pintes, ils se placent autour de la calebasse qui le contient, & boivent à la ronde. Avant que de commencer cette débauche, chacun a soin d'en envoyer quelques verres à la plus aimée de ses femmes. Celui

qui doit boire le premier, remplit ſa taſſe, & boit, tandis que les autres, debout & les mains ſur la tête, crient : *Tantoſi*. On doit, après avoir bu, répandre quelques gouttes de la liqueur ſur la terre en l'honneur de ſon fétiche ; & ſi on le porte ſur ſoi, il faut l'en arroſer. Ceux qui négligeraient cette cérémonie, ne pourraient jamais eſpérer de boire tranquillement

Quoique les cérémonies des mariages des Nègres ſoient les mêmes, quant au fond, dans la Guinée, ſuivant les différens cantons, on y remarque quelques circonſtances particulières. Sur la Côte d'or, le père prend ſoin de chercher une épouſe à ſon fils, ſi le jeune homme n'a pas déjà eu cette précaution. Lorſque tout eſt réglé du côté de l'intérêt, c'eſt-à-dire, lorſque le père de la fille a obtenu ce qu'il exigeait pour la livrer, on fait venir un prêtre des fétiches, pour recevoir le ſerment des époux. La femme jure d'aimer ſon mari, de lui être fidelle ; le mari jure d'aimer ſa femme, & ne parle point de la fidélité. Les parens des deux côtés ſe font réciproquement des petits cadeaux : on paſſe tout le jour à ſe réjouir, & la nuit venue, l'époux ouvre à ſa femme l'entrée de ſa maiſon, & le mariage eſt conſommé. Il eſt rare qu'un père donne quelques proviſions à ſon fils pour commencer ſon nouveau ménage ; le mari n'y apporte ordinairement que ce qu'il a pu amaſſer par ſes épargnes & ſon induſtrie ; la fille a preſ-

que toujours pour dot quatorze florins en poudre d'or ; &, si la famille est opulente, on ajoute à cette petite somme une demi-once d'or, pour acheter du vin de palmier, qui sert à enyvrer toute l'assemblée. Si la femme vient à quitter son mari, il est en droit de répéter tous les frais qu'il a avancé pour la noce ; mais si c'est lui qui la congédie, ils sont tous perdus pour lui. Quelquefois on marie les filles avant qu'elles soient nubiles ; alors elles sont conduites trois nuits de suite au lit du mari par deux matrônes, qui doivent les conserver chastes ; puis on les remet entre les mains de leurs parens, pour y demeurer jusqu'à l'âge de la consommation.

Il y a des Nègres qui ont jusqu'à trente & quarante femmes, & ceux-là obtiennent de la considération en proportion du nombre des enfans qu'elles leur donnent. Toutes ces femmes ou concubines s'occupent à cultiver la terre, excepté deux, lorsque le mari est assez riche pour le permettre. La première se nomme la *Mulière grande*, & elle est chargée du soin du ménage ; la seconde, appellée *Bossum*, est ordinairement quelque belle esclave, achetée fort cher ; celle-ci est consacrée au fétiche de la famille, & comme par-là elle tient à la religion des Nègres, elle a le privilège de coucher avec le mari le jour de l'anniversaire de sa naissance, le jour de la fête du fétiche, le jour du sabbat, qui est le mercredi. C'est de la *bossum*

que le mari eſt particulièrement jaloux. Le voyageur Boſman nous aſſure que lorſqu'un Nègre veut prendre une nouvelle femme, il eſt obligé d'acheter pour une petite ſomme d'or le conſentement de la *mulière grande*; & Artus prétend, que toutes ces concubines ont la liberté de ſe choiſir un amant, ſans que le mari ſoit en droit de le pourſuivre en juſtice. La première femme a le privilège de paſſer trois nuits chaque ſemaine avec ſon mari; & comme la *boſſum* eſt en poſſeſſion de la quatrième, il n'en reſte que trois au mari, qu'il diſtribue aux autres femmes de ſon petit ſerrail, avec beaucoup d'égalité, pour éviter les querelles & les jalouſies domeſtiques. Lorſque la *muliere grande* eſt parvenue à un âge avancé, le mari en choiſit une autre, & l'ancienne eſt reléguée dans la claſſe des ſervantes.

Auſſi-tôt qu'une Négreſſe a des indices sûrs de ſa groſſeſſe, elle eſt traitée par ſon mari avec les plus grandes attentions, & l'on fait des riches dons au fétiche de la famille pour ſa délivrance. Quelques jours après on la conduit ſur le bord de la mer, ſuivie de quantité d'enfans, qui lui jettent quantité d'ordures. On la lave avec ſoin, & ſans cette cérémonie, on eſt perſuadé que la mère, ou l'enfant, ou quelqu'un de la famille, mourrait avant le terme ordinaire de l'enfantement.

Les femmes dans ce pays accouchent ſans pudeur en préſence de la plus nombreuſe

assemblée. Rarement elles sont plus d'un quart-d'heure en travail, & jamais on ne leur entend pousser aucun cri. Si-tôt qu'elles sont délivrées, on leur présente un breuvage composé d'huile de palmier, de poivre de Guinée, & on les laisse dormir quelques heures. Elles se lèvent ensuite, lavent leurs enfans avec beaucoup de soin, les chargent sur leur dos, & retournent au travail.

Pendant que l'accouchée prend quelque repos, une espèce de prêtre vient attacher à l'enfant plusieurs fétiches sur la tête & sur les bras; il l'exorcise avec quelques cérémonies bisarres, qui doivent le préserver de beaucoup de maladies, & de tous les accidens. Ensuite on le nomme, & dans certains endroits, on le circoncit; mais cet usage n'est pas général.

Dès l'âge de huit mois, le petit Nègre rampe à terre sur les mains & sur les genoux, & l'on commence à lui donner des nourritures séches, qui lui communique de la force, & à un an on l'entend parler, & on le voit librement marcher. Aussi-tôt qu'il est en état de courir, il semble qu'il est abandonné à lui-même, les parens ne s'embarrassent plus de lui; il sort de sa cabane, gagne les champs, les places publiques, & le bord de la mer avec ses camarades, sans que jamais on lui demande où il a été. Il résulte de cette liberté, que l'enfant s'accoutume à manger tout ce qu'il y a de plus dégoûtant dans la nature, & qu'il perd tout

sentiment naturel de pudeur, au milieu de ce grand nombre de garçons & de filles nuds & sans aucun frein. C'est à l'âge de douze ans que le jeune Nègre passe sous la conduite de son père, qui, ordinairement, l'instruit dans la profession qu'il exerce, soit qu'il soit marchand ou artisan.

Les filles commencent au même âge à faire des panniers, des nattes, des bonnets, des bourses, & autres bagatelles nécessaires dans le ménage. On leur montre à teindre en diverses couleurs, à broyer le maïs, & à faire des pâtes qu'elles vendent au marché, & dont une partie du profit leur sert à former leur dot.

Nous avons remarqué que toutes les Négresses, femmes & filles, doivent se retirer dans une hute séparée de toute habitation pendant leurs incommodités lunaires; mais dans le royaume d'Ansa, le scrupule est encore porté plus loin. Une femme après sa dixième couche, est condamnée à la même retraite, à la vérité, où il ne lui manque rien pour les commodités de la vie, & où elle passe deux années entières sans aucune société. Ce tems expiré, elle se purifie, retourne à la maison, & vit avec son mari comme auparavant.

En Guinée, une femme n'a point de part à l'héritage de son mari, quoiqu'elle en ait eu des enfans. Tout ce que le mort possédait passe à son frère: s'il n'y a pas de frère, le bien remonte à son père. Un mari doit resti-

tituer aux frères ou aux neveux de ses femmes tout ce qu'il a reçu d'elles. Une femme veuve doit pourvoir à sa subsistance & à celle de ses enfans; comme le fils de la concubine d'un Nègre tomberait dans l'esclavage des héritiers après sa mort, le père a grand soin de l'affranchir pendant sa vie, & alors personne ne peut lui disputer les privilèges de la liberté. Il subsiste parmi les Nègres une loi dont ils ne peuvent rendre raison, & dont ils ne connaissent point l'origine; c'est que l'aîné des fils est de droit l'héritier du frère de sa mère, & que l'aînée des filles hérite de sa tante maternelle. Cette loi est inviolable, & il n'y a que la force ou la violence qui puissent en interrompre le cours.

Lorsqu'une femme donne atteinte à la fidélité du mariage, son mari peut la répudier, sans autre explication que la preuve du fait. Le complice est condamné à payer vingt-quatre *pesos*, ou neuf onces d'or. Si c'est un Européen, comme il n'est pas soumis à cette punition, la femme est condamnée à une amende de quatre *pesos*. Une femme soupçonnée, peut se justifier par les fétiches: si cet affront est fait à un Nègre par sa *muliere grande*, comme cet outrage est le plus grand qu'il puisse recevoir, le coupable ne peut se sauver de la mort, qu'en payant une amende au roi; mais il ne peut rester dans le pays sans risque.

Les causes d'adultère sont portées devant un tribunal de justice, & leur décision est

on ne peut pas plus embarraſſante. Un mari explique avec énergie tout ce qu'il a vu ou cru voir : l'accuſé quelquefois avoue tout, mais il prétend s'être retiré avant la conſommation du crime. La femme qu'on interroge enſuite, entre ſouvent dans les détails les plus obſcurs, ce qui réduit les juges à ſe contenter du ſerment de l'accuſé.

A beaucoup d'égards les maris Nègres reſſemblent à certains maris de notre Europe : les uns & les autres permettent à leurs femmes d'entretenir un commerce libertin, pourvu qu'il ſoit fructueux ; d'autres un peu plus ſcrupuleux, conſentent ſeulement qu'elles pouſſent l'intrigue juſqu'à un certain point ; & alors étant avertis, ils tirent du galant tout ce qui lui eſt poſſible d'accorder pour ſa vie. Ce manège eſt fort en uſage ſur la côte, & les étrangers en ſont ſouvent les dupes ; mais dans l'intérieur des terres les Nègres ne ſont pas auſſi familiariſés avec l'infamie. Celui qui débauche une femme, court riſque d'être ruiné, & d'entraîner toute ſa famille dans ſon déſaſtre. Un eſclave adultère perd preſque toujours la vie, s'il a affaire à un mari riche & puiſſant, & ſon maître eſt condamné à payer une groſſe amende.

Malgré les punitions qui attendent les femmes infidèles, leur tempérament les porte avec tant de force au plaiſir & même à la débauche, qu'elles affrontent tous les dangers pour ſe ſatisfaire. On en voit qui ſe jettent effrontément dans les bras d'un eſclave

qui leur plaît, & qui le menacent de le dénoncer à leur mari, comme les ayant voulu prendre de force, s'il ne se prête à leurs desirs : d'autres pendant la nuit se dérobent de leur hute, & vont le chercher dans sa retraite, se couchent auprès de lui, & le menacent, pour obtenir ses caresses, de faire assez de bruit, afin qu'on les surprenne ensemble, & que par conséquent il soit convaincu du crime qu'il répugne à commettre.

Il y a beaucoup de canton dans la Guinée, où les femmes ne se marient que fort tard, tant parce qu'il y a plus de femmes que d'hommes, & que l'occasion leur manque souvent, qu'afin de jouir des prérogatives de liberté que leur offre l'état de fille, & dont l'excès ne leur est jamais reproché. Un très-grand nombre déclarent qu'elles ne se marieront jamais, & dès-lors elles passent pour femmes publiques, & doivent se faire recevoir dans cette infame société avec les cérémonies suivantes.

« Lorsque les Manferos, c'est-à-dire, les » jeunes seigneurs du pays, dit Smith, » (p. 222.) manquent de femmes pour leurs » amusemens, ils s'adressent aux Kabaschirs, » (chefs de l'habitation,) qui sont obligés » de leur acheter quelque belle esclave. On » la conduit à la place publique, accompa» gnée d'une autre femme de même profes» sion, qui est chargée de l'instruire. Un » jeune garçon, quoiqu'au-dessous de l'âge » nubile, feint de la caresser aux yeux de

» toute l'assemblée, pour faire connaître
» qu'à l'avenir elle est obligée de recevoir
» indifféremment tous ceux qui se présen-
» teront, sans excepter les enfans. Ensuite
» on lui bâtit une petite cabane dans un
» lieu détourné, où son devoir est de se
» livrer à tous les hommes qui la visitent.
» Après cette épreuve, elle entre en pos-
» session du titre *d'Abéleré* ou *Abelceré*, qui
» signifie femme publique. On lui assigne
» un logement dans quelque rue de l'ha-
» bitation, & dès ce jour elle est soumise
» à toutes les volontés des hommes, sans
» pouvoir exiger d'autre prix que celui qui
» lui est offert. On peut lui donner beaucoup
» par un sentiment d'amour ou de généro-
» sité; mais elle doit paraître contente de
» tout ce qu'on lui offre. »

On trouve toujours dans chaque habitation deux ou trois de ces sortes de femmes; elles sont soumises à un Nègre, à qui elles remettent ce qu'elles gagnent, & qui doit fournir à leurs nécessités. Leur sort est affreux, lorsqu'elles se trouvent attaquées de quelques maladies contagieuses, ce qui ne manque presque jamais d'arriver; on les abandonne impitoyablement à toute l'horreur de leur situation. Le vrai moyen de ranger les Nègres à la raison, c'est de leur enlever quelques *Abélerés*: c'est aussi celui qu'emploient souvent les Européens. Par toutes les habitations, il y a toujours des abélerés, ou du moins des filles aisées, qui en remplissent

pliſſent les fonctions, ſans en prendre le titre : elles ne ſont ni plus chères, ni plus difficiles, lorſqu'il eſt queſtion d'accorder leurs faveurs ; mais elles ſont maîtreſſes de leur choix.

Les Nègres mettent une certaine politeſſe dans le commerce qu'ils ont entr'eux. S'ils ſe rencontrent le matin, ils ſe ſaluent réciproquement & s'embraſſent, en ſe prenant les deux premiers doigts de la main droite, & en les faiſant craquer ; puis ils baiſſent la tête & répèrent le mot *auni* ou *adzi*, qui eſt la formule de leur ſalut.

Si un Nègre reçoit la viſite d'un étranger, après les cérémonies précédentes, il fait apporter par ſes femmes ou par ſes eſclaves du même ſexe, de l'eau, de l'huile de palmier, & une ſorte de parfum gras, pour en frotter ſon hôte. Lorſqu'un roi ou un chef en viſite un autre, il doit s'arrêter à quelques pas de l'habitation, & détacher quelqu'un de ſa ſuite, pour avertir le prince & les habitans de ſon arrivée. Auſſi-tôt tous les ſoldats ſe mettent ſous les armes devant la principale porte du palais, ou de la hute, comme on voudra nommer cette cabane royale. Cette eſpèce de milice eſt ordinairement compoſée de trois ou quatre cents hommes ; cependant le prince s'avance, & détache de ſa ſuite quelques ſeigneurs ſans armes pour ſaluer le monarque Nègre. Les deux rois font quelques pas au-devant l'un de l'autre, & lorſqu'ils ſe rencontrent, ils s'embraſſent,

en se faisant craquer trois fois le doigt du milieu. Le roi visité retourne s'asseoir à la porte de son palais, & l'étranger prend place au lieu même où il se trouve : ensuite le premier envoye les grands de sa cour pour complimenter le nouveau venu sur son arrivée, sur sa santé & sur les motifs de son voyage. Après ces longues politesses, qui durent toujours plus d'une heure, on propose au prince d'entrer dans la maison, on tue un mouton, & les meilleures des volailles, pour lui faire un festin, qui témoigne par l'abondance des mets, combien on est flatté de jouir de sa présence.

Nous avons dit que lorsque les Nègres voulaient sortir de leur nonchalance naturelle, ils étaient en état de réussir dans tous les arts. Ils sont assez habiles forgerons, mais plus excellens orfévres, & l'on a vu de leurs ouvrages que n'auraient pas désavoués des ouvriers Français. Ils tournent avec adresse toutes sortes de poteries. Leurs canots sont composés d'un seul tronc d'arbre, & contiennent quelquefois plus de cents rameurs; les voiles sont de nattes de joncs & les cordages d'écorce d'arbre. Ces canots ont ordinairement trente pieds de long & environ six de large. Un instrument de fer, qui ne mérite pas le nom de couteau, est presque le seul outil qu'ils employent pour abattre l'arbre, le creuser & le polir. Le grand talent des Nègres est celui de nager, & il n'y a point dans le monde de plus adroits pêcheurs.

Ces ſauvages ſont paſſionnés pour la danſe, & l'on ne pourrait engager une Négreſſe à continuer ſon travail, lorſqu'elle entend le ſon de quelqu'inſtrument, elle part & ſe met à danſer. Dans toutes les habitations; vers le coucher du ſoleil, les hommes & les femmes s'aſſemblent ſur la grande place, pour chanter & pour danſer avant que de ſe mettre au lit: les femmes portent des petits grelots aux pieds, & les hommes des queues d'éléphans ou de chevaux aux mains, qui leur ſervent d'éventails. On ſe partage en couple, l'un vis-à-vis de l'autre, comme dans nos contredanſes, & l'on forme enſuite une danſe générale, avec les ſauts & les geſtes les plus ridicules. Les danſes qui ſe font à l'honneur des fétiches, ſont graves & ſérieuſes. Dans certains endroits, il y a des édifices où toute la jeuneſſe du canton ſe raſſemble pour chanter & pour danſer.

Entre les maladies dont les habitans de cette côte ſont attaqués, on compte particulièrement les maux vénériens, les vers, les maux de tête & les fièvres malignes. La ſalſepareille du Pérou, eſt le ſeul remède qu'ils employent contre les premiers: certains cataplaſmes d'herbes les guériſſent des migraines. Ils font paſſer leurs fièvres en ſe baignant dans l'eau froide. A l'égard des vers qui leur ſortent des différentes parties du corps, & qu'on attribue, les uns à leur incontinence, ou l'uſage trop fréquent d'un certain poiſſon, & les autres à la mauvaiſe

qualité des eaux, particulièrement à la rosée du soir, il s'en trouve qui sont de l'épaisseur d'un cheveu, qui ont un demi-pied de long, mais il y en a aussi d'une aune. Lorsqu'ils se sont fait passage à travers les chairs, on se hâte de les rouler autour d'un petit bâton, dans la crainte qu'ils ne rentrent : mais il faut éviter de rompre le ver, car sans cela l'enflure augmente, devient dangereuse & souvent mortelle. Tout le soin qu'on apporte à cette maladie, c'est de laver la plaie avec l'eau de la mer.

Les prêtres des fétiches sont, comme dans tous les pays où règnent la superstition & l'ignorance, les seuls docteurs en médecine, & ils ne manquent pas d'ordonner des offrandes aux idoles & des présens pour les médecins. Cela n'empêche pas qu'avec le secours de quelques simples, les moins instruits ne fassent des cures surprenantes. Quoi qu'il en soit, les Negres en général vivent long-tems.

Les cérémonies des funérailles sont ici à peu près les mêmes que celles que nous avons précédemment décrites, à l'exception qu'on couvre le visage du mort d'une peau de bouc, qu'on ne lui ferme pas les yeux, qu'on lui étend les jambes & les bras, & qu'on jette sur le corps quelques poignées de cendres. Chaque habitant du village contribue aux frais de l'enterrement, & l'argent qui provient de la quête qui se fait à cette occasion, sert à acheter un bœuf ou une vache, qu'on délivre au prêtre du fétiche, afin de

faire des prières & des conjurations, à l'effet de procurer du repos à l'ame du mort : cette victime propitiatoire est sacrifiée, & son sang est pris pour arroser le cadavre. On laisse autour de la fosse les ustensiles qui composaient le ménage du mort, ses habits, ses armes, les présens de ses amis, & du vin de palmier & autres provisions de bouche. Plus l'on abandonne de richesses sur le tombeau, & plus la famille du mort en tire de vanité. Au retour du convoi toutes les femmes se rendent à une rivière ; elles y entrent jusqu'au nombril, & s'y lavent en poussant des cris & des sanglots : ensuite quelques unes d'entr'elles se détachent & vont prendre la femme favorite ; elles la conduisent dans la rivière, & après l'avoir renversée sur le dos, elles lui lavent exactement toutes les parties du corps. Toutes les autres femmes s'approchent pour la relever, & pour lui faire un compliment de condoléance. C'est ce qui termine les cérémonies des funérailles, après quoi l'on ne pense plus qu'à se réjouir.

Dans quelques cantons, les prêtres des fétiches s'avisent, pour tirer des présens, de faire des perquisitions sur la conduite que le mort a tenue pendant sa vie ; & s'il s'y trouve quelqu'action déshonorante, les parens ont soin de les engager au silence, moyennant quelques onces d'or. Assurés de ce côté, ils examinent s'il n'avait pas des envieux & des ennemis, & ils les font comparaître, si on leur en indique : ces pauvres accusés, sou-

vent fort innocens, aiment mieux donner quelque petite ſomme, & être affranchis des queſtions embarraſſantes qu'on va leur faire, & qui tourneraient toujours à leur déſavantage. D'autres fois ils feignent d'accuſer les femmes & la famille d'avoir employé le poiſon contre le défunt; &, lorſqu'ils ont épuiſé toutes leurs fourberies, ils finiſſent par accuſer le mort d'avoir négligé quelques pratiques de religion, & cette dernière reſſource leur vaut encore de l'or.

Tous les auteurs ſont remplis de ſcènes horribles, arrivées aux funérailles de certains rois de Guinée. Ils ne parlent pas moins que de cinq ou ſix cents perſonnes égorgées ſur le tombeau de ces princes Nègres. Nous épargnons au lecteur ces affreuſes deſcriptions. Cette boucherie n'a plus lieu, ou du moins elle eſt bien diminuée.

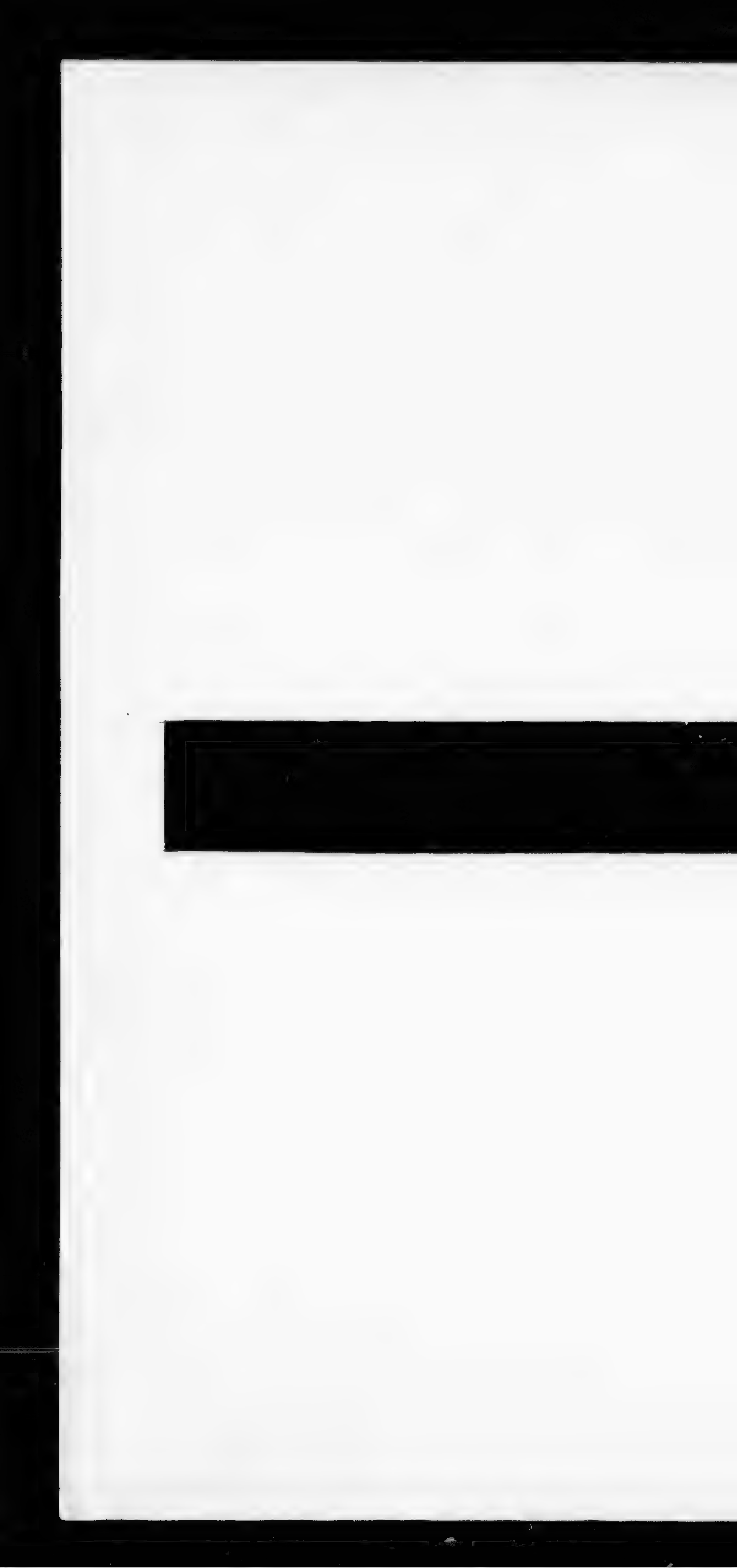


CHAPITRE IX.

Religion des Nègres de la Côte d'or.

Il ſerait bien impoſſible de former un ſyſtème de religion, de toutes les différentes opinions religieuſes des Nègres de la Côte d'or : nous allons tâcher de parcourir ſimplement celles qui nous paraiſſent le plus généralement reçues.

Ils attribuent à Dieu la création du monde & de tout ce qui exiſte ; mais il s'en faut beaucoup qu'ils rendent aucune bonne raiſon de cette créance : au contraire lorſqu'on les queſtionne ſur la nature de l'Être ſuprême, ils répondent qu'il eſt noir & méchant, & qu'il prend plaiſir à les accabler de maux ; au lieu que le Dieu des Européens doit être bon, puiſqu'il leur accorde au-delà de leur néceſſaire. Si on leur remontre que Dieu les a comblés de bienfaits, en leur donnant du vin de palmier, du maïs, du riz, de l'or ; ils repliquent auſſi qu'ils les doivent à la terre, & qu'à l'égard des fruits ils les tiennent des Portugais, qui ont planté des arbres ; que les beſtiaux produiſent d'eux-mêmes des petits ; que la mer donne libéralement du poiſſon, mais qu'il faut ſe donner des peines pour obtenir tous ces biens, & que par conſéquent ils ne doivent rien à Dieu : cependant ils



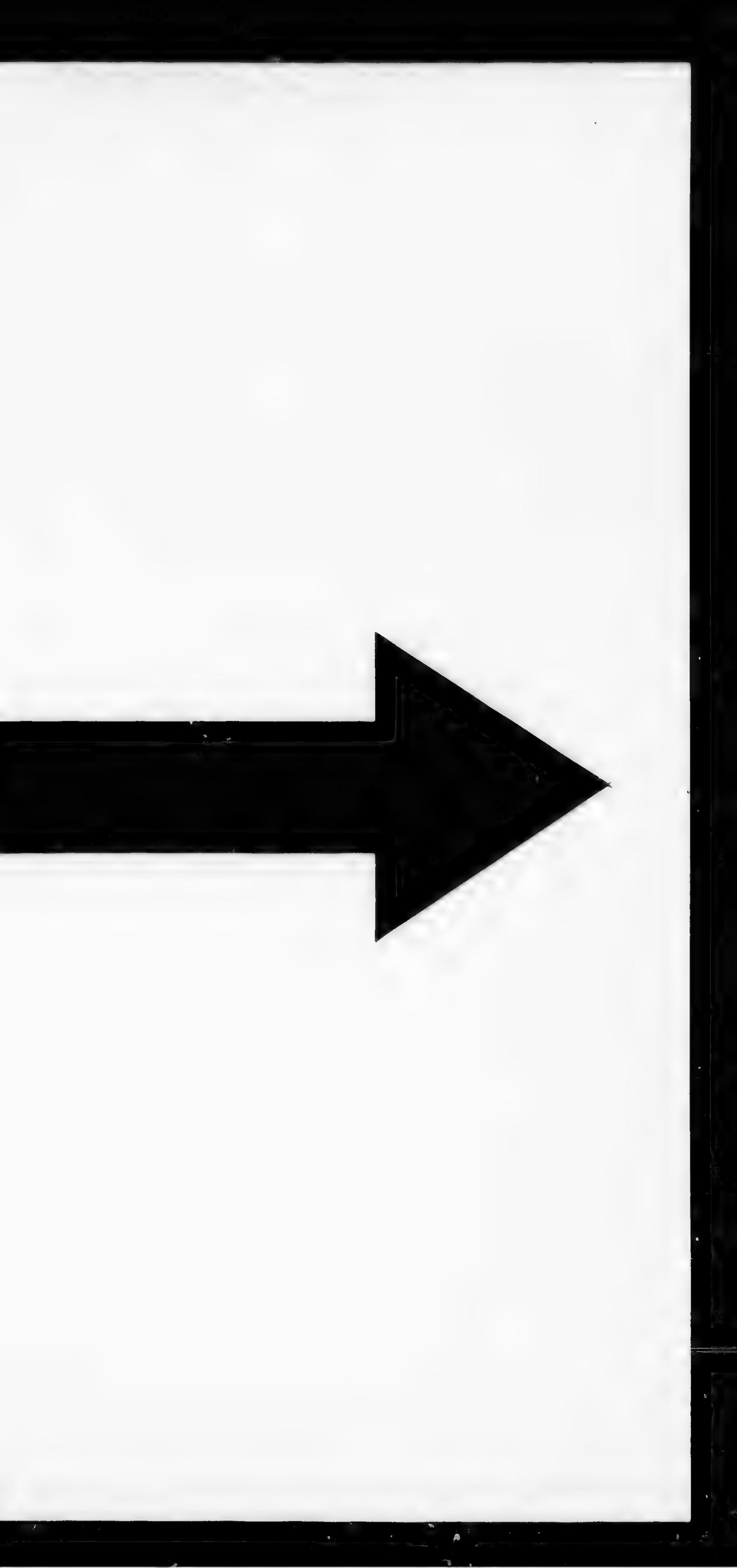
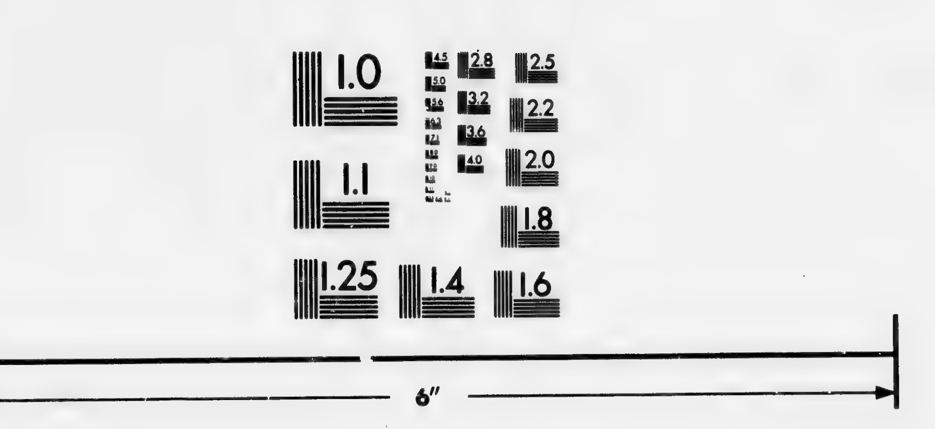
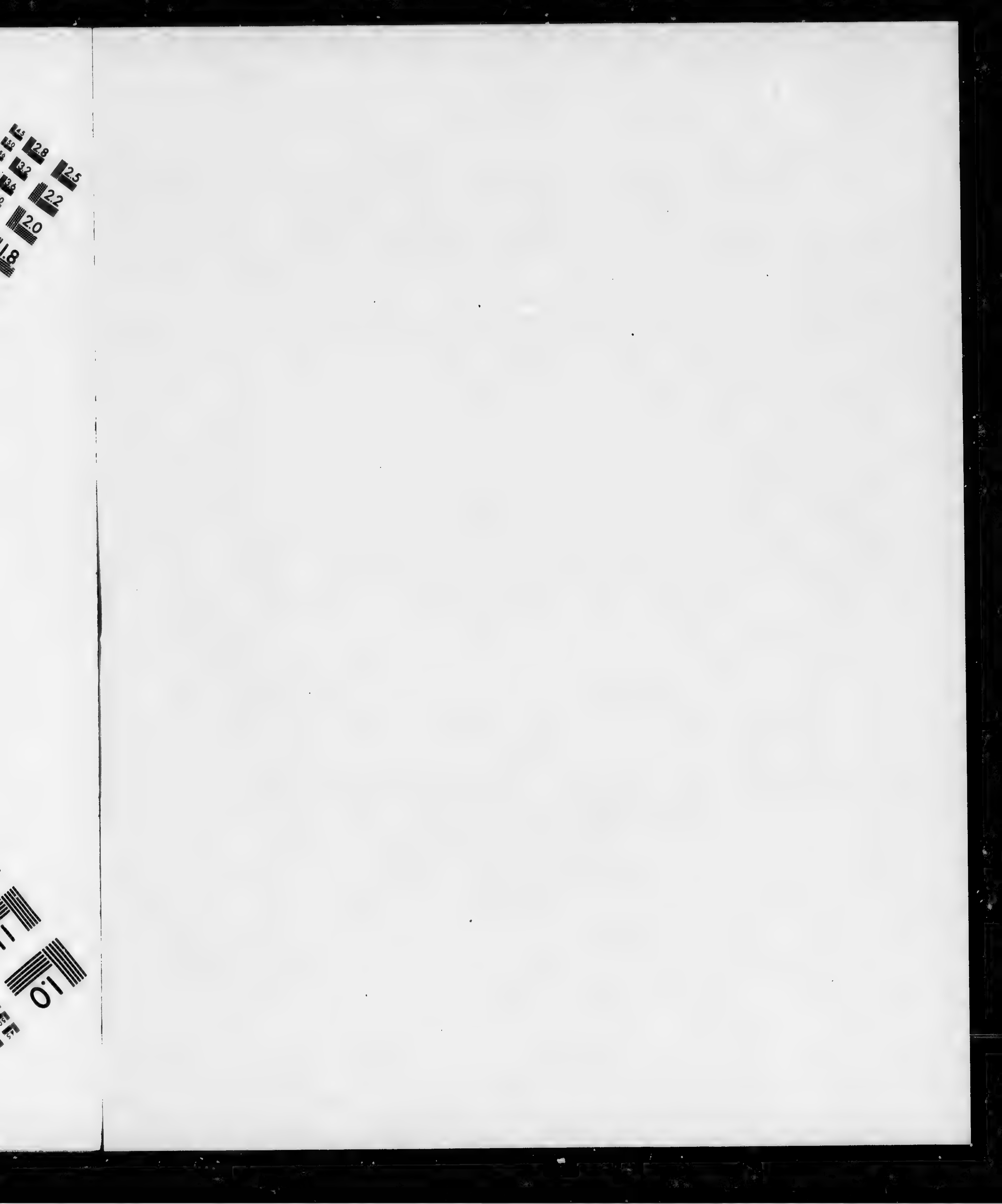


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





veulent bien convenir que la pluie vient de la Divinité. On ne peut leur faire entendre que sans soins & sans travail, les Européens n'auraient aucune des richesses qu'ils viennent échanger contre les productions de la Guinée. C'est toujours à leurs fétiches & non à Dieu qu'ils s'adressent dans leurs besoins.

Nos matelots Européens ont fait accroire à quelques Nègres qu'un certain chien noir, que les prêtres des fétiches prétendent voir souvent sous les arbres consacrés, est le diable; c'est pourquoi les Nègres ne leur entendent jamais prononcer ces phrases si familières entre les gens de mer : *Le diable vous emporte*; *le diable vous casse le cou*, sans être prêts à s'évanouir de frayeur.

On trouve des Nègres qui admettent deux Dieux ; l'un blanc & bon, l'autre noir & mauvais : ils dédaignent le premier qu'ils appellent *Bossum* & *Jangu-Mon* ; c'est-à-dire, bon-homme, & redoutent le second, auquel, d'après les Portugais, ils donnent le nom de *Demonia* ou *Diablo*.

Nous ne suivrons pas les voyageurs dans le récit qu'ils nous font de l'empire absolu que le démon exerce sur les Nègres. Il faut être crédule ou de mauvaise foi, pour donner ces contes comme des vérités incontestables. Ce qu'il y a de réel, c'est que les Nègres prétendent être quelquefois tourmentés par le diable, & que leurs prêtres savent tirer parti de leur faiblesse. En con-

séquence toutes les années on chasse le diable des habitations avec beaucoup de cérémonies. Pendant les sept jours qui précèdent cette fête, chacun a la liberté de se répandre en propos libres & médisans contre ses voisins ; & pour arrêter ce déluge d'invectives, il n'y a point d'autre moyen que d'offrir à boire. Le huitième jour, tous les habitans se rassemblent, & courant comme des fous, sans savoir où ils vont, ils jettent devant eux des pierres, du bois, des excrémens, & toutes les ordures qu'ils rencontrent sous leurs mains, comme s'ils en accablaient le diable qu'ils supposent fuir devant eux. Pendant ce tems les femmes ont soin de nettoyer la maison, parce que le diable ne se plaît que dans les lieux sales. Si l'on recherchait l'origine des usages les plus ridicules, on trouverait qu'ils ont eu quelqu'objet utile pour principe, suivant l'intelligence ou la grossièreté des peuples qui les ont établis.

Si l'on interroge les Nègres sur l'état de l'ame après la mort, les uns répondent que les morts passent dans un autre monde, où ils exercent les mêmes professions qu'ils avaient dans celui-ci, & que plus leurs parens & leurs amis leur font de riches dons, & plus par conséquent leur condition est heureuse : les autres, qui se piquent d'être instruits, prétendent que les morts se rendent d'abord près d'une grande rivière, située dans l'intérieur des terres nommées *Bosmanque* ; mais, ajoutent-ils, cette transmigration ne peut se

faire que ſpirituellement, car ils laiſſent leurs corps ici. Là, Dieu leur demande, s'ils ont obſervés les jours conſacrés à leurs fétiches, s'ils ſe ſont abſtenus des viandes défendues, & s'ils ont rempli leurs promeſſes; & pouvant légitimement répondre *oui*, il les envoye dans un lieu de délices: mais s'ils ont violé ces trois devoirs, ils ſont noyés dans la rivière & enſevelis dans un oubli éternel. Il y en a qui croyent qu'après leur mort ils ſeront tranſportés dans le pays des blancs & qu'ils prendront leur couleur. Quelques-uns diſent qu'au moment de la création, l'homme n'était pas fait comme aujourd'hui, & que les parties diſtinctives des deux ſexes étaient placées dans un endroit plus viſible; que lorſque le monde fut aſſez peuplé, Dieu fit quelque changement dans l'ordre de ſon ouvrage. Pluſieurs vous diront que tout le genre humain eſt ſorti d'un grand trou, & ils n'ajouteront rien de plus.

Lorſque les Nègres du canton d'Agra veulent obtenir de la pluie, ils ſe raſſemblent autour d'un étang. Le prêtre égorge une brebis ſur le bord & laiſſe couler ſon ſang dans l'eau; enſuite il y jette un pot en marmottant quelques paroles. Après ce ſacrifice on allume un grand feu, qui ſert à griller la chair de la victime, que les aſſiſtans dévorent avec beaucoup d'avidité. Ces ſauvages prétendent que le lac où ſe paſſe cette ſcène, eſt le meſſager de toutes les eaux du pays, ils le prient de porter promptement le pot aux autres lacs &

aux rivières, afin d'obtenir quelques secours de leur part.

Si l'on oblige un Nègre à prêter serment, c'est sur le fétiche du prêtre qu'il doit le faire. Il se présente devant l'idole, & l'appellant par son nom, il atteste que tout ce qu'il va exposer est véritable ; après quoi, il détaille l'affaire, ou rapporte les articles du traité ou du contrat, ensuite il prie le fétiche de le punir, s'il blesse la vérité par son serment. Le prêtre lui ordonne de faire trois fois le tour d'un tonneau sur lequel le fétiche est placé, & lui touchant les temples, les bras, le ventre & les jambes avec quelques ingrédiens qui sont entrés dans la composition du fétiche, il tourne trois fois autour de lui, & la cérémonie se termine par couper au Nègre l'extrémité de l'ongle d'un doigt de chaque main, celle d'un orteil de chaque pied, & quelque partie de sa chevelure, qui sont jettées dans le tonneau. Ces formalités remplies, rien ne manque au serment, & aucun Nègre n'oserait le fausser.

Les Nègres un peu jaloux ne sortent jamais de leur maison, sans tremper leur fétiche dans un verre de vin de palmier, qu'ils font avaler à leurs épouses, comme un sûr garrant de leur fidélité pendant le tems de leur absence ; au retour ils observent la même cérémonie.



CHAPITRE X.

Gouvernement des Nègres.

ON peut partager les nations des Nègres en cinq classes. Les rois, les kabaschirs ou magistrats; les nobles, c'est-à dire, les riches, le peuple & les esclaves. L'inauguration des rois, est fort simple. On présente le monarque à son peuple; quelquefois on le promène par toutes les terres de son petit domaine, & la fête se termine par un festin. Les kabaschirs sont choisis entre les anciens du peuple, & ne doivent être qu'un certain nombre. Si la mort fait vaquer quelque place, tout l'ordre s'assemble pour nommer un sujet en état de la remplir. Le nouveau membre doit aux électeurs une vache, & quelques flacons d'eau-de vie. Ceux qui sont sous la domination hollandaise, se présentent au fort, afin d'obtenir l'agrément du principal facteur.

Ceux qui sont élevés à la noblesse, doivent acheter sept petites dents d'éléphant, dont ils font des espèces de trompettes : lorsque leurs enfans & leurs domestiques sont instruits à en jouer, ils avertissent toute l'habitation qu'ils se préparent à donner une grande fête pour leur réception dans l'ordre des riches. Le jour marqué, ils se parent de

leurs plus beaux habits, & de tous les bijoux qu'ils ont pu emprunter ; & après avoir fait un festin à toute l'assemblée, ils jouissent du droit de souffler à leur gré dans leurs cornets : amusement distingué dont les autres Nègres sont exclus, à moins qu'ils n'obtiennent des nobles, la permission de se servir de ces précieux cornets.

Si, par les présens qu'ils sont obligés de faire, cette première fête ruine en partie les Nègres, qui sont assez fous pour rechercher cette noblesse chimérique, celle qu'ils donnent ensuite raccommode ordinairement leur petite fortune. Il s'agit de faire une veille des armes, c'est-à-dire, de passer une nuit en plein champ, armé de toutes pièces, afin de prouver à l'habitation qu'on ne redoute aucun danger, & qu'on sait supporter toutes les fatigues. Le Nègre qui se prépare à cette cérémonie, achète ou emprunte des armes & des boucliers. Sa famille est parée de ses plus riches ajustemens, & tout ce qu'il possède est pompeusement étalé dans les dehors de la cabane, afin que le public ait la commodité de l'admirer. Lorsque la compagnie est rassemblée, chaque personne invitée vient faire un don au nouveau noble, qui après ce préliminaire intéressant, commence ses exercices militaires. La fête continue pendant huit jours, & si-tôt qu'elle est terminée, on on ne peut plus disputer au Nègre qui la célébrée, le droit glorieux de porter deux boucliers à la guerre.

Plusieurs voyageurs distinguent quatre degrés de noblesse parmi les Nègres : le premièr, de ceux qui sont nobles par le sang ; le second, de ceux qui sont ennoblis par leurs emplois ; le troisième, de ceux qui ont la folie de l'acheter ; & le quatrième, de ceux qui l'ont méritée par leurs services militaires, & qui sont déclarés nobles de la bouche du roi. Dans ce dernier cas, dit Desmarchais, le nouveau noble vient se prosterner aux pieds du monarque, & la tête couverte de poussière, il lui fait ses remerciemens, & reçoit en présent un tambour, quelques trompettes d'yvoire, & le privilège de commercer avec les Blancs. On le conduit en pompe, à travers l'habitation, jusqu'à la hute, auprès de laquelle il a fait rôtir un bœuf pour le festin. Ces fêtes qui durent plusieurs jours, ont souvent coûté jusqu'à deux cents marcs d'or, ou six mille quatre cents livres sterling.

Il n'y a point de Nègres, dit Artus, qui ne sacrifie volontiers une partie de sa fortune pour acheter la noblesse. Il fait d'abord trois présens, qui se partagent entre les nobles & les grands : un chien ou une brebis sauvage, une brebis privée ou une chèvre, un bœuf ou une vache, sans compter un pot de vin de palmier & une poule, qu'il envoie à chaque noble, pour obtenir sa voix. Son nom donné au ministre du roi, il fait attacher un bœuf à un des piliers de la place publique, & l'on proclame qu'un tel habitant demande à être

ennobli, & que la cérémonie s'en fera un tel jour. Le jour arrivé, il se présente à l'assemblée des nobles, avec toute sa famille, richement vêtue, & un petit Nègre qui porte sa sellette derrière lui. Chacun à l'envi jette une poignée de paille sous ses pas, en lui faisant compliment sur sa nouvelle dignité. On lui met au bras un petit bouclier, de la forme d'un couvercle de pot, & à la main une queue de cheval pour chasser les mouches. On part ensuite en procession pour gagner la maison du nouveau noble : le bœuf, conduit par un seul homme, ouvre la marche ; le peuple suit & les héros de la fête, c'est à-dire, le mari & la femme, paraissent au milieu de toute la noblesse, portés sur des sellettes. La joie dans ces circonstances est universelle, & chacun se croit intéressé à la splendeur & au succès de la fête. Pendant trois jours les mêmes cérémonies se renouvellent, & à la fin du dernier le bœuf est égorgé, rôti & distribué à la populace. Les nouveaux nobles ne doivent point goûter de sa chair, car ils mourraient indubitablement dans l'année. La tête du bœuf, singulièrement peinte, est suspendue à la porte de la hute du noble de nouvelle fabrique, comme un monument de sa dignité, & des privilèges dont il va jouir, qui se réduisent tous à commercer avec les Blancs.

Les deux autres classes de Nègres ne nous offrent pas de remarques particulières, sinon qu'il ne s'y trouve point de mendians. Les

plus riches prennent les pauvres à leur service, & ils ont l'attention de ne les point employer à des emplois trop bas. Une sorte d'humanité, qui n'a pas encore fait de grands progrès parmi les peuples qu'on appelle civilisés, est le principe de cette conduite, qui devrait servir d'exemples au monde entier.

Tout ce qu'on peut recueillir de plus certain touchant le gouvernement des Nègres, c'est qu'il y a dans l'immense étendue de la Côte d'or, des états monarchiques & des états républicains; mais les voyageurs ne sont presque jamais d'accord entr'eux, lorsqu'il s'agit de fixer quelle est la forme de l'administration de la justice qui y est établie. A Axim le gouvernement est partagé en deux corps, celui des *Kabaschirs* ou des chefs, & celui des jeunes gens appellés *Manseros*. Il est vrai que les premiers décident souverainement toutes les causes civiles; mais s'il est question de paix, de guerre ou d'impôts, les deux corps doivent être du même sentiment, & presque toujours la jeunesse l'emporte sur les avis modérés des *kabaschirs*. Avant l'arrivée des Européens dans ce pays, le titre de roi était ignoré, & l'on ne connaissait que celui d'*ahim* ou capitaine, qui désignait le chef du canton, actuellement les Nègres mettent une grande distinction entre ces deux qualités.

La succession à la couronne est élective dans quelques endroits, & héréditaire dans d'autres.

Dans

Dans les uns, c'eſt un ſeigneur du pays, ou un prince étranger qu'on appelle au trône; dans d'autres, c'eſt le fils, le neveu, ou le plus proche parent. Chaque état à cet égard a ſes loix. Un monarque de Guinée ne ſe ſoutient pas long-tems ſur le trône, s'il eſt avare ou tyran.

Pour s'aſſurer de l'amour de leurs ſujets, ils doivent leur donner des fêtes, c'eſt-à-dire, leur prodiguer le vin de palmier & les viandes, & vivre avec eux dans une ſorte de familiarité. Au reſte, ces princes n'affectent les dehors de la grandeur, que dans certaines cérémonies d'état, ou dans les viſites qu'ils ſe rendent réciproquement. Sans palais, ſans gardes, ſans courtiſans, ils parcourent les places & les marchés, avec deux ou trois eſclaves, dont l'un porte leur ſabre, & un autre leur ſellette. Confondus dans la foule, on les pouſſe, on les heurte, ſans daigner les remarquer; & d'ailleurs ce ne ſerait pas à leurs haillons qu'on pourrait les reconnaître. Leurs femmes ne ſont pas diſtinguées par un plus grand faſte; les fatigues de l'agriculture, & les ſoins du ménage partagent toutes leurs journées. Chaque roi a cependant ſes officiers, qui ſont les *braffos*, c'eſt-à-dire, le porte-étendart & le porte-ſabre, & les *fi-tis*, qui ſont les crieurs publics; les gardiens des femmes, & des inſtrumens militaires, tels que les trompettes & les tambours. Le roi de Fétu a de plus un lieutenant qui porte le nom de *Di*, un

grand-trésorier, & un *fatayra*, ou capitaine des gardes, qui accompagne le roi dans toutes ses expéditions : aussi est-ce un des plus puissans rois de la Côte d'or, dont les richesses sont assez considérables, & qui compte plus de deux cents chambres dans son principal palais.

Outre ces grands officiers, & les prêtres des fétiches, qui rendent la justice aux sujets des rois Nègres, il y a aussi des commissaires qu'on nomme *Enes*, qui visitent de tems à autre tous les pays de leur domination, pour appaiser les différends par des sentences définitives. Il est vrai qu'il y a tel royaume, dont le territoire n'est pas si étendu que celui de certains de nos bourgs. Dans les cas difficiles, & lorsque les parties sont tellement acharnées l'une contre l'autre, qu'on ne peut les accorder, le juge permet le défi, & pour l'ordinaire, le combat ne se termine que par la mort de l'un des deux adversaires. Alors le meurtrier échappe rarement à la vengeance des parens du mort, il perd la vie ou il est vendu pour l'esclavage. Ceux qui violent les ordonnances du roi doivent payer une amende, ou s'exiler du pays.

La chicane & la mauvaise foi, ont fait autant de progrès dans la Guinée que dans notre Europe. Si quelqu'un va pour se plaindre aux *kabaschirs* d'une injustice ou d'une offense qui lui a été faite, il ne doit paraître devant ses juges qu'avec de l'or & de l'eau-de-vie ; si le tribunal est porté à l'obliger, sa cause est

bientôt jugée ; mais si les présens de l'adverse partie l'emportent sur les siens, l'affaire traîne en longueur, & souvent il doit attendre la mort de ses juges, pour réveiller cette instance. Il y a des plaideurs qui, se croyant injuriés par la sentence ou les délais de leurs juges, cherchent les moyens d'enlever à leurs adversaires, ou même au premier habitant du village, autant d'or qu'ils se persuadent que l'injustice leur en a fait perdre. Alors nouveau procès contre l'offenseur, & contre ceux de qui il prétend avoir à se plaindre, & souvent de-là naissent des assassinats & quelquefois des guerres cruelles.

Malgré tout ce que nous venons de rapporter, il se trouve des cas où la justice est rendue avec la plus grande intégrité. Un Nègre de l'intérieur des terres vint dans une habitation de la côte, où demeurait une femme à laquelle un an auparavant il avait fait violence : cette femme le reconnaît, l'accuse devant le tribunal des *kabaschirs* ; il est arrêté & conduit devant eux : n'y ayant point de témoins du crime, le prêtre ou *fétisséro*, présente le vase qui contient la liqueur du *temoignage*, le Nègre refuse de boire, la femme avale hardiment quelques gouttes de cette mystérieuse boisson, elle gagne sa cause, & le Nègre est condamné à lui payer six onces d'or. Il avoua sa faute après avoir satisfait au jugement. Un autre Nègre accusé d'avoir tué un ami, protesta qu'il n'avait jamais eu de querelle avec lui,

but d'un air intrépide la liqueur dangereuſe, & fut auſſi-tôt déchargé de l'accuſation intentée contre lui.

Une injuſtice criante à laquelle les Nègres ne ſe ſont pas encore aviſé de remédier, c'eſt cet uſage qu'ont les créanciers d'enlever aux voiſins de leurs débiteurs la première choſe dont ils peuvent ſe ſaiſir, en diſant aux propriétaires qu'ils peuvent ſe faire payer par tel autre habitant, ſur lequel ils expliquent leurs droits. Il en eſt de même des menaces qu'ils font à certains pères de famille de tuer quelqu'un qu'ils nomment, s'il n'acquitte ſur le champ une ſomme qu'ils auront prêtée à leurs fils ou à leurs neveux. Si ces ſcélérats exécutent leurs menaces, le père de famille eſt reſponſable du crime, comme s'il l'avait commis lui-même. A Axim, les manſeros, dont nous avons déjà parlé, ſe ſont attribué la déciſion de tous les petits différends. Lorſqu'un Nègre a reçu quelqu'outrage, il va trouver ces jeunes gens, & il leur dit : « Un tel m'a injurié; » je vous le rends & vous le livre, puniſ» ſez-le comme il l'a mérité. » Auſſi-tôt le coupable eſt arrêté, examiné, toujours convaincu, & condamné à une amende, qui ſur le champ ſert à acheter de l'eau-de-vie.

Avant que de déclarer une guerre, le roi fait aſſembler les principaux de ſa nation, & leur expoſe les motifs qui l'engagent à l'entreprendre. Comme il a ſoin de leur faire enviſager le partage d'un précieux bu-



tin, rarement il se trouve des contradicteurs, & il envoye aussi-tôt un *titi* ou héraut, pour déclarer à son ennemi qu'il veut tirer vengeance de l'insulte qu'il prétend lui avoir été faite, & en conséquence lui assigner le lieu, le jour & l'heure de la bataille. Ces combats sont plus ou moins sanglans, suivant le degré d'animosité qui se rencontre entre les deux partis : rarement reste-t-il au-delà de mille morts sur la place, & il s'en trouverait bien moins si les Nègres n'attachaient une grande gloire à orner leurs portes des mâchoires de leurs ennemis.



CHAPITRE II.

Remarques sur les Nègres du royaume de Juida.

Ce petit royaume de la côte des esclaves est, suivant le récit des voyageurs, situé dans une des plus délicieuses contrées de l'univers : il n'est composé que de belles campagnes, d'une pente insensible, qui sont ornées de bosquets toujours verds, d'orangers, de limonniers & d'autres arbres. Le terroir est si fertile, qu'il produit constamment deux ou trois fois l'année : les pois succèdent au riz, le millet vient après les pois, le bled de turquie après le millet, les patates & les ignames après le bled de turquie. Il est divisé en vingt-six provinces, qui ont chacune leur ville capitale.

Les habitans du pays de Juida sont grands, bien faits & robustes : quoiqu'industrieux, leur ignorance est extrême. Rien n'est plus étonnant que la politesse qui accompagne toutes les actions de ces sauvages. Lorsque l'inférieur aborde son supérieur, il se jette à genoux, baise trois fois la terre, en frappant des mains, souhaite le bon jour à celui qu'il se croit obligé d'honorer, & le félicite sur sa santé. Le supérieur de son côté sans changer de posture, répond obligeamment, bat doucement des mains & souhaite le bon jour.

Si l'inférieur doit se retirer, ce n'est qu'après en avoir obtenu la permission, & toujours en rampant; car parmi cette nation, le plus grand des crimes serait de paraître debout ou de s'asseoir devant ses supérieurs. Le respect des enfans pour leurs pères, & des femmes pour leurs maris, va encore plus loin : ils ne reçoivent rien d'eux sans se mettre à genoux, & sans employer les deux mains, ce qui est regardé comme la plus grande marque de soumission. S'ils leur parlent, c'est toujours en se couvrant la bouche avec la main, dans la crainte de les incommoder de leur haleine.

Lorsque des égaux se rencontrent, ils font tous deux la cérémonie de se mettre à genoux, de frapper des mains, & de faire des vœux pour leur bonheur réciproque. Si une personne de distinction éternue, tous ceux qui sont présens tombent à genoux, battent dans leurs mains, & lui souhaitent toutes sortes de prospérités. Cette même marque affectueuse de politesse, s'étend à toutes les actions de la vie civile, & sur-tout quand un inférieur reçoit un présent de son supérieur. Le cérémonial de leurs visites ressemble assez à celui qu'observent les Chinois, avec lesquels cependant ils diffèrent dans tous les autres points.

Le voyageur Atkins remarque que les deux sexes s'accroupissent pour uriner, & que les femmes sont en droit de faire mettre à l'amende un homme qui se découvrirait avec indécence pour satisfaire à ses besoins naturels.

Autant les Nègres de la Côte d'or sont lâches & fainéans, autant ceux du royaume de Juida sont laborieux. Il y a entre les deux sexes une si singulière émulation, qu'on n'y voit personne d'oisif. Tandis que les hommes s'occupent du labourage, filent du coton, font des étoffes, des calebasses, des instrumens de bois ou de fer, des zagaies, & autres ouvrages utiles, les femmes brassent de la bière, préparent les alimens, ou portent aux marchés les fruits de leurs travaux & de ceux de leurs maris. Les hommes & les femmes sont assez décemment vétus. Les premiers portent jusqu'à six habits de différentes sortes, & celui qu'ils mettent pardessus les autres, n'a pas moins de sept ou huit aunes de long, & sert à les envelopper entièrement. La couleur rouge est particulièrement affectée à la famille royale. Les femmes ont aussi plusieurs robes ou pagnes, fort courts, qui se ferment sur le ventre avec une boucle. En général toute la nation ne se couvre jamais la tête, quelle que soit la différence des saisons. Il y a cependant des Nègres opulens qui se servent de chapeaux à la française, avec un plumet, & qui portent une canne à la main. Toutes les femmes vont nues jusqu'à la ceinture : les filles, jusqu'au tems de leur mariage, ne cachent aucune partie de leur corps, en quoi elles sont imitées sans scrupule par les jeunes garçons.

Un Nègre de Juida a quelquefois jusqu'à quarante femmes ; les chefs en entretiennent

juſqu'à trois ou quatre cents, ſouvent le double, & le roi n'en raſſemble jamais moins de trois ou quatre mille. On ne connaît point dans ce pays les contrats, les douaires, les rentes établies, ni les préſens mutuels. On troque aſſez chèrement ſes beſtiaux, & ſes autres marchandiſes, contre des femmes. Si on ne les trouve pas vierges, on eſt libre de les congédier, & de reprendre ce qu'on a donné pour les obtenir : cependant une fille qui a fait ſes preuves de fécondité, eſt fort courue des hommes, qui eſpèrent qu'elle leur donnera un grand nombre d'enfans : d'ailleurs on n'eſt pas obligés de l'acheter par des préſens. Pour contracter un mariage, il ſuffit de demander une fille à ſon père ; lorſqu'on eſt d'accord ſur le troc, les parens de la future la conduiſent à la maiſon du marié, qui lui préſente un pagne neuf, qui eſt ordinairement le premier qu'elle ait porté: on tue un mouton pour le feſtin, & le mari, qui le mange avec les parens des deux côtés, a ſoin d'en envoyer une portion à ſa nouvelle épouſe. Les mariages entre les eſclaves, exigent encore moins de cérémonies : il ſuffit du conſentement des maîtres. Les enfans qui proviennent de ces ſortes d'unions, appartiennent au maître du mari, s'ils ſont mâles, & au maître de la femme, ſi ce ſont des filles. Comme les Nègres ſont extrêmement jaloux, il n'eſt permis, ni de toucher les femmes de ce pays, ni même de lever les yeux ſur elles. Lorſqu'un homme du commun entre

chez un grand ſeigneur, il doit crier *Ago*, terme qui avertit les femmes de ſe retirer. La baſtonnade eſt la punition réſervée à ceux qui oſent enfreindre cette loi.

Les deux ſexes jouiſſent d'un égal privilège de ſe quitter par le divorce : un mari qui répudie ſa femme doit payer aux parens le double de ce qui leur en a coûté pour les frais du feſtin : la femme qui quitte ſon mari, eſt dans l'obligation de lui reſtituer la ſomme qu'il a dépenſée pour la noce. Pendant leurs infirmités périodiques, comme ſur la Côte d'or, elles doivent vivre dans la retraite, & ne retourner près de leur père ou de leur mari, qu'après s'être bien lavées, & ſoigneuſement purifiées. Il eſt très-commun qu'à quinze ou ſeize ans, les filles de Juida aient eu un ou deux enfans ; mais il eſt rare que les femmes en mettent au monde plus de cinq ou ſix. Vers l'âge de vingt-cinq ou vingt-ſix ans, elles ceſſent d'être propres à la génération.

Comme, à compter depuis les femmes du roi, juſqu'à celles des moindres particuliers, toutes ſont dans le cas de mener une viè extrêmement laborieuſe, cette continuelle ſujétion engage quantité de filles à prendre le parti du libertinage, & celles qui ſont le plus accréditées reçoivent juſqu'à trente hommes par jour. Le prix ordinaire, & comme établi, ne revient pas à la valeur d'un liard. Lorſque les femmes riches ſont au lit de la mort, elles ne manquent jamais de faire acheter une eſclave pour en faire préſent au public, & cette

libéralité passe pour une action sainte, dont elles doivent être récompensées.

C'est à la faveur du grand nombre de femmes qu'entretiennent les Nègres de Juida, que ce petit royaume est si peuplé. Il s'y trouve des pères de famille qui ont jusqu'à trois cents enfans : ceux qui ne s'en voyent que la moitié de ce nombre, se croyent malheureux. On a vu un gouverneur de province repousser un puissant ennemi, avec le seul secours de ses fils, de ses petits-fils & de ses esclaves. Assez communément chaque mois il se vend un millier d'esclaves au marché.

A la mort d'un père, l'aîné des fils hérite non-seulement de ses biens & de ses bestiaux, mais même de ses femmes, avec lesquelles il commence à vivre en qualité de mari, sa mère & sa grand-mère paternelle exceptées.

Les Nègres de Juida aiment le jeu avec passion, & sur-tout les jeux de hazard : après avoir perdu tout ce qu'ils possèdent, il n'est pas rare de les voir se jouer eux-mêmes, & pour lors ils deviennent les esclaves de leurs adversaires, qui ont grand soin de les vendre impitoyablement au premier marché. Les plus raisonnables partagent leur tems de récréation, entre la pipe, la conversation, & l'usage immodéré du vin de palmier, ou de l'eau-de-vie. La musique & la danse sont aussi partie de leurs amusemens ; mais pour troubler leurs plaisirs, il ne faut qu'imprudemment prononcer le nom de la mort : ils

ſe perſuadent ſuperſtitieuſement que c'eſt hâter ſon arrivée que de la nommer.

Les voyageurs ſoupçonnent que les Nègres de Juida ont quelque faible idée d'un Etre ſuprême, auquel ils attribuent la toute puiſſance & l'ubiquité. Cet Etre, diſent-ils, a créé l'univers, & mérite par conſéquent d'être préféré aux fétiches, qui ſont eux-mêmes ſes créatures; mais ce grand Dieu eſt trop élevé pour s'occuper de nous, il n'exige ni prières ni ſacrifices, & il a abandonné le gouvernement du monde aux fétiches. Ils croyent cependant que le tonnerre vient de lui. Ils ont quelques notions d'un enfer, du diable, & de l'apparition des eſprits. L'enfer, ſelon eux, eſt placé dans un lieu ſouterrain, où les méchans ſont punis par le feu. On raconte qu'une de leur vieille ſorcière, après une éclipſe de quelques mois, reparut tout-à-coup au milieu d'eux, & qu'elle leur rapporta qu'ayant été conduite en enfer, (on ne dit ni pourquoi, ni par quel moyen) elle y avait vu l'ancien miniſtre du roi qui y était cruellement tourmenté.

Ils ont l'uſage de la circonciſion, & ils ignorent eux-mêmes d'où cette pratique leur eſt venue. Leurs fétiches peuvent être diviſés en deux claſſes, les grands & les petits. Dans la première claſſe, ils comprennent les fétiches publics, tels que le ſerpent, les arbres, la mer, l'agoye & l'Eufrates, grande rivière du pays. Plus bas nous parlerons du ſerpent. Ils s'adreſſent à certains

grands arbres pour obtenir la guérison des maladies, & en conséquence ils font des offrandes de pâte de millet, de maïs & de riz. Ce sont les seconds fétiches. La mer occupe le troisième rang. Dans les saisons de tempête, où l'agitation des flots s'oppose à la pêche, ou au débarquement des marchandises de l'Europe, on lui fait des présens; on ordonne le sacrifice d'un bœuf, & l'on jette dans ses eaux un anneau d'or, aussi loin qu'il est possible. L'Eufrates, qui prend le quatrième rang entre les fétiches, est honoré par une nombreuse procession qu'on fait sur ses bords, dans les tems de calamités : les prêtres, au nom du peuple, lui offrent une grande quantité de grains, dont ils lui font le sacrifice de quelques poignées, & gardent prudemment le reste pour leurs besoins. L'agoye, qui n'a que le dernier grade, est une hideuse idole de terre noire, qui ressemble moins à un homme qu'à un crapaud. Elle est ordinairement placée sur un piedestal d'argille rouge. Une pièce de drap rouge lui sert d'habillement : sa tête est couronnée de lézards & de serpens, entre-mêlés de plumes rouges, & l'on voit sortir du sommet le fer ou la pointe d'une zagaie, qui traverse un gros lézard, au-dessous duquel est un croissant d'argent. Cette idole est sous la garde du grand sacrificateur; & elle a vis-à-vis d'elle trois plats de bois, dont l'un contient quinze à vingt boules de terre.

Comme l'agoye est le dieu des conseils,

il n'y a point de Nègre un peu dévot, ou de Négreſſe ſcrupuleuſe, qui ne viennent le conſulter ſur leurs doutes, & ſur le ſuccès de diverſes entrepriſes qu'ils prétendent entamer. Il faut commencer par faire quelques préſens à l'idole, & payer enſuite les droits du prêtre, qui, s'il eſt ſatisfait de la généroſité des ſupplians, verſe les boules d'un plat dans un autre, juſqu'à ce que dans les trois, le nombre ſe trouve impair, pluſieurs fois de ſuite : alors il annonce avec emphaſe que l'agoye approuve le deſſein qu'on a formé, & qu'il ne peut manquer de réuſſir. Cet oracle n'eſt pas toujours celui de la vérité : mais les Nègres qui voyent ſouvent leurs eſpérances trompées, aiment beaucoup mieux en rejetter la faute ſur eux-mêmes, que d'accuſer de tromperies le reſpectable miniſtre de l'agoye. Ce ſerait une affreuſe impiété que d'oſer déchirer le voile qui cache les ſecrets myſtères qui lient intimement l'idole à ſon ſacrificateur.

Quel que ſoit le reſpect que les Nègres portent aux grands fétiches, cette adoration eſt bien partagée par l'innombrable quantité de petites idoles qu'ils ſe choiſiſſent à leur gré, & dont ils décorent leurs hutes, les champs, les grands chemins, & juſqu'aux moindres ſentiers; mais leur principale vénération ſe tourne du côté du ſerpent. Celui qui eſt l'objet de la religion de Juida a la tête groſſe & ronde, les yeux beaux & fort ouverts, la langue courte & pointue, comme

un dard, le mouvement d'une grande lenteur, excepté lorſqu'il attaque un ſerpent venimeux. Il a la queue petite & pointue, la peau fort belle, rayée de blanc, de brun & de jaune; ſa douceur eſt étonnante; & ſi par hazard on marche ſur lui, il paraît ſe retirer ſans colère. Il eſt de la groſſeur de la cuiſſe d'un homme, & ordinairement d'environ ſept pieds & demi de longueur. C'eſt un crime capital de nuire à ce ſerpent, ou de l'outrager volontairement.

Les Nègres de Juida racontent qu'ils ont découvert leur ſerpent ſacré depuis un grand nombre d'années : « Il avait quitté, diſent-» ils, une autre région, dont les habitans » faiſaient profeſſion de l'adorer, mais s'é-» taient rendus indignes d'une protection ſi » ſainte, par leur méchanceté & par leurs » crimes. Ceux de Juida, charmés de la pré-» férence que le ſerpent leur accordait, le » reçurent avec des témoignages incroyables » de joie & de reſpect, & le portèrent ſur » un tapis de ſoie dans le temple où il eſt » actuellement. »

Deſmarchais ajoute à ce récit de Boſman, « qu'il eſt certain que ce ſerpent vient d'Ardra » dans ſon origine. Il dit que l'armée de » Juida étant prête à livrer bataille à celle » d'Ardra, il ſortit de celle-ci un gros ſer-» pent, qui ſe retira dans l'autre. Non-ſeu-» lement ſa forme n'avait rien d'effrayant; » mais il parut ſi doux & ſi privé, que tout » le monde fut porté à le careſſer. Le grand

» sacrificateur le prit dans ses bras, & le leva » pour le faire voir à toute l'armée. La vue » de ce prodige fit tomber tous les Nègres à » genoux. Ils adorèrent leur nouvelle divi- » nité, & fondant sur leurs ennemis, avec » un redoublement de courage, ils rempor- » tèrent une victoire complette. Toute la » nation ne manqua point d'attribuer un suc- » cès si mémorable à la vertu du serpent. » Il fut rapporté avec toutes sortes d'hon- » neurs. On lui bâtit un temple : on assigna » un fond pour sa subsistance, & bientôt ce » nouveau fétiche prit l'ascendant sur toutes » les anciennes divinités. Son culte ne fit » ensuite qu'augmenter, à proportion des » faveurs dont on se crut redevable à sa pro- » tection.... Le premier édifice qu'on avait » bâti pour le recevoir, parut trop petit : » on prit le parti de lui élever un nouveau » temple, avec des cours & des appartemens » spacieux. On établit un grand pontife, & » des prêtres pour le servir. Tous les ans on » choisit quelques belles filles, qui lui sont » consacrées. Ce qu'il y a de plus remar- » quable, c'est que les Nègres de Juida sont » persuadés que le serpent qu'ils adorent au- » jourd'hui est le même qui fut apporté par » leurs ancêtres, & qui leur fit gagner une » glorieuse victoire. »

On ne doit pas douter que la postérité de ce fameux serpent, ne soit devenue très-nombreuse. Elle est d'autant plus respectée dans le pays, qu'elle n'a pas dégénéré des bonnes qualités

qualités de son premier père. Lorsqu'un Nègre en rencontre quelqu'un de cette espèce, il le nourrit & le loge avec joie : si c'est une femelle, & qu'elle soit pleine, il lui construit un nid où elle puisse déposer ses petits, & il ne cesse de leur fournir des alimens, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'aller chercher eux-memes leur nourriture. Les Européens ont souvent été exposés à tous les excès de la rage des Nègres, pour avoir tué un serpent fétiche. Un comptoir anglais fut détruit, & tous les facteurs massacrés, parce que l'un d'eux avait tué un de ces animaux, qui s'était glissé à travers quelques ballots de marchandises. Maintenant lorsqu'il arrive des étrangers dans ce pays, on les prie à mains jointes de respecter les serpens sacrés. Cependant, à dire vrai, ils sont très-incommodes ; car souvent ils entrent par bandes dans les maisons, & ils y restent pendant cinq ou six jours : le seul moyen de se délivrer de ces hôtes importuns, c'est d'appeller un Nègre, qui prend doucement les fétiches, & qui les met à la porte. Un autre animal qui tuerait un de ces serpens, éprouverait jusqu'où peut aller la vengeance des Nègres. Un porc un jour, qui appartenait à un facteur Hollandais, s'impatienta de la familiarité avec laquelle un fétiche le caressait, se jetta sur lui & le dévora. Aussi-tôt les prêtres crièrent à la profanation, & furent porter leurs justes plaintes au roi, qui condamna à la mort tous les porcs de son royaume. Il en périt quelques milliers,

& la race de ces animaux étaient éteinte dans le pays de Juida, si le prince, qui n'était pas sanguinaire, n'avait arrêté par un contre-ordre, & le zèle des sacrificateurs, & le massacre général qu'ils méditaient.

Dans toutes les petites provinces du royaume de Juida, il y a des loges ou des temples pour l'habitation & l'entretien des serpens fétiches : on les nomme *Derbois*, & aucun Nègre ne passe par ces endroits, sans s'y arrêter pour adorer cette idole vivante, & pour lui demander ses ordres. Des femmes qui font l'office de prêtresses, sont expressément chargées de lui présenter sa nourriture journalière, dont le public fait les frais. Elles se mêlent aussi de répondre pour le serpent, aux questions qui lui sont faites par ses adorateurs. Le grand temple est placé sous un grand arbre, assez proche de la ville capitale, & c'est là le sanctuaire du père de tous les serpens fétiches: on le dit de la grosseur d'un homme & d'une longueur surprenante. On l'invoque dans les pluies trop abondantes, & dans les sécheresses extrêmes, pour obtenir de riches récoltes, & pour faire cesser les maladies des bestiaux. Le souverain pontife de ce reptile, dont l'avarice & la politique égalent celles qui ont toujours caractérisé tous les sacrificateurs des faux dieux, ne cesse d'exiger continuellement qu'on porte des offrandes à l'idole, & lorsqu'elles ne lui paraissent pas assez abondantes, il menace le pays de voir ses moissons ravagées. Alors le peuple se prive du nécessaire pour appaiser la

colère du dieu; mais quelquefois le roi se rebute des demandes qui lui sont faites, & risque d'éprouver la disette d'une mauvaise année, plutôt que de vuider ses magasins en faveur des prêtres, dont les promesses sont presque toujours contrariées par les saisons.

Desmarchais nous fait la description d'une procession générale qui se fit de son tems au temple du serpent, (1725) & dont il fut le spectateur. On vit d'abord paraître un grand nombre d'archers, armés de longs bâtons, qui obligèrent le peuple à laisser le chemin libre, & à s'asseoir en silence des deux côtés sur leurs talons. Un corps régulier de mousquetaires, rangés quatre à quatre, ouvrit la marche, & fut suivi par le tambour major du roi, vingt autres tambours, & un pareil nombre de flûtes. Vinrent ensuite douze femmes du prince, portant les présens destinés pour le serpent : puis le premier valet de chambre de la cour, une canne à la main, la tête nue, & couvert comme les grands, d'un pagne traînant à terre, & après lui vingt trompettes, quarante soldats, vingt flûtes, vingt tambours, & douze autres femmes du roi, chargées de corbeilles, qui contenaient des vivres pour l'idole. A cette première division succédèrent trois nains du roi, avec leurs pagnes traînans; le grand-maitre des cérémonies, tête nue, une canne à la main; quarante mousquetaires, vingt tambours, vingt trompettes & vingt flûtes, & douze femmes du roi, avec les présens de la reine

mère, dont trois valets de chambre portaient le fauteuil en pompe, qui était attaché sur le dos de l'un d'eux, tandis que les deux autres en soutenaient les pieds. Cette princesse parut ensuite seule, & une canne à la main. Sa parure consistait en plusieurs pagnes traînans, d'une étoffe magnifique, & la tête couverte d'un bonnet rouge. Elle était suivie par trois femmes, aussi superbement habillées, & par douze tambours, douze trompettes, & douze flûtes du même sexe. Le grand sacrificateur se montra le dernier, la tête nue, & une canne à la main, & la marche était fermée par un grand nombre de mousquetaires, & d'archers ou de bedeaux, placés exprès pour contenir la foule du peuple.

Arrivé au temple, tout le cortége se prosterna à la porte, le visage contre terre, frappant des mains, se couvrant la tête de poussière, & poussant des cris de joie. Les musiciens se firent entendre avec un affreux charivari, & les soldats ne cessèrent de faire un feu continuel de mousqueterie. Les femmes entrèrent dans la cour intérieure, & la reine mère remit ses présens entre les mains du grand sacrificateur, qui ne lui accorda pas la consolation de voir le grand serpent. Le roi même n'obtient pas cette faveur : c'est au pontife qu'il doit expliquer ses doutes, qu'il doit faire ses demandes, & c'est par la bouche du pontife qu'il reçoit les oracles du grand fétiche.

Dévoilons, d'après les récits des voyageurs, une partie des fourberies de ces ministres de

l'idolâtrie & du mensonge. Profitant de la crédulité du peuple, les prêtres du serpent lui ont fait accroire que depuis le tems où l'on sème le maïs, jusqu'à ce qu'il soit élevé de la hauteur d'un homme, ce reptile se fait une occupation de rechercher les jolies filles, pour lesquelles il conçoit de l'amour, & qu'il leur inspire une fureur, qui exige les plus grands soins pour leur guérison. En conséquence ils ont bâti une retraite auprès du temple de l'idole, où les mères ont la folie de mener ces filles, qui y passent plusieurs mois, & auxquelles les parens doivent fournir toutes les provisions nécessaires à leur subsistance, outre une somme d'argent, quand elles sont guéries d'un mal qui ne les a pas affectées. Comme cette manœuvre est l'ouvrage des prêtres, & que les filles sont secrettement instruites de ce qu'elles ont à faire, celles qui n'ont point encore eu de commerce avec le serpent, ne manquent jamais, chaque année, de feindre qu'elles ont été touchées par le fétiche, & de demander à grand cris d'aller à l'édifice pour y être guéries. Celles qui s'en trouvent bien, ont un vif intérêt à garder le secret, & celles qui ont quelque lieu de se plaindre, se taisent dans la crainte d'éprouver les effets du ressentiment des prêtres. Ainsi le mystère n'est point dévoilé.

La femme d'un Nègre, qui peut-être avait passé par ce noviciat des filles, & qui s'en était bien trouvée, voulut un jour renouveller cette scène, en affectant des marques de folie. Son

mari, qui ſans doute craignait la concurrence du ſerpent, au lieu de la conduire à l'édifice dangereux, la mena ſur la côte, pour la vendre à quelques marchands Brandebourgeois, qui raſſemblaient alors leur cargaiſon d'eſclaves. La femme voyant que l'affaire devenait ſérieuſe, & qu'elle allait tomber dans l'eſclavage, ſe jetta aux pieds de ſon mari, les larmes aux yeux, & lui promit ſolemnellement qu'elle ne retomberait plus en pareille faute. Elle obtint ſa grace : mais ſi cette aventure était venue à la connaiſſance des prêtres, le fétiche aurait certainement prononcé l'arrêt de mort des deux époux.

Pendant que le voyageur Deſmarchais était à Juida, une fille du roi fut atteinte du mal des filles du pays, & elle fut conduite à l'édifice ſacré, où elle ne reſta qu'autant de tems qu'il en fallait pour appaiſer ſa frénéſie : en ſortant, elle obtint la liberté de toutes ſes compagnes, avec leſquelles elle revint en triomphe dans le palais de ſon père. Au lieu de payer de l'argent aux prêtres pour ſa cure, elle reçut des préſens conſidérables de toute la nation ; & il y a beaucoup d'apparence que le roi partage avec le pontife du ſerpent le produit de cette étrange fripponnerie. Nous devons ajouter, ſur la foi de pluſieurs auteurs, que toutes les fois que ce myſtère d'iniquité eſt dans le cas d'être découvert, les miracles ſe multiplient pour en aſſurer le ſecret, c'eſt-à-dire, que le meurtre ou le poiſon ferme la bouche aux indiſcrets.

Les miniſtres qui compoſent l'affreux clergé du ſerpent fétiche, ſont diviſés en deux claſſes, les prêtres & les prêtreſſes, & on leur porte un tel reſpect, que quelques crimes qu'ils commettent on ne peut les condamner à mort. Cette loi a été cependant violée pour un crime de leze-majeſté. Le grand ſacrificateur a ſeul le droit d'entrer dans l'appartement du grand fétiche ; ſa dignité eſt héréditaire dans ſa famille ; il eſt le premier grand du royaume, & gouverneur né de la province de Béti, dont il porte le nom. Tout mâle de la tribu des prêtres, eſt prêtre par le droit de la naiſſance : on le reconnaît aiſément par les cicatrices qu'il ſe fait ſur le corps dans ſa première jeuneſſe : car il ne porte point d'autre habit que celui du peuple, à moins qu'il ne ſoit en état par ſes richeſſes, de ſe vétir comme les grands du royaume, prérogative qui eſt attachée à ſa place. Tous ces fourbes épuiſent la nation par leurs extorſions, & le commerce qu'ils exercent ajoute encore à leur opulence.

Les bétas ou prêtreſſes, ſont toutes bouffies du plus inſolent orgueil, & ſe font impudemment appeller *enfans de Dieu*. Contre la coutume générale de la nation, elles maîtriſent leurs maris, & s'en font ſervir à genoux, ce qui engage les Nègres à s'oppoſer autant qu'ils peuvent au redoutable honneur de voir leurs épouſes élevées au rang de bétas : cependant ſi elles ſont élues malgré eux, la loi leur défend de s'y oppoſer.

Chaque année on fait la cérémonie d'élire

un certain nombre de jeunes vierges, qui ſont ſéparées des autres femmes, & conſacrées au ſerpent. Ce ſont les vierges prêtreſſes qui ſont chargées de ce choix. Dans le tems que le maïs commence à devenir verd, armées de maſſues, elles ſe répandent dans les rues de la ville, comme des furieuſes, depuis le coucher du ſoleil juſqu'à ſon lever, en criant : *Nigo bodiname*, c'eſt-à-dire, arrêtez, prenez ; & elles enlèvent toutes les jeunes filles de l'âge de huit juſqu'à douze ans, qui leur tombent ſous la main : pourvu qu'elles ne les arrachent pas des maiſons, perſonne n'a droit de leur réſiſter. Ces filles, que leurs parens croyent prédeſtinées, reçoivent en entrant dans leur noviciat, les marques du ſerpent. On les traite avec aſſez de douceur, & on leur apprend les danſes & les chants ſacrés, qui conſtituent le culte de l'idole. La dernière partie de leur inſtruction eſt plus douloureuſe : il s'agit de recevoir ſur toutes les parties du corps, l'impreſſion de certaines figures de fleurs, d'animaux, & ſur-tout du ſerpent. Lorſque le noviciat eſt achevé, les vieilles prêtreſſes reconduiſent, pendant une nuit obſcure, ces jeunes initiées à la porte de leurs parens, où elles ſont reçues avec tous les témoignages de reſpect & de vénération. Quelques jours après, ces infames inſtitutrices viennent demander une ſomme d'argent, pour la penſion de ces jeunes filles, & il ne faut pas chercher à compoſer avec elles, ſi l'on ne veut qu'elle ſoit

doublée ou triplée. Cette contribution eſt diviſée en trois parts : le ſacrificateur a la première, le roi la ſeconde, & les prêtreſſes la dernière.

Vers l'âge de quatorze ans, c'eſt-à-dire, lorſqu'elles deviennent nubiles, ces jeunes prêtreſſes retournent au temple pour célébrer leurs noces avec le grand ſerpent ; & les parens, pour cet acte ſolemnel, ne peuvent ſe diſpenſer de les parer ſuperbement. On les deſcend une à une dans un caveau voûté, où l'on aſſure qu'elles trouvent deux ou trois ſerpens qui les épouſent par procuration. En ſortant de ce lieu, elles reçoivent le titre de femmes du grand ſerpent, & elles le portent toute leur vie. De cette alliance naiſſent toujours des rejettons d'eſpèce humaine. Il y en a que les Nègres prennent quelquefois pour femmes, mais en proteſtant qu'ils auront pour elles le plus grand reſpect : d'autres ne trouvant point de maris, vendent leurs faveurs au public ; mais toutes participent aux immenſes offrandes que l'on fait au ſerpent leur premier époux.

Toute l'adminiſtration de la juſtice du royaume de Juida, réſide dans la perſonne du roi, qui ſe fait aſſiſter par ſes principaux officiers. S'il eſt queſtion de crime, il aſſemble ſon conſeil, & recueille & compte exactement les voix, pour en faire la balance ; alors ſi l'avis de ſes conſeillers ſe rapporte à ſes idées, la ſentence eſt exécutée ſur le champ ; ſinon il ſe réſerve le droit de juger,

en vertu de ſon autorité ſuprême. Le meurtre & l'adultère avec les femmes du roi, ſont preſque les ſeuls crimes regardés comme capitaux dans le pays. Les meurtriers ſont éventrés vifs, & leurs entrailles arrachées & brûlées. On remplit leurs corps de ſel, & ils ſont expoſés dans cet état ſur la place publique. Le galant d'une femme du roi, lorſqu'il eſt convaincu de ſon crime, eſt conduit au lieu de l'exécution, & placé ſur une petite élévation, où il ſert pendant quelques tems de but aux grands de la cour, qui s'exercent à lui lancer leurs zagaies : enſuite aux yeux de la coupable, on lui coupe la partie qui l'a rendu criminel, & on l'oblige de la jetter lui-même au feu. Quelquefois ils ſont tous deux jettés dans une foſſe profonde, où on les arroſe par degrés d'eau bouillante, & on les enſevelit ſous des monceaux de terre. D'autres fois on lie l'amant à une broche de fer, & on le fait rôtir, tandis que ſa complice eſt accablée & grillée par l'eau bouillante, que les autres femmes du roi ſont contraintes de lui jetter ſur la tête, juſqu'à ce qu'elle ſoit expirée.

Lorſqu'un particulier eſt convaincu d'adultère, & que le roi a prononcé ſa ſentence de mort, s'il n'eſt pas arrêté, on le cherche, & ſi on le trouve, il eſt aſſommé au même lieu, & ſon corps reſte expoſé à la vue du public, juſqu'à ce qu'il ſoit entièrement pourri, ou que les animaux carnaciers l'aient dévoré. Pour juſtifier cette rigueur, le roi dit : « Que ſi

» l'adultère n'était pas puni de la sorte, le » repos des familles serait troublé continuel» lement, & que c'est au peuple à profiter de » ces exemples, pour ne jamais souiller le lit » d'autrui. » Ce prince se sert souvent de ses femmes pour exécuter ses sentences. Il en envoye souvent trois ou quatre cents, piller la maison & les terres du condamné. Un jour un Nègre innocent apprit qu'on l'avait chargé de plusieurs crimes, & que le monarque avait ordonné le pillage de ses biens : au lieu de se sauver, il resta tranquille au milieu de sa cour; mais il eut soin de se faire entourer par quelques milliers de poudre, & lorsque les femmes du roi arrivèrent, il leur déclara que si elles entreprènaient d'enlever la moindre chose, il allait se faire sauter, & elles avec lui. Cette dangereuse soldatesque femelle se retira pleine de confusion, & fut rendre compte au prince du mauvais succès de sa commission. Pendant ce tems les amis du Nègre l'avaient justifié auprès du monarque, qui révoqua aussi-tôt la sentence précipitée.

Les fautes de moindre conséquence sont punies par des amendes pécuniaires. Si l'accusation est dénuée de preuves, on a recours aux fétiches, comme sur la Côte-d'or, ou bien l'on conduit l'accusé sur le bord d'une rivière, qui coule près du palais royal, & on le jette dans l'eau; parce que les Nègres croyent qu'elle a la propriété de noyer tous ceux qui ont la conscience chargée de quel-

ques crimes. Les Nègres sont trop habiles nageurs pour ne pas se retirer avec gloire de cette épreuve : ils en sont quitte pour payer une amende au roi, ce qui vraisemblablement est le but de cette ridicule cérémonie. Quand deux Nègres veulent se faire une promesse réciproque, qu'aucun des deux n'ose rompre, ils font chacun de leur côté un petit trou en terre, & ils y laissent tomber quelques gouttes de leur sang, qu'ils paîtrissent avec de la terre, puis ils en avalent chacun une boule. Ce serment est sacré, & celui qui le romprait mourrait indubitablement. La manière de se faire payer d'une dette, est la même que celle qu'on pratique sur la Côte-d'or. La loi du talion est en vigueur à Juida, & c'est ce qui, avec quelques autres observations, a fait penser à plusieurs voyageurs que les Nègres la tenaient des Juifs, dès le tems de Salomon, & qu'Ophir où ce sage roi envoyait ses flottes, n'est autre que Sophala. Ils veulent aussi que la vénération qu'ils ont pour le serpent vienne des notions qu'ils ont eues du serpent que Moïse éleva dans le désert, & qu'il en soit de même de la circoncision, qui est une pratique presque générale sur toute cette côte.

Les Nègres de Juida ont assez bonne opinion de la sagesse des femmes, pour permettre que la couronne passe au fils aîné de leur prince, pourvu qu'il soit né pendant que son père était sur le trône. Cet héritier présomptif doit être transporté dans une province éloi-

gnée, & y être élevé comme un homme privé, sans aucune connaissance de son rang, & des droits de sa naissance, & sans les instructions qui conviennent au gouvernement. Ainsi souvent un jeune prince quitte la garde des troupeaux, pour prendre les rênes de l'état. L'ambition des premiers de la nation éclate dans cette politique; ils sont certains que leur prince aura recours à leurs conseils, que son extrême ignorance des affaires doit lui rendre nécessaires. Souvent un monarque de Juida n'est couronné que six ou sept années après son avènement au trône; & pendant ce long intervalle, on ne lui laisse pas la liberté de sortir de son palais. La cérémonie du couronnement commence par des hommages au serpent fétiche, & sur-tout de riches offrandes; ensuite tous les grands viennent se prosterner devant le trône vuide, pendant que des députés vont chercher un seigneur du royaume d'Ardra, qui, depuis un tems immémorial, est en possession de poser la couronne sur la tête des rois de Juida. Cette fête dure quinze jours consécutifs. Le gentilhomme d'Ardra reste pendant quarante jours à se refaire des fatigues qu'il a essuyées, pendant un voyage de quinze ou vingt lieues, & il ne fait la cérémonie du couronnement, que lorsqu'il a appris par un courier de son maître, qu'on a achevé les réparations nécessaires à la porte de la ville principale d'Ardra, suivant le traité passé entre les deux royaumes, qui charge le roi de Juida de cette dépense.

Nous n'entrerons point dans le détail de toutes les minutieuſes cérémonies de cette ſolemnité ; ce qui mérite quelqu'attention, ce ſont les paroles que prononce le ſeigneur d'Ardra, dans l'intervalle qu'il ôte le caſque du roi, & qu'il le lui remet ſur la tête : « Peuple, dit-il, voilà votre roi, ſoyez-lui fidèle, » & vos prières ſeront écoutées du roi mon » maître. »

Les revenus du roi de Juida conſiſtent dans le produit des droits qui ſe lèvent ſur tout ce qui s'achète & ſe vend, dans les préſens des comptoirs européens, & dans les amendes & les confiſcations. Tous les ſujets, pendant l'année, ſont obligés de labourer, ſemer, & faire la récolte des terres de la couronne. Ils doivent porter les grains dans les magaſins, & réparer par leur travail ou à leurs frais le temple du grand ſerpent. Le roi ſerait fort riche, ſi, comme ailleurs, la plus grande partie des impôts ne demeurait entre les mains de ceux qui les perçoivent. La taxe qui ſe lève journellement ſur le payſan eſt employée à l'habillement des femmes du roi.

Les Nègres de Juida regardent leur ſouverain comme une divinité, & ils ne l'abordent jamais ſans un certain reſpect mêlé de frayeur. On ne paraît devant lui que par ſes ordres ; on ne s'approche de lui qu'à genoux, & proſterné ſur le ventre en l'abordant. Ceux qui lui rendent hommage le matin, s'étendent à terre devant la porte de ſon palais, baiſent

trois fois la poussière, & prononcent une certaine formule d'adoration en battant des mains. Un mot de sa bouche les fait trembler, mais leur crainte cesse aussi-tôt qu'il est éloigné, & habiles courtisans, les basses intrigues, les noirs complots, les affreux mensonges, ne leur coûtent rien pour remplir les vues de leur pernicieuse ambition, ou de leur intérêt sordide. Moins civilisés que nos Européens, ils les égalent en finesse & en sombre politique. Cependant les grands de l'état, que nous peignons prosternés dans la poussière, partagent toute l'autorité avec le prince, & il ne se mêle de leurs querelles particulières qu'à titre de médiateur. Ils ont des privilèges qu'il n'oserait attaquer, &, comme quelquefois ils déclarent la guerre à un voisin sans sa participation, ils la lui auraient bientôt déclarée, s'il osait les enfraindre. Le roi de Juida ne mange jamais en public, mais il ne fait pas difficulté d'y boire. On ne sait jamais dans quelle chambre de son palais il dort, & si l'on veut interroger à ce sujet quelques officiers, on en reçoit pour réponse : « où croyez-vous que Dieu » dorme ? »

Depuis la mort du roi jusqu'à l'avénement de son successeur au trône, il se passe ordinairement trois mois, & ce tems, pendant lequel toutes les loix se taisent, est un tems de désordre & de brigandage dans tout le royaume, où la vie, les biens & l'honneur ne sont pas en sûreté. Ces jours d'anarchie

passés, tout rentre dans l'ordre. On emploie ce tems à détruire l'édifice qui a servi de demeure au monarque défunt, & à bâtir un nouveau palais pour son successeur.

C'est dans une fosse de quinze pieds en quarré & de cinq pieds de profondeur, que se bâtit le caveau où le corps du roi doit être mis en dépôt. Huit femmes sont choisies pour accompagner le mort dans l'autre monde. Elles sont enterrées vives, c'est-à-dire, étouffées par la quantité de terre qu'on jette dans le caveau. Celui des officiers qui a porté le titre de favori pendant la vie du monarque, est toujours sacrifié aux mânes de son maître. Il a joui de tous les honneurs & de tous les privilèges, tandis que le prince a vécu; mais, dès le premier instant qu'il a rempli cette place, il était destiné à ne lui pas survivre. Les autres officiers que le grand sacrificateur a choisis pour servir de cortège au défunt dans l'autre monde, ont la tête coupée, & sur ce malheureux amas de victimes enterrées autour du caveau, & dont les têtes sont plantées à quelques distance, on élève un monceau de terre, au sommet duquel on place les armes du roi, & tous ses fétiches.



CHAPITRE XII.

CHAPITRE XII.

Remarques sur le royaume d'Ardra.

SI l'on en excepte les côtes, le royaume d'Ardra est peu connu des Européens : il est assez étroit du côté de la mer, où il occupe une médiocre contrée entre les états de Juida & de Benin, mais on prétend qu'il s'élargit considérablement dans les terres. L'air du pays est extraordinairement mal-sain, sur-tout pour les Européens, qui n'y vivent pas long-tems ; car en général les habitans naturels du pays sont vigoureux, & parviennent à une extrême vieillesse. Le pays est plat & uni, & le terroir fertile ; dans certains endroits, il est couvert de bois, entre-mêlés de vallées fort agréables ; il produit abondamment de bled d'inde, de millet, d'ignames, de patates, de limons, d'oranges, de noix de cocos, de vin de palmier & de sel.

Le roi d'Ardra fait sa résidence dans la ville d'Assem ou Azem, que les Européens nomment communément le grand Ardra. Ses maisons sont assez régulièrement bâties ; ses rues sont grandes & nettes, & elle renferme un peuple nombreux. Le palais du roi est fort spacieux, mais il n'est pas mieux construit que les édifices des particuliers, & il s'y trouve d'assez beaux jardins : tel est le tableau

que les voyageurs nous font de cette ville, qui fut renversée de fond en comble en 1724, lorsque le roi de Dahomé fit la conquête du royaume d'Ardra.

Les manières, le gouvernement & la religion des Nègres de ce pays ont beaucoup de ressemblance avec ceux de Juida. Leur habillement consiste en plusieurs pagnes d'étoffe qu'ils fabriquent eux-mêmes, & dont quelques-uns sont enrichis d'or trait ou battu. Les personnes de distinction portent sur les épaules une sorte de manteau court. Le roi est couvert de deux pagnes l'un sur l'autre, en forme de juppons, mais l'un plus long que l'autre. Il y joint quelquefois une écharpe de soie, passée en baudrier, avec une sorte de coëffe à dentelle, qui lui tombe sur les épaules, & qui couvre, sur la tête, une petite couronne d'un bois noir odoriférant. Il a toujours un petit fouet à la main.

Les femmes ici ont de la coquetterie & beaucoup de propreté; elles n'épargnent aucun soin pour plaire à leurs maris, qu'elles connaissent pour délicats & lascifs.

Les alimens communs sont le riz, différens légumes, les herbes, les racines, le bœuf, le mouton, la volaille & la chair de chien, que ces Nègres aiment par-dessus toute chose. La boisson ordinaire est une sorte de bière, qu'on appelle *pitau*.

Les hommes, dans le royaume d'Ardra, ont la liberté de se charger d'autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir. L'épouse du roi a la

singulière prérogative de pouvoir vendre les autres femmes de son mari, pour suppléer à ses besoins, s'il refuse d'y satisfaire. Les grands seigneurs épousent des filles de qualité, qui n'ont pas plus de dix ans; ils les rangent dans la classe de leurs servantes, jusqu'à ce qu'elles soient en état de passer à l'état de femmes. Tant qu'elles sont filles elles restent exactement nues, & ne couvrent ce que la pudeur oblige à cacher, qu'au tems où la consommation est fixée. Ces femmes n'ont jamais plus de deux ou trois enfans, & les mariages n'exigent aucune cérémonie remarquable : les nègres ne peuvent concevoir que leurs épouses puissent mettre au monde deux enfans à la fois sans être adultères.

L'agriculture, la pêche, le travail qu'exige le sel & le commerce, sont les occupations du peuple d'Ardra. Leur langue est difficile & désagréable ; leur funérailles ne diffèrent de celles de la Côte-dor, qu'en ce que le gouverneur de l'habitation doit fournir l'étoffe dans laquelle on ensevelit le mort. « Ils » n'ont aucune notion distincte de l'immor- » talité de l'ame, & cependant on leur soup- » çonne quelqu'idée confuse d'un Etre su- » prême, puisqu'ils reconnaissent un pouvoir » qui règle le tems où chacun d'eux doit arri- » ver dans le monde, en sortir, y retour- » ner, & qui arrange à son gré les autres » événemens de la vie. On les voit trembler » au seul nom de la mort. Quoiqu'ils paraissent » persuadés que le corps & l'ame sont détruits

» par la même pourriture, ils croyent que
» ceux qui ont été tués en combattant pour
» la patrie, reviennent sur la terre, mais
» avec d'autres traits & une nouvelle figure,
» qui ne permettent pas à leurs meilleurs
» amis de les reconnaître ». Tout ceci n'est qu'une invention politique des prêtres, pour inspirer du courage aux soldats. Lorsqu'après une bataille ils s'apperçoivent que quelques Nègres de remarque ont été tués, ils ont soin d'enlever leurs corps & de les enterrer secrettement, afin de laisser croire qu'ils ne sont pas réellement morts, mais qu'ayant changé de traits, on ne peut pas les reconnaître. La superstition porte ici les Nègres aux mêmes extravagances que dans les autres pays de la côte, & ils regardent leur souverain pontife comme un prophète qui, par l'intime commerce qu'il entretient avec le diable, est en état de prédire les choses futures. On voit dans la salle d'audience une figure diforme, qui représente un enfant d'environ quatre ans, dont la couleur est blanche; car les Nègres, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, prétendent que le diable est de notre couleur. C'est cette idole qui instruit le grand-prêtre de tout ce qui doit arriver; c'est elle qui dicte les oracles qu'il prononce; enfin, c'est elle qui annonce toutes les années l'arrivée des vaisseaux Européens, & qui explique en gros la qualité & la quantité des marchandises qu'ils apportent. Mais si ce diable, dans certaines occasions, rend d'éminens ser-

vices aux Nègres, il y en a d'autres où il les traite cruellement, & ces malheureux se plaignent souvent d'en être accablés de coups, du moins on les entend jetter d'horribles cris dans les ténébres, & c'est à cette cause qu'ils les attribuent.

Dans le royaume d'Ardra, le propriétaire de la maison par laquelle a commencé un incendie, est condamné à mort, les prêtres exceptés. Celui qui manque de soumission pour les ordres de la cour, doit avoir la tête tranchée, & toute sa famille tombe dans l'esclavage. Le créancier peut vendre son débiteur insolvable. Une femme qui couche avec un esclave devient l'esclave du maître de son amant, s'il est d'une condition plus relevée que le mari offensé; si au contraire il lui est inférieur, le mari devient le maître de l'esclave adultère.

Tout le peuple d'Ardra paye au roi une capitation fort considérable. Les troupes du pays consistent en quarante mille hommes de cavalerie, & tous les sujets, indistinctement, sont obligés de prendre les armes au premier ordre, excepté les enfans & les vieillards. Les soldats sont armés de sabres & de mousquets; ils ont aussi l'usage des arcs & des fléches, des poignards, des javelots & des masses de bois.



CHAPITRE XIII.

Remarques sur le royaume de Benin.

LA plus grande partie des géographes placent le royaume de Benin, ou *Benni*, entre le dix-neuvième & le trente cinquième degré de longitude est, & entre le dixième degré nord, & le troisième degré sud de latitude, lui donnant ainsi environ neuf cents trente milles de longueur, de l'ouest à l'est, & six cents quarante de largeur, du nord au sud. Dans cette supposition, les bornes de ce pays à l'ouest, sont le golfe de Benin & la Côte d'or; la Négritie au nord; les royaumes de Mayack & de Makoko à l'est, & le Golfe de Congo au sud; ce qui renfermerait les pays de Juida, d'Ardra, & beaucoup d'autres. Mais cette géographie n'est fondée que sur des relations très-peu authentiques; & les voyageurs les plus en garde contre la surprise, se réduisent à juger que ce pays peut bien avoir au long de la côte, depuis le cap Lagos jusqu'à Rio Forcados, environ cent soixante-dix milles d'étendue.

Les habitans du royaume de Benin sont d'un assez bon naturel, doux. civils, & fort intelligens. Ils reçoivent volontiers des présens, mais c'est pour les rendre au double. On obtient tout d'eux, avec des bonnes ma-

nières, même les choses qui leur sont le plus nécessaires; mais si l'on emploie la force pour les arracher, on risque de ne rien obtenir. Ils mettent beaucoup de complaisance dans la société; cependant, lorsqu'il s'agit de leurs intérêts, ils sont réservés & défians. Ils aiment beaucoup les étrangers, agissent envers eux avec justice, & ne souffrent jamais qu'aucun Européen soit impunément insulté. Si quelque Nègre se rend coupable de ce crime, on l'arrête, on lui lie les mains derrière le dos, & lui faisant pancher la tête, on la lui abat d'un coup de hache. Son corps est partagé en quatre parties, & jetté aux bêtes farouches. Quoique juste & modéré dans toutes ses actions, ce peuple ne met point de bornes à son incontinence, & croit avoir rempli tous les devoirs, lorsqu'il en a dérobé la vue au public. Il se plaît à s'entretenir de propos obscènes, mais il les veut gazés, & celui qui sait mieux manier l'équivoque, passe dans son esprit pour le plus spirituel.

Les hommes de distinction, de ce royaume, s'habillent assez richement : ils portent un morceau de calico blanc, long d'une aune, & large de la moitié, qui leur sert de hauts-chausses. Par-dessus, ils ont une étoffe plus fine, de soie ou de coton, qui n'a pas moins de quinze ou seize aunes de longueur, proprement plissée, & soutenue par une écharpe, dont le bout est orné d'une frange & d'une dentelle d'or. Tout le haut du corps reste nud.

Les femmes portent de longs paniers de calico, de diverſes couleurs; ils ſont fermés par-devant, avec des boucles. La tête & les épaules ſont couvertes d'une mantille, ou d'un voile d'une aune de longueur. Leur cou eſt chargé de colliers de corail, & l'on voit, à leurs bras & à leurs jambes, une multitude de petits cercles luiſans, de cuivre ou de fer. Elles portent quantité d'anneaux aux doigts. Juſqu'à douze ans, les enfans de l'un & de l'autre ſexe vont tout nuds, & même ſouvent juſqu'au tems du mariage, à moins qu'on n'obtienne du roi la permiſſion expreſſe de porter des habits, ce qui paſſe pour une grande faveur. Les hommes laiſſent croître leur cheveux, & les ornent de quelques brins de corail: mais les femmes les ajuſtent en grandes & petites boucles, & elles en forment, ſur le ſommet de la tête, une eſpèce de crête de coq, qui, eu égard à nos ridicules coëffures Européennes, doit avoir quelqu'agrément. L'huile de palmier, dont elles les enduiſent, leur donnent une couleur jaune, qui ne leur procure pas le même avantage.

Les perſonnes riches de la nation, ſe nourriſſent avec aſſez de délicateſſe. Leurs principaux mets ſont le bœuf, le mouton, la volaille, & la farine d'igname, dont ils composent une ſorte de pain. Les pauvres ſe contentent du poiſſon frais, cuit à l'eau, ou ſéché au ſoleil, après avoir été ſalé.

La pluralité des femmes eſt en uſage dans ce pays; & leur nombre n'a de règle que le

caprice, l'amour ou les facultés du mari. La demande faite aux parens, & qui est toujours accompagnée de quelques présens, la fille est conduite chez l'époux, sans autre formalité. Au lieu de donner un festin dans la maison, il envoye une portion à chacun de ses amis. Les Nègres ne sont réellement jaloux que de leurs compatriotes, car ils permettent à leurs femmes toutes sortes de liberté avec les Européens; mais si de ce côté elles jouissent de beaucoup d'aisance, de l'autre elles sont chargées de tout le fardeau du ménage. Elles vendent, achètent, prennent soin de leurs enfans, préparent les alimens, & cultivent la terre. Les femmes, malheureusement stériles, deviennent l'opprobre de la nation. Pendant leur grossesse, elles cessent de prendre place au lit nuptiale. Si elles accouchent d'un enfant mâle, il est dabord présenté au roi, comme appartenant à la couronne. Si c'est une fille, elle reste avec son père, jusqu'à ce qu'elle soit nubile; tems où il lui est permis de disposer d'elle à son gré. Les deux sexes reçoivent la circoncision : cet usage leur a été transmis par leurs ancètres, mais ils n'en savent pas plus. Quelque douloureuse que soit cette pratique, elle l'est sans doute beaucoup moins que certaines incisions ou piquures qu'on leur fait sur le corps, pour y former diverses figures ineffaçables. Après le septième jour de la naissance des enfans, le père doit donner un festin à sa famille & à ses amis, en réjouissance de ce qu'il n'a plus rien à re-

douter des esprits malins, & dans cette occasion, il a soin d'exposer des liqueurs & des alimens sur les chemins publics. Une chose bien étrange, & qui prouve qu'elle est l'affreuse tyrannie de l'usage, c'est que, tandis que dans la capitale du royaume de Benin, on regarde comme le plus heureux augure la naissance de deux enfans jumeaux, dans la ville d'Arébo, quoique dépendante du même état, une femme qui met deux enfans au monde, de la même couche, est inhumainement sacrifiée, avec ses deux fruits, à l'honneur d'un certain démon, révèré dans une forêt voisine. On peut racheter la femme, en lui substituant une esclave, mais rien ne peut sauver de la mort les deux enfans. Le bois où réside ce démon est si sacré pour les Nègres, qu'ils ne permettent d'y pénétrer, ni à leurs femmes, ni aux sauvages des autres cantons. Si quelquefois un Européen ose y entrer, ils tombent dans le plus grand étonnement de ce que sa profanation n'est pas sur le champ punie par une mort cruelle. Lorsqu'ils y entrent, les prêtres de l'affreuse idole publient qu'elle méprise trop les actions des blancs pour s'en offenser, mais que si un noir lui manquait de respect, elle ferait aussi-tôt éclater sa vengeance.

Dans les maladies qui affligent les habitans de Benin, ils ont recours à leurs prêtres, qui leur ordonnent l'usage de quelques simples, & si l'effet n'en est pas heureux, on en vient aux sacrifices. Comme il arrive souvent

que toutes ces tentatives ſont infructueuſes, & n'opèrent pas la guériſon, ces miniſtres du menſonge expliquent aiſément ce peu de ſuccès au déſavantage du mort. Quoi qu'il en ſoit de cet excès de confiance qu'obtiennent les prêtres, ils n'en ſont pas plus riches à Benin, dont les habitans immolent preſque toujours leurs victimes eux-mêmes, & dans leurs habitations.

Il eſt bien étonnant que les horribles maſſacres qui ſe font à la mort des rois, & des perſonnes conſidérables, n'aient pas encore dépeuplé le royaume de Benin. Lorſque le monarque Nègre a rendu le dernier ſoupir, on ouvre auprès du palais une foſſe extrêmement profonde, fort large par le fond, & étroite à l'ouverture; on y jette dabord le corps du prince; enſuite on y précipite la plupart des domeſtiques de l'un & de l'autre ſexe, qui l'ont ſervi pendant ſa vie. Ce trou, rebouché auſſi-tôt par une groſſe pierre, n'eſt r'ouvert que le lendemain. Un officier, deſtiné à cet emploi, baiſſe la tête vers le fond du trou, & demande ſérieuſement à ceux qui ont été précipités la veille, s'ils ont rencontré le roi; au moindre cri, on referme le puits, & cette étrange & barbare cérémonie continue juſqu'à ce que les gémiſſemens ſoient ceſſés. Dans l'inſtant que le prince ſucceſſeur eſt inſtruit de cette nouvelle, il fait ſervir un ſplendide feſtin au peuple, ſur le trou ſépulchral. Le repas dure juſqu'à la nuit; & lorſqu'elle couvre le ciel de ſes ombres, ces

convives déteſtables ſe répandent dans toute les rues de la ville, maſſacrent tout ce qu'ils peuvent découvrir d'habitans, & vont jetter leurs cadavres dans le puits, comme de nouvelles offrandes que la nation fait à ſon roi.

Si un citoyen de Benin meurt dans un endroit du royaume, éloigné de cette ville, ſon corps eſt ſéché avec un feu lent, mis dans un cercueil, & rapporté dans la capitale. Le deuil conſiſte à ſe faire raſer la barbe ou les cheveux : le tems des douleurs, c'eſt-à-dire, des contorſions extravagantes, ne doit durer que quatorze jours. Quelquefois aux funérailles des perſonnes riches, on maſſacre juſqu'à quarante eſclaves, & ſouvent quatre-vingt.

Après ce que nous venons d'expoſer, pour prouver juſqu'à quel point les hommes ſavent allier les contraſtes, il ne faut que jetter un coup-d'œil ſur les autres uſages des Beninois. Par tout ce royaume, le prince, ou les grands de l'État, fourniſſent du travail à tous ceux qui en ont beſoin pour fournir à leur ſubſiſtance : ils nourriſſent gratuitement les vieillards & les malades, ce qui fait qu'on ne trouve pas un ſeul mendiant dans toute cette contrée. Il ſe fait parmi cette nation une continuelle circulation de préſens, qui ſemble faire des richeſſes que poſſèdent quelques-uns, le bien propre de chaque particulier.

Quoique ce peuple faſſe un très-grand commerce d'eſclaves, il ne l'entretient pas aux

dépens de sa nombreuse population. Ce sont des Nègres de l'intérieur des terres qu'il vend aux Européens. Le Beninois se dit esclave de l'état, mais réellement il est libre; & celui qui, pour crime, est condamné à l'esclavage, ne peut être vendu pour le transport. Cependant, il est permis aux hommes de se débarrasser de leurs femmes par cette voie.

Les Beninois reconnaissent un Etre suprême, & d'une nature invisible, qui a créé le ciel & la terre, & qui gouverne le monde par les loix d'une profonde sagesse; mais comme il est bon, ils disent qu'il est inutile de l'adorer, & qu'on doit faire des offrandes au diable, toujours prêt à les persécuter. Leurs parens & leurs amis viennent, assurent-ils, fort souvent les visiter pendant la nuit, & leur demander certaines choses, qu'ils sont très-empressés à leur donner aussi-tôt que le jour paraît. Ce devoir est sacré pour eux; & s'ils n'avaient pas en leur possession la chose exigée, ils l'iraient emprunter chez leurs voisins. Ce qu'ils offrent journellement à leurs fetiches, est toujours de peu de conséquence; & s'ils leur présentent un coq, après lui avoir consacré le sang, ils s'en réservent la viande. Les sacrifices que font les grands seigneurs, une fois chaque année, consistent dans le massacre d'un fort grand nombre de bœufs, de vaches, de mouton, & de différentes volailles, dont la viande sert à donner un festin de plusieurs jours à leurs parens & à leurs amis.

Si cette nation a quelques notions d'un Etre ſuprême, qu'elle appelle *Oriſſa*, elle reconnaît auſſi un enfer & un paradis, qu'elle place dans la mer. Elle croît que l'ombre d'un homme eſt un être réel, & elle le nomme *Paſſador* ou conducteur. C'eſt cette ombre qui doit un jour rendre un bon ou un mauvais témoignage des actions de celui qu'elle a accompagné fidèlement. Toutes les maiſons ſont remplies de fétiches, plus bizarres les uns que les autres. On en trouve un grand nombre dans les rues des villes, dans les grands chemins, & juſques dans les moindres ſentiers, où on les voit renfermés dans de petites huttes. C'eſt là que tous les habitans ne ceſſent de leur apporter des offrandes. Les prêtres du pays ſe glorifient d'entretenir un commerce intime avec le diable, par le moyen du pot percé de trois trous, dont ils tirent des ſons, qui leur ſervent à prédire l'avenir. Ils jouiſſent de très-grands privilèges, mais il ne leur eſt pas permis, ſous peine de mort, de ſortir du royaume, & la même punition eſt réſervée aux prêtres des autres pays, qui oſeraient s'introduire dans celui-ci.

L'année des Beninois eſt compoſée de quatre mois, & le ſabbat, ou le jour du repos, revient de cinq en cinq jours. On célèbre annuellement deux fêtes conſidérables, celle des morts & celle du corail. Pour ſolemniſer la fête des morts, on fait le ſacrifice d'un grand nombre d'animaux, & de vingt-cinq victimes humaines. Ce ſont ordinairement des

criminels. Pendant la fête du corail, le roi se fait voir en public, & offre un sacrifice en plein air.

L'autorité du monarque de Benin est absolue, & sa volonté passe pour la loi suprême. On reconnaît trois ordres dans l'état. Les grands, qui sont comme les médiateurs entre le souverain & le peuple, mais qui réellement tiennent en leurs mains les rènes du gouvernement, puisque rien ne se fait que par eux, & qu'ils ne rapportent au roi des plaintes de la nation, que ce qui n'est pas capable de préjudicier à leurs intérêts. Le second ordre est composé des chefs des rues. Les uns gouvernent le peuple, d'autres les esclaves, ceux-ci tout ce qui regarde les affaires militaires, ceux-là les bestiaux, les fruits de la terre, les maisons, &c. sous l'autorité du premier ordre. Les viadors forment le troisième ordre. Entre les grands de la cour, il y en a trois qui sont décorés d'une espèce d'ordre de chevalerie, dont la marque est un collier de corail, que, sous peine de perdre la vie, ils ne doivent jamais quitter. Quoique ces colliers portent le nom de corail, ils ne sont composés que d'une terre cuite, d'un rouge pâle, ou d'une pierre unie, qui ressemble à du marbre veiné de rouge.

L'aîné des fils hérite de son père. S'il est d'une famille distinguée, pour être déclaré seul héritier de son père, avec le droit de faire à ses frères le partage qu'il juge à propos, il faut qu'il présente un esclave au roi,

& un autre aux trois premiers d'entre les grands. Lorsque la mère est vivante, le fils doit lui assigner un fond suffisant pour sa subsistance, & lui laisser la jouissance de tout ce qu'elle a reçu du défunt. Les autres femmes lui appartiennent, il peut les placer au nombre de ses autres épouses, & à son choix, les faire servir à ses plaisirs, ou les employer au travail, pour augmenter ses revenus.

Dans ce pays, un voleur est condamné à restituer ce qu'il a pris, & à une amende proportionnée au vol & à ses facultés. Si le vol a été commis dans la maison d'un grand, le voleur ne peut se sauver de la mort. Le meurtrier est aussi puni de mort, si c'est un homme du commun : si ce crime a été commis par un grand, il est banni du pays ; mais comme on ne le voit jamais paraître, les Nègres se persuadent qu'il est assassiné par les gardes, chargés de le conduire au-delà des frontières. Celui qui tue un homme d'un coup de poing, doit faire enterrer le mort à ses dépens, fournir un esclave pour être exécuté à sa place, & payer une amende aux trois premiers grands du Royaume.

Un mari qui a convaincu sa femme d'adultère, peut lui faire donner la bastonade, & la chasser de sa maison. Il acquiert un droit réel sur tous les biens de celui qui a été le complice de ce crime. Les seigneurs de la cour se vengent par leurs mains ; lorsqu'ils surprennent leurs femmes dans une galanterie, après avoir poignardé les deux coupables

bles, ils abandonnent leurs corps aux bêtes farouches.

Si l'accuſation d'adultère n'eſt pas bien prouvée, les accuſés ſont admis à ſe purger par certaines méthodes établies. On les conduit devant le prêtre, qui leur perce la langue avec une plume de coq. Si la plume pénètre aiſément, c'eſt une marque d'innocence; ſi elle s'arrête au milieu des fibres, il ne faut point d'autre conviction du crime. Dans la ſeconde épreuve, le prêtre prend un morceau de terre, qu'il paîtris avec ſept ou neuf plumes, que l'accuſé doit tirer ſucceſſivement. Si elles ſortent ſans peine, c'eſt une preuve d'innocence; dans le cas contraire, c'eſt une conviction du crime. La troiſième épreuve conſiſte à cracher le jus de certaines herbes dans les yeux de l'accuſé; s'il n'en reſſent aucune douleur, il eſt renvoyé libre; mais ſi ſes yeux paraiſſent rouges & enflammés, il eſt condamné à l'amende. Un anneau de cuivre, rougi au feu, & appliqué ſur la langue de celui qui eſt ſoupçonné d'adultère, conſtitue la quatrième épreuve; il eſt queſtion que la langue ſoit ou ne ſoit pas brûlée, pour être déclaré innocent ou coupable. Le ferment eſt la cinquième manière de ſe purger d'un crime; mais lorſque l'accuſé l'a prononcé, il faut encore qu'il ſubiſſe une épreuve, qui n'eſt, pour un nègre, d'aucun danger: on le jette dans une rivière, qui a, diſent les naturels du pays, la propriété d'engloutir les coupables, & de rejetter douce-

ment ſur ſes bords les innocens, quand même ils ne ſauraient pas nager : mais tous les nègres ſont habiles nageurs, & innocens ou criminels, ceux qui ſont livrés à cette épreuve ne peuvent être qu'aiſément juſtifiés. Les amendes ſe partagent entre l'offenſé, les chefs de provinces, & les trois premiers ſeigneurs de la cour. Le roi ne tire rien de ce partage, parce qu'il ignore parfaitement s'il ſe commet des crimes, ou s'il s'élève quelques différens parmi ſes ſujets.

C'eſt le ſouverain régnant qui, pendant ſa vie, nomme pour ſon ſucceſſeur, celui de ſes fils qu'il affectionne le plus. Il confie ce ſecret à l'un de ſes trois miniſtres, & ſi-tôt que le roi a fermé les yeux, cet officier, qui a déja pris ſous ſa garde le tréſor de la couronne, fait appeller celui qui fait l'office de grand maréchal, & lui déclare, à ſix repriſes différentes, la dernière volonté du prince défunt. Au tems marqué pour la proclamation, le premier de ſes officiers fait venir en ſa préſence le prince déſigné, & lui ordonne d'aller demander au grand maréchal, de vouloir bien donner un maître à la nation. Quelques tems après, les deux miniſtres, de concert, font venir le même prince devant eux, & l'ayant fait mettre à genoux, ils lui déclarent les dernières volontés de ſon père. Alors il ſe léve, & revêtu ſur le champ des ornemens royaux, il reçoit l'hommage des grands du royaume. Le nouveau roi paſſe quelques mois dans la retraite, ſous prétexte de ſe mettre

au fait des affaires du gouvernement. Etude assez inutile, puisqu'il est sûr que les ministres qui viennent de le placer sur le trône, ne lui laisseront que les dehors de la grandeur, & qu'avec le zèle le plus intéressé, ils se chargeront de tout le poids de l'administration publique. On retrouve dans cette cour, l'inhumaine politique des Turcs. A l'avénement de chaque souverain, ses malheureux frères sont étouffés ou massacrés.

CHAPITRE XIV.

Remarques sur le royaume de Loango.

LE royaume de Loango a le pays de Gabon au nord; Mokoko ou Anziko à l'est, & la rivière de Zaïre au sud. Sa longueur est de quatre cents trente milles de l'ouest à l'est, & sa largeur d'environ trois cents vingt du nord au sud. Il est divisé en plusieurs provinces, dont les plus considérables sont Mayomba & Kalongo.

La province de Mayomba est si couverte de bois, qu'on peut la traverser à l'ombre, dans toute son étendue, sans être jamais incommodé des rayons du soleil. Elle ne rapporte ni bled, ni aucune sorte de grains, & la nourriture ordinaire des habitans ne consiste qu'en plantains, en racines, en noix, en chair d'éléphans & autres bêtes féroces,

& ſur-tout en poiſſon, que les rivières four-niſſent avec abondance. La ville capitale eſt la réſidence du gouverneur de la province. On le nomme Manibomma, & il ne rend compte au roi de Loango, que du bois rouge. Il y a dans cette ville une fameuſe idole, appellée *Maramba*, qui eſt en très-grande vénération. Elle eſt placée dans un grand panier, de la forme d'une ruche, au milieu d'une maiſon qui lui ſert de temple. On ne ceſſe de la conſulter ſur tous les évènemens de la vie, & particulièrement lorſqu'il eſt queſtion de découvrir les vols & les meurtres. Les nègres de ce pays ſont ſi ſuperſtitieux, & ſi adonnés à la ſorcellerie, que ne croyant preſque jamais les morts naturelles, quand quelqu'un a rendu le dernier ſoupir dans un quartier, ils font jurer tous les voiſins, par le *Maramba*, qu'ils n'ont eu aucune part à cette mort. Si le mort eſt une perſonne de diſtinction, toute la ville fait le même ſerment : chacun ſe met à ſon tour à genoux, & prenant l'idole entre ſes bras, il prononce diſtinctement ces paroles : » O Maramba ! je viens » m'expoſer à l'épreuve. » Ces imbécilles ſont perſuadés que quand le crime aurait été commis depuis trente ans, les coupables n'en tomberaient pas moins mort ſur le champ. On conſacre au culte de *Maramba*, des hommes, des femmes, & des enfans de douze ans. Le *Ganzas*, ou chef des prêtres, enferme les novices dans un lieu obſcur, où il les fait jeûner pendant quelque tems; en-

suite il leur permet de sortir, avec expresse défense d'ouvrir la bouche, quelque chose que l'on fasse pour les engager à parler. Après cette épreuve, qui ne laisse pas d'avoir sa difficulté, ils sont conduits devant *Maramba*, & le prêtre les fait jurer, par le sang qui coule de plusieurs incisions, qu'il leur fait sur les épaules, en forme de croissant, qu'ils seront fidèles à l'idole. Les nègres portent au cou, pour marque de leur initiation, une petite boëte, où sont renfermées quelques reliques de *Maramba*.

La province de Kaïonga est située au sud de Mayomba : elle est très-fertile en bled, & l'on y recueille une prodigieuse quantité de miel. Jadis elle formait un royaume, dont les habitans étaient libres, mais maintenant elle est sous la domination du roi de Loango, à qui elle paye tribut.

Les habitans du royaume de Loango n'ont qu'une idée très-imparfaite d'un Etre suprême : ils le nomment *Sambian Pongo* ; & comme ils n'attendent rien de lui, ils ne cherchent point à le mieux connaître. Ils croyent qu'après cette vie, ils passeront dans un autre monde, mais ils n'ont nulle idée comment ce changement arrivera ; car ils traitent d'absurde le dogme de la résurrection des morts. Ces imbécilles idolâtres adressent leurs vœux à une prodigieuse multitude d'idoles, auxquelles ils ont distribué l'empire du monde. Les unes président aux vents & aux éclairs, & veillent à la conservation des récoltes ; les

autres dominent sur les poissons de la mer, sur ceux des rivières, sur les animaux des forêts, sur les bestiaux domestiques : plusieurs s'occupent de la santé des hommes, conservent les héritages & les fortunes, règlent les gains qu'on doit faire dans le commerce, & conduisent les entreprises à un heureux succès. Toutes ces idoles portent le nom de *Mokissos* : les unes représentent grossièrement des figures humaines ; d'autres ne sont que des bâtons, garnis de fer par le bout, des roseaux, des cornes, ornées de plumes, & autres choses aussi extravagantes. Un pot rond & sans pieds, est sur-tout un *Mokisso* d'une grande vertu : mais si l'on veut éviter les plus terribles châtimens, il n'en faut négliger aucuns, & les adorer tous ; car les *Mokissos* sont extrêmement jaloux les uns des autres.

Qui croirait que la manière de faire des *Mokissos* a été réduite en art ? les nègres ont des maîtres, qu'ils appellent *Engangas Mokissos*, dont ils vantent beaucoup la science à cet égard. Lorsqu'un particulier se croit dans la nécessité de se forger une nouvelle divinité, il assemble tous ses voisins & toutes ses connaissances, & leur ayant exposé ses raisons, il demande leur assistance pour bâtir, auprès de sa cabane, une hutte de branches de palmier, dans laquelle il se renferme aussitôt. Il reste quinze jours dans cette retraite, observant de passer les neuf premiers sans parler, à l'aide de deux plumes de perroquet, qu'il porte continuellement aux deux coins

de sa bouche. Si quelqu'un vient le visiter, au lieu de le saluer, suivant l'usage, en battant des mains, il frappe d'une petite baguette sur un bloc qui est devant lui. Après ces préliminaires, on se rend dans une plaine, où il ne croît ni arbre, ni buisson, avec un *Dembe* ou tambour, autour duquel on place mystérieusement un cercle. Ce *Dembe* commence à battre de son tambour, & en même tems à chanter. Lorsqu'il paraît bien animé, l'*Enganga* donne le signal de la danse; tout le monde se mêle, en chantant les louanges des *Mokissos*, & le dévot nègre, pour qui la fête se solemnise, se met à danser aussi-tôt que la compagnie a fini son exercice. Il danse trois jours consécutifs, sans autre interruption que celle qu'exige le sommeil & le tems des repas. Au bout de ce terme, l'*Enganga* revient: il pousse des cris effrayans, fait d'horribles grimaces, frappe sur divers blocs, destinés à faire des Mokissos, prononce des paroles inintelligibles, trace diverses raies blanches & rouges sur les tempes, sur les paupières & sur l'estomac de l'adorateur, afin de le rendre assez pur pour recevoir dignement le *Mokisso*. Souvent au milieu des convulsions violentes, dont alors ce pauvre nègre est agité, à l'instar de l'Enganga, on le voit fuir à travers les forêts, comme malgré lui, & se réfugier dans des lieux déserts, où il se couvre de feuilles vertes. Il faut le chercher, en battant du tambour; car aussi-tôt qu'il entend le son de cet instrument, il revient volontairement. Mais

bientôt il tombe dans une léthargie, qui lui ôte le mouvement pendant plusieurs jours. C'est durant cet intervalle, que l'Enganga choisit un moment pour lui demander quel engagement il veut faire avec son *Mokisso.* Le diable, dit Ogilby, (pag. 512,) car c'est de cet auteur que nous tirons ce récit, répond par la bouche de son adorateur, mais avec des flots d'écume, & les marques de la plus étonnante agitation, & il ne sort du corps de ce malheureux, qu'après que l'assemblée a encore formé quelques danses en son honneur. Alors *l'Enganga* passe un anneau de fer au bras de l'adorateur, qui perdrait plutôt la vie que de le laisser ôter. On sent quel fond l'on peut faire sur un pareil détail.

Les nègres ne s'accordent point du tout sur la nature & le sort des ames après la mort. L'opinion des personnes qui peuvent prétendre à la couronne, est que l'ame d'un mort est régénérée dans quelqu'un de la même famille. D'autres semblent croire que l'ame & le corps s'anéantissent en même tems. Quelques-uns placent les ames de leurs parens au nombre de leurs divinités tutélaires : il y en a qui se persuadent qu'elles vont habiter un pays sous terre, & le plus grand nombre se flattent qu'elles habitent toujours leurs maisons, où elles reçoivent volontiers, dans de petites loges, bâties exprès sous les toits, les prémices de tous les alimens présentés sur les tables.

Au reste, suivant le principe de ces idolâ-

tres, perſonne ne meurt jamais naturellement; & celui qui prive quelqu'un de la vie, peut, par la force de ſes conjurations, le forcer à ſortir du tombeau, & l'attacher à ſon ſervice. Ces morts, ainſi reſſuſcités, ſont nourris par leurs maîtres, avec de la viande ſans ſel; car ſi l'on y joignait du ſel, ces morts deviendraient viſibles, malgré tout l'art des ſorciers.

L'*Enganga* eſt toujours appellé à la naiſſance d'un enfant, afin de lui impoſer quelque loi, qu'il eſt dans l'obligation d'obſerver toute ſa vie : ce ſera de ne jamais paſſer de rivière dans un canot, mais à la nage; de ſe faire raſer la tête ou la barbe; de ſe priver d'une ſorte de viande, ou de certains fruits; de porter une ceinture, faite de la peau d'un animal, ou de ſe ſerrer la tête avec une corde, au lieu de ſe la couvrir avec un bonnet. Les femmes ſont de mêmes aſtreintes à d'auſſi ridicules obſervations.

Entre le grand nombre de ſuperſtitions des nègres, il y en a une digne de remarque. Si un habitant de Loango ſe place indifféremment ſur un lit, & qu'il apprenne enſuite qu'un homme & une femme y ont couché la nuit précédente, il doit ſur le champ courir chez le forgeron, & lui confeſſer ſa faute. L'ouvrier allume du feu dans la forge, prend le petit doigt de la main gauche du coupable, le fait tourner ſur ſa tête, frappe quelques coups de marteau ſur ſon enclume, & l'abſout par quelques paroles, prononcées à voix

baſſe. On nomme cette cérémonie *Vampa mumba*, purification. Celui qui ſe trouve père d'un inſenſé, doit s'abſtenir de manger certains morceaux de la chair du bufle; mais s'il lui naît un fils enſuite plus raiſonnable, il eſt relevé de cet obligation.

Les prêtres, les grands du royaume, & le roi même, ont un vif intérêt à perpétuer les ſuperſtitions parmi les Nègres. Lorſque la ſœur du monarque a mis au monde un héritier de la couronne, elle doit ſe retirer dans un petit village, & renoncer à l'uſage de la chair de porc. Quant l'enfant commence à marcher, il eſt préſenté au grand prêtre, qui lui défend de manger du kola en public, mais qui lui permet de s'en nourrir en particulier. Un autre prêtre lui ordonne de ſe priver de la viande de toutes ſortes de volailles, à moins qu'il ne les ait tuées & apprêtées lui-même. Enfin, à meſure qu'il change d'habitation, & qu'il approche de celle de la cour, il trouve des prêtres, qui ont ſoin de gêner ſes goûts, & de redoubler ſes obligations; enſorte que, lorſqu'il monte ſur le trône, il eſt reputé auſſi habile que les miniſtres des Mokiſſos.

Les prêtres, ou *Engangas*, ſont diſtingués par les titres des Mokiſſos, auxquels ils ſont attachés. Chaque jour, de grand matin, ils célèbrent le ſervice de l'idole, par des prières & par des conjurations myſtérieuſes. Ils recommandent la ſanté du roi, de la famille royale, la proſpérité de l'état, celle des maiſons, les progrès du commerce & le ſuccès

de la pêche. Le peuple bat des mains, & joint ses vœux à ceux du pontife.

Les habitans du royaume de Loango, portent le nom de Bramas; ils sont vigoureux & de haute taille; civils dans leurs manières, mais de mœurs corrompues; jaloux de leurs femmes; avides de richesses; passionnés pour le seul vin de palmier; indifférens pour leur espèce de religion, & cependant les plus superstitieux de tous les peuples. Les habillemens des hommes & des femmes de ce pays, sont plus ou moins riches, selon les facultés des personnes; mais à beaucoup d'égards, assez semblable à ceux des peuples de Juida & de la Côte-d'or. Ici les grands ajustemens consistent en quelques pelleteries, en plumes de perroquet, & en franges de poil d'éléphant.

Les mariages n'ont rien de particulier, si ce n'est que lorsqu'une fille s'est laissé séduire, avant le mariage, elle doit paraître à la cour avec son amant, avouer sa faute, & demander pardon au roi. Cette absolution n'a rien d'humiliant, mais elle est d'une nécessité indispensable. Une fille qui négligerait ce devoir, exposerait son pays à une affreuse sécheresse, qui l'approcherait de sa ruine. Rarement les nègres de Loango épousent plus de deux ou trois femmes; qui sont moins leurs compagnes que leurs esclaves, & qui sont chargées de tout le fardeau du ménage. Le fils aîné est l'unique héritier de son père; mais il doit pourvoir à la subsistance de ses

frères & sœurs, jusqu'à ce qu'ils soient en âge de se passer de lui.

Ogilby rapporte que dans ce pays, tous les enfans naissent blancs; & que dans l'espace de deux jours, ils deviennent parfaitement noirs : il ajoute que quelquefois on voit naître d'un père & d'une mère nègres, des enfans aussi blancs que les Européens. Ceux-là sont présentés au roi; on les nomme *Dondos*. Ils sont élevés dans toutes les pratiques de la sorcellerie, servent de sorciers à sa majesté, & jouissent du singulier droit de prendre dans les marchés tout ce qui peut convenir à leurs besoins. Ces nègres blancs ont le privilège de s'asseoir devant le prince; ils président à beaucoup de cérémonies religieuses, & sur tout à la composition des *Mokissos*.

Les cérémonies funèbres du pays n'ont rien de particulier; mais nous devons nous arrêter un moment sur les recherches qui se font, pour découvrir la mort de celui qui vient d'expirer. Elles consistent à se rendre chez le sorcier le plus en réputation, qui, averti qu'on doit venir le consulter, il est assis à terre, derrière sa hutte, avec un grand couteau devant lui. Il le touche & le remue souvent, sans prononcer une seule parole; ensuite il se frotte les mains, l'une après l'autre, avec beaucoup de gravité. Alors les amis du mort lui disent : « Un tel est mort : est-ce un sortilège qui a fini ses jours? Où sont-ce les » *Mokissos* qui ont redemandé sa vie? » Si le

ſorcier ceſſe de frotter ſes mains, & les frappe l'une contre l'autre, ils reſtent certains que leur ami eſt mort par l'ordre des *Mokiſſos* ; mais ſi le frottement continue, ils recommencent leurs queſtions : « Un tel eſt mort ; » eſt-ce par ſortilège ou par la volonté des » *Mokiſſos* ? Qui a fait le coup ? où demeu- » re-t-il ? était il des amis du mort ? eſt-ce » un homme ? eſt-ce une femme ? quelle rai- » ſon l'a pu porter à cet attentat ? » Lorſque le ſorcier affecte de faire toujours les mêmes mouvemens, les amis ſe retirent, & paſſent ſouvent deux ou trois mois à parcourir les villes & les différentes habitations de la contrée, afin d'interroger tous les *Mokiſſos*, juſqu'à ce qu'ils aient découvert la demeure du coupable. Il arrive ſouvent que croyant le connaître ils craignent de le nommer ; & alors ils prennent toute la ville à partie, & obtiennent, de celui qui y commande, la permiſſion de faire leurs informations. Après s'être établis dans la principale rue, & avoir appellé un prêtre, qui ſache compoſer la myſtérieuſe liqueur qu'on nomme *Bonde*, on choiſit dans chaque rue un homme qui avale cette liqueur pour ſes voiſins : ſi elle l'étourdit, au point de le faire tomber, comme alors il ne paraît plus douteux que le coupable ne ſoit du nombre de ces habitans, on fait paſſer la coupe de l'un à l'autre ; ſi le meurtrier ne ſe rencontre pas parmi les hommes, les femmes ſont forcées à la même épreuve ; & enfin celui qui tombe, convaincu

par cela ſeul d'avoir commis le crime, eſt ſur le champ mis à mort.

C'eſt par une ſuite de leur extravagante ſuperſtition, que les Nègres de Loango ne permettent pas qu'aucun étranger ſoit enterré dans leur pays, & que même ils exigent qu'on aille jetter le corps dans la mer, au moins à deux lieues du rivage. Ils s'étaient relâché de cette rigueur en faveur d'un négociant Portugais, mort dans une de leurs villes; mais cette même année, les pluies ayant retardé de deux grands mois, ils prirent cette diſgrace pour un effet de leur mal-adroite complaiſance, & firent exhumer le cadavre, qui fût précipité dans les flots avec des imprécations. Ce qu'il y eut de plus malheureux dans cette aventure, c'eſt que trois jours après il tomba une pluie abondante, & que les prêtres ne manquèrent pas de tirer parti de ce hazard, pour augmenter la réputation des *Mokiſſos*.

Le royaume de Loango s'eſt formé, comme tous les autres états de l'univers, de différens petits cantons, envahis par un chef courageux, qui, tantôt allié, tantôt ennemi de ſes timides voiſins, trouva le ſecret de les réduire tous ſous le joug. Il fit long-tems partie des vaſtes poſſeſſions du roi de Congo; mais un gouverneur du pays s'étant fait proclamer roi, il eſt depuis ce tems reſté indépendant. Les rois de Loango ſont reſpectés de leurs ſujets comme des dieux. Ils ſe perſuadent que ce prince a la puiſſance de faire

tomber la pluie. Vers le mois de décembre, toute la nation se réunit ; & portant des présens, se présente devant le monarque, pour l'avertir que les terres ont besoin d'être humectées. Au jour marqué pour cette grande cérémonie, les seigneurs de la cour, les nobles, & tous les gens de guerre, se rassemblent dans une plaine, & commencent la fête par rendre à genoux hommage au roi, & par répéter tous leurs exercices militaires. On entend de tous côtés le bruit d'énormes tambours, que deux nègres peuvent à peine soulever, & le son des trompettes de dents d'éléphans, d'une grandeur extraordinaire. Après ce bruïant concert, le roi, sans quitter le trône où il est assis, se lève, & lance une flèche vers le ciel. S'il pleut le même jour, toute la nation pousse les marques de sa joie jusqu'au délire.

La justice est administrée dans ce pays par un certain nombre de seigneurs, qui sont aussi les gouverneurs des provinces. Ils composent le conseil du roi, & ont sous eux un grand nombre d'officiers subalternes Les troupes sont nombreuses, mais mal disciplinées ; elles ont pour armes de grandes targettes, d'une peau fort dure, qui leur couvrent entièrement le corps, des zagaies garnies de fer, & une sorte de poignée au milieu du manche, qui sert à les lancer avec beaucoup de force ; une espèce de poignards, qui ressemblent beaucoup, pour la forme, à la tête des zagaies, & des sabres fort tranchans.

Nous avons parlé de la liqueur *Bonde* ou *Bonda*, dont on se sert dans les épreuves, lorsque les accusés ne sont pas admis à jurer par le nom du roi. Elle est composée du jus d'une racine, de la grosseur de la cuisse d'un homme, & longue d'environ six pouces. L'eau dans laquelle ce jus a fermenté quelques heures, devient aussi amère que le fiel. Celui qui en boit, s'il est coupable, tombe à terre sans connaissance. On ordonne cette épreuve dans les cas de vols, d'empoisonnemens & de sortilège, & à Loango, comme ailleurs, les ministres du *Bonda* font tomber l'effet de ce poison sur leurs ennemis, & sur ceux dont la ruine leur est de quelque utilité. Les gens riches sur-tout, s'ils ne sont avares, n'ont rien à craindre de l'épreuve de cette liqueur : on leur permet de substituer un esclave à leur place. Ceux à qui l'adroite méchanceté des prêtres arrache la fausse conviction d'un crime, souvent imaginaire, sont conduits hors de l'habitation, & coupés par quartiers ; mais ceux qu'ils veulent sauver, après l'épreuve faite, avalent sur le champ un antidote, composé de fiente humaine & de quelques herbes, mêlées d'eau, qui arrêtent les violens effets du poison. On doit conclure de ce récit, qu'à Loango la vie des hommes dépend des affreux distributeurs du Bonda.

Les femmes du roi, qui sont, à ce qu'on assure, au nombre de cinq ou six milles, ne sont point exemptes de l'épreuve du Bonda. Si elles deviennent enceintes, on fait avaler

la

la fatale liqueur à un esclave, & s'il tombe, elle est condamnée au feu, & l'adultère est enterré vif. Entre toutes ces femmes, le prince en choisit une, à laquelle il donne le titre de sa mère, & qui, par ce choix, jouit d'une autorité si distinguée, que dans toutes les affaires importantes il doit prendre ses avis. S'il l'offense, ou s'il refuse de se prêter à ses desirs, elle a droit de lui ôter la vie de ses propres mains. Lorsque son âge lui laisse encore quelque goût pour le plaisir, elle est maîtresse de choisir un amant, & les enfans qui peuvent naître de ce commerce, sont comptés parmi ceux du sang royal.

Les fils du roi de Loango ne succèdent point à leur père ; c'est l'aîné de ses frères qui monte sur le trône ; après lui, ou à leur défaut, l'aîné des enfans des sœurs. L'habit ordinaire du roi est composé de quelques morceaux d'étoffes Européennes ; & il porte à la main gauche une peau de chat sauvage, cousue en forme de manchon, mais fermée par le bout.

Par une loi de l'état, personne ne doit assister aux repas du roi ; quiconque a le malheur de le voir boire, est puni de mort. Un enfant de douze ans, fils d'un des premiers officiers du royaume, s'étant endormi dans la salle du festin, se réveilla comme le prince mettait les lèvres sur la coupe, & il fut aussitôt massacré. Deux fils du roi éprouvèrent le même sort, & dans pareilles circonstances, les bêtes mêmes ne sont pas épargnées. Cette

barbarie vient de l'opinion ſuperſtitieuſe que le monarque Nègre mourrait ſur le champ, ſi quelqu'un l'avait vu boire ou manger, & que pour détourner ce cruel accident, il n'eſt pas d'autre moyen que de faire mourir l'indiſcret à ſa place. Ce n'eſt pas que quelquefois le roi ne s'amuſe à faire la débauche avec ſes courtiſans ; mais dans ce cas, une cloche avertit qu'il va boire ; & chacun ſe proſterne la face contre terre, juſqu'à ce qu'il ait quitté ſa coupe. Perſonne ne doit toucher aux alimens qu'il a goûté, & ce qui reſte eſt auſſi-tôt enterré.

CHAPITRE XV.

Le royaume de Congo.

Cette vaſte étendue de pays a été découverte par les Portugais en 1484, & ils s'y établirent en 1491. Ce royaume eſt borné au nord par la rivière de Zaïre, à l'orient par les états de Macaçou & Anzico, par les Monſoles, les Jagas & le Matamba ; au midi par la rivière de Dende, & au couchant par la mer. Sa ſituation eſt entre le ſecond & l'onzième degré de latitude du ſud, & entre le trente-deuxième & le quarante-unième degré de longitude orientale. Du nord au ſud, ſa longueur eſt de cinq cents ſoixante milles, & ſa largeur de l'oueſt à l'eſt, eſt d'environ quatre cents vingt milles.

Les peuples nombreux qui habitent ce puiſſant royaume, ſe donnent le nom de Mo-

ſicongos. Ils ſont communément noirs, mais il s'en trouve beaucoup parmi eux, de couleur olivâtre. La plûpart ont les cheveux noirs & friſés ; quelques-uns les ont roux. Ils ſont tous de moyenne taille ; la prunelle des yeux des uns eſt ordinairement noire ; cependant il y en a qui l'ont d'un verd de mer. Leurs lèvres ſont aſſez plates. Quoiqu'en apparence doux & civils envers les étrangers, traitables dans la diſcuſſion des affaires, pleins de jugement & de vivacité dans la converſation, ils n'en ſont pas moins réellement fiers & emportés, & leur raiſon s'égare aiſément, à l'aide des flots de vin & des liqueurs fortes qu'ils boivent avec une avidité qui ne peut ſe comprendre. Cette malheureuſe paſſion entretient le penchant, preſque invincible, qu'ils ont pour le vol ; & tout ce qu'ils ſe procurent par cette affreuſe voie, ils l'emploient à s'enyvrer avec leurs amis. Les courtiſans, qui ont le malheur d'être diſgraciés, s'occupent à voler ſur les grands chemins, juſqu'au rétabliſſement de leur faveur. Dans leurs fréquens démêlés, ils n'épargnent ni le fer, ni le poiſon, pour ſe venger ; mais comme la juſtice eſt adminiſtrée ſévèrement, il eſt rare que le coupable échappe au châtiment qu'il mérite.

Avant l'arrivée des Portugais dans ce pays, les Moſicongos portaient des pagnes d'étoffe de palmier, qui leur deſcendaient depuis la ceinture juſqu'au deſſous des genoux. Ils attachaient par-devant, des peaux de tygres, de civettes ou de martres, en forme de ta-

bliers. Une eſpèce de capuchon leur couvrait la tête : leur corps était couvert d'une ſorte de ſurplis, treſſé comme des filets, de feuilles de palmiers, & bordé de franges, dont un des bouts ſe relevait ſur l'épaule droite, afin de laiſſer les bras libres, & ſur cette épaule on plaçait une queue de *zébla*. Un petit bonnet quarré, mince & étroit, leur ſervait moins à couvrir leur tête, que comme un ornement dont ils étaient fort jaloux. Le roi ſeul & quelques ſeigneurs portaient des ſandales de bois de palmier; le reſte de la nation allait pieds nuds. Le peuple ſe cachait les parties naturelles avec un ſimple pagne. Les femmes de diſtinction en portaient trois, dont le premier deſcendait juſqu'aux talons; elles avaient une ſorte de caſaquin, ouvert par-devant, & ſur les épaules une eſpèce de mantille, de feuilles de palmier, avec un petit bonnet ſur la tête. Les femmes du commun étaient vêtues de même, mais avec des étoffes plus groſſières, & les eſclaves ne ſe couvraient qne ce que la pudeur ne permet pas de montrer.

Lorſque les Portugais ſe furent introduits dans le pays, & que le roi de Congo eut embraſſé le chriſtianiſme, avec une partie des ſeigneurs de ſa cour, les Nègres, à l'exemple de leurs chefs, prirent, ſuivant leurs facultés, les manteaux à l'Eſpagnol, le chapeau, la veſte de ſoie, les mules de velours ou de marroquin, & les bottines à la Portugaiſe, avec les longues épées caſtillanes. Les fem-

mes imitèrent toutes les modes inventées par les dames de Lisbonne, se couvrirent la tête d'un voile, portèrent des chaînes d'or au cou, & s'accoutumèrent à se parer des plus riches joyaux.

Si ce peuple a donné dans le luxe des habits, les exemples fréquens de l'intempérance des Européens & la diversité des mets qu'il a vu servir sur leurs tables, ne lui a pas encore fait quitter sa frugalité. Content de ses grains & de ses racines, il n'en exige pas plus pour sa nourriture journaliere. Heureux si sa passion effrénée pour les liqueurs fortes ne l'entraînait pas dans des excès qui ruinent bientôt son tempérament vigoureux.

Jusqu'à présent les Mosicongos ont vécu dans la plus profonde ignorance, & le peu d'inclination qu'ils montrent pour les sciences & les arts, ne permet pas d'espérer qu'ils en sortent jamais. Ce n'est que depuis deux siécles qu'ils connaissent l'art de l'écriture; avant ce tems, ils ignoraient jusqu'au nom des princes qui les avaient gouvernés. Ils comptaient leurs années par les hivers qui commencent pour eux au mois de mai, & finissent au mois de novembre : leurs mois par les pleines lunes; & les jours de la semaine, par leurs jours de marché. Ils connaissaient l'étendue d'un pays, par le nombre des journées qu'ils emploiaient à le traverser, & cette division était encore distinguée par le terme de *libre* ou *chargé*.

Après le travail, ils s'amusent à chanter ou à danser. Ils ont quelques jeux de hazard, mais ce qui peut sur-tout se remarquer, c'est que le pernicieux amusement des cartes est passé jusqu'à eux. Les femmes se retirent dans leurs cabanes, & après avoir pris leurs repas avec leurs enfans, tous assis en rond autour d'un petit feu, elles s'entretiennent jusqu'à ce que le sommeil les fasse tomber sur le dos.

Dans certains tems, tous ceux qui composent une habitation se rassemblent au milieu d'une grande place, ou sur un gazon frais, ombragé par plusieurs arbres, & là assis en rond, ils mangent ce qui a été aprêté pour le festin. Un large flacon fait le tour de l'assemblée & chaque convive le prend à son tour, il y boit la mesure qu'il juge convenable, & le remet à sa place. S'il arrive quelqu'étranger ou s'il passe quelque voyageur, l'un & l'autre peuvent se placer dans le cercle, manger & boire à proportion de son appétit & de sa soif & se retirer en silence sans faire aucun remerciment à la compagnie. On ne leur demande jamais qui ils sont, d'où ils viennent, ni où ils vont.

Tous les événemens heureux de la vie sont célébrés par de pareilles réjouissances, par des vers que l'on chante & par des concerts d'instrumens.

Les maisons, huttes, ou cabanes du Congo ont peu de différence avec celles que l'on

remarque sur toute la côte occidentale d'Afrique, quoique les Monsicongos ayent des pierres, des bois de charpente, & des bêtes de charge pour le transport des matériaux; mais il leur manque des ouvriers, & d'ailleurs leur indolence & un vieil usage, ne leur laissent pas imaginer qu'avec un peu de travail ils seraient logés plus commodément.

S'il est des nègres riches dans le Congo ils doivent leurs biens au commerce des esclaves, & à la vente de leurs étoffes, de l'huile de palmier, des noix de kola & des dents d'éléphans, marchandises qu'ils échangent contre des chauderons de cuivre, des draps d'Angleterre, des toiles peintes, des merceries de peu de valeur & autres bagatelles. Le pays ne produit point de chevaux & n'est point propre à les nourrir; c'est pourquoi, dans les voyages, on est réduit à se faire porter sur les épaules de ses esclaves, dans des hamacs, au-dessus desquels, on soutient de larges parasols, qui garantissent des incommodes rayons du soleil. Cette façon de voyager a son avantage & l'on fait pendant une journée autant de chemin, qu'un cheval vigoureux peut en parcourir au trot. Plusieurs bandes d'esclaves doivent se relayer pendant la route, lorsqu'on prétend faire quelque diligence.

Autrefois les Mosicongos prenaient leurs femmes à l'essai, afin d'examiner s'ils pouvaient espérer de vivre tranquillement avec

elles, & dans l'introduction du christianisme, les missionnaires n'ont pas eu peu de peine à leur faire abandonner cet usage. Ils disent encore que cette méthode est contraire au bien de la société, & aux douceurs qui doivent naître de l'union des deux sexes. Pour se dédommager, lorsqu'ils sont mariés, ils prennent autant de maîtresses qu'ils en peuvent entretenir.

Tous ceux qui ne sont pas Chrétiens ou qui s'embarrassent peu des remontrances des missionnaires, conservent leurs anciennes coutumes par rapport au mariage. Les parens d'un jeune homme envoyent à ceux d'une jeune fille, un présent qui passe pour douaire & leur font proposer leur alliance. Ce présent doit être accompagné d'un flaçon de vin de palmier, qui est bu nécessairement avant que le présent soit accepté, car le refus qu'on ferait de boire passeroit pour un outrage. La réponse faite, le présent accepté, la fille en présence des parens & des amis est remise entre les mains de son amant : si au bout de quelques semaines, ce dernier est mécontent de son choix, il renvoye la fille & reprend son présent, à moins que la faute ne vienne de son côté car pour lors, on ne lui doit aucune restitution. De quelque valeur que soit le présent, le père de la fille doit paraître s'en contenter, s'il ne veut passer pour avoir vendu son sang, mais il y a une espèce de loi, qui règle le don, suivant les richesses des

personnes qui le font. Un Nègre, mécontent de sa femme, & qui ne prétend pas perdre ce qu'il a donné pour l'obtenir, est en droit de la céder à quelque jeune homme de sa famille. Cette infame pratique est autorisée par les loix du pays, & bien difficilement les missionnaires peuvent en arrêter les funestes effets. Les femmes prennent aussi volontiers des maris à l'essai, & encore plus inconstantes que les hommes, ce n'est souvent qu'après nombre d'expériences qu'elles se fixent. Le scrupule que se font les pères & les mères de contraindre leurs filles dans le choix d'un époux, perpétuera cette coutume.

Une fille qui laisse prendre sa pipe par un homme & qui lui permet de s'en servir un moment, lui donne des droits sur elle & s'engage à lui accorder ses faveurs. Un homme convainçu d'adultère, doit payer au mari la valeur d'un esclave, & la femme doit demander pardon de son crime, ou s'attendre à être répudiée.

Un mari est obligé de se pourvoir d'une maison, de vêtir honnêtement sa femme & ses enfans : d'émonder les arbres, de défricher les terres & de fournir le ménage de vin de palmier. Les femmes pourvoient à tout ce qui regarde la nourriture & vont seules au marché, soit pour vendre, soit pour acheter. Pendant la saison des pluies, elles vont travailler aux champs jusqu'à midi, & pendant ces matinées les hommes se repo-

ſent. A leur retour, elles préparent le dîner, & s'il y manque quelque choſe, il faut qu'elles ſe le procurent aux dépens de leur propre bourſe, ou par échange. La femme & les enfans ne mangent qu'après le Maître du logis & toujours debout, parce que les Moſicongos prétendent que les femmes ſont faites pour ſervir les hommes & pour leur obéir ; mais cela n'eſt pas ſurprenant, ces ſauvages n'ont aucune notion des belles manières de l'Europe & leurs femmes ne les ſoupçonnent pas, autrement tout changerait bientôt à l'avantage des dernières.

Si une fille était ſurpriſe par ſes infirmités lunaires, lorſqu'elles commencent pour la première fois, elle ſerait dans l'obligation de demeurer dans la même place où elle ſe trouverait, juſqu'à ce que quelqu'un de ſa famille vint la prendre, pour la reconduire à la maiſon paternelle ; alors ſéparée du commerce de tout le monde, elle reſte deux ou trois mois dans une hutte avec une eſclave, où elle doit ſe laver ſix fois le jour au moins & ſe frotter d'un onguent compoſé d'eau & d'une certaine poudre. Les femmes pendant leurs groſſeſſes ſe lient depuis les reins juqu'aux genoux, d'un cercle d'écorſe, ſans qu'elles puiſſent rendre raiſon de cet uſage, ni de la vertu de ce prétendu taliſman. Il n'en eſt pas de même de certaines cordes, que les ſorciers du pays délivrent aux femmes crédules pour lier la tête des jeunes nègres : elles ſont des pré-

servatifs certains contre toutes les maladies, disent ces imposteurs, ainsi que les os & les dents de quelques animaux qu'ils vendent fort cher, & qui produisent un pareil effet.

Nous rapporterons, d'après le missionnaire Carli (p. 570) une pratique la plus impudente & la plus superstitieuse dont on puisse se former l'idée. « Lorsqu'on sévre un enfant, dit cet auteur, les parens le couchent à terre & lui font *je ne sçai quoi*, que la modestie ne permet pas de nommer. Le père le prend ensuite entre ses bras, & le tient quelque tems suspendu en l'air, dans l'opinion que cette cérémonie doit le rendre plus vigoureux : » les Nègres idolâtres sont dans l'usage de présenter leurs enfans aux sorciers dès le moment de leur naissance, & ces fourbes, après un certain examen, pronostiquent quel doit être leur fortune. Comme dans ces pays la médecine marche toujours à côté de la magie, on soumet les malades, à leurs observations, & s'ils meurent, c'est comme en Europe, la faute du malade & jamais celle de l'observateur. Ces prétendus sorciers tiennent toute la nation en respect par une espèce de pratique religieuse que dans la langue du pays, on nomme *Kejilla*, elle consiste à interdire à chaque individu l'usage d'une certaine viande ou d'une certaine racine. Les Nègres mourraient de faim, plutôt que de transgresser cette loi.

Les maladies ſont en petit nombre dans le Congo, & elles ſont rarement dangereuſes; c'eſt pour cela que dans tous les cas, on n'emploie que fort peu de remèdes. Les maux de tête ſe guériſſent par une petite ſaignée aux tempes. La petite vérole n'a jamais de fâcheuſes ſuites, une onction de ſandal aſſure en peu de tems la guériſon : toutes les purgations ſe réduiſent à prendre quelques pincées de poudre d'écorſes de certains arbres. Le ſuc des ſimples guérit toutes ſortes de bleſſures.

Comme dans cette contrée auſſi bien qu'à Loango, on ne peut s'imaginer que quelqu'un ſoit mort naturellement, lorſqu'un mari vient d'expirer, on ſoupçonne ſa femme d'avoir fait le coup, ou ſi ſa femme a payé le tribut à la nature, on accuſe le mari d'avoir commis cette mauvaiſe action, ſoit à l'aide du poiſon, ou par quelqu'autre moyen violent. Ses parens & les amis du défunt commencent par ſe ſaiſir de tout ce qui lui appartenait, & ne ceſſent pendant huit jours d'accabler le ſurvivant de leurs reproches. Après ce tems, ils le forcent à ſe purger par les épreuves ordinaires : s'il eſt déclaré innocent, on le reconduit en triomphe dans ſa chaumière : ſi les apparences ſont contre lui, il ne peut éviter le banniſſement.

Dans les royaumes de Kakongo & d'Angoy, on prétend qu'il n'eſt pas permis d'enſevelir un mort, ſi toute la famille n'eſt

assemblée. On sacrifie quelque poules, dont le sang sert à arroser le dedans & le dehors de la maison, & les carcasses sont jettées par dessus le toit, pour empêcher que l'ame du mort ne vienne troubler les vivans par des apparitions ; car celui qui verrait l'ame d'un mort, tomberait mort sur le champ. Après les gémissemens d'usage, on se met à table & on ne la quitte que pour danser. Le bal fini, tous les assistans se rendent dans un lieu indiqué, où les deux sexes, dans l'obscurité, ont la liberté de se mêler sans distinction. Comme cette infame cérémonie s'annonce par le bruit énorme des tambours, il s'y trouve une foule incroyable d'acteurs : les mères ne peuvent arrêter leurs filles, les maîtres ne sont pas assez forts pour contenir leurs esclaves de l'un & de l'autre sexe, & ce qui doit encore paraître bien plus étonnant, c'est que si le mort est un homme, sa veuve se prostitue à tous ceux qui lui demande ses faveurs, avec la condition de ne pas proférer une seule parole, pendant qu'on sera seul avec elle.

Aux funérailles d'un homme considérable, lorsqu'on le porte à la sépulture, ce doit être toujours en ligne droite, & si dans le chemin, il se trouve quelques murs ou quelques maisons, on ne balance point à les abattre. On enterre ordinairement des esclaves dans le même tombeau & tous les sermons des missionnaires n'ont encore pu faire abolir cette affreuse coutume.

Le roi de Congo est absolu : son conseil est toujours composé de douze de ses favoris : sa cour est nombreuse & l'on distingue les nobles au bonnet blanc qu'ils portent. A la conversion du premier roi chrétien, on ne connaissait encore que les usages des autres monarques Nègres, mais depuis, une partie du cérémonial observé à la cour de Portugal, a été introduit à celle du Congo. La propriété des biens & des terres appartient au souverain, ainsi que la nomination à tous les emplois, & à toutes les charges : les enfans du roi ne sont pas même à l'abri des rigueurs de cette loi fondamentale du royaume. On ne peut rien de plus médiocre que les reveaus de ce fameux roi de Congo. Si l'on en croit *Pigafetta* (p. 97 & 180,) ils ne montent pas à plus de *eent vingt livres* de France, sans y comprendre les présens en nature que lui font ses officiers : mais il ne manque pas de moyens pour grossir ses revenus. Quelquefois, accompagné de tous ses courtisans, il sort de son palais, un bonnet blanc sur la tête, il le quitte bientôt pour prendre un chapeau, & changeant d'idée il remet son bonnet, mais avec tant de négligence, que le vent, ou quelqu'autre accident le fait tomber à terre, alors transporté de fureur, il revient, se renferme dans ses appartemens, & dès le lendemain, il fait partir des soldats, qui se répandent dans tous le pays, & lévent sur le peuple une fort grosse imposition, pour

expier la faute du vent. C'eſt Ogilby qui fait cette remarque. Le voyageur Carli (p. 572) nous apprend qu'un roi de Congo mit en campagne une armée de neuf cents mille hommes pour combattre environ quatre cents mouſquetaires qui n'avaient pour armes que leurs fuſils & deux pièces de canon, & qu'à la première décharge ces mauvais ſoldats prirent la fuite.

Une preuve de la lâcheté de ces Africains, c'eſt que lorſque deux armées de Nègres ſe trouvent en préſence, elle commencent par diſcuter avec ſang-froid le ſujet de leurs querelle, & que ce n'eſt qu'après les reproches & les injures qu'elles oſent en venir aux mains. Les priſonniers deviennent les eſclaves du vainqueur & ſont vendus aux Européens.

Comme il n'y a point d'ordre établi pour la ſucceſſion au trône, auſſi-tôt que le roi eſt mort, les grands de l'état s'aſſemblent & déférent la couronne à celui des fils, des frères ou des neveux du défunt qu'ils jugent à propos pour leur intérêts. Le prince ainſi nommé, la nobleſſe & les Portugais ſe rendent dans la place qui eſt devant le palais de la capitale, où la couronne eſt poſée ſur un fauteuil, avec trois braſſelets d'or & une bourſe qui contient la bulle du pape & les lettres de confirmation, & un héraut fait à haute voix la proclamation ſuivante : « vous » qui devez être roi, ne ſoyez ni voleur, » ni avare, ni vindicatif ; ſoyez l'ami des

» pauvres; faites des aumônes pour la ran-
» çon des prisonniers & des esclaves; assis-
» tez les malheureux, soyez charitable pour
» l'église, efforcez vous d'entretenir la paix
» & la tranquillité dans ce royaume, &
» conservez avec une fidélité inviolable le
» traité d'alliance avec votre frère de Por-
» tugal. » Après ce préliminaire, on cherche le monarque qui est confondu dans la foule du peuple, on le conduit au fauteuil, où s'étant revêtu des habits royaux, il jure sur l'évangile l'observation de tous les articles contenus dans la proclamation qui vient d'être faite. Aussi-tôt toute l'assemblée jette vers lui un peu de terre & de sable, comme un témoignage de sa joie, mais en même tems pour le faire ressouvenir, qu'ainsi que ses sujets, il sera quelque jour réduit en poussière. Pendant les huit premiers jours de son règne le nouveau roi reçoit dans son palais les hommages de ses courtisans, & celui des Portugais & du clergé; le neuvième il se rend dans la place publique, où il harangue le peuple & renouvelle ses premiers sermens, auxquels on répond par des acclamations, & par des protestations d'obéissance & de fidélité, qui n'empêchent pas qu'au premier mécontentement, ou lorsque la pluie ne tombe pas précisément dans le tems nécessaire, on n'assomme le souverain absolu & en aparence si sincèrement révéré.

Autrefois le roi de Congo épousait beau-

coup

coup de femmes; mais depuis sa conversion, il n'en a plus qu'une, que l'on appelle *Mani monbada* : il se dédommage de cette contrainte par le grand nombre de concubines qu'il entretient. Le revenu de cette reine consiste dans une taxe sur la longueur des lits de tous les sujets du royaume. Cette taxe est fixée à la valeur d'un esclave par aune; ainsi, lorsque le lit a trois aunes, on paye le prix de trois esclaves.

On parle assez mal de la vertu de cette princesse, & de la conduite de ses dames; pour obtenir leurs faveurs, il ne faut que les rechercher & escalader hardiment les murs du palais. Jadis les funérailles des rois étaient honorées par le sacrifice de douze jeunes filles, mais le christianisme à détruit cette barbare coutume. On se contente de célébrer les obséques du prince par des excès de boire & de manger.

Les provinces du royaume de Congo sont gouvernées par des seigneurs qu'on nomme *Mani*, qui ont sous eux un grand nombre d'officiers inférieurs, & dont le salaire consiste en quelques droits qui se lévent en nature, sur les moissons des sujets de leurs départemens. Il y a aussi un juge, qui, dans toutes les affaires civiles, a le droit de prononcer une amende ou l'emprisonnement. Le roi est le seul juge en matière criminelle, mais rarement il prononce une sentence de mort. Si un Mosicongo offense grievement un Portugais, il est jugé suivant les loix de Por-

tugal, & ordinairement relégué dans une iſle déſerte, où après douze ans, il reçoit ſon pardon, & eſt quelquefois employé avantageuſement. Un Portugais qui veut pourſuivre un Moſicongo, doit le citer devant les juges du pays; mais ſi un Moſicongo veut attaquer un Portugais, il doit porter ſes plaintes au conſul de France.

L'idolâtrie, le meurtre & le ſortilège ſont punis de mort, ſur la dépoſition des témoins; tous les biens des coupables ſont confiſqués au profit de la couronne.







CHAPITRE XVI.

Remarques sur le royaume d'Angola.

CE royaume est un démembrement de celui de Congo. Il est borné au nord par le pays de Congo ; à l'est par le royaume de Matamba ; au sud par Benguela ; à l'ouest par l'océan ; sa situation est entre sept degrés trente minutes & dix degrés quarante minutes de latitude du sud, & entre trente-deux & quarante-un degrés vingt minutes de longitude est. Il a cinq cents dix milles de longueur de l'ouest à l'est, sur cent quatre-vingt-dix de largeur du nord au sud, selon *Dapper*.

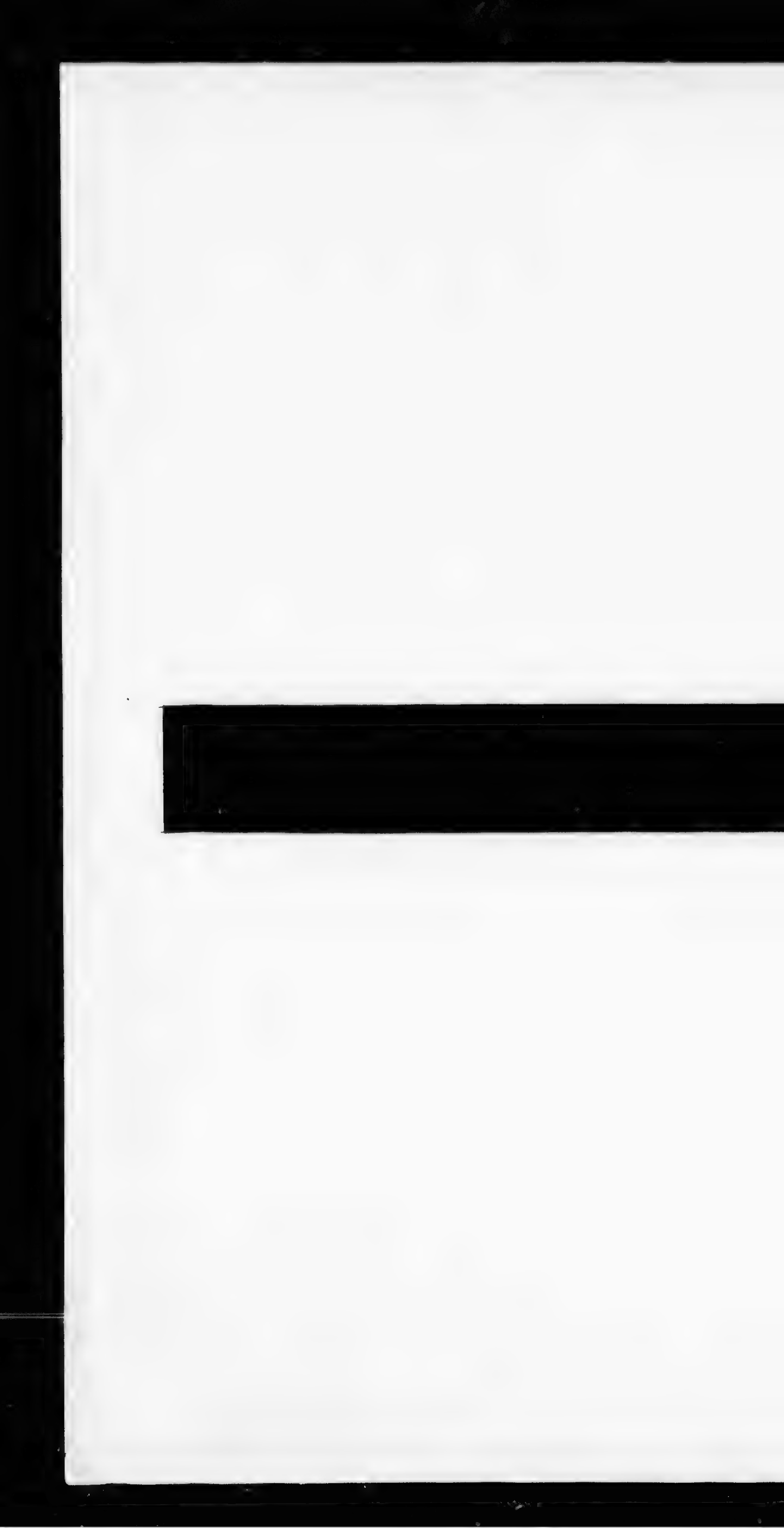
Le roi d'Angola fait fa réfidence ordinaire dans l'intérieur d'une forte montagne, qui, dit-on, a fept lieues de tour, à laquelle on ne peut arriver que par un feul paffage, & qui eft environnée de campagnes & de prairies, qui fourniffent abondamment à fa fubfiftance.

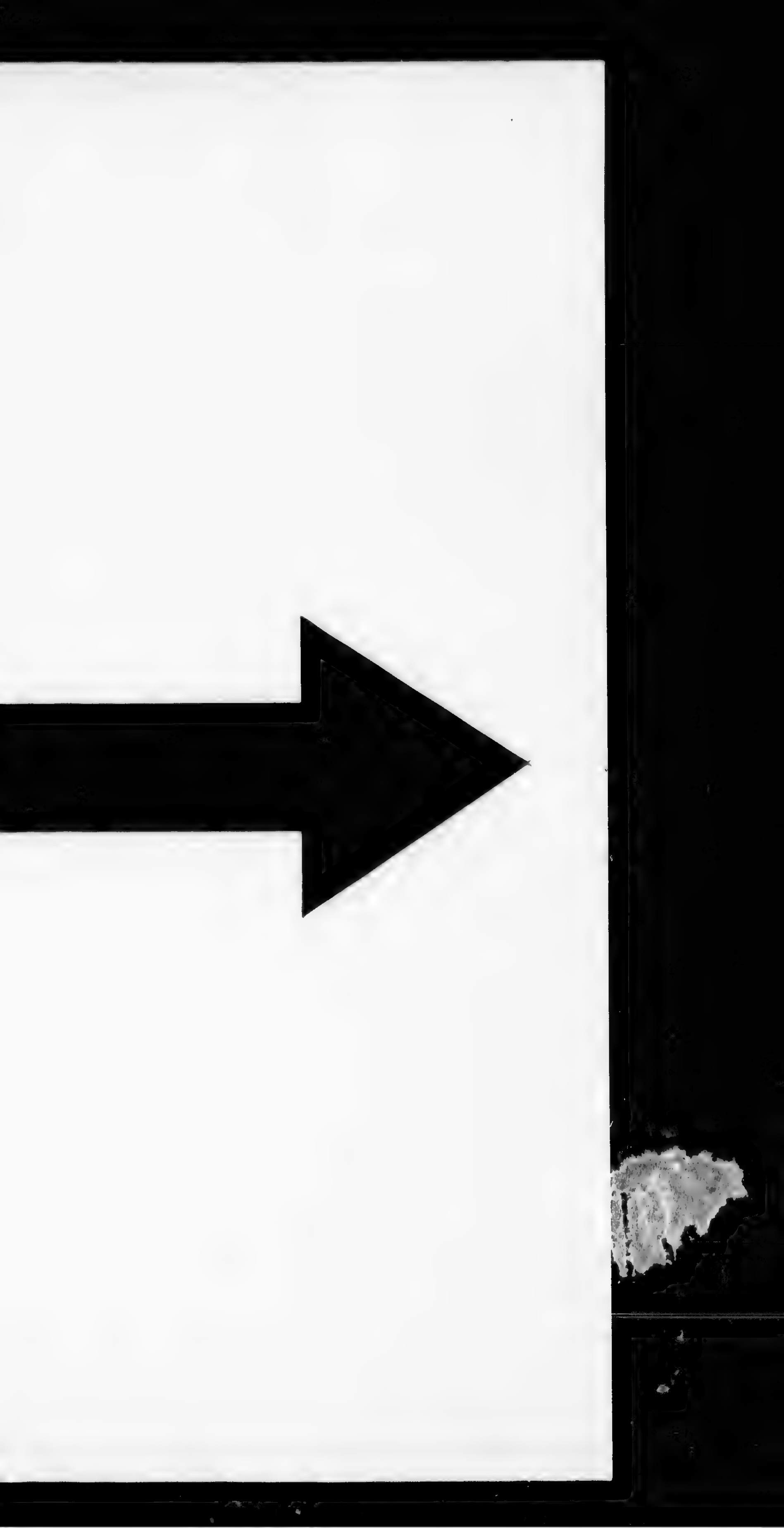
La nation eft divifée en quatre ordres de Nègres. Les nobles; les enfans du domaine, ou les habitans libres, tous artifans & laboureurs; les efclaves du domaine des nobles, qui paffent à l'héritier; & les efclaves qui s'acquièrent par la guerre ou par le commerce. Les artifans & les laboureurs peuvent être réduits à l'efclavage pour leurs forfaits, & alors ils entraînent la perte de toute leur famille. On retrouve chez ce peuple une partie des ufages des Mofi-congos.

La méthode de ce pays pour cultiver la terre eft affez fingulière : on l'ouvre d'abord en fillons avec une forte de pelle, & lorfque les rivières s'enflent des eaux de pluie qui defcendent des montagnes, on fend la rive, pour introduire dans les fillons une certaine quantité d'eau, qu'on y laiffe féjourner; enfuite on la fait rentrer dans fon lit par les mêmes canaux; on enfemence la terre, & trois mois après, elle produit une abondante moiffon. Les Nègres d'Angola font fobres & fe contentent de peu pour leur nourriture. Leur principal commerce eft celui des efclaves. Ils époufent plufieurs femmes, mais la première jouit d'une grande

ſupériorité ſur toutes les autres. Celle qui eſt devenue mère, eſt ſéparée de ſon mari juſqu'à ce que l'enfant qu'elle lui a donné ait des dents. Alors les parens & les amis le portent au père, qui eſt obligé de leur faire quelques préſens. Les femmes d'Angola ſe mêlent du commerce & font toutes les affaires du dehors, tandis que leurs maris, tranquilles dans la maiſon, s'occupent à filer & à faire des étoffes. Elles ſont jalouſes à l'excès & capables de déchirer une rivale de leurs propres mains. Quelques voyageurs leur attribuent le bizarre uſage de tourner le derrière à la lune naiſſante, en haine, diſent elles, de ce que cette planette eſt la cauſe de leurs infirmités périodiques.

Le pays en général eſt mal ſain, & il y règne ſouvent des fièvres ardentes, qui cauſent la mort en peu d'heures, ſi l'on n'a pas promptement recours à de fréquentes ſaignées. Les maladies vénériennes ſont communes & font périr un grand nombre de Nègres : le *bitios de kis* eſt une autre maladie très-dangereuſe, qui jette celui qui en eſt attaqué dans une profonde mélancolie, lui cauſe de violens maux de tête, lui fait enfler les yeux, & lui ôte toutes les forces. L'unique remède à ce mal eſt de ſe laver ſoigneuſement *l'anus*, & de ſe mettre de fréquens ſuppoſitoires de limon. Si la maladie empire, ce qu'on reconnaît à l'extrême enflure du *rectum*, qui s'ouvre avec un flux blanchâtre, il faut recourir aux ca-





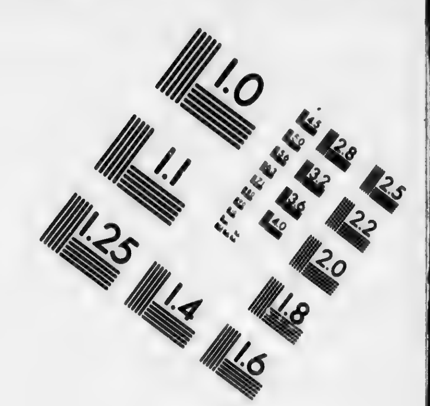
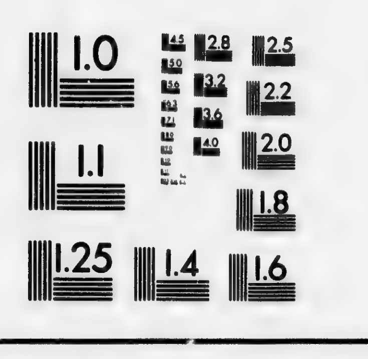


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



taplâmes de feuilles de tabac avec le sel & le vinaigre, qui guérit à la verité, mais qui pendant qu'il agit, cause des douleurs incroyables. Quelquefois les Nègres de cette contrée s'apperçoivent que leur vue s'affaiblit insensiblement, & pour remédier à cette incommodité, ils prennent un foie crû de poule, se l'appliquent quelque tems sur les yeux & sont incontinent guéris. Ils sont aussi sujets à beaucoup d'autres maladies qui nous sont inconnues, ainsi que les remèdes dont ils se servent pour s'en débarrasser.

On ignore depuis quel tems le royaume d'Angola jouit de son indépendance; on sçait seulement qu'il était autrefois tributaire de celui du Congo, ou pour mieux dire, que le roi d'Angola n'était que le lieutenant du monarque du Congo, auquel ceux qui ont succédé au premier gouverneur qui a secoué le joug, payent une espèce de tribut. Si cependant nous nous arrêtons aux relations que Dapper nous a laissé de ce pays, nous fixerons au seizième siècle l'origine de l'indépendance de cet état. Il nous dit qu'un petit prince, appellé Angola, avec l'assistance des Portugais, déclara la guerre à d'autres petits princes ses voisins, & qu'il les subjugua. Son fils & son petit fils trahirent souvent les Portugais, qui leur prirent plusieurs places qu'ils possédent encore. A la mort du dernier, l'aînée de ses filles, nommée *Anna Singa*, quoiqu'élevée dans la religion chrétienne, voulut recevoir la cou-

ronne avec les cérémonies du paganiſme ; cette impiété révolta les Portugais ; ils placèrent ſur le trône un couſin de cette princeſſe & la forcèrent, elle & les nobles de ſon parti, à fuir dans les déſerts. Elle fit de vains efforts pour vaincre ſes ennemis, & perdit contre eux pluſieurs batailles ; mais on aſſure, qu'elle fut plus heureuſe dans l'intérieur des terres, où elle étendit ſes conquêtes, du côté du pays des Jaggas.

Quoique ce que les auteurs rapportent de cette reine d'Afrique ait le ton romaneſque, nous ne pouvons nous diſpenſer d'en toucher quelque choſe. Paſſionnée pour la gloire des armes, elle ne ſe montrait jamais à ſes ſujets qu'en habit d'homme, & lorſqu'elle avait vaincu ſes ennemis, ils étaient aſſurés de ſa protection & jamais elle ne ſouffrait qu'on leur fit aucun tort. Souveraine abſolue d'un peuple errant, elle conſultait le diable avant que de former une entrepriſe, & lui faiſait le ſacrifice de la plus belle fille qu'elle avait pu découvrir. Dans ces affreuſes cérémonies, elle ſe couvrait le corps de peaux de bêtes féroces, portait une épée ſuſpendue au col, une hache à la ceinture, & une épée dans la main : prenant alors une plume, elle la paſſait au travers de ſon nez, par une ouverture qu'elle y entretenait conſtamment, & ſaiſiſſant la victime, elle lui coupait la tête de ſa propre main, & avalait un verre de ſon ſang. Son exemple était imité par les chefs de la nation. Au lieu de

mari, cette femme extraordinaire entretenait ſoixante jeunes hommes, auxquels elle permettait d'avoir d'autres femmes, à condition de tuer tous les enfans qui naîtraient d'elles. Ces affreux miniſtres d'une barbarie inouie étaient toujours couverts d'habillemens de femmes, & en portaient les noms, tandis que la reine, ſans ceſſe en habit d'homme, affectait de prendre un nom du même ſexe, & avait défendu, ſous peine de mort, de s'expliquer autrement, l'orſqu'on parlerait d'elle. Toutes ces particularités ont été recueillies des diſcours d'un capitaine nommé *Fuller*, commandant d'une compagnie de ſoixante hommes, que les directeurs de Hollande avaient envoyés au ſecours de la reine dans ſes guerres contre les Portugais.

Chaque province du royaume d'Angola a ſon gouverneur particulier, & chaque canton a ſon chef inférieur, qui porte le nom de *Sova*, & qui a ſous lui pluſieurs *makottes* ou conſeillers, dont il doit prendre l'avis dans les affaires importantes. Dans ce pays tous les crimes avérés ſont punis par l'eſclavage. Les cantons qui ſe trouvent ſous la domination des Portugais leur payent un tribut annuel d'eſclaves, & doivent leur fournir quelques troupes en tems de guerre & des porteurs pour leurs hamacs, pendant leurs voyages dans l'intérieur des terres. La polygamie, dont l'uſage ſubſiſte toujours parmi ces Nègres, y entretient une nombreuſe

population, enforte que le monarque qui gouverne cet état pourrait mettre en campagne plus d'un million d'hommes. Au premier coup de tambour, il a cent mille volontaires sous les armes ; mais que craindre ou espérer de cette innombrable multitude, lorsqu'on nous apprend qu'en 1584, cinq cents Portugais, assistés d'un petit nombre de Mosi-congos, défirent douze cents mille Angoliens, & que l'année suivante deux cents Portugais & dix mille Nègres en battirent six cents mille ? où ne se trouvent point la conduite & le courage, le nombre est bien inutile.

CHAPITRE XVII.

Idolâtrie des peuples de Congo & d'Angola, & introduction de la Religion chrétienne dans ces Royaumes.

L'ABSURDE culte des Mokissos constitue la religion des Nègres qui habitent ces contrées. Les idoles, placées ordinairement dans le centre des habitations, sont la plûpart de bois, sous la forme d'une chévre, avec une écaille de tortue, les jambes & les pieds de quelqu'animal & des os d'éléphant : on les nomme en général *Gongampemba*, & leurs prêtres sont appellés Gangas, comme à Congo, ou *Singhillis*, c'est-

à-dire, dieux de la terre. Ces imposteurs reconnaissent un souverain pontife, qui porte le titre de *Ganga Kitorna*, & qui est révéré comme le premier dieu de son espèce; c'est à lui que les Nègres croyent devoir toutes les productions de la terre, & ils lui en offrent les prémices, comme un juste tribut de reconnaissance. Ce dieu vivant se vante d'être immortel. Lorsqu'il se sent proche de sa fin, il choisit un de ses prêtres, auquel il feint de communiquer son pouvoir, & lui ordonne de l'étrangler en présence de tout le peuple, ou de le tuer d'un coup de massue. Telle est l'étonnante extrêmité à laquelle se soumettent ces malheureux, pour entretenir les Nègres dans leur idolâtrie. Ils leur insinuent que si l'office de souverain pontife cessait d'être rempli, la terre deviendrait stérile & le monde toucherait à sa fin.

Lorsqu'on veut honorer solemnellement les *Mokissos*, on forme une danse, qui se nomme quimbrara, & pendant laquelle ceux qui la composent prétendent que l'esprit de l'idole ne manquera pas de venir s'emparer d'un danseur, & de répondre par sa bouche à toutes les questions qu'on lui proposera, soit sur le passé, soit sur l'avenir. L'abstinence de certains mets est encore un moyen assuré pour s'attirer la bienveillance des *Mokissos*.

Les Gangas se donnent tous pour devins & vraisemblablement ils ne sont que fourbes. Nos crédules missionnaires, & entr'autres Mérolla (p. 45. 46. & suiv.) nous racontent

à ce ſujet des traits qui caractériſent la groſſière fineſſe de ces prétendus ſorciers, & l'extrême ſimplicité de ceux qui les rapportent ; c'eſt pourquoi nous nous diſpenſerons d'en parler. Nous dirons ſeulement que c'eſt au Gangas que le peuple s'adreſſe lorſqu'il a beſoin de pluie, qu'il veut apprendre le ſuccès d'une entrepriſe, ou qu'il cherche à pénétrer dans l'avenir. Nos diſeuſes de bonne aventure ſavent réſoudre tous ces cas.

Si dans les pays ſoumis aux Portugais, un de ces faux ſorciers eſt arrêté, il a grand ſoin de faire ſon apologie en ces termes : « Pourquoi ne me défendrais-je pas, dit-il, » lorſque je n'ai rien à me reprocher ? mon » occupation a toujours été de faire du bien » à mes pareils, & jamais je ne leur ai » fait du mal. Lorſque les habitans de mon » pays ont enſemencé leurs terres & qu'ils » ont beſoin de pluie, ſi j'en fais tomber » des nuées, eſt-ce un crime ? Si j'ai con- » verſé avec les lions, les tigres & les » autres bêtes féroces, ſi je leur ai parlé, » & ſi elles m'ont répondu, quel mal y » trouvez-vous ? Si, dans les occaſions où » l'on ne trouve point de canots ſur la ri- » vière, un pur mouvement de compaſſion » m'a fait appeller des crocodiles pour aider » quelqu'un au paſſage, quel crime ai-je » donc commis ? » Toutes ces déclamations n'empêchent pas que dans les pays où les miſſionnaires ont quelque pouvoir, le ſorcier ne ſoit au moins condamné à l'eſclavage. Dans

certaines provinces, si l'imposteur est né libre, ce n'est qu'à la troisième rechute qu'il devient esclave.

Ce fut sous le règne de Dom Jean II, roi de Portugal, que les vérités de la religion chrétienne commencèrent à être prêchées sur ces côtes : un prêtre qui fut laissé dans le pays avec quelques Portugais pour y former un établissement, eut le bonheur de convertir le mari de Sogno, oncle du roi de Congo, & l'exemple de ce seigneur Nègre engagea le monarque son neveu à recevoir le baptême. Bientôt toute la cour fut chrétienne, & toutes les idoles du pays furent brûlées : mais le christianisme, naissant éprouva de cruels revers ; il eut des ennemis qui lui portèrent de terribles coups : les femmes sur-tout se déchaînèrent contre une religion qui défendait la polygamie, & leur cris mirent l'état à deux doigts de sa perte. Les princes, successeurs du premier roi chrétien, cherchèrent vainement à contenir les peuples & à accréditer des dogmes saints, dont peut-être ils n'étaient pas intimement persuadés ; ils ne purent arrêter les progrès de la révolte : les Jaggas, peuple féroce de l'intérieur des terres, vinrent ravager ce triste royaume, & depuis ce tems le christianisme n'y a poussé que de faibles racines. La province de Sogno, où il a pris naissance, est celle dans laquelle il se trouve encore un plus grand nombre de chrétiens.





CHA

Les

CES deux
tresses d'un
l'Afrique, so
mais, voisin
d'Angola, e
bles par leur
ce qui nous
chose.

Les Anzik
combattent t



CHAPITRE XVIII.

Les Anzikos & les Jaggas.

Ces deux nations barbares, qui font maîtreffes d'un vafte pays dans l'intérieur de l'Afrique, font peu connues des Européens; mais, voifines des royaumes de Congo & d'Angola, elles s'y font rendues redoutables par leurs fréquentes invafions, & c'eft ce qui nous engage à en rapporter quelque chofe.

Les Anzikos font actifs & belliqueux. Ils combattent toujours à pied : leurs armes font

des arcs petits & courts, enveloppés d'une peau de serpent de plusieurs couleurs ; la corde est tissue d'une plante qui a quelque ressemblance avec le roseau ; les fléches sont courtes, menues, & d'un bois fort dur. On prétend qu'ils tirent ces fléches avec tant de vîtesse, qu'ils en font partir vingt-huit avant que la première soit tombée à terre. Ils se servent aussi de haches & de couperets, avec lesquels ils parent les fléches que leur ennemis décochent contre eux. On ne peut rien de plus surprenant que l'agilité avec laquelle ces sauvages parcourent les montagnes. On vante leur courage, leur droiture, leur douceur & leur bonne-foi. Lorsqu'ils ne sont point en guerre, ils viennent faire des courses dans le Congo, où ils amènent des esclaves de leur nation, qu'ils vendent aux Portugais, ainsi que des dents d'éléphans, & des étoffes de la Nubie, dont cependant ils ne sont pas voisins. En retour ils emportent du sel, des coquillages qui leur servent de monnoie, des soieries, des toiles & de la verrerie. Ils ont l'usage de la circoncision, & se tailladent le visage avec une pointe de fer. Une horreur qu'on peut à peine présumer, & dont il est parlé dans la relation de Pigafetta (p. 52.) c'est que la chair humaine se vend dans leurs marchés, comme celle des bœufs & des moutons des boucheries d'Europe. Le même auteur dit, qu'ils mangent tous les esclaves qu'ils font à la guerre,

ou les leurs propres, lorſqu'ils les trouvent aſſez gras. Un ſauvage ennuyé de la vie, ou qui veut faire connaître le mépris qu'il en fait, s'offre volontairement avec tous ſes eſclaves, pour ſervir de nourriture à ſon chef. Les Anzikos du commun ne portent aucune ſorte de coëffure ſur la tête, & vont nuds depuis la ceinture juſqu'en haut, mais les nobles ſe couvrent d'habits de ſoie & de toile & portent un bonnet rouge, noir ou bleu. Les femmes ſuivent l'exemple de leurs maris dans les ajuſtemens; les unes ſont aſſez bien vêtues, les autres n'ont qu'un ſimple pagne; celles-là portent des ſouliers, celles-ci vont pieds nuds, mais toutes ſont bien priſes dans leur taille, extrêmement agiles & ne manquent pas d'agrémens. On ne ſçait rien de la religion de ce peuple, ſi ce n'eſt qu'il eſt idolâtre.

Tous les voyageurs qui ont eu occaſion de parler des Jaggas, ne balancent pas à en faire le portrait le plus affreux, & à les regarder comme la nation la plus barbare de l'univers. Ils ſont, diſent-ils, répandus dans une grande partie de l'Afrique, depuis les confins de l'Abiſſinie au nord, juſqu'au pays des Hottentots au ſud. Ils ſont d'une haute taille, extrêmement noirs & d'une figure difforme & effrayante. Ils ignorent l'uſage des habits, & toutes leurs manières reſpirent la barbarie. Ils ont des chefs, mais on ne leur connaît point de rois. Errans dans les forêts, comme les bêtes féroces, auxquelles

ils ressemblent, ils se ruent sur les terres de leurs voisins pour faire des esclaves. Leurs armes sont la dague, le dard & des boucliers de cuir, dont ils se couvrent entièrement le corps. L'orsqu'ils s'arrêtent dans un lieu, quand ce ne serait que pour y passer une nuit, ils fortifient leur camp. Une partie de l'armée s'occupe à abattre des arbres, & l'autre partie à les transporter. En peu de tems ils forment un retranchement circulaire, auquel ils laissent douze ouvertures, dont chacune est confiée à la garde d'un officier. Le chef se place au centre dans un enclos particulier; les soldats construisent de petites huttes dans cette enceinte & plantent leurs armes à chaque porte, afin qu'en cas d'allarmes, ils soient prêts à combattre : les sentinelles font une exacte garde toutes les nuits, au bruit des tambours & autres instrumens, dont ils ont l'usage.

Ils sont passionnés pour le fruit & le vin de palmier, & le pays qui est le plus fourni de ces arbres, est toujours le plus exposé à leurs ravages. Ils s'arrêtent dans chaque endroit autant de tems qu'il en faut pour consommer les provisions qu'il y trouvent. Ne cultivant jamais la terre, ne nourrissant point de bestiaux, leur subsistance est le fruit ordinaire de leurs rapines.

Les Jaggas mènent leurs femmes avec eux. Ces Africaines portent leurs cheveux, avec de hauts toupets, entre-mêlés de coquilles. Elles se frottent le corps de musc, & une des

des beautés qu'elles ambitionnent, c'est d'avoir quatre dents de moins, deux en-haut & deux en-bas. Celles qui n'ont pas le courage de se les arracher, sont l'objet du mépris de la nation. Tous les enfans qui naissent de ces femmes sont inhumainement enterrés au moment de leur naissance; mais afin de ne pas laisser dépérir la nation, ils élèvent parmi eux les jeunes garçons & les jeunes filles, dont ils massacrent les parens pour les manger. Cette jeunesse porte un collier, qui est la marque de son esclavage, jusqu'à ce qu'elle ait présenté au chef la tête d'un ennemi; alors on la reçoit au nombre des soldats.

Ce peuple barbare a été longtems gouverné par une femme appellée *Ten-Ban-Dumba*; cette héroïne, ou plutôt cette furie, après avoir mérité par le meurtre de sa mère, & par ses talens militaires, de commander aux Jaggas, voulut leur donner des loix, qui étouffassent en eux tous les sentimens de la nature & de l'humanité. Pour les faire recevoir, certaine que la superstition seule était capable de faire taire la nature, elle l'appella à son secours, & ayant assemblé ses soldats, elle leur fit cette abominable harangue : « amis, je vais vous initier dans les mystères des Jaggas, vos » ancêtres; je vais vous en apprendre les » rites & les cérémonies, & vous offrir les » moyens de vous rendre riches, puissans » & invincibles. Brisez tous les liens du » sang, ils ne servent qu'à rendre les ames

» lâches & pusillanimes. » Alors se faisant apporter son fils, encore enfant, elle le mit dans un mortier, & le pila vif, de ses propres mains, aux yeux de toute l'armée. Après l'avoir réduit en une espèce de bouillie, elle y joignit des herbes & des racines, & en fit un onguent, dont elle se frotta tout le corps, en présence des soldats: ceux-ci, sans balancer, suivirent son exemple, & massacrèrent leurs enfans pour les employer aux mêmes usages, qui devinrent une loi inviolable pour la nation, avant que d'entreprendre une expédition. Ce fut après cette boucherie qu'il fut ordonné de conserver tous les enfans étrangers, afin qu'élevés au milieu du camp, ils ne connussent point d'autre patrie, & d'autres loix que celles de leur férocité. Cette femme exécrable voulut qu'on préférât la chair humaine à toute autre espèce de nourriture, les femmes exceptées; mais cette exception ne donna que plus d'envie d'en manger, & il y avait, dit-on, des chefs qui faisaient tuer régulièrement tous les jours une femme pour leur table.

Une loi ordonnait de réserver les femmes stériles pour être immolées aux funérailles des grands, & permettait à leurs maris de les tuer pour les manger. Une autre loi prescrivait à tous les chefs qui partaient pour une expédition, de remplir le devoir conjugal avec leurs femmes, en présence de l'armée. D'autres loix or-

donnaient de porter dans des coffres les os de ses parens, de leur offrir des victimes humaines, & de les arroser de leur sang, lorsqu'on voulait les consulter.

Aux obséques des chefs de cette nation, on sacrifiait quelquefois jusqu'à cent prisonniers de guerre : on enterrait tout vifs plusieurs de ses officiers, & nombre de ses esclaves pour le servir dans l'autre monde, & ordinairement on ensevelissait avec eux, deux femmes, à qui on cassait auparavant les bras.

On trouve dans les voyages de Carli (p. 576) que le grand Jagga, qui faisait sa résidence dans la ville de *Kassanji* ou *Kasangi*, située près des frontières du royaume de *Matamba*, célébrait annuellement le jour de sa naissance par une grande fête. « Tous » les peuples des états de ce prince, dit » Carli, qui sont capables de voyager, sont » obligés de se rassembler dans une grande » plaine, où l'on a bâti sur plusieurs arbres » un certain nombre de cabanes pour le » monarque & pour les principaux seigneurs » de son royaume. Ils s'y retirent accom» pagnés de leurs instrumens de musique. » A quelque distance, on lie au tronc d'un » arbre un des plus furieux lions du pays. » Enfin le signal se donne, & l'on détache » aussi-tôt le lion, à qui la vue d'une » si nombreuse assemblée fait pousser quel» ques rugissemens, mais qui ne voyant » aucun moyen d'échapper, se jette sur le » premier négre qu'il rencontre : le peu-

» ple, au lieu de fuir, s'avance vers lui, sans
» armes, pour tuer le monstre, & regarde
» comme un bonheur de périr dans ce com-
» bat aux yeux de son souverain. En effet,
» le lion ne manque point d'en tuer un
» grand nombre avant que de l'être lui-
» même; mais il succombe enfin aux efforts
» de la multitude; ensuite, les survivans man-
» gent les morts, & faisant retentir l'air de
» leurs acclamations, ils reconduisent le
» prince à son palais. »

Ce récit ne s'accorde guères avec ce que nous avons rapporté plus haut. Carli nous parle ici d'un monarque qui réside dans une ville, qui réellement est la seule qui soit nommée dans nos cartes, & quoique l'on puisse reconnaître les Jaggas à cette horrible boucherie & à ce détestable repas, il est sûr que ce ne sont point ceux dont nous venons de faire mention : pour rapprocher la relation de Carli de celle que nous avons tirée du quinzième volume de l'histoire universelle d'Angleterre. (the modern. Part, of an universal history) Il faut croire que quelque horde de considération de la nation barbare des Jaggas, s'est fixée vers les frontières du royaume de *Matamba.*

Le voyageur Battel, dont la relation est insérée dans Purchas, s'annonce comme ayant été long-tems au service de Kalandula, un des chefs des Jaggas. Il dit que ce guerrier n'entreprenait rien d'important sans faire un sacrifice au malin esprit, & que

pour cette cérémonie il choisissait toujours un matin, au lever du soleil. La tête couverte d'un bonnet, orné de plumes de paon, il se plaçait sur une sélette, ayant à ses côtés deux magiciens, & autour de lui trente ou quarante femmes, portant à la main des queues de chevaux sauvages (zébra) qu'elles faisaient voltiger, joignant leurs cris au bruit affreux des tambours & autres instrumens, qui se tenaient derrière ce cercle. Alors on allumait un grand feu, sur lequel on plaçait certaines poudres blanches dans un pot de terre. Les sorciers s'en servaient pour colorer le front, l'estomac & le ventre en travers de Kalandula, avec de longues cérémonies, puis on lui présentait sa hache, en lui recommandant de ne pas épargner ses ennemis, parce qu'il avait avec lui son *mokisso*. Aussi-tôt on lui amenait un enfant mâle, qu'il tuait sur le champ. Il était suivi de quatre hommes, qu'il frappait de même, & ceux qui ne tombaient pas morts du premier coup, étaient conduits hors du camp & achevés par des soldats. Cette horrible boucherie était terminée par le sacrifice de cinq vaches qu'on immolait dans le camp, & de cinq autres qui étaient égorgées dehors : on y joignait le même nombre de chévres & de chiens, dont les assistans dévoraient les corps avec des cris de joie.

Tels sont les légers éclaircissemens que les voyageurs nous donnent, touchant la nation des Jaggas; mais s'ils ne nous en imposent

pas, ils sont plus que suffisans pour ne nous pas faire regretter ce qu'ils auraient pu nous en dire de plus. Il serait heureux pour l'humanité que Carli, Battel & les autres ne fussent que d'insignes imposteurs.

CHAPITRE XIX.

Empire du Monomotapa & États voisins.

CE vaste Empire a pour bornes au nord & vers une partie de l'ouest, la rivière de *Zambeze-Empondo*, nommée aussi *Quama* ou Cuama, qui le sépare des royaumes d'*Abutua* & de *Chikova*, des pays de *Mumbos* & de *Zimbas*, ou *Mazimbas*, & du pays maritime de *Manuka*. A la suite de l'ouest & du côté du sud, il est borné par le pays des Hottentots & par certains Caffres; & à l'est il est baigné par la mer des Indes. Sa situation est entre le quarante-un & le cinquante-sixième degré de longitude orientale, & entre le quatorzième & le vingt-cinquième degré de latitude méridionale. Du nord au sud, on lui donne environ quatre cents soixante-dix milles de longueur, & six cents cinquante de largeur de l'ouest à l'est. Les cartes nous représentent ce pays comme une peninsule ou presqu'isle.

L'empire du Monomotapa est divisé en vingt-cinq royaumes, & en un grand nombre de principautés tributaires, dont quelques-unes sont assez puissantes pour oser

quelquefois déclarer la guerre à l'empereur : l'hiſtoire de ce pays, & des rois qui l'ont gouverné, eſt abſolument inconnue, & les auteurs qui ont cherché à l'éclaircir ne nous ont donné au lieu de faits, que leurs conjectures. Par exemple, Lopez paraît perſuadé qu'il exiſtait des empereurs du Monomotapa dès le tems même de la reine de Saba, & que lui étant ſoumis, c'était d'eux qu'elle tirait ſes tréſors. Le même auteur ajoute, qu'on trouve encore dans certaines contrées du pays, d'anciens bâtimens d'une architecture ſingulière, composés de pierre, de ciment & de bois ; & il en conclut que c'eſt de-là que Salomon tirait ſon or, avec d'autant plus de raiſon, prétend-il, que c'eſt ſur le mont Ofur, près de Maſſapa, dans le royaume de Mongas, que ſe voient ces ruines. Les riches mines, il eſt vrai, que renferme ce pays, & la reſſemblance d'Ofur à Ophir, peuvent accréditer cette idée. Les voyageurs rapportent que dans ces mines on a trouvé un lingot d'or de douze mille ducats & un autre de quatre cents mille. L'or s'y rencontre non-ſeulement entre les pierres, mais même ſous l'écorſe de certains arbres juſqu'au ſommet, c'eſt-à-dire, juſqu'à l'endroit où le tronc commence à ſe diviſer en branches. Les négres de ces cantons, employés à ramaſſer l'or, le trouvent en gros grains mêlé parmi le ſable, ou dans le courant des rivières. Ils plongent dans l'eau, & en retirent chaque fois le plus qu'ils peuvent

de limon, où il se rencontre toujours une petite quantité de parcelles d'or : mais leur paresse est si grande, qu'ils ne s'emploient à ce travail que lorsqu'ils y sont forcé par la nécessité ; c'est ce qui engage les Arabes, qui négocient volontiers avec eux, à leur vendre leurs marchandises à crédit en spécifiant seulement un tems fixe pour le payement. Par ce moyen, ils forcent les négres à ramasser de l'or, car ceux-ci sont de la plus grande exactitude à remplir leurs promesses.

Les Portugais, qui ont plusieurs établissemens sur la côte du Monomotapa, exercent dans toutes ces contrées le commerce de l'or, de l'ivoire, de l'ambre, & celui des esclaves, avec des avantages très-considérables.

Aujourd'hui cet empire est divisé en trois grands royaumes, *Quitéve*, *Sabanda* & *Chikanga*, dont le dernier est le plus puissant des trois, parce qu'il renferme les plus riches mines du pays. Il est habité par un peuple innombrable, noir & d'une taille moyenne, courageux & d'une extrême légèreté à la course. On ne lui connaît d'autres armes que l'arc, les fléches & les javelines.

Comme cette grande contrée manque de chevaux, les armées ne sont composées que d'infanterie. La garde du prince consiste en deux cents dogues, qui servent également à sa chasse & à la guerre. Le butin que l'on fait sur les ennemis se partage entre le souverain, ses officiers & les soldats. Lorsque ces guerriers se mettent en

campagne, ils doivent porter avec eux toutes leurs provisions de bouche, & ne doivent s'attendre, pendant qu'elle dure, qu'à quelques distributions de bœufs & de vaches, en forme de présens. Un des plus redoutables corps de cette armée, est composé de six milles femmes, qui, semblables aux anciennes Amazones dont l'histoire parle, se brûlent la mammelle gauche, pour se servir de leur arc avec plus de liberté. Rien n'égale l'intrépidité & la bravoure de ces femmes guerrières. Quelquefois, à l'imitation des Parthes, elles lancent leurs fléches en fuyant ; & revenant sur leurs pas, & trouvant les ennemis qui les poursuivaient en désordre, elles les combattent avec une nouvelle vigueur. Elles demeurent dans des cantons séparés, où elles reçoivent de tems à autres des hommes, mais seulement dans la vue d'entretenir l'espèce : les enfans mâles sont renvoyés aux pères, & les filles restent sous la condûite de leur mère, pour être élevées dans la profession des armes.

L'empereur habite un vaste palais de bois, qui est partagé en trois principaux quartiers, celui du prince, celui de ses femmes, & celui de ses officiers domestiques. Le quartier de l'empereur a trois portes, la première est celle par où passent les seules épouses du monarque : la seconde est pour l'empereur, & pour ses officiers intérieurs, tous fils des premiers seigneurs de l'état : & la troisième est réservée aux deux principaux chefs des cuisines, aux princes du

ſang & aux cuiſiniers inférieurs, tous gens de la première diſtinction. Ces différens officiers ne doivent pas être plus âgés que de vingt ans, parce que juſqu'à cet âge on préſume, peut être aſſez imprudemment, qu'ils n'ont point encore eu commerce avec les femmes. Si l'un d'eux était convaincu d'avoir violé cette loi de l'empire, il ſerait ſévèrement puni. C'eſt de ce grand corps de jeunes officiers, qu'on tire des ſujets pour remplir touts les poſtes importans de l'état.

Le *Ningomoſcha* eſt le premier officier de l'empire, & il prend le titre de gouverneur des royaumes : le *Mokomoaſcha* eſt le capitaine général ou le commandant de toutes les troupes. L'*Ambuya* eſt le grand maître d'hôtel. Celui-ci, à la mort de la principale femme de l'empereur, a l'étrange droit d'en nommer une autre à ſa place; mais il doit la choiſir entre les ſœurs ou les plus proches parentes du monarque. L'*Inhautovo* eſt le chef des muſiciens. Le *Nukurao* eſt le chef de l'avant-garde de l'armée. Le *Bukuromo* eſt ſans doute le miniſtre & le favori du prince, car ſon nom ſignifie, *le bras droit de ſa majeſté*. Le *Magando* eſt le chef des devins. Le *Nétomba* eſt le chef de l'apothicairerie, & il a ſous ſa garde les onctions & les uſtenſiles qui ſervent à la divination & à la magie, & enfin le *Nehono* eſt le portier du palais.

L'empereur a un grand nombre de femmes, mais il n'en a que neuf qui ſoient honorées du titre d'impératrices ou de reines. Les

unes ſont ſes sœurs ou ſes proches parentes; les autres ſont choiſies entre les filles des principaux ſeigneurs de ſa cour. La première impératrice porte le nom de *Mazaſira*, & c'eſt elle qui protége, moyennant de précieux préſens, la nation Portugaiſe, qui lui donne le titre de mère. La ſeconde eſt appellée *Inahanda*, & prend les Mores ſous ſa protection. La troiſième, nommée *Næbuiſa*, eſt ſans doute la favorite, car elle fait ſa réſidence dans l'appartement de l'empereur. La quatrième, ſe nomme *Navemba*: la cinquième, *Navengore*: la ſixième, *Nizingo-apangi*: la ſeptième *Nemongora*: la huitième, *Niſſani*: & la neuvième, *Nekaronda*. Vraiſemblablement tous ces noms ſont autant de titres qui appartiennent conſtamment aux neuf reines. Chacune de ces princeſſes a ſa cour particulière & auſſi brillante que celle de l'empereur: elles partagent avec lui l'autorité ſuprême, & ont comme lui le droit de punir & de récompenſer. Elles ont leurs revenus, qu'elles tirent de différentes provinces, qui ſont affectés pour leur entretien; il ſemble que ce monarque ne conſerve d'autre droit ſur ſes épouſes que celui de les viſiter, lorſqu'il le juge à propos.

Les peuples du Monomotapa reconnaiſſent un Dieu créateur de l'univers, qu'ils nomment *Maziri* ou *Mazimo*, & ils révèrent une certaine vierge, à laquelle ils donnent le nom de *Peru*. Ils croyent l'exiſtence d'un diable, dont ils redoutent étrangement la

mauvaiſe humeur, & qu'ils appellent *Muzuko*. Mais, ſans contredit, leur principal Dieu eſt leur empereur. Ils ſe perſuadent que quittant la terre, le prince va habiter les Cieux, & que de ce ſéjour de gloire, il écoute leurs prières & répand ſur eux ſes faveurs.

Ils partagent leurs mois en ſemaines de dix jours, & ils les commencent par les premiers jours de la lune. Le quatrième & le cinquième de chaque ſemaine ſont des jours de fête. Alors tous les ſujets prennent leurs plus ſuperbes habits; l'empereur, tenant un pieu à la main, donne une audience publique, & ceux qui lui parlent doivent être proſternés. Le huitième jour de chaque lune, il n'eſt permis à perſonnne d'approcher de la cour, parce qu'il eſt réputé jour malheureux.

Le jour de la nouvelle lune, l'empereur, en équipage de guerre & tenant à la main deux javelines, parcourt tous les endroits de ſon palais, comme s'il allait combattre ſes ennemis. Tous ſes courtiſans le ſuivent, & lorſque cette ſingulière cérémonie eſt achevée, il leur jette à terre du bled d'inde bouilli, qu'il leur ordonne de manger, comme une production de la terre, & qu'ils avalent avec la baſſeſſe ordinaire que les flatteurs mettent dans toutes leurs actions, lorſqu'elles ſont éclairées par l'œil du ſouverain. Le premier jour de la lune de mai eſt une fête ſolemnelle dans ce pays. Ce jour

là les courtiſans donnent le ſpectacle d'un combat dans la grande place du palais ; l'empereur y aſſiſte, & ne ſe retire que lorſqu'il eſt fini. Il paſſe enſuite huit jours ſans ſe montrer en public, mais pendant ce tems, les tambours ne ceſſent de faire un vacarme affreux. Enfin le huitième jour le monarque honore ſon peuple de ſa préſence, & c'eſt pour faire donner la mort à ceux de ſes officiers qu'il affectionne le moins. Ce barbare ſacrifice ſe fait en l'honneur des *Muzimos* ou ancêtres de ſa gracieuſe majeſté. Tout le peuple ſe retire en lui ſouhaitant beaucoup de proſpérité.

Chaque année l'empereur envoie dans toutes les provinces de ſes états quelques-uns des grands de ſa cour porter le feu nouveau à tous ſes ſujets. Ces miniſtres ont ſoin de faire d'abord éteindre tous les feux du canton, & moyennant une certaine redevance, qui ſert à les défrayer, & dont l'excédent entre dans les coffres du ſouverain, ils diſtribuent le nouveau feu avec beaucoup de cérémonie. Si cet uſage n'eſt pas dicté par l'avarice, il ſemblerait que ce peuple regarderait le feu comme une choſe ſacrée. Lorſque l'empereur va à la guerre, toutes les fois que l'armée campe on bâtit une cabane, où l'on allume un feu que l'on entretient avec beaucoup de vénération & de ſoin.

Il paraît, quoiqu'en diſent quelques auteurs, que les peuples du Monomotapa ſont

auſſi ſuperſtitieux & auſſi adonnés à la divination & aux ſortiléges, que les autres habitans de l'Afrique. Le monarque de ce pays a, dit on, une maiſon particulière où l'on ſuſpend les cadavres des criminels, & on ne les enterre que lorſqu'ils ont ceſſé de rendre toute leur humidité, laquelle étant recueillie dans des vaſes, ſert à compoſer un élixir, dont l'uſage prolonge la vie du prince, & éloigne de lui tous les mauvais effets des ſortiléges.

Les filles de cet empire vont exactement nues juſqu'à leur mariage. Auſſi-tôt qu'elles ſont femmes & mères, elles ſe couvrent le ſein & toutes les autres parties du corps. La polygamie eſt permiſe, mais la première femme a toujours la ſupériorité ſur les autres. Ce n'eſt que lorſqu'une fille eſt nubile & qu'elle a reçu les complimens d'uſage à ce ſujet, qu'on peut s'unir avec elle. Quiconque avant ce tems oſerait avoir commerce avec elle ſerait rigoureuſement puni.

On ignore abſolument en quoi conſiſte les cérémonies funèbres de ce pays; ce qu'on en ſait de plus certain, c'eſt que ces idolâtres gardent précieuſement les os de leurs parens, & que tous les huit jours ils leur rendent une eſpèce de culte ſuperſtitieux, alors ils mettent des habits blancs, & ils leur préſentent divers mets ſur une table proprement couverte. Après avoir invité à ce repas les ames des morts, ils ſe repaiſſent des viandes qu'ils viennent de leur offrir.

S'ils font la guerre, ils ne se lavent ni le visage, ni les mains jusqu'à la paix. Ils ont, après le combat, la barbare coutume de mutiler les captifs & d'en présenter à leurs femmes les parties honteuses; celles-ci se font gloire de porter au cou ces tristes marques de la victoire de leurs maris. Pour rendre les sermens authentiques, ces peuples ont l'usage de faire avaler à l'accusé un certain breuvage, mais on ne nous explique pas de quoi il est composé, ainsi l'on peut croire qu'il entre comme ailleurs beaucoup de friponnerie dans cette épreuve.

Les usages des royaumes ou principautés tributaires du Monomotapa, n'offrent que de légères différences avec ceux de cet empire: les princes qui les gouvernent passent pour des dieux dans l'esprit des peuples, ou du moins pour avoir les liaisons les plus étroites avec la divinité dont ils sont l'image. Ils s'adressent à eux pour faire cesser une pluie trop abondante, ou une trop longue sécheresse. Le tems, qui ne peut manquer de redevenir favorable, se rend enfin aux vœux de la nation*, & l'on crie miracle. Ces monarques sont entourés de poëtes & de musiciens, qui chantent constamment leurs louanges, & qui les traitent sans cesse de seigneurs du soleil & de la lune, & de la terre & de la mer. On les appelle aussi grands sorciers & grands voleurs, mais ce dernier titre signifie sans doute qu'ils sont habiles à faire des incursions sur les terres de leurs voisins.

Ces peuples prient pour les ames des morts, & c'en eſt aſſez pour prouver qu'ils croient l'immortalité de l'ame. Ils craignent prodigieuſement le diable, n'ont aucune idée de l'enfer & admettent un paradis où ils jouiront de tous les plaiſirs des ſens avec leurs femmes & leur famille.

Toutes les années, au mois de ſeptembre, le roi de Quitéve ſe rend ſur une colline, où eſt le tombeau de ſes ancêtres; là il fait une neuvaine en l'honneur des ames de ſes predéceſſeurs. Le dernier jour de cette retraite eſt deſtiné à une eſpèce de tournois où le prince & ſes courtiſans paraiſſent armés. C'eſt alors que l'ame du dernier roi entre dans le corps d'un des premiers ſeigneurs de la cour. Le monarque régnant ne manque pas de le conſulter ſur tout ce qui regarde l'état en général, & ſur tout ce qui peut l'intéreſſer en particulier. Il en reçoit toujours des réponſes ſatisfaiſantes, & le peuple des leçons pour remplir avec ſoumiſſion les volontés de ſon prince, qui deviennent des oracles, en paſſant par la bouche du prétendu poſſédé. Lorſque ce roi de Quitéve vient à mourir, ſes femmes s'empoiſonnent pour aller le ſervir dans l'autre monde. Son ſucceſſeur, dès le lendemain, prend poſſeſſion du trône. Caché derrière un rideau il reçoit les reſpects de la nation, & le jour d'après, il ſe montre en public, & briſe un arc pour laiſſer à ſes ſujets une idée avantageuſe de ſa force. Toutes les hiſtoires atteſtent

attestent que les anciennes nations ne faisaient pas moins d'état de la force que de la prudence dans ceux qui étaient destinés à les gouverner. Il arrive quelquefois que le roi de Quitéve n'est pas peu embarrassé pour terminer à son avantage la cérémonie de l'arc. S'il se trouve plusieurs concurrens qui osent lui disputer la couronne & se présenter pour rompre l'arc, son unique ressource est d'engager, à force de soumissions, les femmes qui survivent au défunt roi, à le recevoir dans le palais, car celui qu'elles y admettent est le seul véritable successeur; s'il y entrait de force, il perdrait son droit au trône.

Autrefois les rois de Quitéve, qui se trouvaient malheureusement atteints d'une maladie incurable, devaient se donner volontairement la mort, à l'exemple de leurs sujets, auxquels la loi ne permettait pas de vivre lorsqu'il se voyaient dans ce cas. Les pertes, les disgraces, l'adversité, deux dents de moins sur le devant de la bouche, les obligeaient à terminer leurs jours : « Il faut qu'un » roi, disaient ces peuples, n'aye point de » défauts : s'il lui en survient un, ne vaut- » il pas mieux qu'il sorte du monde & » qu'il passe dans cette autre vie, où il sera » dégagé de toute imperfection ? » Un monarque de ce pays, peu jaloux de cet étrange marque d'héroïsme, en montant sur le trône, déclara : que « quoiqu'il eût eu le malheur de » perdre une dent, il avoit résolu de vivre » pour le bien de ses sujets & d'attendre

» tranquillement que la mort vienne le surprendre, sans aller au devant d'elle. »

On donne le nom de grand lion au roi de Quitéve, & par respect pour ce titre, il n'est permis de tuer cet animal que dans certaines chasses royales. Si ce prince se trouve dans le cas de discuter quelques affaires avec ses voisins, il n'envoie jamais moins de quatre ambassadeurs pour traiter avec eux. Le premier représente la personne de son maître, & doit être reçu avec les mêmes égards : le second est appellé la bouche du roi, & fait le rapport de sa commission : le troisième est l'œil du roi, & il doit être attentif à tout ce qui se passe ; & le quatrième, qu'on nomme l'oreille du roi, doit écouter tout & le rapporter fidélement.

CHAPITRE XX.

L'Éthiopie.

LES géographes ne s'accordent par sur les pays que l'on doit nommer Ethiopie. L'opinion la plus commune donne pour bornes à l'Ethiopie moderne, la mer Rouge, la côte d'Ajan & le Zanguebar à l'orient, le Monoëmugi & la Caffrerie au midi, le Congo à l'occident, la Nubie & l'Egypte au septentrion. On divise ce vaste pays en haute & basse Ethiopie. La haute Ethiopie est la partie la plus septentrionale & en même

tems la plus orientale, elle renferme la Nubie, l'Abyssinie, les Giaques ou Galles, & les côtes d'Abex, d'Ajan & de Zanguébar. La basse Ethiopie s'étend au midi & vers le couchant; elle renferme le Monoëmugi, le Monomotapa, & les grandes régions de Biafara, de Congo & des Caffres. Nous devons aux Portugais le peu d'éclaircissemens que nous avons, touchant les peuples qui habitent cette dernière partie, qui était presque entièrement inconnue aux anciens.

Quoique dans la vaste étendue de l'Ethiopie il se trouve encore une très-grande quantité d'idolâtres, les Ethiopiens en général font profession du christianisme : ils reconnaissent l'autorité de la sainte écriture, reçoivent les sacremens, croient la transubstantiation du pain & du vin, au corps & au sang de notre seigneur Jesus Christ, invoquent les Saints comme nous, communient sous les deux espèces, & consacrent avec le pain levé comme les Grecs. Ils observent quatre carêmes : le premier dure cinquante jours, le second quelquefois quarante, le troisième quinze, & le quatrième vingt & un. Pendant ces tems d'abstinence, on n'use ni d'œufs, ni de beurre, ni de fromage, & on ne mange qu'après le soleil couché, mais l'on peut boire & manger jusqu'à minuit Comme il ne se trouve point d'olivier en Ethiopie, on se sert d'une huile qu'on tire de certaines graines du pays, & qui n'est pas disgracieuse au goût. Tous les mercredis

de l'année sont jeûnes d'obligation. La prière précéde toujours le repas. Une heure avant le coucher du soleil, les gens soit de la campagne, soit des villes, quittent leur travail pour se rendre à la prière. Vieillards, jeunes gens, malades même, tous sont obligés de jeûner. A dix ans les enfans font leur première communion & aussi-tôt ils sont dans le cas du jeûne. Leur confession semble fort imparfaite : ils vont se prosterner aux pieds d'un prêtre, qui est assis, & là ils s'accusent en général d'être de grands pécheurs & d'avoir mérité les peines éternelles, sans entrer dans le moindre détail. Le confesseur tient d'une main le livre des évangiles, & de l'autre une croix dont il touche les yeux, les oreilles, le nez, la bouche, & les mains du pénitent, récite quelques prières, lit l'évangile, fait quelques signes de croix sur sa tête, lui impose une pénitence & le renvoie.

Ce peuple a beaucoup de respect pour ses églises, il n'y entre jamais que pieds nuds; il s'y tient avec beaucoup de modestie & n'ose ni s'y moucher, ni cracher, encore moins y entretenir aucune conversation. On chasserait de ces lieux saints quiconque s'y présenterait sans avoir du linge blanc : lorsqu'on administre la communion, il ne reste dans l'église que le prêtre & les communians; tous les autres se retirent, sans doute par humilité, comme ne se croyant pas dignes de participer aux divins mystères. Les églises sont proprement ornées; on y

voit des tableaux & beaucoup de peintures sur les murs; mais jamais de statues. Pendant la messe & les autres offices, les encensemens sont continuels. Le chant des prêtres est assez juste & quelquefois il est accompagné par divers instrumens. Les religieux se lévent deux fois la nuit pour chanter des pseaumes. Ils ont des habits de chœur, mais dans la ville, ils sont mis comme des séculiers, dont il ne sont distingués que par une calotte jaune, ou violette, qu'ils portent sur la tête.

Les Ethiopiens ont retenu des Juifs l'usage de la circoncision; ils la pratiquent le septième jour après la naissance de l'enfant. On le baptise tout de suite; s'il est en danger de mort, sinon on diffère le baptême. Ils ne regardent pas la circoncision comme un sacrement, mais comme une sainte cérémonie que l'on pratique à l'imitation de Jésus-Christ, qui a bien voulu être circoncis. Ils n'ont qu'une femme, mais ils ne seraient pas fâchés que l'écriture leur en eut permis un plus grand nombre: les juges ne font point de procès à ceux qui en entretiennent plusieurs, tandis que les prêtres se déchaînent contre ces débauchés.

Lorsque quelque citoyen est mort: la cérémonie des funérailles commence par de lugubres gémissemens. On lave le corps & après l'avoir enveloppé d'un linceul neuf de coton, on le place dans la bière, autour de laquelle on allume des flambeaux & les cris redoublent. Les uns prient Dieu pour

l'ame du défunt, les autres chantent ses louanges, & quelques-uns s'arrachent les cheveux, se déchirent le visage, & se brûlent la chair, pour témoigner une plus grande douleur. Enfin les religieux viennent enlever le corps, qu'ils conduisent à l'église, ou ils le mènent tout de suite à la sépulture, chantant des pseaumes, en faisant des encensemens, & d'horribles lamentations. Les parens suivent, tous ayant la tête rasée, qui est la marque du deuil. Au retour du convoi, on se rend à la maison mortuaire où l'on fait un festin. Pendant trois jours tout le monde s'y rassemble pour pleurer; ce qui se pratique de huit jours en huit jours, jusqu'à la fin de l'année.

Le jour de la fête de l'Assomption de la Vierge, l'empereur a coutume de communier. Douze mille hommes sont rangés dans la cour du palais. Le monarque dans ses plus pompeux habits & la couronne en tête, entouré de tous ses courtisans, marche sous un dais, jusqu'à la porte de sa chapelle, où il est reçu par le patriarche, en habits pontificaux. Il se place vis-à-vis d'un prie-Dieu, & se tient debout jusqu'à la communion, que le célébrant lui donne sous les deux espèces. Ensuite il retourne au palais avec le même cortége. Ce patriarche est le chef de la religion, & dépend du patriarche d'Alexandrie qui le consacre; il nomme tous les supérieurs des monastères, & a un pouvoir absolu sur tous les moines, qui

ſont en très-grand nombre dans l'Ethiopie ; car il n'y a point d'autres prêtres que les religieux, & point d'autre évêque que le patriarche. Quelquefois dans une ſeule ordination, on conſacre dix mille prêtres & ſix mille diacres. Ce ſacrement eſt bientôt conféré. Le patriarche aſſis, récite le commencement de l'évangile ſur la tête de ceux qu'il veut ordonner prêtres, & leur donne la bénédiction avec une croix de fer, qui pèſe bien ſept ou huit livres ; à l'égard des diacres, il ſe contente de leur donner la bénédiction, ſans réciter l'évangile.

Les Ethiopiens ſe prétendent plus anciens que les Egyptiens ; parce que, diſent ceux d'entr'eux qui ſe piquent d'être philoſophes, notre contrée a été plus fortement frappée des rayons du ſoleil qui donne la vie à tous les êtres ; ce qui ferait penſer que ces peuples ne feraient pas éloignés de regarder les animaux comme des développemens de la terre miſe en fermentation par la chaleur du ſoleil. Mais quelles que ſoient les prétentions des Ethiopiens, on ne doit les regarder que comme une colonie d'Egyptiens ; car ils ont encore, comme ceux-ci, l'uſage de la circonciſion, & l'on retrouve chez leurs ancêtres les mêmes uſages d'embaumemens, les mêmes vêtemens & les mêmes coutumes civiles & religieuſes. On y reconnaît les mêmes dieux, Hammon, Pan, Hercule, Iſis ; les mêmes formes d'idoles, le même hiéroglyphe, & les mêmes principes tou-

chant la distinction du bien & du mal moral; l'immortalité de l'ame, la métempsycose, &c. Ces anciens Ethiopiens affectaient en tout une très-grande supériorité sur les Egyptiens, tandis qu'en quelque façon ils s'avouaient les disciples Indiens. Ils avaient des Gymnosophistes, qui demeuraient sur une petite montagne voisine du Nil, qu'ils regardaient comme le plus puissant des dieux. Là on venait les consulter sur les affaires importantes, qui intéressaient le bonheur de l'état. On s'adressait à eux pour l'expiation des crimes, & ils traitaient les homicides avec la plus grande sévérité.

De graves auteurs font les Ethiopiens les inventeurs de l'astronomie & de l'astrologie, & en effet la sérénité de leur ciel, & la vie tranquille qu'ils menaient, ont pu les porter naturellement à ce genre d'étude: ils leur attribuent aussi une partie des principes que nous retrouvons dans la morale des anciens Egyptiens : « il faut adorer les » dieux, ne faire de mal à personne, s'exer- » cer à la fermeté & mépriser la mort: la » vérité n'a rien de commun ni avec la ter- » reur des arts magiques, ni avec l'appareil » imposant des miracles & du prodige. La » tempérance est la base de la vertu: l'ex- » cès dépouille l'homme de sa dignité : il » n'y a que les biens acquis avec peine » dont on jouisse avec plaisir : le faste & » l'orgueil sont des marques de petitesse : » il n'y a que vanité dans les visions & dans

» les ſonges. » Tout ceci ſe rapporte aux habitans de la haute Ethiopie, ſi reſpectés des Grecs pour l'innocence & la ſimplicité de leurs mœurs, & c'eſt d'eux dont parle Homère, lorſqu'il dit que *Jupiter s'en était allé chez les peuples innocens de l'Ethiopie, & avec lui tous les dieux.*

La ville de Gondar, ou Condar à Catma, eſt la capitale de l'empire d'Ethiopie. On lui donne environ quatre lieues de tour : les maiſons qui la compoſent n'ont qu'un étage. On n'y voit point de boutiques, & les marchands ſont obligés d'expoſer les marchandiſes ſur des nates, dans une grande place qui tient lieu de marché. L'or & le ſel ſont les monnoies courantes du pays. L'or eſt en lingot, ſans marque, & l'on en coupe à proportion du prix des choſes qu'on achète, depuis une once juſqu'à une demi-dragme, qui vaut trente ſols de france. Le ſel de roche que l'on tire d'une montagne, appellée *Latſa*, eſt blanc comme la neige & dur comme la pierre. On le porte dans les magaſins du prince, où on le coupe en tablettes, qu'on nomme *Amouly*, & en demi-tablettes appellées *Courman*. Chaque tablette eſt longue d'un pied, large de trois pouces. Dix de ces tablettes valent trois livres de France; on les rompt ſuivant le payement qu'on doit faire, & elles ſervent ainſi également pour la monnoie & pour la cuiſine. On compte plus de cent égliſes dans la ville de Gondar. Le palais impérial eſt très-vaſte & contient

un grand nombre d'appartemens. On y remarque un ſuperbe trône dont les pieds ſont d'or maſſif, ſur lequel l'empereur donne ſes audiences. Dans les jours de cérémonies, le prince eſt vêtu d'une veſte de ſoie, brodée d'or, avec de larges manches, & l'écharpe qui tient la veſte eſt fort riche : d'autrefois il porte une robe de velours bleu, à fleurs d'or, qui traîne juſqu'à terre : ſa tête eſt couverte d'une mouſſeline rayée de filets d'or, qui forme une couronne, à la manière des anciens, & qui laiſſe le milieu de la tête nud. Ses ſouliers ſont à l'indienne, travaillés à fleurs avec des perles. Un officier tient auprès du trône la couronne impériale, qui eſt fermée & ſurmontée d'une magnifique croix de pierreries.

Lorſque l'empereur prend ſes repas, il eſt aſſis ſur une eſpèce de lit; on ſert ſur la table qui eſt devant lui, des ragoûts de bœuf, de mouton & de volailles, accommodés avec une prodigieuſe quantité d'épiceries; car dans l'Ethiopie on ne mange point de gibier. Tout eſt préſenté dans des plats de porcelaine. Le mets le plus renommé eſt le bœuf crû, aſſaiſonné d'une façon particulière : on le coupe par morceaux, on l'arroſe du fiel de l'animal, qui eſt un excellent diſſolvant, & on le ſoupoudre de poivre & d'épiceries. On fait l'eſſai des viandes devant ce prince, qui, avant de manger, boit quelques gouttes d'eau-de-vie, & de l'hydromel pendant le repas, quoi-

qu'en Ethiopie il y ait d'admirables raiſins; mais le vin qu'on en tire ne peut ſe garder, à cauſe des grandes chaleurs. L'hydromel ſe fait avec de l'orge germé, rôti & pulvériſé. On en compoſe auſſi avec une certaine racine qu'on appelle *Taddo*, de l'orge & du miel.

On ne peut porter plus loin la haine que les Ethiopiens conſervent contre les Mahométans & tous les Européens en général : ils en donnent pour raiſon, que les Mahométans s'étant rendus puiſſans en Ethiopie au commencement du ſeizième ſiècle, s'emparèrent du gouvernement pour ſe délivrer d'un joug qui leur paraiſſait odieux ; ils appellèrent à leur ſecours les Portugais, déja établis dans les indes, & ceux-ci, après avoir battu les Muſulmans, & rétabli la famille impériale ſur le trône, laiſſèrent ſoupçonner qu'ils voulaient s'emparer du pays & le ſoumettre à la couronne de Portugal. Ce ſoupçon révolta le peuple, on courut aux armes ; il ſe fit un affreux maſſacre des Etrangers, & ceux qui échappèrent au carnage, obtinrent la permiſſion de ſe retirer. Il ſortit, dit-on, du pays, plus de ſept mille familles Portugaiſes.

Les Mahométans ſont ſoufferts dans Gondar, mais il y occupent un quartier ſéparé, & ſont nommés *Gebertis*, c'eſt-à-dire, eſclaves. Aucun Ethiopien ne voudrait manger avec eux : il n'oſerait pas même toucher à la viande tuée par un Mahométan, ni boire dans une taſſe dont il ſe ferait ſervi, à moins

qu'un religieux ne l'eut bénite, en faiſant le ſigne de la croix, en récitant quelques prières & en ſoufflant trois fois ſur cette taſſe, comme pour en chaſſer le malin eſprit. Lorſqu'un Ethiopien rencontre un Mahométan dans la rue, il le ſalue de la main gauche, ce qui eſt la marque du plus grand mépris.

Les poſſeſſions de l'empereur d'Ethiopie ſont très-vaſtes. Le ſeul royaume de Tigré, que ce monarque fait gouverner par un vice-roi, comprend vingt-quatre principautés conſidérables. Il a toujours deux armées ſur pied; l'une ſur les frontières du royaume de Néréa, & l'autre ſur celles du royaume de Goyame, où ſe trouvent les plus riches mines d'or, dont il tire d'immenſes ſommes pour le payement de ſes troupes & pour l'entretien de ſa maiſon. Il eſt maître abſolu de tous les biens de ſes ſujets. Lorſqu'un chef de famille eſt mort, il prend un tiers des biens immeubles qu'il laiſſe, & les deux autres tiers ſe partagent entre les héritiers. Ce tiers réſervé, le prince le donne à un particulier, qui par-là devient ſon feudataire & qui eſt obligé de le ſervir à la guerre à ſes dépens, & de lui fournir un certain nombre de ſoldats proportionné à la valeur des terres dont il a été gratifié. Pour éviter la fraude à cet égard, il y a dans toutes les provinces des contrôleurs, qui tiennent un régiſtre exact de tous les biens qui reviennent au domaine impérial par la mort des poſſeſſeurs, & qui paſſent enſuite en d'autres

mains. La cérémonie de la priſe de poſſeſſion conſiſte à attacher en public, & au ſon des inſtrumens, ſur le front du nouveau feudataire, un bandeau de taffetas, ſur lequel ſont écrits ces mots en lettres dor. « Je ſuis » empereur d'Ethiopie de la tribu de Juda, lequel a toujours vaincu ſes ennemis. »

Les pluies durent ſix mois en Ethiopie. Elles commencent au mois d'avril & ne ceſſent qu'au mois de ſeptembre. Pendant les trois premiers mois, les jours ſont ſereins & beaux, mais il fait d'affreux tonnerres & il pleut abondamment, auſſi-tôt que le ſoleil eſt couché. Les auteurs qui ont recherché les cauſes du débordement annuel du Nil, l'ont mal-à-propos attribué à la fonte des neiges, car il n'en tombe preſque jamais dans l'Ethiopie : peut être n'y en a-t-il point d'autre cauſe que ces même pluies régulières.

Si-tôt que ces pluies ſont ceſſées, l'empereur raſſemble ſes troupes & va attaquer les rois de Galla & de Changalla, qui ſont ſes ennemis les plus redoutables, & qui étaient autrefois ſes tributaires; mais après les avoir combattu avec ſuccès en différens tems, ils oſent aujourd'hui rarement ſe meſurer avec ſon armée, & dès qu'elle approche, ils ſe retirent dans des montagnes inacceſſibles, où ils vendent chèrement leur vie, lorſqu'on va les y attaquer. L'armée Ethiopienne eſt ſouvent compoſée de quatre cents cinquante mille ſoldats.

Les Ethiopiens ne ſont pas noirs, comme

on la cru longtems en Europe : leur couleur eſt brune & olivâtre. Ils ont la taille haute & majeſtueuſe, les traits du viſage bien marqués, les yeux beaux & bien fendus, le nez bien pris, les lévres petites & les dents blanches. Les perſonnes riches portent une veſte de ſoie ou de fine toile de coton, avec une ceinture. Les particuliers ignorent l'uſage des étoffes de ſoie, & le peuple n'a qu'un caleçon de coton & une écharpe. La juſtice eſt rendue avec beaucoup d'équité & de ſévérité dans toute l'étendue de l'empire. Comme il n'eſt pas permis à un Chrétien de répandre le ſang d'un autre Chrétien ſans de grandes raiſons, on fait les plus amples informations, lorſqu'il s'agit de condamner un criminel à mort. Les uns ſont étranglés & d'autres décollés. Quelques-uns ſont condamnés à perdre leurs biens, & ſous les plus rigoureuſes peines, il eſt défendu de les aſſiſter & même de leur donner à boire & à manger, mais ordinairement l'empereur ne tarde pas à leur accorder leur grace.

C'eſt dans le royaume de Goyame que ſe trouvent les ſources du Nil : elles ſont ſur une montagne très-élevée, l'une ſituée à l'orient & l'autre à l'occident. D'abord elles forment deux ruiſſeaux, qui ſe précipitent avec beaucoup d'impétuoſité vers le milieu de la montagne, dans une terre ſpongieuſe & mobile, qui eſt couverte de cannes & de joncs : là ces eaux ſe perdent & ne re-

paraissent qu'à dix ou douze lieues, pour former le fleuve du Nil, qui se grossit en peu de tems par le tribut des eaux que lui apportent plusieurs rivières.

CHAPITRE XXI.

Côte de Zanguébar.

Cette côte s'étend depuis la rivière de Jubo, jusqu'au pays de Moruca ; on prétend que c'est la contrée que Ptolomée nomma Gisimba : elle comprend plusieurs royaumes, dont les principaux sont Mozambique, Mongale, Quiloa, Monbaze & Mélinde. Cette côte peut avoir environ quatre cents soixante lieues, sur quarante de largeur en quelques endroits, & à peu près cent dans ceux où elle a le plus d'étendue.

Mozambique est une isle qui appartient au roi de Portugal ; elle est fortifiée par l'art & la nature, mais l'air y est si mal sain, qu'au lieu de faire mourir les criminels, on les exile dans cette isle, où ils vivent rarement plus de cinq ou six années: Cependant c'est dans le havre de Mozambique que les vaisseaux Portugais, qui font voile de l'Europe aux Indes, abordent pour se rafraîchir. Ils y demeurent ordinairement un mois, pour donner le tems aux soldats & aux matelots de se guérir du scorbut qu'ils ont contracté en mer.

L'isle n'a que très-peu d'eau douce, que

l'on conserve soigneusement dans de grands vases de terre ou dans de petites citernes. La terre, quoique très-séche, produit une grande quantité de cocos, de citronniers, d'orangers, de figuiers qui croissent & meurent tous les ans. Ce dernier ne pousse qu'une seule branche, presque toujours chargée de très-grosses figues, & de feuilles d'une grandeur extraordinaire. Le pays abonde en bétail de toute espèce; & entre les différentes volailles qu'il nourrit, on doit remarquer une poule dont la chair est absolument noire, mais fort délicate. Mozambique, malgré le mauvais air qui y règne, la disette d'eau douce & la stérilité de son sol, est peuplée d'un très-grand nombre d'habitans. Ils sont tous de haute taille, beaux & bien proportionnés; & comme ils sont robustes & moins paresseux que les autres négres, ceux qui sont vendus pour l'esclavage & transportés aux Indes, sont fort recherchés par les Portugais Indiens. Aussi-tôt que leurs enfans commencent à parler, ils leur font apprendre la langue Portugaise, & les élèvent dans la religion catholique. Après leur baptême, on leur suspend au cou un petit crucifix, qu'ils portent avec beaucoup de respect, & l'on en a vu plusieurs qui ont fait des progrès dans l'étude des lettres, & ont été élevés au sacerdoce. On tire de ce pays beaucoup d'or, d'ivoire, d'ébène, d'ambre gris, & une très-grande quantité d'esclaves.

Les habitans de la côte, tant hommes que

que femmes, vont nuds, & ne cachent que ce que la pudeur défend de montrer. Tous leurs ornemens consistent en quelques filets de grains de verre, & plusieurs cercles de cuivre ou d'étain qu'ils portent aux bras. Leur nourriture ordinaire est du riz bouilli avec de l'eau & du miel, & quelque peu de poisson. Leur boisson est l'eau pure, le vin de palmier, & une liqueur qu'ils appellent *Aracca*, & dont ils s'enyvrent souvent avec délices. Le roi du pays professe la religion de Mahomet, mais il a dans ses états plusieurs petits princes tributaires qui sont tous idolâtres.

Monbaze, capitale du pays de ce nom, est située dans une presqu'isle, qui a environ quatre lieues de tour, & qui ne tient au continent que par une très-petite langue de terre. Il y a environ deux cents & quelques années que les Portugais s'en rendirent maîtres; ils la possédèrent jusqu'en seize cents quatre-vingt-dix-huit, que les Arabes *Muskats* s'en saisirent avec assez peu de peine, & passèrent au fil de l'épée une vingtaine de soldats qui la gardaient. Les vainqueurs y trouvèrent deux cents tonneaux d'yvoire, estimés cent vingt-cinq mille livres sterling. Les habitans de Monbaze, depuis ce tems, sont devenus Musulmans, non qu'ils fassent plus de cas d'une religion que d'une autre, mais parce que celle de Mahomet permet la pluralité des femmes. Ils sont communément d'une couleur olivâtre, mais il se trouve

parmi eux des noirs & des blancs. Au reste ils accordent tout aux plaisirs des sens: ceux de la côte sont doux & équitables, mais ceux qui habitent l'intérieur des terres, sont cruels & féroces, & ne vivent que de brigandage. On les nommes *Imbies*. Ils sont antropophages, & mangent non-seulement leurs prisonniers, mais même la chair de leur compatriotes, qu'ils trouvent plus délicate que celle des étrangers. Les crânes de ces malheureuses victimes leur servent de tasses pour boire : leurs armes sont l'arc & les fléches, un couteau large & court, & des boucliers couverts de peaux d'animaux sauvages. Ils ont un roi, auquel ils rendent des honneurs presque divins, & qui lui-même feint de se regarder comme un dieu sur la terre. S'il se sent trop incommodé des ardeurs du soleil, pour se venger, il a l'impiété de menacer le ciel, & dans sa colère de décocher contre lui quelques fléches. Ce méprisable chef de barbares est toujours suivi de quatre-vingt mille combattans; de grands troupeaux forment comme l'avant-garde de son armée, & servent à arrêter la première fureur de ses ennemis & à la rendre inutile. On porte devant lui des tisons allumés, pour faire entendre que tous ceux qui tomberont entre ses mains seront rôtis & mangés.

Le souverain de Quiloa est tributaire du roi de Portugal, à qui il paye tous les ans, dit-on, un tribut de quinze cents marcs

d'or. Il professe, avec un petit nombre de ses sujets, la religion Mahométane, mais les deux tiers de ses sujets sont encore Idolâtres. Le pays abonde en fruits, en grains & en légumes; on y nourrit une grande quantité de bétail, & il deviendrait un fort agréable séjour pour les étrangers, sans la malignité de l'air, qui ne leur permet pas d'y vivre longtems.

Le roi de Mélinde est aussi absolu & aussi respecté dans ses états, que le prétendu monarque de Quiloa. Il est Mahométan & presque sous le joug des Portugais, qui ont bâti une forteresse qui commande le port de sa ville capitale. Son pays jouit d'un air tempéré; il est agréablement partagé en plaines, en vallons & en montagnes, où il ne manque ni bled, ni légumes de toute espèce, & qui abondent sur-tout en une petite graine noire, dont on fait d'excellent pain. C'est au prince même que l'on s'adresse toujours pour demander justice, lorsqu'on se croit lésé ou offensé. Si c'est un grand seigneur qui est accusé, & qu'il se trouve coupable, le roi le conduit lui-même dans quelque salle retirée de son palais; là le coupable se dépouille de ses habits, se couche par terre, demande humblement pardon de sa faute, & reçoit des mains du roi quelques coups de bâtons : après quoi il se relève, baise les pieds de sa sacrée majesté, & le remercie de la faveur qu'elle vient de lui faire; car cette correction paternelle est regardée com-

me une grande faveur. Cet utile usage n'a point encore percé dans nos pays.

Entre les peuples qui habitent la côte de Zanguébar, il y en a plusieurs qui ne sacrifient point aux idoles : ceux-là admettent un seul être suprême, créateur du monde, & reconnaissent la providence divine, sa bonté & l'immortalité de l'ame. Ils sont persuadés de l'existence du diable qu'il craignent beaucoup plus qu'ils ne respectent Dieu. Toujours prêts à blasphémer la divinité, lorsque le succès ne répond pas à leurs vœux, ils ne laissent pas, pour la fléchir, d'observer des jeûnes rigoureux, qui sont immédiatement suivis de festins, qu'accompagnent les honteuses horreurs de la plus mépisable débauche.

Quand le roi de Mélinde se montre en public, les femmes de sa cour marchent devant lui, divisées en trois bandes, dont l'une chante ses louanges, l'autre porte des vases remplis de parfums, & la troisième forme une espèce de symphonie, en frappant sur des bassins d'ayrain, avec des bâtons d'yvoire. Il est porté sur les épaules de ses officiers, & l'on se prosterne devant son brancard, sans oser l'envisager. Dans la crainte qu'en chemin, il ne fasse quelque mauvaise rencontre, au moment qu'il sort de son palais, on éventre une biche, & des prêtres, préposés pour cet office, cherchent dans les entrailles de cette victime des signes qui puissent manifester le bonheur ou le malheur de cette sortie. Cette cérémonie se renouvelle

toutes les fois qu'on veut apprendre quel ſera le ſuccès d'une affaire, mais alors le prince doit paſſer trois fois ſur le corps de la biche. Quoiqu'extraordinairement adonnée à la ſorcellerie, il ne paraît pas que cette nation ait fait de grands progrès dans cet art diabolique. Toute la magie de ſes devins conſiſte à former une danſe fatiguante, qui ceſſe auſſi-tôt que quelqu'un de la troupe eſt tombé à terre ſans connaiſſance. Quand il revient à lui, on l'interroge, & il répond; ce qu'on prend pour l'oracle du malin eſprit.

Les mariages ſe font ſur cette côte avec fort peu de cérémonie. Les parens de l'un & de l'autre côté ſe raſſemblent & vont chanter & danſer à la porte de la future & lui offrir des préſens, qui conſiſtent en maiz. Chaque danſeuſe en reçoit pour ſa part une poignée. On ſe met de la farine ſur l'œil gauche & ſur la joue, & la journée s'achève dans les réjouiſſances. Le ſoleil s'étant retiré de deſſus l'horiſon, l'époux emmène chez lui ſon épouſe, & conſomme le mariage. Il y a quelques cantons où les filles doivent ſe rendre dans une campagne inculte, & y pleurer au moins pendant une heure la perte qu'elles vont faire de leur virginité. Le jour baiſſé, elles retournent à leurs huttes, on ſe divertit toute la nuit, & le lendemain, à la pointe du jour, la fille eſt remiſe entre les bras de ſon prétendu.

Ces ſauvages obſervent quelques cérémonies dans leurs funérailles; elles ſont ac-

compagnées de pleurs, de lamentations & de cris aigus. Le mort eſt emmailloté dans quelques morceaux d'étoffe noire : on enſevelit avec lui ſes armes & des proviſions pour ſon voyage. La natte qui lui ſervait de matelat, ſon ſiége, ſes meubles & même ſa maiſon, tout cela eſt brûlé, dès qu'il a rendu le dernier ſoupir. Les cendres qui proviennent de ce feu ſont jettées dans la foſſe. L'ami, le parent, ou le particulier quelconque qui aurait touché le cadavre, ne pourrait avoir aucune communication avec ſes compatriotes, ſans s'être lavé & purifié. Pendant les huit jours que dure le deuil, on ſe raſſemble pour pouſſer des gémiſſemens durant deux heures, en obſervant de ſe frotter le viſage de farine.

Depuis l'âge de ſept ans, les enfans du royaume de Mélinde portent ſur leur tête un poids d'argile peſant au moins ſept ou huit livres, & ils ne peuvent ſe débarraſſer de ce fardeau, qu'ils n'ayent donné des preuves de leur courage à la guerre ou dans un combat d'homme à homme. Les marques de la victoire ſont les mêmes qu'au Monomotapa, & celui qui ne peut montrer un pareil certificat, eſt regardé comme lâche & traité avec ignominie par la nation.





LES

CHA

Deſcript

IL n'eſt p
ſions du pa
tots. Quel
tr'autres,
de Bonne
delà du



LES HOTTENTOTS.

CHAPITRE PREMIER.

Description géographique du pays des Hottentots.

IL n'eſt pas aiſé de fixer au juſte les dimenſions du pays qui eſt habité par les Hottentots. Quelques géographes, & Deliſle entr'autres, étendent ces nations depuis le cap de Bonne-Eſpérance, au nord, juſqu'au-delà du tropique du capricorne, & leur

donnent de ce côté pour bornes, les royaumes de Mataman, d'Abutua, & de Monomotapa : du côté de l'est, ils le représentent bordé par le Monomotapa & les terres maritimes, que les Portugais ont nommées *tierras* de *Jangana*, dos *Fumos*, dos *Noanetos*, & de *Natal*; au sud & à l'ouest, par l'océan. Ainsi, la région des Hottentots étant environnée de trois côtés par la mer, peut être regardée comme la pointe de la péninsule qui forme la partie méridionale de l'Afrique. Sa situation est entre le vingt-deuxième & le trente-cinquième degré de latitude du sud, & entre le trente-troisième & le quarante-septième de longitude est. Elle s'étend en longueur, du nord au sud, l'espace d'environ sept cents quatre-vingt milles, & de l'ouest à l'est environ cent trente-sept.

Le pays des Hottentots commence à la baye d'*Angra de Conceiçaon*, au sud de la rivière de Bragaval. Cette baye est suivie d'*Angra Piguena*, & de *Porte del Ilheos*, au nord du cap des Voltas. Soixante-cinq lieues plus bas on trouve les bayes de Saint-Martin & de Sainte-Hélène, qui renferment les deux rivières des Eléphans, & de Sainte-Hélène ou de la Montagne. Au sud de Sainte-Hélène est la baye de Saldanna, & à vingt lieues au sud de celle-ci, la baye de la Table, qui appartient au cap de Bonne-Espérance. Au-delà du Cap, du côté de l'est, on rencontre le cap *Falso*, la baye d'*Atnug* : à l'est, du cap des Aiguilles, la baye, nommée par les

Anglais, *Stesh Bay*; celles de Saint-Sébastien, des Poissons, de Sainte-Catherine & de Nossel, où est Saint-Blaise, qui n'est éloigné que d'environ soixante-dix lieues du cap de Bonne-Espérance. La baye d'Algoa est la dernière de la côte des Hottentots.

Suivant les connaissances les plus sûres que nous ayons de cette vaste contrée, on peut réduire à dix-sept peuples la nation entière des Hottentots, dont le fameux voyageur Kolbé (tit. 1, pag. 52 & suiv.) nous a donné les noms. Les Gungemans; les Kokhaquas; les Sassaquas; les Odiquas; les Khirigriquas; Les grands Namaquas, & les petits; les Attaquas; les Khorogauquas; les Kopmans; les Kessaquas; les Sonquas, les Dunquas; les Damaquas; les Gauras ou les Gauriquas; les Houteniquas; les Khamtovers, & les Keykoms.

Les Gungemans habitent les cantons les plus voisins du Cap: ce sont eux qui ont vendu aux Hollandais le territoire qu'ils posèdent dans ce pays, & ils n'ont réservé pour eux qu'une très-petite partie de leurs anciennes possessions.

Les Kokhaquas demeurent au nord des Gungemans; leur pays renferme d'excellentes prairies, possédées par les Européens, qui doivent fournir des provisions aux vaisseaux de la compagnie Hollandaise. Ils ont d'abondantes salines, de nombreux troupeaux, & de très-bonnes terres qu'ils cultivent avec une sorte de soin. Lorsque les pâturages com-

mencent à manquer dans l'endroit qu'ils habitent, ils l'abandonnent; mais avant de partir, ils creuſent une tranchée autour du terrein, & mettent le feu aux herbes. Par ce moyen, dont ſe ſervent auſſi les Hollandais, les cendres engraiſſent la terre, que d'un autre côté les pluies rafraîchiſſent, & dans un autre tems ces ſauvages peuvent y revenir, avec l'aſſurance d'y retrouver les plus gras pâturages.

Les Saſſaquas ſont placés à quelque diſtance de la baye de Saldanna. Autrefois cette nation était fort nombreuſe; mais les guerres continuelles qu'elle a eu à ſoutenir contre les flibuſtiers Hollandais, l'ont conſidérablement diminuée. Le pays manque d'eau; & quoique montagneux, il ne laiſſe pas d'avoir de très-grandes prairies, tapiſſées de fleurs & d'herbes odoriférentes. Les Odiquas ſont voiſins des Saſſaquas; & après avoir été longtems leurs ennemis, ils vivent avec eux dans la plus étroite intelligence.

La contrée qu'habitent les Khirigriquas, borde la baye de Sainte-Hélène. Ces ſauvages ſont nombreux, forts, & d'une adreſſe extraordinaire à lancer la zagaie. La belle rivière des Eléphans, qui tire ſon nom de la multitude de ces animaux qui ſe viennent rafraîchir dans ſes eaux, traverſe tout ce pays, d'ailleurs excellent, s'il ne ſervait de retraite à d'affreux ſerpens, & entr'autres au céraſte, ou le ſerpent cornu.

Les Namaquas ſont diviſés en grands & en

petits ; les petits habitent la Côte ; les grands vivent dans les terres les plus prochaines. Ces deux nations se ressemblent par la force, par la valeur, par la discrétion, & par le respect qu'ont pour elles les autres Hottentots ; mais elles diffèrent beaucoup entr'elles dans leur gouvernement & dans leurs usages. On dit qu'ils peuvent aisément mettre vingt mille hommes en campagne ; qu'ils parlent peu, & que leurs réponses sont courtes & réfléchies. On ajoute, que la plûpart de ceux de cette nation sont d'une taille gigantesque ; que leurs femmes sont belles & fort bien faites ; que toute leur parure consiste en quelques peaux de bêtes féroces, & en quelques grains de verre de Cambaye, quelles achettent des Portugais vers le Monomotapa. Les hommes portent une plaque d'yvoire devant leurs parties naturelles, & un cercle de la même matière aux bras, avec quantité d'anneaux de cuivre. Chacun porte sa petite selle de bois, garnie de cordes, qui lui servent à la porter continuellement, pour s'asseoir dans toutes sortes de lieux.

Les Attaquas, qui sont au nord des Namaquas, n'occupent pas un terrein bien fertile ; & cette raison les engage à n'élever de troupeaux, qu'autant qu'il leur en faut pour leur subsistance, & pour suppléer aux mauvaises chasses qu'ils sont souvent dans le cas de faire. Ils se séparent en petites troupes, afin de trouver plus aisément les commodités qu'ils recherchent, & qu'ils ne rencontrent pas tou-

jours. Cependant ils ſont tranquilles, gais, contens, & ne paraiſſent pas ſoupçonner qu'il exiſte une vie plus gracieuſe que la leur. Ils n'aiment ni ne craignent la guerre. Pour ſe garantir des ſurpriſes, & pouvoir à tems combattre ou regagner le ſommet de leur montagnes : comme les Suiſſes, ils allument, de diſtance en diſtance, des feux, dont la fumée, pendant le jour, & la flamme, durant la nuit, les avertiſſent qu'ils doivent ſe rendre à l'aſſemblée générale.

Au ſud des Gungemans, on rencontre les Kopmans, nation polie & douce, qui vit en bonne intelligence avec les Européens. Aſſez proche ſe trouve les Keſſaquas, peuple riche & nombreux, & qui poſſédent une grande quantité de beſtiaux. Ils chériſſent la paix, & ne ſont courageux que lorſqu'on les attaque dans leurs poſſeſſions. Il ſemble que la fertilité du terroir qu'ils habitent, leur ait fait concevoir que la tranquillité, au-dedans & au-dehors, pouvait ſeule les faire jouir des avantages que la nature leur accorde avec profuſion.

Le caractère des Sonquas, qui ſont à l'eſt des Kopmans, eſt bien différent. C'eſt une nation vive, guerrière & entreprenante, qui, ne trouvant qu'avec peine ſa ſubſiſtance dans un pays aride & montagneux, ſe louent volontiers aux peuples belliqueux, ſans autre eſpoir que d'en obtenir la plus ſimple nourriture. Les Sonquas ſont très-adroits à la chaſſe : ils vont à la recherche du miel, que les abeilles dépoſent dans certains creux d'arbres, &

ils en font le troc contre de l'eau-de-vie, du tabac, & des ustensiles de fer & de cuivre, avec les Européens du Cap.

Les Dunquas occupent un pays agréable & fertile, qui, quoique voisin de celui des Sonquas, est absolument différent. Plusieurs ruisseaux le traversent : les plaines & les montagnes y sont également couvertes d'herbes, de légumes & de fleurs. Les bestiaux & le gibier s'y trouvent en abondance. La contrée qu'habitent les Damaquas est aussi riche, mais plus unie. On y trouve beaucoup de gibier & de bestiaux. Les melons d'eau, & le chanvre sauvage, y sont communs. Les habitans, qui n'ont que peu, ou point de bois, sont réduits, pour cuire leurs alimens, de se servir d'une sorte de mousse, dont l'odeur est désagréable & nuisible. Ils font un assez grand commerce de pelleteries ; mais ils en ont peu, en comparaison des Gauras ou Gauriquas, dont le pays est rempli des bêtes les plus féroces : aussi ces sauvages, qui font leur principale occupation de la chasse, ne portent pour habillement que des peaux de tygre, de chats sauvages, & d'autres animaux terribles, pour monument de leur courage & de leurs victoires.

Le territoire des Houteniquas renferme beaucoup de beaux bois, & d'excellentes prairies, ainsi que celui des Khamtovers. On n'y voit ni éléphans ni buffles ; mais ses rivières sont extrêmement poissonneuses, & l'on rencontre dans ses forêts de très-beaux ar-

bres, des cerisiers, & des abricotiers chargés de fruits. On rapporte que les Khamtovers, ayant assaillis un jour une troupe d'Hollandais, dans un défilé, furent obligés de reculer & de prendre la fuite ; & que le jour suivant, le chef de ces sauvages, qui parlait un peu Hollandais, vint trouver ces ennemis courageux, & leur dit : « Nous nous sommes crus jusqu'ici supérieurs à toute autre » nation, par les armes, mais nous reconnaissons que les Hollandais nous ont vaincus, & nous nous remettons à eux comme » à nos maîtres. »

Les Keykoms vivraient heureux dans le pays où ils sont confinés, si la nature ne leur avait pas refusé l'eau fraîche, dont la disette les réduit quelquefois à de fâcheuses extrêmités. Ils sont pauvres, & manquent des ustensiles les plus nécessaires, pour les plus simples usages de la vie.



CHAPITRE II.

Précis historique de l'établissement des Hollandais, au Cap de Bonne-Espérance.

LE cap de Bonne-Espérance est la pointe la plus méridionale de l'Afrique, & l'endroit le plus remarquable du pays des Hottentots. Il fut découvert pour la première fois en 1486, sous le règne de Jean II, par Barthelemi Diaz, amiral Portugais. Une tempête violente, que ce grand navigateur venait d'essuyer, lui fit donner à ce promontoire le nom de *Cabo Tormentoso*; cap de la Tempête: mais ce nom ne paraissant pas d'un assez bon présage au roi de Portugal, pour un lieu qui lui faisait concevoir plus que jamais l'espérance de découvrir les Indes, il le changea en celui de *Cabo de Buena-Esperenza*; cap de de Bonne-Espérance.

Diaz ne débarqua pas au cap de Bonne-Espérance, non plus que Vasco de Gama, qui fût chargé après lui du commandement de la flotte Portugaise. En 1600, les vaisseaux de la compagnie Hollandaise des Indes orientales, qui était alors dans son enfance, commencèrent à s'y arrêter dans le cours de leur voyages; mais ce ne fut qu'en 1650, que, sur les représentations de Van Riebecek, les directeurs de cette compagnie se déter-

minèrent à y former un établissement solide. Le chirurgien Van Riebecek, fut nommé gouverneur de la nouvelle colonie. En arrivant au Cap, il fit un traité avec les habitans, par lequel, pour la somme d'environ quinze mille florins en marchandises, ils cédaient aux Hollandais la possession de leur pays. Son premier soin fut de construire un fort, & à deux lieues de la côte, de tracer l'enceinte d'un superbe jardin; qui depuis, cultivé avec le plus grand soin, fournit, non-seulement de légumes à la colonie, mais même est en état d'en approvisionner tous les vaisseaux. Pour assembler promptement des Colons, la compagnie offrit à ceux qui viendraient s'établir au Cap, soixante acres de terres par tête, avec droit de propriété & d'héritage, & la liberté, après trois ans, de disposer de leur fonds, si le climat ne leur convenait pas. Elle fit beaucoup d'avances en bestiaux, en grains & en ustensiles, à ceux qui se présentèrent, & leur fit venir des femmes des maisons de charité & des communautés d'orphelins de la Hollande: ensorte que, dans l'espace de peu d'années, toute la côte fût couverte de riches habitations.

Actuellement les possessions des Hollandais s'étendent, depuis la baye de Saldana, autour de la pointe méridionale de l'Afrique, jusqu'à la baye de Nossel, à l'est, & pénètrent fort avant dans l'intérieur du pays, par l'acquisition que la Compagnie a faite de toute la terre de Natal, pour une somme de trente

trente mille florins en marchandises.

En établissant sa nouvelle colonie, Van Riebecek lui donna une forme de gouvernement. Il fonda un grand conseil, qu'il chargea de toute l'administration des affaires & des intérêts de la Compagnie : une cour de justice pour les querelles, les offenses, & les dettes de peu de conséquence : une cour pour les mariages ; une chambre des orphelins ; un conseil ecclésiastique ; un conseil commun, & un conseil de guerre. Ces deux derniers établissemens ne furent institués qu'à l'arrivée des Français réfugiés.

Le grand conseil est composé du gouverneur, qui en est le président né, & des huit principaux officiers de la compagnie. Le gouverneur a la voix prépondérante. Cette cour souveraine règle tout ce qui concerne le commerce & la navigation ; elle peut faire la paix & la guerre avec les Hottentots.

Le collége de justice est composé des mêmes membres que le grand conseil, auxquels se joignent les trois bourguemestres régens de la ville du Cap. Ce tribunal connaît de toutes les affaires civiles & criminelles : on peut appeller de ses jugemens en Hollande ou à Batavia, en consignant cent florins jusqu'à l'arrêt définitif, & cette somme revient à l'appellant, si la sentence est confirmée, ou tourne au profit du répondant, si elle est infirmée.

Un membre du grand conseil est président de la cour inférieure de justice, & il se fait

assister par trois bourgeois, dont l'un est vice-président, & par quelques officiers de la compagnie, entre lesquels on choisit le secrétaire de l'assemblée. Les contestations, au-delà de la valeur de trois cents florins, ne sont point du ressort de ce tribunal.

La cour des mariages est chargée d'examiner la validité des contrats, avant qu'ils soient consommés : elle vérifie les consentemens des parens, & examine si l'une ou l'autre des parties n'a point d'engagement antérieur, capable d'annuller celui qu'elle se propose de former, & c'est cette cour, composée des mêmes membres que le tribunal inférieu, qui donne pouvoir de marier ceux qui se présentent aux ministres de chaque résidence.

La chambre des orphelins est composée de sept juges, qui sont le vice-président du conseil, en qualité de président, & six conseillers, dont trois sont officiers de la compagnie, & les trois autres sont choisis entre les bourgeois du Cap. Un orphelin qui a quelque bien ne peut se marier avant l'âge de vingt-cinq ans, sans la permission de ces juges.

La cour ecclésiastique a la suprême inspection sur les trois églises du Cap. Elle est composée des trois ministres de ces églises, de six anciens & de douze diacres, ou inspecteurs des pauvres. Cette assemblée fait valoir les biens des pauvres, & leur distribue les aumônes qu'elle reçoit pour eux, avec tant d'équité & de désintéressement, qu'on

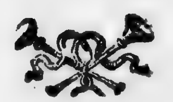
ne trouve aucun mendiant dans toutes les colonies. Le ministre, deux riches paroissiens, les deux anciens & les quatre inspecteurs des pauvres, forment le consistoire de chaque paroisse.

La colonie des Hollandais est partagée en quatre districts, dans chacun desquels il y a une cour du conseil commun, composée d'un certain nombre d'habitans, qui sont choisis par le grand conseil. Les présidens de ces tribunaux sont les intendans de chaque colonie : la décision des causes qui ne passent pas cent cinquante florins, la recherche & le châtiment des crimes qui se commettent dans leur district, sur-tout par rapport aux esclaves, sont de leur ressort.

Il y a deux cours militaires ou martiales ; l'une dans la ville du Gap, composée d'un président & de neuf assesseurs, qui sont des officiers de la compagnie ; l'autre dans les colonies des Stellenboch & de Drakenstein. S'il arrive quelques désordres, si des esclaves prennent la fuite, ou si les Hottentots menacent de prendre les armes, ces cours sont obligées d'envoyer un corps de troupes, pour rétablir la tranquillité.

On croit que les appointemens des officiers & des domestiques de la compagnie, montent chaque année à quatre cents mille florins : ceux du gouverneur sont de six mille florins. Pour fournir à cette dépense, la compagnie lève le dixième de toutes les productions du pays, & des rentes foncières. Les

droits ſeuls, impoſés ſur le vin, le tabac; l'eau-de-vie & la bière, ſont affermés à ſoixante-dix mille florins par an; & ſi l'on ajoute à ces produits, celui d'environ ſoixante & quinze pour cent, qu'on aſſure qu'elle tire de la vente de ſes marchandiſes, on s'appercevra aiſément combien cet utile établiſſement verſe d'argent dans les caiſſes de la Hollande. Ce que les terres rapportent annuellement n'eſt pas compris dans ce calcul. La compagnie entretient ſix cents domeſtiques à ſon ſervice, & un nombre preſque égal d'eſclaves: elle a l'humanité de remettre ſouvent la taxe du dixième au laboureur, dont la récolte n'a pas ſecondé les travaux; & ſi quelqu'accident imprévu ruine une habitation, elle fournit des matériaux pour la rebâtir, & emploie à la conſtruction ſes propres ouvriers.



CHAPITRE III.

Religion des Hottentots.

LES Hottentots n'ont que des idées vagues & fort ridicules, touchant l'origine de leur nation. Si on les interroge à ce ſujet, ils répondent : « que leurs premiers parens ſont entrés dans leur pays par une porte, ou par une » fenêtre; que le nom de l'homme était *Noch*, » & celui de la femme *Hingnoh*; qu'ils furent » envoyé par *Tikquoa*; c'eſt-à-dire, par dieu » même; & qu'ils communiquèrent à leurs » enfans l'art de nourrir des beſtiaux, avec » quantité d'autres connaiſſances. »

Quelque ſoin que l'on ait pris juſqu'à préſent pour tâcher d'approfondir la religion des Hottentots, il n'a pas encore été poſſible d'y parvenir, vu leur extrême diſcrétion ſur cet article, & les ſubterfuges dont ils ſe ſervent pour en cacher la connaiſſance aux Européens. Il eſt cependant ſûr qu'ils reconnaiſſent un dieu, créateur de toutes choſes : ils le nomment *Gounga*, ou *Gounga Tikquoa*, c'eſt-à-dire, dieu de tous les dieux. « C'eſt » un excellent homme, diſent-ils; il ne fait » jamais de mal à perſonne; on n'a rien à » redouter de lui, & il demeure fort loin » au-delà de la lune. »

Comme ils n'eſpèrent ni ne craignent rien de cet Etre ſuprême, qui, quand même il

le voudrait, ne pourrait faire du mal à aucune créature, ils ne lui rendent aucune espèce de culte. Si des missionnaires leur représentent que ce dieu est le créateur & le conservateur de l'univers, & que c'est lui qui fournit à leurs besoins : « Nos premiers parens, répondent-ils, ayant offensé ce dieu, pour les » punir, eux & toute leur postérité, il les a » condamnés à l'endurcissement du cœur. »

Ils s'assemblent quelquefois la nuit, dans la campagne, pour rendre des adorations à la lune, qu'ils regardent comme une divinité inférieure, ou comme l'image visible d'un dieu invisible. A chaque nouvelle lune, ils la félicitent sur son retour ; ils lui font des sacrifices de bestiaux, & lui offrent de la chair & du lait. La situation la plus propre pour rendre hommage à cet astre, est de se tenir accroupi, la tête entre les mains, & les coudes appuyés sur les genoux. Lorsqu'ils sont un assez grand nombre, placés en rond dans cette posture, ils commencent leurs adorations, qui consistent en grimaces affreuses, en contorsions ridicules, en sauts, en danses & en chants. C'est à la lune qu'ils s'adressent pour obtenir de la pluie, du beau tems, de gras pâturages pour leurs troupeaux, & surtout beaucoup de lait.

On a remarqué qu'ils ont la plus grande vénération pour un petit insecte, de l'espèce des cerfs-volans. La grandeur de ce petit animal est d'environ un pouce : son dos est verd, son ventre est tacheté de blanc & de

rouge : il a deux aîles, & deux cornes ſur la tête, qui eſt de couleur jaune. S'il arrive, par hazard, que cette divinité aîlée honore un Kraal, (village), ou ſeulement une cabane de ſa préſence, la joie eſt univerſelle dans tout le canton ; on s'aſſemble, & on lui adreſſe les marques du plus profond reſpect & de la plus grande reconnoiſſance, pour la viſite qu'il daigne faire à ſes ſidèles adorarateus. Auſſi-tôt on prépare un ſacrifice ; on tue un bœuf, ou quelques brebis, & l'on forme des danſes autour de la divinité, en lui jettant de la poudre d'un herbe, qu'ils appellent *Bukku*, & que nos botaniſtes nomment *Spiræa*. Cette même poudre, que les Hottentots regardent comme ſacrée & myſtérieuſe, ils la répandent ſuperſtitieuſement autour de l'enceinte du Kraal, & même autour de chaque cabane, ee qui doit fixer le bonheur que l'inſecte aîlé vient d'y apporter, en leur remettant les peines dûes à leurs fautes paſſées, & en leur accordant les forces néceſſaires pour mieux vivre à l'avenir. S'il arrive que le cerf-volant vienne ſe repoſer ſur le corp d'un Hottentot, il eſt alors régardé comme un ſaint, par tous ceux de l'habitation, & traité dans la ſuite avec une vénération extraordinaire. Le bœuf le plus gras de ceux qui appartiennent au Kraal, eſt auſſi tôt immolé & offert en ſacrifice d'action de graces ; par prédiction, les entrailles, nettoyées & bouillies avec la graiſſe, lui ſont adjugées ; es hommes devorent la chair, & les femmes

ont pour partage le bouillon ; si l'insecte, au contraire, s'est reposé sur une femme, les hommes boivent le bouillon, & les femmes mangent la chair de l'animal sacrifié. La coëffe du bœuf, saupoudrée de *Bukku*, est suspendue au col de l'habitant favorisé, & il doit la porter constamment, jusqu'à ce qu'elle tombe en pourriture.

Les Hottentots ont des saints, à qui ils rendent une espèce de culte, & dont ils révèrent extrêmement la mémoire. Ce sont ceux qui, pendant leur vie, se sont signalés par quelques actions vertueuses. Ils leur consacrent des bois, des montagnes, des champs & des rivières, & ils ne passent jamais dans ces lieux sans s'arrêter, & sans marquer leur respect par un profond silence ; & s'ils sont en grand nombre, quelquefois par des danses & par des fréquens battemens de mains.

Si les Hottentots n'admettent point un dieu créateur, qui a le pouvoir de punir & de récompenser, il est certain qu'ils reconnaissent une divinité méchante, qu'en leur langue, ils nomment *Touquoa*. Ils la représentent petite, courbée, de mauvais naturel, ennemie des Hottentots, & source de tous les maux qui affligent le monde, au-delà duquel sa puissance cesse. Ainsi que tous les autres idolâtres, c'est à ce rédoutable génie qu'ils adressent leurs prières, & qu'ils offrent de nombreux sacrifices, dans l'espèrance que, sensible à leurs respects, il daignera les épargner. Tel est l'effet de la crainte. Ils disent

que le *Touquoa* ſe montre quelquefois, & qu'alors il paraît ſous la figure d'un monſtre difforme, & couvert de poil, vêtu de blanc, avec la tête & les pieds d'un cheval. Il n'eſt pas étonnant que des hommes auſſi crédules regardent les douleurs, les maladies, & tous les accidens de la vie, qui ſurpaſſent leur pénétration, comme la ſuite de quelque ſortilége, & qu'ils ſe confient, pour les éloigner d'eux, à la vertu des enchantemens & des amulettes.

On ne peut pas dire qu'ils n'admettent point l'immortalité de l'ame, puiſqu'ils rendent des honneurs aux hommes vertueux, après leur mort, puiſqu'ils craignent les revenans, & que cette terreur les engage à changer d'habitation auſſi-tôt que quelqu'un eſt mort parmi eux; & puiſqu'enfin, ils croyent fermement que leurs ſorciers & leurs ſorcières ont la puiſſance d'évoquer les eſprits. Ils n'ont vrai-ſemblablement aucune idée diſtincte d'un enfer & d'un paradis, des récompenſes & des punitions, après la mort, & ils penſent que les ames des morts demeurent conſtamment autour des lieux où leurs corps ont été enterrés. Juſqu'à préſent, les Hottentots, qui, preſſés par les circonſtances, ont feint d'embraſſer le Chriſtianiſme, n'ont jamais laiſſé échapper la premiere occaſion pour retourner à leur idolâtrie. Un d'eux, que l'on avait cru converti, & pour qui le gouverneur du Cap avait conçu une vive amitié, ayant eu un jour quelques mo-

mens d'entretien avec ses parens, se dépouilla de ses habits Hollandais, les mit en paquet, & les présentant à son ancien protecteur, lui dit : « Ayez la bonté, Monsieur, » de faire attention que je renonce pour tou- » jours à cet appareil. Je renonce aussi pour » toute ma vie à la religion chrétienne. Ma » résolution est de vivre & de mourir dans » la religion, les manières & les usages de » mes ancêtres. L'unique grace que je vous » demande, est de me laisser ce collier & » le coutelas que je porte ; je le garderai pour » l'amour de vous. » Ayant ainsi terminé son discours, il s'échappa, & on ne le revit plus au Cap. Il n'y a point d'exemple que les Missionnaires aient encore fait aucune conversion réelle dans ce pays.

Lorsque les Hottentots sont sur le point de passer quelque rivière dangereuse, ou de nager dans la mer, pout gagner quelque rocher, ils ne manquent jamais de jetter sur eux quelques gouttes d'eau, & de se frotter le nez avec un peu de vase, en marmottant plusieurs paroles, sans doutes mystérieuses ; & si on les interroge à ce sujet : « Ne voyez- » vous pas, disent-ils, qu'il y a du danger ? » Dans chaque Kraal, ils ont un prêtre, ou maître de cérémonies, qu'ils nomment *Suri*, ou *Furi*. Cet officier, si on peut lui donner ce nom, est élu par tous les habitans. C'est lui qui préside aux offrandes, aux sacrifices ; c'est lui qui règle les cérémonies religieuses, qui assiste aux mariages & aux enterremens.

Il paraît que sa plus importante fonction se réduit à châtrer les mâles, & que les honoraires de sa charge consistent seulement en quelques veaux ou en quelques agneaux qu'on lui donne en présens. Il est invité à toutes les fêtes, parce que ces espèces de solemnités sont toujours suivies d'un festin.

CHAPITRE IV.

Gouvernement des Hottentots.

LE gouvernement des Hottentots subsiste depuis bien des siècles, dans la même forme où il se trouve aujourd'hui. Chaque nation particulière a son chef, que l'on nomme *Konquer*. Ce chef est le commandant des troupes, & le premier ministre de ce petit état : il préside aux assemblées publiques, au milieu d'un cercle, que tous les officiers font autour de lui ; il fait la prière, & déclare la guerre. Autrefois, quelque parure extraordinaire le distinguait ; aujourd'hui, il porte une couronne de cuivre, pour marque de sa dignité, qui est héréditaire. En entrant en charge, on l'oblige à jurer qu'il conservera les droits des capitaines des Kraals, & qu'il respectera les privilèges du peuple. L'autorité du Konquer ne s'étend pas plus loin que son propre village, qui ne lui assigne aucun revenu fixe, & qui n'a d'égard pour lui qu'en

ce qui regarde essentiellement l'exercice de ses fonctions. Lorsqu'il est installé dans sa place, on tue un bœuf gras, & quelques brebis pour le festin, auquel les femmes ont la permission d'assister, sans pouvoir espérer d'autre nourriture que le bouillon; mais le lendemain, comme c'est l'épouse du chef qui regale toutes les autres femmes, elles mangent la viande à leur tour, & abandonnent le bouillon aux hommes. Le capitaine du Kraal est le second officier du gouvernement Hottentot. Il est spécialement chargé de maintenir la tranquillité, & de rendre la justice dans l'étendue de sa jurisdiction. Les fils succèdent à leurs pères, dans cet emploi, & à chaque mutation, on fait jurer le nouveau capitaine qu'il ne changera rien dans les loix & dans les anciennes coutumes du Kraal. Pendant la guerre, il commande les troupes de son canton, sous l'autorité du chef de la nation. C'est à la tête des anciens qu'il reçoit les plaintes du peuple, & qu'il prend connaissance de toutes les contestations qui regardent les droits & la propriété. Après avoir écouté les parties, il prend l'avis de ses conseillers, & prononce un jugement définitif. Le vol, le meurtre, l'adultère & les autres crimes capitaux qui se commettent dans toute l'étendue de son territoire, n'ont point d'autre juge que lui : mais les criminels d'état doivent être condamnés par le Konquer, dans une assemblée générale de tous les capitaines de la nation. On reconnaît les capitai-

nes Hottentots, aux ſuperbes peaux de tigre ou de chats ſauvages qui les couvrent, & ſur-tout, à une canne à pomme de cuivre, qui, depuis quelque tems, eſt devenue la marque de leur dignité. Rarement le peuple entreprend quelqu'expédition importante, ſans conſulter auparavant ſon capitaine. Ce n'eſt pas que ſouvent il ne ſe porte à des querelles, qui ſouvent dégénèrent en combats ſanglans; & pour lors, le capitaine interpoſe ſon autorité, & le reſpect que l'on a pour lui, fait auſſi-tôt tomber les armes des mains des plus furieux.

Le troiſième officier d'un Kraal eſt le médecin, & le dernier en dignité eſt le *Furi*: tous les autres habitans forment la claſſe du peuple. Il y a moins de barbarie, que quelques auteurs ont cherché à en trouver, dans la forme de ce gouvernement. Dans chaque Kraal il y a un tribunal, qui connaît de toutes les matières civiles & criminelles. Les parties plaident elles-mêmes leur cauſe; on les écoute, on entend les témoins, s'il eſt néceſſaire, on va aux opinions, on recueille les voix, on les compte, & la pluralité dicte le jugement, qui eſt ſans appel. L'Europe n'a pas la même ſimplicité pour décider les queſtions les moins épineuſes. En matière criminelle, le capitaine, ou le dernier du Kraal, ne doit pas eſpérer d'être traité plus favorablement. Dès que quelqu'un a connaiſſance d'un crime commis, il le déclare à tous les habitans, & l'on ſe ſaiſit du coupable. Auſſi-

tôt on convoque l'assemblée, au milieu de laquelle on le conduit. Ses accusateurs exposent le crime, & font paraître les témoins: l'accusé se défend: si l'accusation est injuste, les accusateurs sont condamnés envers lui à des dédommagemens, qui sont toujours pris sur les troupeaux. Si le crime est avéré, le capitaine prononce la sentence de mort, dont il est ordinairement l'exécuteur. Il fond, avec une sorte de fureur, sur le coupable, & il l'étend à terre d'un coup de kirri, (bâton.) Les autres juges l'achevent, & on l'enterre à l'instant sur le lieu. Il est nécessaire de remarquer que quelle que soit la faute du coupable, & l'ignominie que sembleraient imprimer aux siens, son arrêt & son supplice, la famille n'en reçoit aucune tache; le châtiment efface le crime chez les Hottentots, & la mémoire du coupable n'en est point flétrie. On célèbre ses funérallles avec le même respect que s'il était mort vertueux.

Il arrive souvent que deux Kraals se brouillent ensemble, soit par rapport à la propriété de quelque terrein, soit au sujet de la chasse, & alors ils ne respirent que la guerre; & s'il leur était permis de s'exterminer, ils couraient aussi-tôt aux armes; mais il faut, malgré eux, qu'ils mettent des entraves à leur fureur, & qu'ils portent leurs plaintes & leurs défenses au grand conseil de la nation. C'est dans ces circonstances, dit Kolbe, (tit. 1, pag 256,) qu'avec la même fermeté qu'en mettait autrefois le Sénat romain, lorsqu'il

jugeait les causes des rois, ces sauvages prononçent des jugemens équitables, & qu'ils les font exécuter.

Les successions dee Hottentots passent des pères au fils aînés ou au plus proche mâle de la famille, sans aucune division, & sans que les femmes soient admises à aucun partage. Un mari, en mourant, ne peut avantager son épouse, à moins qu'il ne fasse approuver le legs par son héritier légitime : s'il n'a pas pourvu à l'établissement de ses fils cadets, leur liberté & leur fortune restent à la disposition de l'aîné, qui, toutefois, ayant une fois accordé la liberté à ses frères, ne conserve plus aucun droit sur eux. Les filles ne peuvent se marier, sans le consentement de leur frère, devenu chef de la famille ; & il leur donne, dans l'héritage, la part qu'il juge à propos. Il doit prendre soin des femmes de son père, jusqu'à leur mariage ou à leur mort : mais s'il est marié avant le trépas de son père, il a perdu tous ces avantages, & ne peut plus répéter, dans la succession, qu'une portion égale à celle de ses autres frères.



CHAPITRE V.

Mariages & funéralles des Hottentots.

C'est ordinairement à l'âge de dix-huit ans, que les jeunes Hottentots se marient. Le père du garçon est chargé de faire la demande de la fille sur laquelle celui-ci a jetté les yeux : ils se rendent tous deux à la cabane du père de la future, ou a celle du plus proche parent de qui elle dépend ; & pour préliminaires, ils présentent du tabac à la compagnie. On se met à fumer ; & lorsque les têtes commencent à s'étourdir, par la force de la fumée, on entre en matière. La proposition faite, le pere de la fille sort de la cabane pour consulter sa femme, & revient toujours avec son consentement ; reste à savoir si la fille donne le sien : pour s'en assurer, on lui permet de passer la nuit avec son prétendu, qui n'épargne vraisemblablement rien pour triompher de sa faiblesse. Lorsqu'elle résiste à cette épreuve, ce qui n'arrive presque jamais, elle devient libre ; mais si elle succombe, il faut qu'elle épouse le jeune homme.

Après cette formalité, le jeune Hottentot se retire, & revient bientôt, accompagné de tous ses parens & de ses amis, de l'un & de l'autre sexe, au Kraal de sa femme, où il est

eſt reçu avec de grandes démonſtrations de joie. On tue un ou pluſieurs bœufs. Chacun ſe couvre de la graiſſe de l'animal, & ſe poudre de *Bukku*. Les femmes ſe peignent le front, les joues & le menton, d'une certaine craie rouge, & l'on commence enſuite les ſingulières cérémonies du mariage. Tous les hommes accroupis forment un grand cercle autour du marié, qui eſt placé au centre dans la même poſture. Les femmes s'arrangent de même autour de la mariée. Le prêtre, ou comme nous l'avons précédemment nommé, le maître des cérémonies, entre dans le cercle des hommes, & piſſe ſur le marié, qui fait avec ſes ongles de profonds ſillons ſur la graiſſe dont il eſt couvert, afin, s'il lui eſt poſſible, de ne perdre aucune goutte de cette dégoûtante liqueur. Le prêtre paſſe enſuite dans le cercle des femmes, où il accorde la même faveur à la mariée, & ainſi il va d'un cercle dans l'autre, juſqu'à ce que ſes reſſources ſoient épuiſées. Cette étrange cérémonie eſt accompagnée de beaucoup de bénédictions, pendant leſquelles il répéte ſouvent: « Puiſſiez-vous vivre heureuſement » dans votre mariage! Puiſſiez-vous obtenir » un fils avant la fin de l'année! Puiſſe-t-il » devenir bon chaſſeur ou bon guerrier! » Ceci fait, on met le bœuf en pièces. On en fait bouillir une partie, & l'autre, placée entre deux pierres, rougies par un très-grand feu, eſt bientôt rôtie.

C'eſt au milieu des femmes que le marié

ſe place pour le feſtin ; mais on lui ſert ſa portion à part. La viande eſt préſentée dans des pots luiſans de graiſſe. Les convives n'ont pas tous des couteaux, pluſieurs déchirent les morceaux de viande avec leurs dents ou leurs doigts, mais tous mangent avec la plus ſuprenante voracité. Ils ſe ſervent de coquilles de mer au lieu de cuillières. Dans ces ſortes de réjouiſſances, leur boiſſon eſt le lait ou l'eau pure, jamais il n'y paraît de liqueurs fortes : on fume beaucoup de tabac & la fête dure juſqu'à l'entière conſommation de toutes les proviſions.

Les Hottentots ont l'uſage de la polygamie, mais rarement on les voit épouſer plus de trois femmes. Ils ne permettent pas la fornication entre couſins au premier & au ſecond degré : ceux qui ſont convainçus de ce crime, quelque rang qu'ils tiennent dans la nation, reçoivent une baſtonnade mortelle. Lorſqu'un père marie ſon fils, il lui donne deux vaches & deux brebis, & quelquefois les filles apportent en dot une vache, ou ſeulement deux brebis, mais ſi elle meurt ſans enfans, le mari eſt obligé de les reſtituer à la famille. L'adultère eſt toujours puni de mort, mais une loi conſtante permet le divorce, pourvu que l'époux en prouve la néceſſité par des raiſons valables ; alors il devient libre & il peut épouſer une autre femme, permiſſion qui n'eſt pas toujours accordée à l'épouſe répudiée pendant la vie du mari qui vient de la quitter.

Toute veuve qui paſſe à de ſecondes noces, doit ſe couper la jointure du petit doigt & continuer la même opération aux doigts ſuivans, chaque fois qu'elle prend un nouvel époux.

Il y a dans chaque kraal une ſage femme, à laquelle pour ſalaire on ne donne que la nourriture & quelques petits préſens. Auſſi-tôt qu'une femme ſent des douleurs, le mari doit abandonner ſa cabane, ſous peine de donner une brebis aux habitans du Kraal, en forme d'amende. Si le travail eſt laborieux, on fait bouillir du lait & du tabac, & on en fait avaler à la femme, qui eſt auſſi-tôt delivrée. L'enfant nouveau né eſt ſur le champ frotté avec de la fiente fraîche de vache; enſuite avec une onction du jus de la tige du figuier, & enfin avec de la graiſſe de mouton ou du beurre fondu, que l'on ſoupoudre de *bukku*, qui forme ſur toutes les parties une eſpèce de croûte.

Si l'enfant naît mort ou meurt en naiſſant, on quitte l'habitation & l'on va s'établir dans un autre canton; s'il eſt né deux jumeaux mâles, on ſe livre à la joie; mais ſi ce ſont deux filles, on tue barbarement celle qui ſemble la plus laide: ſi c'eſt un garçon & une fille, la fille eſt expoſée ſur une branche d'arbre, ou enſevelie vive, du conſentement de tout le kraal. Il ſerait à ſouhaiter que les auteurs qui nous ont tranſmis ces faits, nous euſſent appris l'origine & les motifs de ces horribles uſages.

Le kraſſ, ou la mante ſur laquelle les femmes accouchent, eſt enterrée auſſi-tôt par un prêtre ſuperſtitieux, qui fait craindre quelque ſortilége pour la mère ou ſon fruit. Le nombril de l'enfant eſt lié avec une artère de mouton, qui lui pend au ventre juſqu'à ce qu'elle tombe en pourriture. C'eſt la mère qui a le droit de donner un nom à ſon fils, & elle lui donne ordinairement celui de l'animal qu'elle chérit le plus.

Un mari ne peut s'approcher de ſa femme qu'après que toutes les ſuites de la couche ſont entièrement paſſées : s'il n'a pas ce ſcrupule, il doit préſenter un bœuf gras à ſon kraal pour ſe purifier. Les femmes ſe purifient avec la fiente de vache, & des onctions de graiſſe. La première entrevue des deux époux, ne ſe fait qu'à l'aide de ces dégoûtantes préparations. On ſe perſuade mal à propos en Europe que les Hottentots naiſſent avec le nez plat, ils doivent cette difformité à leur mère, qui au moment de leur naiſſance, commencent à le leur applatir avec le pouce, parce qu'un nez aquilin eſt regardé dans ce pays comme la plus ridicule marque de laideur.

« C'eſt encore (dit Kolbe) un uſage gé-
» néral d'ôter un teſticule aux garçons de
» cette nation, vers l'âge de neuf ou dix
» ans. Mais dans les pauvres familles on
» attend pour cette cérémonie l'occaſion de
» pouvoir ſubvenir à la dépenſe. Le jeune
» homme, après avoir été frotté de graiſſe

» fraîche de mouton, eſt étendu à terre
» ſur le dos, les pieds & les mains liés,
» ſes amis ſe couchent ſur lui, pour le ren-
» dre comme immobile. Dans cette ſituation,
» l'opérateur lui fait, avec un couteau de
» table, une ouverture au *ſcrotum*, d'un
» pouce & demi de longueur. Il fait ſortir
» le teſticule, & mêt à la place une petite
» boule de la même groſſeur, composée de
» graiſſe de mouton & d'un mélange d'her-
» bes pulvériſées : enſuite il recoud la bleſ-
» ſure, avec un petit os d'oiſeau, qui eſt
» auſſi pointu qu'une haleine : une artère
» de mouton ſert de fil. Cette opération
» ſe fait avec une adreſſe qui ſurprendrait
» nos plus habiles anatomiſtes, & jamais
» elle n'a de fâcheuſes ſuites. Lorſqu'elle
» eſt achevée, l'opérateur recommence les
» onctions, avec la graiſſe du mouton qu'on
» a tué pour la fête. Il tourne le patient
» ſur le dos & ſur le ventre, comme un
» cochon de lait qu'on ſe diſpoſerait à
» rôtir. Enfin, il lui piſſe ſur toutes les parties
» du corps, & les frottent ſoigneuſement de
» ſon urine. Après cette monſtrueuſe céré-
» monie, le jeune homme ſe traîne dans
» une petite hutte, bâtie exprès pour cet
» uſage. Il y paſſe deux ou trois jours,
» au bout deſquels il ſort parfaitement guéri.
» Les jeunes Hottentots ſupportent cette
» opération avec une patience & une ré-
» ſolution ſurprenantes ; mais ceux qui n'ont
» point encore paſſé par les mains de l'o-

» pérateur, n'ont pas la liberté d'y assister.
» Les spectateurs se rendent à la maison
» des parens, & mangent la chair du mou-
» ton, qu'ils trouvent préparée. Le bouil-
» lon est distribué aux femmes, mais le
» malade n'a point de part au festin. Le
» reste du jour & la nuit suivante sont em-
» ployés à la danse. Si la famille est ri-
» che, le salaire de l'opérateur est un
» mouton ou un veau. »

On soupçonne que cet étrange usage vient d'une ancienne loi de la nation qui, défend aux hommes d'avoir aucun commerce charnel avec les femmes, tandis qu'ils ont deux testicules, parce que dans cet état ils croyent qu'on produit constamment deux jumeaux. Aussi les filles qui se marient, ne manquent jamais de s'informer si leur prétendu a subi cette opération douloureuse. Une femme qui aurait épousé un homme qui ne se serait pas fait faire cette mutilation, serait en danger d'être déchirée par toutes les femmes du kraal. Je me rangerais volontiers de l'avis de ceux qui supposent que ce retranchement d'un testicule paraît nécessaire aux Hottentots pour les rendre plus légers à la course.

A dix-huit ans on reçoit les jeunes garçons dans la classe des hommes, & cette cérémonie n'est pas moins bizarre que celles que nous venons de parcourir. Tous les hommes du kraal s'accroupissent en cercle. Le candidat se place dans la même posture, mais

hors du cercle. Alors celui qui préside à l'assemblée, se leve; & après avoir pris l'avis de chacun des membres en particulier, il s'approche du jeune homme, & lui annonce qu'à l'avenir il doit abandonner sa mère, renoncer à la compagnie des femmes & aux amusemens de l'enfance. Cette exhortation est suivie d'un déluge d'urine, après lequel le candidat est admis au nombre des hommes, qui lui disent dans leur langue : « Le bon-» heur t'accompagne, vis long-tems, crois » & multiplies; que ta barbe croisse prompte-» ment. » Ce qu'il y a d'étrange, c'est que ces sauvages, qui, dans beaucoup de coutumes, paraissent suivre l'instinct de la nature, permettent aux jeunes hommes de mépriser, d'insulter, & même de battre leur mère, & que cette action dénaturée, loin de leur attirer des reproches, leur obtienne des louanges & des applaudissemens. Ils appellent *kursire* (soupe de lait) celui qui, à dix-huit ans, se trouve encore sous la tutelle de sa mère; & ce reproche est si injurieux, que l'homme Hottentot à qui on le fait, doit se faire initier une seconde fois dans la classe des hommes.

Le jeune Hottentot, devenu homme, n'occupe pas pour cela une cabane particulière; mais si-tôt qu'il est marié, il travaille avec sa femme à s'en bâtir une, & à se faire des meubles. Après cet établissement, le mari ne pense plus qu'à chasser, & la femme est chargée de tous les soins domestiques. Les deux

époux couchent dans des lits ſéparés ; & s'ils ſe donnent quelques marques de tendreſſe, ce n'eſt jamais qu'en ſecret.

Ces ſauvages vivent fort long-tems, & ne ſont ſujets qu'à fort peu de maladies. Accoutumés à la nourriture que leur offrent les terres qu'ils cultivent, tout autre aliment leur eſt contraire, même leurs propres alimens accommodés à la manière Européenne. Leurs médecins, qui exercent auſſi la chirurgie, ſont fort verſés dans la connaiſſance de la botanique. Ils ont des notions de l'anatomie, de la ſaignée, des ventouſes, de l'art difficile de l'amputation, & de celui de remettre les membres diſloqués. Ils ſe ſervent des ventouſes contre les coliques & les maux d'eſtomac. Pour les appliquer, ils emploient « une corne de bœuf, dont les bords ſont » unis. Le malade ſe couche à terre, ſur le » dos, pour s'abandonner au médecin, qui » commence par appliquer ſa bouche ſur le » ſiège du mal, & par ſucer la peau ; enſuite » il y met la corne juſqu'à ce que la partie » qu'elle ouvre devienne inſenſible : il la » retire alors, pour faire deux inciſions de » la longueur d'un pouce ; & la remettant au » même lieu, il l'y laiſſe encore juſqu'à ce » qu'elle tombe remplie de ſang : ce qui ne » manque pas d'arriver dans l'eſpace de deux » heures. On laiſſe prendre quelque repos au » malade. Si la douleur change de place, on » frotte l'endroit avec de la graiſſe chaude ; » & lorſque cette opération ne ſuffit pas, on

» réitère les ventouses. Si l'on ne s'apperçoit » d'aucun effet, on a recours aux remèdes » intérieurs, tels que les infusions ou les » poudres d'herbes & de racines. »

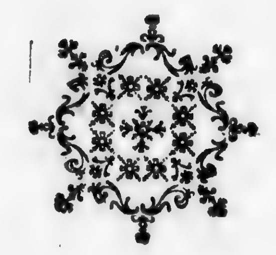
S'il arrive qu'ils soient blessés par une flèche empoisonnée, ils mêlent le venin d'un serpent avec leur salive : ils frottent ce mélange entre deux pierres ; & après s'être gratté le creux de l'estomac jusqu'au sang, ils en appliquent une partie sur cette plaie, avalent l'autre, pansent la blessure de la flèche avec des herbes, & sont radicalement guéris en peu de tems. Ils n'ont que peu de remèdes, mais ce petit nombre suffit pour les maladies dont ils sont attaqués. Dans celles qu'ils regardent comme dangereuses, ou dont la nature se dérobe à leur pénétration, ils ont recours à la divination, pour apprendre si elles seront mortelles. Ils prennent un mouton, & l'écorchent vif avec la dextérité nécessaire pour empêcher qu'il ne perde son sang. Si la bête ainsi écorchée se lève & se met à courir, c'est un très-heureux présage : si au contraire elle reste sans mouvement, il n'y a point d'espérance. Tout Hottentot qui revient d'une maladie périlleuse, doit un régal au kraal. Le peu de maladies qui affligent les Européens qui demeurent au Cap, prouve la bonté du climat : les femmes y accouchent heureusement, & presque sans douleur. On y connaît la petite vérole, la rougeole, les rhumes & les maux de gorge ; mais ces maux n'ont presque jamais d'effets redouta-

bles. On y ignore ce que c'eſt que la pierre.

Lorſqu'un Hottentot tombe malade, ſa famille & ſes amis pouſſent autour de lui les plus affreux gémiſſemens, & ils redoublent auſſi-tôt qu'il eſt expiré : cependant l'idée obſcure qu'ils ſemblent avoir de l'immortalité de l'ame, ne les engage ni à prier pour le malade, ni à le faire reſſouvenir qu'il doit implorer le ciel pour en obtenir le pardon de ſes fautes. Dès qu'il a rendu le dernier ſoupir, on l'enſevelit, les jambes repliées vers la tête, & l'on va déſigner, pour l'enterrer, un endroit qui eſt toujours dans quelque crevaſſe de rocher. Tout le kraal aſſiſte à ce convoi, qui ſe met en marche ſix heures au plus après la mort ; ce qui fait ſoupçonner que beaucoup d'Hottentots ſont enterrés vivans. Lorſque la cérémonie eſt achevée, on remplit la fente avec de la terre priſe dans les nids de fourmis. Il eſt bon de remarquer qu'on ne ſort pas le cadavre par la porte ordinaire de la hutte, mais par une ouverture que l'on fait auſſi proche qu'il eſt poſſible de l'endroit où il eſt expiré. Au retour de l'enterrement les deux ſexes ſe raſſemblent ſéparément en cercle, & accroupis devant la cabane du défunt, l'on recommence les exclamations : enſuite deux vieillards, parens ou amis de la famille, entrent dans les cercles, & arroſent toute l'aſſemblée de leur urine, en jettant ſur elle des poignées de cendres priſes dans le foyer de la hutte. Le deuil eſt terminé par un feſtin. L'héritier doit

porter au cou la coëffe de l'animal tué à cette occasion ; & celui qui n'a pas le moyen de régaler la compagnie, se contente de se raser la tête.

Tout vieillard qui, chez les Hottentots, ne peut plus sortir de sa cabane, pour aller arracher une racine, & la rapporter dans la hutte, ne doit s'attendre qu'à l'abandon total de sa famille, & à périr de faim, ou par les griffes des bêtes féroces. Cet acte d'inhumanité est regardé par cette nation comme une œuvre méritoire, & un service rendu à un être qui ne supporte la vie qu'avec douleur, & qui est devenu à charge à lui-même & à toute la société.



CHAPITRE VI.

Guerres, occupations, commerce, mœurs & uſages des Hottentots.

LA moindre parole injurieuſe qui tend à avilir la nation, le plus léger tort fait à ſes droits, eſt une cauſe ſuffiſante pour lui faire déclarer la guerre à ſes voiſins. On ſe raſſemble, & l'on marche contre l'ennemi avec la même fureur que ſi l'on avait une griève offenſe à venger. Ordinairement ces ſortes de guerres ſe terminent dans une ſeule campagne, & une action décide la querelle. Quoique les Hottentots n'aient aucune connaiſſance de la diſcipline militaire, leurs chefs ne laiſſent pas de ſavoir ranger leur petite armée en ordre de bataille; mais c'eſt toujours avec la plus grande confuſion que leurs ſoldats vont à la charge, en pouſſant des cris affreux. Ils ont ſoin de ne pas trop ſerrer leurs rangs, afin de ſe donner plus de facilité pour manier leurs zagaies. Si-tôt que les premiers rangs ont combattu quelques inſtans, ils vont ſe reformer à l'arrière-garde, & ceux qui les ſuivent prennent leur place. L'uſurpation de quelques pâturages, le vol d'un ou de pluſieurs bœufs, ou l'enlevement d'une femme, ſont les trois motifs ordinaires de rupture entre ces nations. Celle qui ſe

croit offenſée envoie des députés, qui demandent à l'aggreſſeur une réparation de ces dommages : elle eſt preſque toujours refuſée, & l'on prend auſſi-tôt les armes. Alors la nation la plus faible implore les ſecours du gouverneur du Cap, qui envoie un détachement de troupes régulières, dont la ſeule préſence a bientôt forcé les uns & les autres à faire la paix. L'achat, à vil prix, de quelques beſtiaux eſt le dédommagement que les Hollandais retirent de ces ſortes de corvées.

Il y a des nations qui ne ceſſeraient point de combattre ſi leur chef ne ceſſait de jouer de la flûte, qui eſt leur ſignal pour l'action. S'il recommence à jouer, les ſoldats retournent à la charge avec la même furie. D'autres fuient auſſi-tôt qu'ils s'apperçoivent qu'ils ont plus de morts de leur côté, qu'il n'y en a de celui de l'ennemi. Les Dunquas combattent tant que leur général eſt à leur tête ; s'il périt, ou s'il diſparaît, ils prennent la fuite.

Ils n'inſultent ni ne dépouillent les morts ; ces deux actions paſſent pour infâmes parmi eux : mais ils tuent les priſonniers ſur le champ de bataille, & ils ne font pas plus de grace aux eſpions, & à leurs déſerteurs ; ou ſi quelquefois ils leur accordent la vie, ils deviennent l'objet du mépris des deux partis, & à peine après la guerre leur accorde-t-on de quoi vivre. Dans les traités de paix que ces nations font entr'elles, elles ſtipulent toujours qu'on ſe rendra réciproquement les déſerteurs.

Les armes des Hottentots ſont la zagaïe & les flèches. Leurs arcs ſont de fer ou de bois d'olivier ; les cordes, de nerfs ou de boyaux de bêtes ; leurs flèches ſont de bois, ou de canne d'un pied & demi de long, armées d'un petit croiſſant de fer dont les deux pointes forment un angle, & ſont toujours empoiſonnées : au milieu du croiſſant paſſe une autre pointe de fer. Le carquois eſt une ſorte de ſac fait de peau de bœuf, d'élan, ou d'éléphant. La zagaie eſt une demi-pique, d'environ deux pieds & demi de longueur, dont la pointe eſt luiſante, aiguë & tranchante des deux côtés. Ils ſe ſervent de ces deux armes avec une adreſſe incroyable. Le *kirri* eſt un bâton de trois pieds de long, & d'un pouce de diamètre, qu'ils manient très-habilement pour parer les coups de flèches, & même les pierres. Le *kackum* eſt un autre bâton, qui n'a guères plus d'un pied de longueur : comme un des bouts eſt pointu, cette arme eſt des plus meurtrières, & ils la lancent à une diſtance conſidérable, ſans preſque jamais donner à faux, ſoit à la chaſſe, ſoit à la guerre. Souvent ils emploient ces deux armes dans les combats ſimulés, dont ils donnent le ſpectacle à leur kraal, pour former la jeuneſſe aux exercices militaires.

Les Hottentots en naiſſant ſont d'une couleur olive luiſante, qui ſe ternit enſuite par l'habitude qu'ils ont de ſe graiſſer le corps : en général, ils ont entre cinq & ſix pieds de hauteur. La coupe de leurs yeux, leur nez

épaté, & l'épaiſſeur de leurs lèvres, leur donnent aſſez de reſſemblance avec les nègres, dont ils ont la chevelure courte & laineuſe. Les hommes ont les pieds gros & larges; les femmes les ont petits & délicats. Une des grandes ſingularités de la nature eſt le tablier ou l'excreſſence calleuſe que les Hottentotes ont au-deſſus de leurs parties naturelles, & qui ſemble deſtinée à les couvrir. Jamais ni l'un ni l'autre ſexe ne ſe coupe les ongles, ſoit des pieds, ſoit des mains. Un Hottentot eſt ordinairement bien pris dans ſa taille, robuſte, agile, & d'une légèreté ſi ſurprenante, qu'un cavalier bien monté peut à peine le ſuivre au pas. Il eſt naturellement pareſſeux, & rien ne peut l'engager au travail, lorſqu'il croit en avoir aſſez fait pour fournir à la médiocrité de ſes beſoins. Il aime les liqueurs fortes, dont il boit volontiers juſqu'à perdre la raiſon. Il eſt paſſionné pour le tabac; & dans ſes inſtans d'yvreſſe, il hurle juſqu'à ce qu'il ait perdu la reſpiration. Les femmes ne ſont pas moins adonnées à ce vice, mais elles ſont plus long-tems à s'enyvrer; & ce qu'il y a d'étonnant, c'eſt qu'on peut confier aux uns & aux autres la garde de toutes ſortes de liqueurs, ſans crainte qu'ils y touchent; mais ſi on leur en donne, quelle qu'en ſoit la quantité, ils n'en laiſſeront point en ſe retirant.

Tous les Hottentots ſont naturellement mal-propres; mais s'ils ont beaucoup de défauts, ils ont auſſi des vertus: ils ſont bien-

faiſans, bons amis, & grands hoſpitaliers : ils ne cherchent entr'eux que les occaſions de s'obliger mutuellement ; & ce qui eſt bien plus, ils ſavent les faire naître. Le citoyen qui a beſoin d'aſſiſtance, devient bientôt plus riche que ceux qui lui fourniſſent des ſecours, & qui volontiers ſe ruineraient pour ne pas le laiſſer dans l'indigence. Leur plaiſir le plus ſenſible eſt d'obliger ; leur ſatisfaction eſt de donner un ſincère & bon avis lorſqu'on vient les conſulter : enfin, ils ſont juſtes, intègres, chaſtes, ſecourables envers les étrangers comme à l'égard de ceux de leur nation ; & peut-être n'ont-ils tant d'éloignement pour le chriſtianiſme, que par rapport à l'avarice, à l'envie, à l'injuſtice & à la débauche qu'ils voient régner parmi les chrétiens.

Ces ſauvages portent des mantes, que dans leur langue ils appellent *kroſſes*, faites de peaux de tigres, ou de chats, pour les riches, & de peaux de mouton pour les pauvres ; elles leur ſervent de matelats pendant la nuit, & de linceul après leur mort. En été ils vont la tête nue, & ſeulement chargée d'une croûte épaiſſe, qui ſe forme de la quantité de graiſſe dont ils enduiſent continuellement leur chevelure, ſans jamais la nettoyer. L'hiver ils portent une calotte de peau de chat ſauvage, ou de peau de mouton, qu'ils lient avec des courroies. Ils ſuſpendent à leur cou un petit ſac, qui contient leur couteau, s'ils ſont aſſez riches pour en avoir un ; leur pipe,
leur

leur tabac, & un petit bâton brûlé par les deux bouts, qu'ils nomment *dakka*, & qu'ils conservent précieusement comme un sûr préservatif contre les sortilèges.

On leur voit toujours au bras trois anneaux d'yvoire, tournés avec beaucoup d'adresse ; c'est en même-tems une arme défensive, & une commodité pour soutenir le sac dans lequel ils mettent leurs provisions de voyage. Ils ont presque toujours l'estomac & le ventre nuds jusqu'aux parties naturelles. S'ils gardent leurs troupeaux, ils mettent des bottes de cuir ; s'ils doivent passer des rivières, ils ont seulement des espèces de sandales, de cuir de bœuf ou d'éléphant, taillées d'une seule pièce & attachées avec des courroies.

Les femmes de cette nation portent des bonnets, qui se terminent en pointe sur le haut de la tête : elles ont deux mantes ouvertes, & leur estomac est caché par un sac de cuir, qu'elles ne quittent jamais, où elles déposent leur nourriture & tout ce qu'elles veulent conserver. Elles attachent par-devant une sorte de tablier fait de peau de mouton, & par derrière un autre qui leur couvre les fesses. Les jeunes filles se chargent les jambes de cercles de joncs, tressés artistement ; & lorsqu'elles sont devenues femmes, elles convertissent ces cercles en des courroies de peau de mouton d'un doigt d'épaisseur.

Offrez aux Hottentots quelques boutons

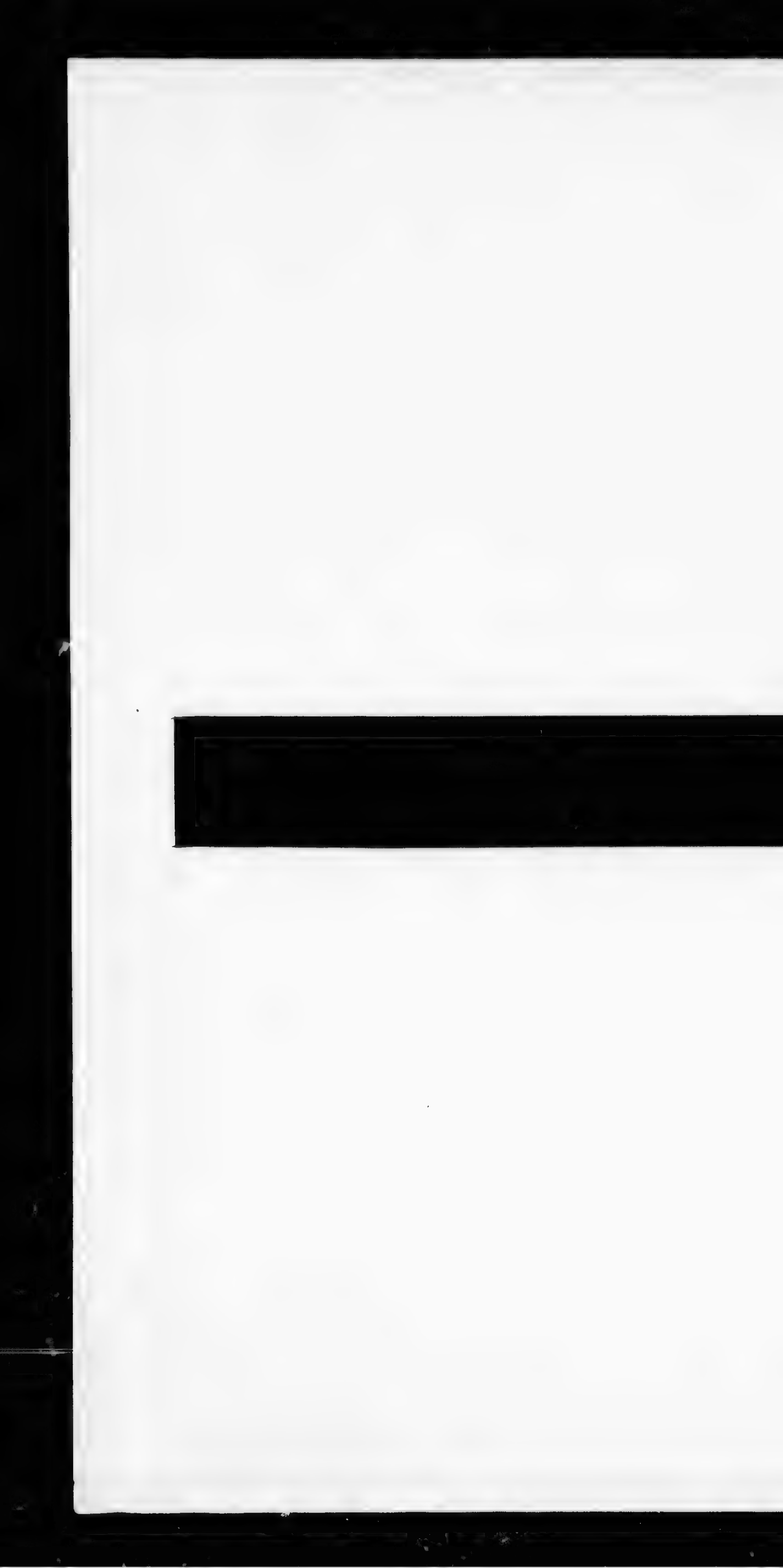
de cuivre, quelques plaques de même métal, des morceaux de miroirs, des pendans d'oreilles de verre ou de cuivre, & autres bagatelles, ils les échangeront volontiers contre les bêtes les plus grasses de leurs bestiaux. Les hommes & les femmes se parfument volontiers la tête avec une sorte de poudre de couleur d'or, que l'on tire de l'herbe séchée & pulvérisée, que l'on nomme *spiræa*. La chaux rouge sert aux femmes à se peindre le visage. L'un & l'autre sexe se frottent autant qu'il leur est possible avec du beurre, ou de la graisse de mouton, mêlée avec la suie des chaudrons: & il y a quelqu'apparence que ces onctions, si souvent répétées, servent à les garantir des brûlantes ardeurs du soleil.

Les Hottentots se nourrissent de la chair & des entrailles de leurs bestiaux, & de celles des animaux sauvages qu'ils tuent à la chasse. A cette nourriture ils joignent des racines & des fruits de plusieurs espèces, auxquels ils ajoutent le lait, & quelquefois les poissons qu'ils s'amusent à pêcher. Ils n'ont point de tems fixe pour leurs repas, & mangent quand le besoin l'exige Sans qu'ils puissent en dire la raison, une ancienne tradition les obligent à s'abstenir de la chair du porc & de celle du poisson sans écailles. La chair des liévres & des lapins est défendue aux hommes & est permise aux femmes. Au contraire le pur sang des animaux & la chair de taupe, sont des mets

dont les hommes peuvent ſe nourrir, & dont les femmes ne doivent point goûter.

Les kraals ou villages des Hottentots n'ont jamais moins de vingt ou vingt-cinq huttes, qui contiennent pour l'ordinaire entre quatre & cinq cents habitans : ces huttes ſont dreſſées en cercle dans une ſituation agréable & ſur le bord de quelque rivière, autant qu'il eſt poſſible. Elles reſſemblent à des fours, & ſont compoſées de bâtons & de grands morceaux de nattes, dont les bords ſont tellement joints, que la pluie ni le vent ne peuvent pénétrer dans l'intérieur. L'entrée de ces fours n'a pas plus de trois pieds de haut, ſur deux de large, de ſorte que ceux qui les habitent ne peuvent y paſſer qu'en rampant ſur les genoux & ſur les mains. Chaque famille a ſa hutte particulière, au milieu de laquelle eſt un grand trou qui ſert de foyer, & qui eſt entouré d'autant de trous qu'il y a de perſonnes, & ces trous ſervent de ſiéges pour manger & ſe repoſer, & de lits pour s'aſſeoir. Un chien ſert de garde à chaque hutte, & veille à la ſûreté de la famille & des beſtiaux.

Tous les événemens heureux ſont marqués par des réjouiſſances chez les Hottentots ; alors pour les célébrer ils élèvent au milieu de leurs kraals une ſalle de branches d'arbres, qu'ils ornent de verdure en dedans & au dehors. C'eſt dans cette ſalle qu'ils ſont leur feſtin & que tous les habitans paſſent la nuit, en concerts de muſique & en



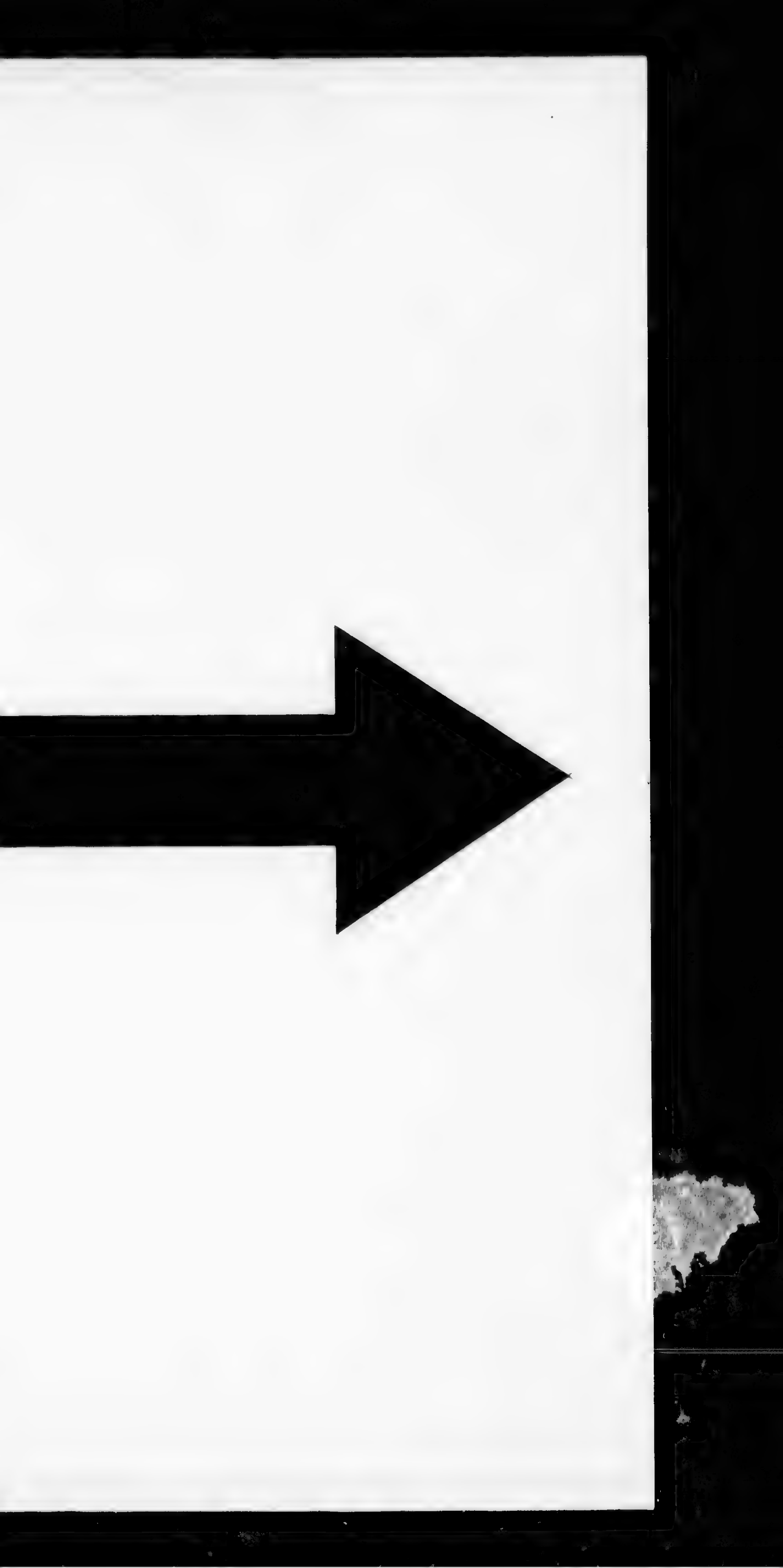


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



danses, pour lesquelles les deux sexes ont une passion égale.

Le *gongom* est un de leurs instrumens favoris. On en distingue de deux sortes, le petit & le grand. Le petit *gongom*, est une arc de fer ou de bois d'olivier, tendu d'une corde de boyau ou de nerf de mouton, séché au soleil. A l'extrémité de l'arc, on attache d'un côté le tuyau d'une plume fendue, en faisant passer la corde par la fente. Le joueur tient cette plume dans la bouche lorsqu'il manie l'instrument, & les différens sons du *gongom* viennent des différentes modulations de son souffle. Le grand *gongom* ne diffère du petit que par la coque d'une noix de coco, dont on a coupé la partie supérieure, & qu'on fait passer par deux trous avant que l'arc soit tendu. Le joueur pousse cette coque plus ou moins loin de la plume, suivant la variété qu'il veut donner à ses sons.

Les femmes ont un instrument qui leur est propre, & qui, à quelques égards, ressemble à nos tambours. C'est un grand pot de terre, couvert d'une peau de mouton, bien passée & liée avec des nerfs, sur laquelle elle frappe avec les mains.

Leur musique vocale ne consiste guère que dans l'ennuyeuse répétition du mot *ho*, & leur danse n'est pas d'un meilleur goût. Les hommes dansent accroupis, posture contrainte qu'ils aiment beaucoup, & ils laissent entr'eux différens intervalles qui servent de

paſſages aux femmes. Les *gongoms* & les tambours ſe font entendre, & l'aſſemblée répète *ho*, *ho*, *ho*. Deux couples entrent dans le cercle, & danſent tantôt face à face, tantôt dos à dos, pendant quelques minutes, & le bal finit, lorſque chacun a danſé.

Leur principale occupation eſt celle de la chaſſe, dans laquelle ils montrent une adreſſe & une agilité extraordinaires. Un Hottentot ſuit ſouvent un daim, une chèvre ſauvage ou un liévre à la courſe, & s'il parvient à les approcher, quoiqu'à une diſtance très-éloignée, il lance ſa fléche, ou même ſon *rakkum*, à l'une ou à l'autre bête, & ne manque jamais de la coucher à terre.

Les Européens ſont dans l'admiration, lorſqu'ils voient ces hardis chaſſeurs attaquer l'éléphant, le rhinocéros ou l'âne ſauvage, avec leurs ſeules zagaies : mais ils tremblent pour eux quand ils affrontent la furie des lions & des tigres. Ils entourent ces terribles animaux, ils les agacent, ils les bleſſent, & à chaque moment ſous leurs griffes, ils ont l'agilité de s'en garantir & ne ceſſent de leur porter des coups, juſqu'à ce qu'ils ſoient étendus à leurs pieds.

Pour prendre les éléphans, ils creuſent une foſſe, au milieu de laquelle ils plantent un pieu ; ce trou eſt recouvert avec des branches d'arbre, & lorſque l'animal y porte les pieds, il tombe & ſe perce la poitrine ou le col. Arrêté de la ſorte, les chaſſeurs ont le tems d'arriver & de l'achever avec

leurs zagaies. Les rhinocéros & les élans se prennent aussi dans ces piéges.

Celui qui a tué, dans un combat singulier, un de ces animaux féroces, est reçu dans une espèce d'ordre très-honorable parmi les Hottentots. Après sa victoire, il doit se retirer dans sa hutte. Le village, instruit de sa valeur, s'assemble aussi-tôt & lui députe un des anciens, pour le prier de venir recevoir tous les honneurs qui lui sont dûs. Il arrive, & se place au milieu du cercle que forment tous les habitans accroupis. Le vieux député s'approche de lui, & lui pisse sur le corps, en marmottant certaines paroles mystérieuses. Après cette ridicule cérémonie, le vieillard allume sa pipe & la fait circuler dans l'assemblée, jusqu'à ce que le tabac soit réduit en cendres, puis prenant ces cendres, il en parseme le nouveau chevalier, qui reçoit les félicitations de tous les assistans sur l'honneur qu'il vient d'obtenir, & sur le service qu'il a rendu à sa patrie. Pendant trois jours, il n'est pas permis à sa femme même de l'approcher, mais ce tems écoulé, il tue un mouton, & se réjouit avec sa femme, ses enfans & ses amis.

Si les Hottentots sont d'expérimentés chasseurs, ils ne sont pas moins habiles à pêcher le poisson dans les anses & dans les rivières, & on trouverait difficilement de plus hardis nageurs.

La principale richesse de cette nation consiste en bestiaux. L'Hottentot dont les affai-

res font dérangées, s'il ne veut point implorer les fecours de fa famille ou ceux de fes amis, fe loue à quelque riche habitant du pays ou à un Européen, & demande pour fes gages, une certaine quantité de tabac, & quelques beftiaux. Ayant par ce moyen acquis quelques vaches & plufieurs brebis, & en ayant acheté d'autres des épargnes qu'il a faites fur le tabac, il retourne dans fon village, où il eft toujours reçu avec plaifir.

Dans un kraal tous les troupeaux paiffent en commun, & chacun les garde à fon tour. Les taureaux ne quittent point les vaches, & les béliers font toujours avec les brebis, ce qui fert beaucoup à la multiplication. C'eft dans un outre ou fac de peau que les femmes font leur beurre, en agitant le lait jufqu'à ce qu'il ait pris la confiftance néceffaire. Les hommes & les femmes boivent du lait de vache, mais la boiffon de celui de brebis n'eft permife qu'aux feules femmes. Lorfque les taureaux & les béliers font en trop grand nombre, ils les châtrent, un peu après qu'ils ont atteint un an. Ils couchent le taureau fur le dos & lui attachent fortement les quatre pieds à quatre fort pieux avec des cordes. L'opérateur lui lie les tefticules dans la bourfe avec une courroie, & ceci fait, on délie l'animal & on l'abandonne à lui-même; quelque tems après, ces parties ne pouvant plus prendre de nourriture, fe féchent & tombent.

Chaque kraal entretient toujours un certain nombre de *bakkelyers*, ou bœufs de combat. Ces animaux belliqueux sont les gardiens des troupeaux, & tandis que les uns font face aux bêtes féroces qui s'avancent pour les dévorer, ou aux voleurs qui cherchent à les enlever, les autres rappellent les bestiaux & les forcent, comme nos chiens de bergers, de rentrer dans leur enceinte. Ils obéissent indifféremment à tous les habitans du village, mais ils ne permettent jamais à aucun étranger d'approcher du kraal. Les Hottentots ont aussi des bœufs accoutumés à traîner les voitures, & à porter les plus lourds fardeaux. Dans cette contrée les animaux sont sujets à fort peu de maladies, & les remèdes qu'on emploie pour guérir celles dont ils sont attaqués, se réduisent à un très-petit nombre : telles sont la saignée & les infusions d'ail sauvage; car pour les délivrer d'une espèce de migraine, qui est la maladie la plus ordinaire, ils se contentent de faire à *Gounga* des offrandes propitiatoires, & il les récidivent jusqu'à ce que le mal soit cessé, ou si la maladie continue toujours avec la même force, ils changent d'habitation, persuadés que la mauvaise qualité de l'air est cause de ces accidens.

La cérémonie de faire passer les troupeaux par le feu, est une de leurs grandes fêtes; ils croient par-là pouvoir les garantir de la dent meurtrière des chiens sauvages, qui n'osent, disent ils, attaquer les brebis lors-

qu'elles ſont défendues par l'odeur de la fumée. Tous les habitans ſe raſſemblent dans dans la grande place du kraal : les hommes commencent par boire tout le lait que les femmes leur préſentent ; ils ſe partagent enſuite en deux troupes, & tandis que l'une allume un petit feu compoſé de coupeaux & de branches vertes, pour exciter la fumée, les autres pouſſent les animaux du côté de ce feu, & s'efforcent de leur faire franchir cet eſpace, bordé de deux files d'hommes & de femmes : ſi la première bête paſſe à travers de la fumée, ſans marquer beaucoup d'effroi, les autres ſuivent, & l'on en tire le plus heureux préſage ; mais au contraire ſi l'animal s'échappe à travers les rangs, la confuſion ſe met dans les troupeaux, & ce déſordre eſt d'un ſiniſtre augure.

Les Hottentots excellent dans l'exercice de beaucoup de métiers. La profeſſion de boucher eſt fort honorable chez eux. Pour tuer un mouton, deux hommes le couchent ſur le dos, & lui tiennent les pieds, tandis qu'un troiſième lui ouvre le ventre & lui met les entrailles à découvert ; d'une main il lui tire les boyaux & les parties, tandis que de l'autre il remue le ſang, de peur qu'il ne fige, obſervant ſur-tout de ne point briſer les vaiſſeaux ſanguins autour du cœur, afin que les vieilles femmes qui ſe mêlent de médiciner, & le médecin du kraal, toujours préſens à ces opérations, puiſſent obſerver

le mouvement du cœur & le méchanifme de toutes les parties de l'animal, dont la diffection eft faite avec une promptitude & une dextérité qui furprendrait nos plus habiles Anatomiftes.

Pour tanner les peaux, ils les choififfent toutes fraîches & encore fumantes, & ils les imbibent de graiffe, ce qui les rend fouples & unies, & empêche que le poil ou la laine n'en tombe : s'ils les deftinent à leur ufage, ils ajoutent à la graiffe un peu de fiente de vache. Cette opération regarde la peau de mouton : la peau de bœuf exige une autre préparation. Le pelletier frotte le poil avec de la cendre de bois, & enfuite il l'arrofe d'eau, roule le cuir & le fait fécher au foleil pendant quelques jours, ce qui fuffit pour faire tomber le poil. Si-tôt que le cuir eft fec, il y applique une couche de terre graffe & une autre de graiffe, & il eft tanné. Ce même ouvrier eft auffi tailleur; fon éguille eft un os d'oifeau, & fon fil le petit nerf qui règne le long du dos des bêtes, & qu'il divife en plufieurs parties. C'eft avec cet unique fecours, qu'en très-peu de tems il met à leur perfection les ouvrages les plus difficiles.

Il fort des mains des Hottentots des bracelets & des anneaux d'yvoire, travaillés avec la pointe du couteau, dont la rondeur, le luifant & le poli furprendraient nos habiles tourneurs. Leurs nattes, faites de joncs; de rofeaux & de glayeul féchés au foleil,

sont d'un tissu si serré, que le vent, la lumière & la pluie ne peuvent les pénétrer. De la même matière ils font d'excellentes cordes : celles dont ils se servent pour leur arc & pour leurs instrumens de musique, sont composées de nerfs ou de boyaux de mouton.

Chaque particulier est potier dans ce pays. Il choisit pour composer ses ustensiles de terre, une sorte de glaise, dont les fourmis se servent pour former leurs habitations; il la paîtrit avec les œufs de ces petits insectes, & la tourne sur une pierre, comme un pâté, ensuite il l'unit en dedans & en dehors avec la main, & la laisse sécher au soleil pendant deux jours. Pour détacher ce vase de la pierre, il se sert d'un nerf qu'il passe entre-deux. C'est dans un trou creusé sous terre qu'il est cuit, & il y prend une dureté singulière & une couleur de jais qui ne s'efface point.

Ils ont l'art de fondre le fer, tel qu'il sort de la mine, sans autre secours que des pierres. Pour y parvenir, ils ouvrent un trou sur un terrein un peu élevé : plus bas ils en font un autre, qu'ils joignent au premier par un petit canal de communication. Le minéral jetté dans le grand trou, échauffé par un feu considérable, fait autour de l'ouverture, descend en fusion par le petit canal, & tombe dans le second trou; lorsqu'il est refroidi, on le casse avec des pierres extrêmement dures, & chaque pièce est

remise au feu & forgée avec ces mêmes pierres, pour en composer des armes & d'autres ustensiles. C'est de la même manière qu'ils fondent aussi le cuivre, mais ils n'emploient ce métal qu'à faire des bijoux.

Leur commerce avec les Européens se fait par échange : ils troquent le superflu de leur bétail, des dents d'éléphans, des œufs d'autruche, des peaux de bêtes sauvages, contre du vin, de l'eau-de-vie, du tabac, du corail, des grains de verre, des pipes, des miroirs, des couteaux, du fer, des pièces de cuivre & de la racine de kanna.

Fin de la description du pays des Hottentots.



ISLES
DE L'AFRIQUE.
ISLES CANARIES.

LA première découverte de ces Isles a fait naître une vive contestation entre les Espagnols & les Portugais, qui s'en attribuent exclusivement l'honneur. Les Portugais assurent qu'ils les ont reconnues dans leurs voyages en Ethiopie & aux Indes : mais ce qu'il y a de certain c'est que les Espagnols en on fait la première conquête. Ces isles, ainsi nommées de la plus grande, & dont l'origine du nom n'est pas venue jusqu'à nous, ont été connues des anciens sous celui d'isles Fortunées ; elles sont au nombre de sept ; savoir, Palme, Fer, Goméra, Ténériffe, la grande Canarie, Fuerteventura, & Lancérotte ; on pourrait y en ajouter plusieurs autres, mais moins considérables.

On ignore absolument de quelle façon les isles Canaries ont été peuplées : quelques auteurs prétendent que les insulaires qui les habitent, descendent de certains exilés d'Afrique, anciennement bannis par les Romains, qui leur avaient coupé la langue

pour avoir blasphémé contre les dieux de Rome. Ce qui est vrai, c'est que les anciens plaçaient leur *Elisium* aux isles Fortunées, sans doute nommées ainsi à cause de l'heureuse température de l'air & de la fécondité du terroir, mais on ne trouve chez leurs historiens aucune trace de l'exil de ces malheureux Africains.

L'isle de Canarie a de tous côtés treize à quatorze lieues d'étendue, & son circuit n'en a pas moins de quarante. C'est, suivant l'opinion commune, la même que Ptolomée appelle du nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Le nom de sa capitale est Ciudad de Las Palmas. Cette ville est ornée d'une magnifique cathédrale ; elle est grande, assez bien peuplée & la plûpart des habitans y sont immensement riches. Les affaires civiles sont jugées par un conseil composé des échevins. L'air qu'on y respire est fort tempéré, & jamais on n'y éprouve l'excès du froid ou du chaud. Chaque année on fait deux récoltes de froment, la première en février, la seconde dans le courant du mois de mai. L'isle a douze manufactures de sucre, qu'on peut regarder comme autant de villes, par le grand nombre d'ouvriers qui y sont employés.

Un champ de cannes de sucre produit ordinairement dans l'isle neuf récoltes en dix-huit années. On prend une canne, que les Espagnols nomment *planta*, & après l'avoir couchée dans un sillon, on la couvre de

terre. Une écluse fournit de l'eau à plusieurs petits ruisseaux pour l'arroser. De ce *planta* sortent nombre de cannes qu'on laisse croître pendant deux ans sans les couper. Alors on les coupe, & les ayant mis en fagots, avec leurs feuilles, qu'on appelle *coholia*, on les transporte à l'*ingenios* (manufacture) où elles sont pilées dans un moulin, & le jus étant tombé par un canal dans une grande chaudière, ne cesse de bouillir jusqu'à ce qu'il ait acquis une certaine épaisseur. Tout de suite on le verse dans des pots de terre, de la forme d'un pain de sucre, & on le transporte dans le lieu où il doit être purgé & blanchi. Après cette récolte, on a soin de mettre le feu aux pailles de cannes, ce qui consume toutes les tiges, jusqu'au niveau de la terre, & ne manquant pas d'arroser & de nettoyer le champ, au bout de deux années, on obtient une nouvelle récolte, & de suite toujours de même, jusqu'à ce que les cannes soient parvenues à une certaine vieillesse.

L'isle a d'excellens vignobles, où l'on recueille un vin admirable. Elle produit en abondance des melons, des poires, des pommes, des oranges, des limons, des grenades, des figues, des pêches, & sur-tout le *plantano*, ou le plantain. Le fruit de cet arbre, qui n'est pas propre à bâtir, est de la forme & un peu plus gros que notre concombre, & sort, non des branches, mais du sommet même de l'arbre. Il croît en grappes,

qui en portent ordinairement depuis ſeize juſqu'à quarante : lorſqu'il commence à mûrir, ſa couleur eſt d'un brun blanchâtre, mais dans ſa maturité il jaunit, & devient un peu noir lorſqu'il paſſe ce point. Si l'on enlève la peau, le fruit eſt d'un jaune foncé & rougeâtre, qui reſſemble beaucoup à l'or, & l'on peut dire qu'il n'y a point de confiture plus délicieuſe.

L'iſle Canarie eſt abondamment fournie de chèvres, de vaches, d'ânes, de porcs, de chameaux, de poules, de canards, de pigeons & de groſſes perdrix. Sa ſituation eſt à vingt-ſept degrés du nord.

ISLE DE TÉNERIFFE.

Cette iſle fameuſe eſt ſituée au vingt-ſeptième degré & demi, & dans la partie la plus méridionale, preſque au vingt-huitième degrés de latitude. La partie du nord eſt à vingt-huit degrés quatre minutes. Les géographes lui donnent environ ſoixante lieues de circuit, depuis dix-ſept juſqu'à vingt-deux de longueur, & tantôt trois & tantôt juſqu'à quinze de l'argeur. Du milieu de l'iſle s'élève une montagne ronde, qu'on appelle le Pic de Teithe, dont la hauteur cauſe une égale admiration de près ou dans l'éloignement. Elle étend ſa baſe juſqu'à Garrachico, ville maritime au nord-oueſt de l'iſle, d'où l'on compte deux journées & demie de chemin juſqu'au ſommet. On trouve au

au centre de l'espace qui termine le Pic, un gouffre d'où il s'élance de grosses pierres, avec de la flamme & de la fumée, accompagnées d'un bruit prodigieux. Quiconque veut examiner de près ce gouffre, doit monter pendant sept lieues sur des mules ou sur des ânes, ou continuer son voyage à pied avec des difficultés infinies. Pendant les dix premiers milles, le dos de la montagne est chargé d'arbres de toute espèce, & le terrein est arrosé par quantité de petits ruisseaux. Vers le milieu du chemin le froid devient si insupportable, que l'on est forcé de marcher du côté du sud, & pendant le jour seulement : à deux lieues du sommet le froid cesse, & une chaleur brûlante prend sa place, pour lors on tourne ses pas du côté du nord, & seulement pendant la nuit. On ne doit entreprendre ce périlleux voyage que vers le milieu de l'été, afin d'éviter la fonte des neiges, & il faut avoir soin d'arriver au sommet de la montagne à l'entrée de la nuit, si l'on veut y demeurer quelques heures, car après le soleil levé, on y éprouverait les plus violentes chaleurs. Parvenu à cet endroit, le ciel paraît clair & fort serein ; on n'y sent jamais de vent, il n'y tombe point de pluie, & le soleil semble tourner sur son centre.

On croit que tout le terroir de Ténériffe, étant imprégné de souffre, a pris feu autrefois & que l'isle entière, ou du moins la plus considérable partie, a sauté en totalité ;

alors sont sortis des entrailles de la terre quantité de montagnes & de vastes rocs, qui paraissent aujourd'hui dans tous les cantons du pays, & la plus grande partie du souffre s'étant trouvé au centre de l'isle, elle a soulevé le Pic à cette prodigieuse hauteur qui étonne les voyageurs.

Lorsque les Espagnols arrivèrent dans cette isle, ils y trouvèrent un peuple sauvage, qui n'a pas même encore cessé de l'être. Son langage, qui s'est conservé sans altération dans quelques contrées du pays, & particulièrement dans la ville de Candélaria, ressemblait assez à celui des Mores de Barbarie. Ce peuple reconnaissait un Dieu suprême auquel il donnait les noms d'*Achuhurahan*, *Achuhuchumar*, *Achguaya-Xerax*, qui signifient le plus grand, le plus sublime, le conservateur de tout ce qui existe. Si la chaleur était trop grande, si les pluies tombaient avec trop d'abondance, ou si l'on était ménacé de quelques malheurs, tous les habitans de l'isle conduisaient leurs moutons & leurs chèvres dans un lieu destiné aux exercices de religion, & sevrant ce jour-là les petits du lait de leur mère, ils tiraient du sang à tous leurs troupeaux, dans l'opinion que c'était le moyen d'appaiser la colère divine, & d'obtenir du ciel ce qui leur manquait. Ils avaient quelqu'idée de l'immortalité, des peines & des récompenses après cette vie, puisqu'ils étaient persuadés sérieusement que le volcan du Pic

était l'enfer, & que les ames des méchans y faiſaient leur ſéjour pour être tourmentées ſans ceſſe, tandis que les ames des bons habitaient une agréable vallée de l'iſle, où l'on a bâti depuis la ville de Laguna. Ils admettaient un mauvais eſprit, qu'ils appellaient *Guayotta*, mais il n'y a nulle trace qu'ils lui rendiſſent un culte.

Ils avaient des rois, auxquels ils obéiſſaient, & en ſe mariant ils leur renouvellaient leur ſerment de fidélité. Ces rois demeuraient au fond de certaines cavernes taillées dans le roc, ou qui étaient l'ouvrage de la nature. Le droit de ſucceſſion était établi parmi eux, mais ils n'y admettaient pas les bâtards. Les formalités du mariage conſiſtaient à demander les filles à leurs pères, & la conſommation ſuivait de près cette cérémonie : auſſi comme ces liens étaient faciles à ſerrer, ils ſe rompaient aiſément. On quittait une femme & l'on en prenait une autre, avec cette reſtriction que tous les enfans nés après le premier divorce paſſaient pour illégitimes. Le roi ſeul, en faveur de la ſucceſſion, n'était pas ſoumis à cette loi, & pour s'aſſurer une nombreuſe poſtérité, il avait même le droit d'épouſer ſa ſœur. Auſſi-tôt qu'un enfant venait au monde, une femme choiſie pour cet office, lui verſait de l'eau ſur la tête, & par cette action contractait avec ſa famille une ſorte d'affinité qui ne lui permettait plus d'épouſer un homme de la même race.

Le tems de la jeuneſſe ſe paſſait dans les exercices du corps, tels que les ſauts, la courſe, l'art de lancer des dards & celui de jetter des pierres avec la fronde, & ſur-tout la danſe, dont les deſcendans de ce peuple ſont encore idolâtres, mais peut-être ne ſont-ils plus ni auſſi vertueux ni auſſi ſimples que leurs ancêtres. Celui qui jadis faiſait la moindre violence à une femme était puni de mort.

Ces inſulaires ſont appellés par quelques auteurs, *Guanches*, & les portraits qu'on trouve d'eux dans les relations de ces voyageurs, ſe reſſemblent aſſez pour ne pas douter qu'ils ne ſoient vrais. Ils diſent tous que ces *Guanches* faiſaient alaiter leurs enfans par des chèvres, que tous leurs biens étaient en commun, c'eſt-à-dire, leurs alimens; car ils ne connaiſſaient pas d'autres richeſſes: qu'ils cultivaient la terre avec des cornes de bœuf; qu'ils n'avaient pas anciennement l'uſage du feu: qu'ils regardaient avec horreur l'effuſion du ſang, & qu'ayant pris un petit bâtiment Eſpagnol, ils ne crurent pouvoir mieux ſe venger de ces gens, qu'ils mettaient au rang de leurs cruels ennemis, qu'en les condamnant à garder leurs chèvres, emploi qui paſſait parmi eux pour le plus mépriſable.

Chaque tribu avait toujours deux ſouverains, un vivant, l'autre mort. Lorſqu'ils perdaient un chef, ils lavaient ſon corps avec beaucoup de cérémonie, & le plaçant

debout dans une caverne, ils lui mettaient un ceptre à la main, avec deux cruches à ses côtés, l'une plaine de lait, & l'autre remplie de vin, pour les provisions de son voyage.

Ils se servaient du jus de certaines plantes, mêlées de suif, dont ils se faisaient de fréquentes onctions par-tout le corps, ce qui rendait leur peau si épaisse, qu'elle devenait à l'épreuve du froid.

Au reste, on démêle dans nos histoires que chaque canton avait ses usages & son culte particulier. Les habitans de l'isle de Téné-riffe n'avaient pas moins de neuf sortes d'idolâtrie. Les uns adoraient le soleil, d'autres la lune, les planettes, &c. & le roi prétendait le droit de virginité sur toutes les femmes de ses sujets, qui se trouvaient fort honorées, lorsque le prince ne dédaignait pas de se servir de sa prérogative royale. A chaque changement de règne, il se trouvait toujours quelques hommes de la nation, qui s'offraient en sacrifice pour la prospérité du nouveau monarque, qui à cette occasion donnait une grande fête, pendant laquelle on conduisait ces victimes volontaires au sommet d'un rocher : là, après quelques cérémonies barbares, accompagnées de paroles mystérieuses, elles se précipitaient d'elles-mêmes, & étaient déchirées en pièces, avant que leurs corps fussent arrivés au fond de la vallée. Cet hommage sanglant faisait pleuvoir toutes les faveurs

du chef ſur les parens de ces jeunes enthouſiaſtes.

On nous peint les Guanches, comme une nation robuſte & de haute taille, mais maigre & baſanée, ayant le nez plat, d'une agilité ſurprenante, mangeant avec une incroyable voracité, & parlant avec la plus ſingulière vîteſſe. Toutes les nations & ſur-tout celles qui habitaient le nord de l'iſle, étaient blanches : les hommes de ce canton, portaient les cheveux longs. Leur habit commun était une caſaque de peau d'agneau ſans manche & ſans col, liée par-devant avec des courroies de cuir. Les femmes portaient en-deſſous une autre robe de peau, qui leur deſcendait juſqu'aux talons, car elles regardaient comme une indécence de ſe découvrir la gorge & les pieds. Le vêtement dans lequel mouraient ces ſauvages leur ſervaient de linceul.

La nourriture des Guanches était l'orge & les féves ; ils faiſaient cuire l'orge au feu, & le broyant dans des moulins à bras, ils en tiraient la farine, pour en compoſer une ſorte de pain, avec de l'eau, du lait & du beurre. Quelquefois ils mangeaient de la chair de mouton, de chèvre & de porc, mais à certains jours de fêtes. Les rois préſidaient à ces repas de réjouiſſances, & diſtribuaient de leurs mains trois chèvres, & du pain d'orge à proportion, à chaque vingtaine de Guanches. Pendant ces ſolemnités les guerres

cessaient dans tous le pays, & l'on pouvait sans crainte traverser les terres de ses ennemis, souvent même on les invitait à ces festins, & au milieu des plaisirs & de la bonne chère, on se réconciliait avec eux. Lorsqu'il était question d'ensemencer les terres, comme la récolte se faisait en commun, le travail était partagé entre tous les sujets, & le roi nommait un certain nombre d'ouvriers pour la culture de chaque canton.

On trouve, non loin des villages qu'habitent les *Guanches* de notre tems, des cavernes sépulchrales, où leurs ancêtres déposaient les corps de leurs parens. Ces lieux anciennement creusés dans les rochers, ou formés par la nature ont plus ou moins de grandeur, suivant la disposition du terrein. Les corps y sont cousus dans des peaux de chèvres, avec des courroies de la même matière, & les coutures si égales & si unies, qu'on n'en peut trop admirer l'art. Chaque enveloppe est exactement proportionnée à la grandeur du corps; mais ce qui est surprenant, c'est que ces corps sont encore entiers. On trouve également dans ceux des deux sexes, les yeux, mais fermés, les cheveux, les oreilles, le nez, les dents, les lévres & la barbe, & jusqu'aux parties naturelles.

Si l'on interroge ces insulaires, ils vous disent qu'il y avait parmi leurs ancêtres une tribu particulière qui avait l'art d'embaumer les corps, & qui le conservait comme un

myſtère ſacré, qui ne devait jamais être communiqué au vulgaire. Cette tribu ne ſe mêlait point avec les autres par des mariages, & elle ſeule était chargée de tout ce qui concernait le culte religieux, ſi en effet il en exiſtait un parmi ces ſauvages. Pendant la guerre que les Eſpagnols firent à ce peuple, toute la tribu des embaumeurs périt avec elle. On ſçait ſeulement par tradition, que dans cette opération il entrait du beurre mêlé de graiſſe d'ours, qu'on gardait exprès dans des peaux de chèvres, & qu'on faiſait bouillir cet onguent avec certaines herbes, telles que la lavande, la *lara*, herbe gommeuſe & glutineuſe, le *cyclamen* ou trufle, & quantité d'autres ſimples. On vuidait le corps de ſes inteſtins, & on le lavait avec une leſſive faite d'écorce de pins, ſéchée au ſoleil pendant l'été, ou dans une étuve en hiver. Quand, après pluſieurs onctions tant en dedans qu'en dehors, on s'appercevait que le baume avait entièrement pénétré les cadavres, on les couſait dans des peaux de chèvres, & on les portait dans les caves, où ils étaient placés ſur des lits, faits d'un bois préparé & ſi dur, qu'il n'y a pas de fer qui le puiſſe pénétrer.

On prétend qu'il y a dans l'iſle Ténériffe une mine d'or. « Les vignes qui produiſent » l'excellent vin de Malvoiſie, croiſſent tou- » tes ſur la côte, à la diſtance d'un mille » de la mer: Celles qui ſont plus loin dans » les terres ſont moins eſtimées, & ne

» réussissent pas mieux quand on les transplantent dans les autres isles. Dans quelques endroits de l'isle, il croît une sorte d'arbrisseau nommé *legnan*, qu'on achète pour du bois aromatique. On y trouve des abricotiers, des pêchers & des poiriers qui portent deux fois l'an, & des limons qui en contiennent un petit dans leur centre, ce qui leur a fait donner le nom de *prégnada*. Ténériffe produit du coton, & de la coloquinte : les rosiers y fleurissent à Noël; il ne manque rien aux roses, pour la vivacité du coloris, ni pour la grandeur. Les rochers y sont couverts de crête marine. Il croît sur les bords de la mer une autre herbe à feuilles larges, si forte & même si venimeuse qu'elle fait mourir les chevaux : cependant elle n'est pas si pernicieuse aux autres animaux. On a vu jusqu'à quatre-vingt épis de froment sortir d'une seule tige, il est jaune & transparent. Dans les bonnes années un boisseau de semence en a rendu jusqu'à cent.

« Les serins de Canaries, qu'on apporte » dans notre Europe, sont nés dans les *barancos* ou sillons que l'eau forme en descendant des montagnes. L'isle abonde en cailles & en perdrix, qui sont d'une grande beauté & très-grosses. Les pigeons ramiers, les tourterelles, les corbeaux, & les faucons y viennent des côtes de Barbarie. Il y a peu de montagnes où l'on

» ne découvre des essains d'abeilles. Les » chèvres grimpent quelquefois jusqu'au » sommet du Pic. Les porcs & les lapins » y sont fort commun. Le poisson est d'un » goût excellent. Les écrevisses de mer n'ont » pas les pattes fort grandes. Le *clacas*, » qui est regardé comme le meilleur co- » quillage de l'univers, croît dans les rocs, » où il s'en trouve souvent cinq ou six » sous une grande écaille. On estime aussi » une sorte d'anguille, qui a six ou sept » queues, longues d'une aune, jointes à » un corps de la même longueur. Les *turtles* » & les *cabridos* sont des poissons qui l'em- » portent sur nos truites. » Ce détail est tiré de l'histoire de la Société royale d'Angleterre (p. 208.)

On voit croître dans cette isle le cédre, le cyprès, l'olivier sauvage, le mastix, le savinier, les palmiers, & des pins d'une hauteur surprenante : ce dernier est appellé l'arbre immortel, parce que son bois ne se corrompt jamais, ni dans l'eau, ni sous terre. On y trouve aussi l'arbre qui produit le *sangre de draco*, ou le sang de dragon.

ISLE DE FERO OU DE FER.

Les isles de Gomera & de Palme ou Palma, ne nous fournissent aucunes remarques intéressantes. La dernière a environ vingt-cinq lieues de circuit, & l'on vante beaucoup l'abondance de ses vins & de son sucre. L'isle

de Fer n'eſt qu'à deux lieues à l'oueſt de Palma; on lui donne environ ſix lieues de tour : ſon terroir eſt peu fertile, & elle n'a, diſent la plûpart des voyageurs, d'autre eau douce que celle qu'on y recueille de la pluie, à la faveur d'un grand arbre, qui ſe trouve au milieu de l'iſle, & qui eſt ſans ceſſe couvert de nuées. L'eau qui diſtille ſur les feuilles tombe dans pluſieurs réſervoirs, qui ont été pratiqués au pied de l'arbre, d'où on la tranſporte dans des barils à divers endroits de l'iſle. Quelques écrivains, & entr'autres le Maire, conteſtent l'exiſtence de cet arbre; d'autres aſſurent qu'il y en a pluſieurs : mais ce qu'il y a de certain, c'eſt que le terrein de l'iſle eſt ſi ſec, qu'il ne ſe trouve pas une goutte d'eau dans tous les autres endroits. Les géographes tracent leur premier méridien par l'iſle de Fer.

ISLES DE LANCEROTA ET DE FUERTE-VENTURA.

Lancerota a treize lieues du nord au ſud, ſur neuf de largeur; ſon circuit a environ quarante lieues; elle nourrit de très-bons chevaux, des chèvres & des moutons. Ses vallées ſont ſéches & ſablonneuſes, & produiſent une petite quantité d'orge & du froment fort médiocre. L'iſle de Fuerte-Ventura n'eſt pas plus fertile; on lui donne vingt-cinq lieues de long ſur dix de large, & on ne la compte éloignée que de cin-

quante lieues du Promontoire de Guer en Afrique, & de vingt quatre à l'eſt de la grande Canarie. Son circuit eſt d'environ ſoixante-dix lieues. Toutes ces iſles appartiennent à la couronne d'Eſpagne.

ISLE DE MADÉRE.

On prétend que l'iſle de Madère a tiré ſon nom de la quantité d'arbres dont elle eſt remplie. Elle eſt ſituée entre trente-deux degrés cinquante minutes de latitude, & entre un degré quinze minutes de longitude. On lui donne ſoixante-quinze milles de longueur, ſur trente de largeur. Dans nos cartes, Madère eſt vers trente-deux degrés quarante minutes de latitude, & quarante minutes eſt de Fero. Elle peut avoir entre cent quarante & cent ſoixante milles de circonférence.

Quoique les Portugais attribuent la première découverte de Madère à Jean Gonſalve & à Triſtan-vaz, ſous la protection de Henri, infant de Portugal, les habitans de l'iſle prétendent qu'elle eſt dûe à un gentilhomme Anglais, nommé Macham, qui, étant parti de Briſtol avec ſa femme pour paſſer en France, fut pouſſé ſur ces côtes par des vents impétueux. Il y mourut de chagrin, & le vaiſſeau ayant eu le bonheur de regagner les côtes de Barbarie, l'équipage compta ſon aventure à quelques Portugais, à qui les matelots ſervirent de guide pour retrouver Madère, vers l'an 1344.

Le terrein de cette isle est montagneux, mais d'une étonnante fertilité, puisqu'il rend communément quarante pour un, & qu'avec un peu plus d'habileté dans la culture, il pourrait produire soixante-dix. Il est arrosé par sept ou huit belles rivières & par un grand nombre de sources. Les cannes qui y ont été transplantées de Sicile ont réussi au delà de toute espérance, & les ceps apportés de Candie donnent plus de grappes que de feuilles. Chaque récolte fournit plus de vingt-cinq mille pipes de vin. Le pays abonde en pêches, en abricots, en prunes, en cerises, en figues & en noix. Les groseilles, les framboises, les noisettes & les autres fruits de l'Europe y ont fort bien réussi. La banane fait les délices de ces insulaires, qui ont pour ce fruit la plus superstitieuse vénération. Ils le prennent pour le fruit défendu, source des maux du genre-humain & ils en donnent pour preuve la grandeur de ses feuilles, qui a fort bien pu couvrir la nudité de nos premiers parens. C'est un crime à Madère de couper une banane avec un couteau, parce que dans la chair on remarque quelque ressemblance avec Jesus-Christ crucifié.

On trouve dans Madère beaucoup de perdrix, de cailles, de faisans, & sur-tout des faisans blancs, mais peu d'autres animaux sauvages. La nourriture ordinaire des habitans consiste en chevreau, en porc, & en veau, communément assez maigres; ils y

joignent plusieurs légumes, des oranges, des noix, des figues, des bananes, &c. Le commerce se fait presque toujours par échange : les étrangers apportent de la farine, du bœuf, du hareng, du fromage & du beurre, du sel, de l'huile, des chapeaux, des perruques, du linge, des draps ; & en retour ils prennent des vins qu'ils transportent au Bresil. Dans le tems de la vendange, les pauvres ne se nourrissent guères que de pain & de raisin, & sans cette sobriété, les grandes chaleurs leur feraient contracter une fièvre qui les emporterait en peu de jours. Les Portugais, même les plus opulens, ne s'écartent jamais de cette règle nécessaire. Les habitans de Madère ont adopté la couleur noire : ils sont toujours armés de leur épée & d'un poignard. Les valets même ne quittent point ces armes en servant leurs maîtres. Les maisons de Funchal, qui est la capitale de l'isle, n'ont rien de somptueux, & les meubles qui les ornent sont de la plus grande simplicité. Tous les bâtimens n'ont qu'un étage ; les fenêtres sont sans vitres & restent ouvertes pendant le jour : le soir on les ferme avec des volets de bois.

Si nous voulions entrer dans le détail des mœurs qui régnent à Madère, nous n'en pourrions présenter au lecteur qu'un tableau bien révoltant. Tous les vices & sur-tout l'incontinence ont gagné toutes les classes des citoyens. Les débauches publiques des hommes ont comme autorisé les femmes à lâcher

la bride à toutes leurs inclinations déréglées. Dans ce pays, un étranger ne peut être embarrassé que sur le choix qu'il veut faire. Il est vrai que les jeunes gens se marient sans se connaître, & qu'il arrive rarement qu'ils aient lieu d'être satisfait de la compagne qui leur est donnée. Pour contracter un mariage, les parens recherchent les biens, l'origine, & sur-tout portent la plus scrupuleuse attention à ce qu'il n'y ait aucune tache de judaïsme dans la famille avec laquelle ils s'allient. Un descendant des Juifs ou des Mores, ou même un hérétique ne peut espérer de prendre femme à Madère. On a vu des mariages avantageux refusés par les parens de la fille, parce qu'après de sérieuses informations, ils avaient appris que le prétendu avoit toujours joui d'une santé parfaite, qu'il n'avait jamais fréquenté les femmes de mauvaise vie, & n'avait gagné aucune maladie honteuse avec elles. « Un » homme aussi sage, disaient-ils, doit être » d'une constitution faible, & ne convient » point du tout à notre fille. »

Nous n'osons dire que le meurtre est en une sorte d'estime à Madère, au moins est-il vrai que les plus considérables habitans du pays ne jouissent d'une certaine renommée, qu'après avoir indignement trempé leurs mains dans le sang d'autrui. Les asyles sûrs que les meurtriers trouvent dans toutes les églises & dans les moindres chapelles, tant à la ville qu'à la campagne, multi-

plient journellement les crimes de cette espèce. Le coupable en est quitte pour le bannissement ou la prison, dont il peut même se racheter par des présens.

ISLES DU CAP VERD.

Ces isles de l'océan atlantique sont situées à l'ouest du cap dont elles prennent le nom. Ce sont vraisemblablement les *Gorgades* de Pline. Antoine Noli, Genois, les retrouva en 1460, ou les découvrit pour la couronne de Portugal, qui en est encore en possession. Nos géographes en comptent douze, dont les principales sont Saint-Antoine, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Saint-Nicolas, l'isle du Sel, & celles de Bona-Vista, de Mai, de Saint-Jago, de Fogo, & de Brava. Leur position à l'extrémité du Sénégal, est entre le quatorzième & le dix-huitième degré de latitude, & entre le trois cents cinquante-cinquième de longitude. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur la description de ces isles, dont l'air en général est fort mal-sain & très-dangereux pour les étrangers. Les chaleurs du jour sont quelquefois insupportables, & causent des fièvres & d'affreuses dyssenteries, & vers quatre heures après midi le vent du nord-est se lève, & apporte une fraîcheur subite, dont les effets sont souvent mortels.

Depuis que ces isles sont cultivées, quoique par des mains paresseuses, elles produisent

duisent à peu près tout ce qui est nécessaire à la vie. On y recueille beaucoup de coton, & les cannes de sucre y viennent assez bien. Les vignes y portent deux fois, & les chèvres y donnent généralement trois ou quatre chevreaux d'une portée, & souvent trois fois dans une année. Il y a beaucoup de chevaux sauvages, & considérablement dânes, dont les Anglais font un commerce particulier à la Barbade & dans leurs autres plantations. On y prend aussi une immense quantité de tortues, qui étant salées, font transportées aux colonies de l'Amérique. Le sel est en abondance, & les Anglois en chargent plusieurs vaisseaux pour Terre-neuve. On trouve dans ces isles, une race d'hommes couleur de cuivre, qui provient du commerce des blancs avec les Nègresses.

ISLE DE MADAGASCAR.

Cette isle est la plus grande du monde connu. On lui donne cent vingt lieues dans sa plus grande largeur, & environ huit cents lieues de circonférence. Sa latitude méridionale tient depuis douze degrés douze minutes jusqu'à vingt-cinq degrés dix minutes, ce qui fait trois cents trente-six lieues Françaises de longueur. Les Portugais l'appellent l'isle de Saint-Laurent, parce qu'ils la découvrirent le jour de la fête de ce Saint, en 1492 : les autres nations Européennes lui donnent le nom de Madagascar, &

les naturels du pays la nomment *Madécasse*.

Les voyageurs, tels que Flacourt & Rennefort, nous ont fait le roman & non l'histoire de cette isle, qui n'est réellement connue que par quelques tentatives que les Français ont faites pour former des établissemens sur les côtes. Ce qu'on en sçait de plus certain, c'est que le pays est divisé en plusieurs provinces, gouvernées par diverses nations, de différentes couleurs, de différentes mœurs, & toutes plongées dans l'idolâtrie, ou dans les superstitions du mahométisme. Le peuple de Madagascar est noir, à un petit nombre près. Les blancs sont les descendans des Arabes qui s'emparèrent d'une partie de ce pays au commencement du quinzième siecle. Essayons de rassembler tout ce qui peut éclaircir la religion, les loix & les mœurs de ces insulaires.

Ils reconnaissent un Dieu souverain, qui a créé le monde & qui le gouverne. Ils l'honorent, le révèrent & n'en parlent qu'avec le plus grand respect. C'est à cette divinité suprême qu'ils offrent des sacrifices, mais toutes les fois qu'ils immolent une victime, ils ont soin d'en présenter le premier morceau au démon, qu'ils croient l'auteur de tous les maux, comme Dieu est l'auteur de tous les biens. Dieu habite le septième ciel. *Dian Manach* leur tient lieu du Plutus des anciens; c'est le dieu des richesses, & l'or est le symbole de cette divinité. Lorsqu'ils touchent ce métal, ils le baisent & lui font

faire quelques tours par-dessus leur tête, avec de grandes marques de vénération. Pour obtenir le pardon de leurs fautes, ils se persuadent qu'il leur suffit de tremper une pièce d'or dans un verre rempli d'eau & d'avaler ensuite cette eau.

Leur créance touchant les esprits est assez singulière. Ils prétendent que ce sont eux qui gouvernent & font mouvoir les cieux, les astres & les planettes : les uns ont le département de l'air, les autres celui des météores, ceux-ci règnent sur les eaux, ceux-là veillent sur les hommes. Ils admettent aussi d'autres génies invisibles, comme les premiers, mais qui peuvent prendre des corps & se rendre visibles lorsqu'ils le jugent à propos. Ces esprits du second ordre sont mâles & femelles ; ils se joignent ensemble par un commerce charnel ; ils ont des enfans, & sont sujets à la mort, après laquelle ils reçoivent des récompenses, ou sont punis selon qu'ils ont bien ou mal vécu. Ces êtres connaissent l'avenir. Le troisième ordre est celui des lutins, parmi lesquels ils comprennent les fantômes & les revenans. Ils disent très-sérieusement qu'ils ont souvent la visite du diable, qu'ils appellent *Sacare*, & qui leur apparaît sous la forme d'un dragon de feu. Quelquefois ils se persuadent en être tourmentés pendant l'espace de quinze jours, & alors pour faire cesser ou du moins pour diminuer leurs souffrances, ils s'arment d'une zagaie, & se mettent à sauter & à

danser, avec des mouvemens si extraordinaires, que bientôt ils tombent sans connaissance; leurs parens, leurs amis & leurs voisins se rassemblent & forment des danses autour d'eux, ce qui est d'une grande vertu pour faire cesser leurs tourmens.

Ce qui prouve, ainsi que plusieurs voyageurs l'avancent, que ces insulaires ont eu quelques connaissances des livres des Juifs, c'est qu'on retrouve dans leurs discours des traces de la chute du premier homme, du paradis terrestre & du déluge. « Le diable, » disent-ils, eut sept enfans, qui firent tant » de mal sur la terre, que les hommes demandèrent à Dieu de les délivrer de cette » pernicieuse engeance. Le souverain maître exauça leurs prières, mais les sept » enfans du démon, en se retirant établirent » les sept péchés capitaux, qui sont le vol, » la luxure, le mensonge, la gourmandise, » le meurtre, l'orgueil & l'oisiveté. »

Les habitans de Madagascar observent des fêtes & des jours d'abstinence. Lorsqu'ils veulent célébrer ces sortes de solemnités, ils s'assemblent avant le lever du soleil pour manger un peu de riz, & jusqu'à minuit, chacun alternativement s'occupe à raconter les belles actions de ses ancêtres. On offre un sacrifice, & la victime est ordinairement un bœuf. Celui qui fait l'office de sacrificateur dans cette circonstance, doit couper le premier morceau, & le jettant à l'écart, prononcer à haute voix : « voilà pour le dia-

» ble. » Chaque assistant est arrosé du sang du bœuf, qu'on fait toucher à tous les enfans du canton, comme un préservatif sûr contre toutes sortes de maladies pendant l'année. A minuit, après s'être lavé les pieds, on se met à manger. N'oublions pas de dire que la seconde pièce qu'on coupe de la victime, est offerte à dieu, & que celle-ci doit être jettée du côté gauche, comme la première l'a été du côté droit. Chacun avant que de se retirer, doit prendre quelques poils du bœuf & se les attacher au cou, en prononçant quelques paroles, sans doute mystérieuses.

On sçait que les Madagascariens font une espèce de libation à Dieu, & au diable avant que de porter aucune sorte de liqueur à leur bouche, & qu'aux approches d'une belle récolte ils ne manquent pas de faire des sacrifices d'action de grace. Au tems de la moisson du riz, par exemple, ils immolent une vache noire, & ils jettent une partie de la victime dans le champ. Si le jour de ce sacrifice un homme avait mérité la mort, on ne le tuerait point, il serait noyé, parce qu'il n'est pas permis pendant cette solemnité de répandre le sang humain. Il faut que le sacrificateur, qui est choisi par le canton, se prépare à la grande action qu'il va faire, par certaines prières qu'il doit prononcer sur le couteau, en tenant ses yeux fixés vers le ciel. Ils offrent des sacrifices pour les malades, pour les femmes en cou-

ches, pour les nouveaux mariés & pour leurs parens morts. Lorſqu'ils ſe ſentent près de leur fin, ils font une confeſſion générale & détaillée de tous leurs péchés, accompagnée du ſacrifice d'un bœuf, enſuite ils donnent la bénédiction à leur famille.

Des ſauvages qui honorent le diable & qui croient aux revenans, ne doivent pas manquer d'être très-ſuperſtitieux : ceux-ci, moins par un principe de barbarie que par un motif religieux, expoſent tous les enfans qui leur naiſſent le mardi, le jeudi, & le ſamedi, dans le mois d'avril, ou dans le mois de juin, le huitième de la lune, ou enfin dans une heure qui eſt gouvernée par une mauvaiſe planette. C'eſt dans le mois de mai, qu'en préſence des parens & des amis, ſe doit faire la circonciſion des enfans, pour chacun deſquels on préſente un taureau. Quelques jours avant celui qui précède cette fête, on commence à ſe réjouir, mais la veille tous les plaiſirs ceſſent, & les pères & les mères ne doivent point habiter enſemble. Les mères ſur-tout paſſent la nuit en ſilence dans le *lapa*, qui eſt une cabane de feuillages, conſtruite & conſacrée avec beaucoup de cérémonies un mois avant la fête de la circonciſion. Toutes perſonnes, maris ou femmes, garçons ou filles, qui pourraient ſe reprocher d'avoir commis quelqu'impuretés, ſoit la nuit précédente, ſoit le jour même, ne doivent point aſſiſter à cette fête ; car ce peuple s'imagine que la profanation de

ces personnes porterait la mort au circoncis, & qu'il ne serait pas possible d'arrêter le sang qui sort du prépuce. Il ne faut pas non plus porter sur soi aucun habillement de la couleur rouge.

Le jour de la fête, aussi-tôt que le soleil commence à darder ses rayons, tous ceux qui sont dans le cas d'assister à la fête, vont dévotieusement se baigner dans quelque rivière, & en sortant du bain, ils se tournent du côté du soleil, & lui adressent une espèce de prière. Le circonciseur fait un sermon à toute l'assemblée, après lequel, au bruit des tambours & au son des cors, on se rend au *lapa*. Le circonciseur ayant autour de lui un écheveau de fil de coton blanc, en écharpe, & un autre autour de son bras gauche pour essuyer son couteau, s'approche des enfans. Chaque père porte le sien dans ses bras, & l'on commence une espèce de procession aux environs du *lapa*, en entrant par la porte qui est au couchant, & & en sortant par celle qui est au levant. On en fait une autre devant les bœufs qui vont être sacrifiés, & qui sont couchés à terre, les quatre pieds liés ensemble. Chaque enfant est placé un instant sur le dos de ces bœufs, & de la main gauche touche la corne droite d'une de ces victimes. Enfin le circonciseur fait la séparation du prépuce à tous les jeunes Nègres, & le plus proche parent de ces enfans reçoit le prépuce, & l'avale, dit-on, dans un jaune d'œuf. Les prépuces de ceux qui n'ont point de parens, sont jettés à terre.

On égorge un coq pour chaque nouveau circoncis, & l'on en laisse égoutter le sang, avec du jus d'une espèce de trèfle, sur la partie mutilée. La cérémonie se termine par le grand sacrifice des bœufs.

Si l'on en croit Flacourt, ces insulaires ont des idées confuses d'Abraham, de Moïse, de David & de Jésus-Christ, qu'ils nomment le fils de Dieu, né de la vierge Marie, à laquelle ils donnent le titre de *Romariana*. C'est pourquoi les femmes qui sont dans les douleurs de l'enfantement, confessent leurs péchés à une amie, & se recommandent à la sainte Vierge, pour obtenir une heureuse délivrance : mais c'est Flacourt qui avance ce fait, & nous avons déjà remarqué que cet auteur mérite peu de créance.

Il est plus aisé de croire que les Madagascariens observent scrupuleusement les jours & les heures, lorsqu'ils doivent couper le bois nécessaire pour se bâtir une maison; & lorsqu'elle est au point d'être couverte, ce sont de nouvelles cérémonies pour la consacrer. Il faut choisir l'instant favorable de la lune & le jour heureux. Cette dédicace porte le nom de *Missavatsi* : elle est accompagnée de sacrifices, de processions & de présens, que les parens & les amis font au nouveau propriétaire, en lui souhaitant toutes sortes de prospérités. On n'oublie pas de se bien régaler dans ces circonstances.

Les différens peuples qui habitent l'isle de Madagascar, au moins ceux qui sont connus

des Européens, ont l'usage de la polygamie; & ce qu'il y a de singulier, c'est que prendre plusieurs femmes s'appelle dans leur langue d'un terme qui signifie *faire des ennemis*; parce que plusieurs femmes dans une même maison, & avec les mêmes droits sur un mari, ne peuvent qu'être ennemies. Flacourt, déjà cité, ne nous donne pas une grande idée de la sagesse des femmes de ce pays. Il n'y a point de filles qui avant le mariage n'ait eu des intrigues avec plusieurs garçons, & aucune d'elles ne se déterminerait à épouser le mari qui se présente, si elle n'avait éprouvé ses forces un certain nombre de fois, afin, par ces épreuves réitérées, de s'assurer comment elles seront traitées dans la suite. Dans ce pays, un homme surpris en adultère, en est quitte pour payer une amende proportionnée à ses facultés; mais cette espèce de punition ne lui est infligée que pour l'engager à mieux prendre ses précautions une autre fois, & n'emporte avec elle aucune tache d'ignominie. Partager la couche d'un homme, c'est lui faire un larcin; mais le vol est réparé par l'amende, & les deux parties doivent être également satisfaites.

Les enfans qui naissent d'une femme, après son divorce, appartiennent toujours au premier mari, à moins qu'elle ne lui remette son *tacq*, c'est-à-dire, ce qui lui en a coûté pour l'obtenir de ses parens.

Les prêtres de ces insulaires portent le nom d'ombiasses, & réunissent en eux tout ce qui

est capable d'en imposer à la crédulité d'un peuple ignorant & superstitieux : ils sont ministres des sacrifices, médecins, sorciers, & astrologues. Fabricateurs de talismans, ils vendent à leurs concitoyens de petits billets écrits en caractères arabes, qui sont autant de préservatifs contre le tonnerre, la pluie, les vents, les blessures à la guerre, & même contre la mort. D'autres mettent ceux qui les portent à couvert des poisons, & des animaux vénimeux : il y en a qui garantissent des villes & des maisons du feu & du pillage. On porte au cou ces sortes de billets, cousus en sachets. Au moyen de ces talismans, les ombiasses ont le secret de tirer un produit immense de ces peuples séduits, qui n'ont réellement d'autre religion, que ces superstitieux ridicules. Lorsque quelqu'un tombe malade ou en démence, on envoie aussi-tôt chercher un ombiasse, qui est chargé d'aller au tombeau du père du malade, qu'il ouvre ; il évoque son ombre, & la prie de rendre le jugement à son fils ; après cette cérémonie, il retourne vers le moribond, lui met son bonnet sur la tête, lui promet la santé, & sans attendre sa guérison, se retire, non sans se faire payer de ses peines. Mais la plus affreuse superstition, à laquelle ces malheureux prêtent les mains, c'est l'usage où sont ces insulaires de sacrifier le premier né de leur famille & de leurs bestiaux, à Dieu & au diable à la fois. Dans cette détestable cérémonie, il est bon d'observer qu'ils nomment satan *Diambilis*

aminnam habare, ce qui signifie, le seigneur diable & Dieu. Ces ombiasses autorisent cet affreux désordre par leur prétendue connaissance de la nativité de l'enfant, même qui est à peine conçu, & par les fausses prédictions qu'ils font après avoir tiré son horoscope. Il se trouve cependant des parens moins barbares, qui, ayant, suivant l'usage, exposé leurs enfans, ordonnent à quelqu'esclave de les nourrir; d'autres qui les reprennent, avec la précaution d'offrir pour eux le sacrifice expiatoire d'un coq, ou de quelqu'autre animal. Il est encore nécessaire d'enfermer ces innocens dans un poulailler pendant plusieurs heures, afin de les purifier absolument de la constellation qui les domine, ou de la mauvaise influence de leur étoile. Sans ces précautions, l'enfant deviendrait méchant, voleur & parricide.

Lorqu'un insulaire est expiré, on lave son corps, ensuite on le pare de ses plus beaux habits, & de tout ce qu'il possédait de plus précieux en colliers de corail, en plaques d'or & en autres ornemens. On ne manque pas de lui préparer sept pagnes, afin qu'il en puisse changer pendant le voyage qu'il va faire. Le mort enveloppé dans une natte, est placé dans une chambre, entre deux lumières; les parens & les amis viennent pleurer autour de lui; les filles & les femmes forment, au son des instrumens, une danse grave, qu'elles interrompent souvent pour pousser des cris aigus, & certaines personnes préposées pour

cet emploi, prononcent l'oraison funèbre du défunt. Vers la nuit on fait le sacrifice de quelques bœufs. Le lendemain on met le corps dans un cercueil fait de deux troncs d'arbres, creusés & joints ensemble, & on le porte au tombeau, qui est une maison de charpente; on y creuse une fosse de la profondeur de six pieds, & c'est là qu'on dépose le mort avec toutes ses richesses & ses provisions. La porte de cette maison mortuaire est exactement refermée; & pour empêcher que ce lieu ne soit profané, on doit en masquer l'entrée avec une pierre de la hauteur & de la largeur au moins de quinze pieds. C'est alors que le grand sacrifice funèbre doit se faire, & il est nécessaire qu'il y ait trois victimes, une pour le diable, une pour Dieu, & l'autre pour le défunt. Pendant un certain tems, les parens envoient chaque jour quelques portions de nourriture au mort. Si quelques circonstances obligent l'ombiasse à consulter l'esprit du trépassé, il ne doit point déranger la pierre, ni ouvrir la porte de la maison; il faut qu'il fasse une ouverture à la cloison, & que par ce trou il évoque l'esprit, qu'il lui propose ses doutes, & qu'il reçoive sa réponse, en observant à chaque question de l'appeller l'*ami de Dieu*. Si un Madagascarien meurt en pays étranger, on lui coupe la tête, qui est apportée dans l'endroit où il a pris naissance; mais le corps est enterré au même endroit où il est mort.

Les ombiasses reconnaissent un chef suprê-

me. Ceux qui veulent parvenir à la dignité de prêtre, doivent fréquenter certaines écoles publiques, que tiennent les anciens de l'ordre les plus instruits dans le charlatanisme de la profession. Ce qui a le plus accrédité la fausse science de ces imposteurs, c'est le soin qu'ils ont eu de persuader à leur imbécille nation, qu'ils avaient toujours auprès d'eux quelque génie familier, que l'on appelle *aulis* dans le pays. Ils tiennent ces *aulis* dans de petites boëtes : quelques-uns sont de bois & ont la figure humaine. Ils les consultent publiquement plusieurs fois le jour, & souvent ils paroissent en fort grande dispute avec eux. La manière la plus ordinaire d'obtenir leurs avis, est de s'endormir profondément auprès d'eux, & de regarder comme une réponse, tout ce qu'on a songé pendant son sommeil.

Ces insulaires ont parmi eux des poëtes qui s'attachent à chanter les belles actions de leurs guerriers, & qui s'abaissent quelquefois à composer des chansons amoureuses. On dit que leur poésie est grave & sentencieuse, à la manière des Orientaux. Ils ont l'usage des sermens. S'ils veulent s'assurer de la parole d'un de leurs concitoyens, ils lui font manger du foie de bœuf ou de taureau, & lui font plusieurs aspersions d'eau pendant qu'il jure. Ceux qu'on soupçonne de meurtre, de vol, ou d'autres crimes graves, doivent s'exposer à l'épreuve du fer rouge : si la langue de l'accusé n'est pas brûlée, après l'avoir portée sept fois consécutives sur cet instrument brûlant, on nous

assure qu'il est déclaré innocent. Dans certaines occasions, on fait avaler à l'accusé un morceau de foie de bœuf, avec une certaine racine, qu'on dit être un poison violent, ou bien on lui fait tirer une pierre du fond d'un pot rempli d'eau bouillante. Ou toutes ces épreuves sont des tours de passe-passe, ou les auteurs ont pris le change, & se sont persuadés que ces différentes sortes de questions, pour tirer l'aveu des criminels, n'étaient que de simples épreuves.

Des peuples aussi ignorans que nous représentons les Madagascariens, ne doivent pas avoir fait beaucoup de progrès dans l'art de la guerre. Toutes leurs campagnes se passent en escarmouches, en surprises & en embuscades. C'est moins une armée qui s'avance pour combattre son ennemi, que des pelotons de brigans, qui se répandent dans un pays pour le piller & pour le dévaster : mais ces partis, outre leurs armes, portent toujours sur eux un grand nombre de talismans, qui ont la vertu de rendre invulnérables ceux qui en sont chargés. Le soldat, couvert d'amulettes, tombe mort auprès de son camarade, qui, sûr de la bonté des siennes, affronte tous les dangers : celui-ci reçoit le coup mortel, & aucune victime de la friponnerie des ombiasses, n'attribue sa mort à l'impuissance des talismans.

Après s'être battus, communément avec des succès presqu'égaux, les insulaires de ce pays se lassent de la guerre, & se font réci-

proquement des propofitions de paix. On s'affemble en armes fur le bord d'une rivière, chaque parti tue un taureau, & l'on s'envoie de part & d'autre, un morceau du foie de l'animal. Ce foie fe mange en préfence des députés des deux nations, en difant : « Que » le foie que nos adverfaires mangent, les » faffe crever, s'ils manquent à leur engage- » ment. » Si un des partis force l'autre à faire la paix, le vaincu mange feul du foie. Telle eft l'affurance qu'il doit donner de fa fidélité au vainqueur.

Pendant que les hommes font occupés à faire la guerre, les femmes qui reftent dans les habitations ne doivent ceffer de danfer jour & nuit; car c'eft l'unique moyen de redoubler les forces des guerriers. On veut nous perfuader que ces femmes libertines, avant & même pendant leurs mariages, portent la fageffe jufqu'au fcrupule, lorfque leurs maris font à la guerre : conduite qu'elles n'obfervent jamais en tems de paix.

Avant que de finir cet article, nous devons donner une idée de la manière dont ces fauvages s'engagent réciproquement les uns pour les autres. Lorfqu'il veulent former cette efpèce d'affociation, un infulaire tue une bête graffe, & la partage en autant de morceaux qu'il juge à propos d'en diftribuer. Tous ceux qui ont reçu une part de la chair de cet animal, font dans l'obligation de donner, au bout de l'année, un jeune veau au maître de la bête ainfi partagée.

ISLE DE SOCOTORA.

On croit que l'isle de Socotera ou Socotora est la Dioscoride de Pline & de Ptolomée : elle est située entre l'Arabie heureuse & l'Afrique, au midi du cap Fartach & du cap Gardafui, à environ vingt lieues de ces deux continens. Elle appartient au roi de Fartach, qui y envoie un Xéque ou gouverneur. Sa situation est sous le soixante-treizième degré de longitude, & le douzième trente minutes de latitude.

Les habitans de ces isles sont des Béduins, imitateurs & successeurs des Troglodytes, qui, comme eux, demeurent dans des cavernes & dans des trous de rochers. Quelques auteurs ont voulu les faire passer pour des Chrétiens de saint Thomas, parce qu'ils paraissent avoir quelque vénération pour la croix, & qu'on la remarque sur leurs autels ; mais Dapper qui entre dans quelque détail à leur sujet, nous dit formellement qu'ils n'ont aucune connaissance de Jésus-Christ & de la religion chrétienne.

On ne peut se dissimuler que la religion de ces insulaires est un monstrueux mélange de christianisme, de mahométisme & de paganisme ; mais jusqu'ici on n'a pu découvrir dans quelles sources ils ont puisé leurs idées. On sait qu'ils adorent la lune, & qu'ils la regardent comme le principe de tout ce qui existe. Pour obtenir une bonne récolte, c'est

à

à cette planette qu'ils s'adressent, & s'ils forment quelqu'entreprise, elle ne peut réussir à moins que la lune ne lui accorde ses bénignes influences.

Lorsqu'ils manquent absolument d'eau, ce qui n'arrive que trop souvent dans cette brûlante contrée, ils choisissent un d'entr'eux qu'ils enferment dans un certain espace, par le moyen d'une espèce de circonvallation, d'où il lui est défendu de sortir sous peine de mort. C'est dans cette prison que pendant dix jours, cet homme est obligé d'implorer la lune, afin qu'elle fasse tomber une pluie abondante. Si au bout de ce tems la sécheresse cesse, le dévot est comblé d'honneurs & de présens : mais dans le cas contraire, on prétend qu'il lui en coûte les deux mains.

Ces Beduins observent des jeûnes rigoureux, accompagnés quelquefois du sacrifice de cent têtes de boucs ou de chèvres. On dit, car nous devons toujours nous servir de cette expression dans le cours de cet article, qu'avant la célébration de la fête de Noël, ils jeûnent pendant soixante jours, & que durant cette longue abstinence, ils ne mangent ni lait, ni beurre, ni poissons, ni viande, & que si quelqu'un s'avisait de transgresser ce jeûne, il lui en coûterait pour la première fois, les deux doigts de la main droite, pour la seconde la main entière, & le bras pour la troisième.

Les temples de ce peuple portent le nom de *Mosquamos* : ils sont bas & petits : on y

entre par trois portes basses & étroites. Chacune de ces chapelles a une espèce d'autel, sur lequel on voit une croix, & des bâtons mis en fleur de lis, ce qui semble figurer aussi une croix. Un prêtre appellé *Hodamo*, dessert chaque chapelle : son office est annuel. Pour marque de sa dignité, il porte un bâton & une croix, que, sous peine de perdre la main, il ne lui est pas permis de laisser toucher à personne. C'est au lever & au coucher de la lune, que le peuple se rassemble pour prier cet astre dans ces oratoires. Les plus importantes cérémonies qui s'observent alors, sont de frapper un certain nombre de coups sur un long bâton, avec un autre plus court, & de faire ensuite trois fois le tour de la chapelle, en se tournant trois fois de suite à chaque tour. Pendant la durée de cette dévotion, on brûle des bois de senteur dans un bassin de fer, suspendu par trois chaînes sur un grand feu. Le *hodamo* encense trois fois l'autel, & trois fois les portes du temple, en faisant des vœux & des prières à la lune, tant en dedans qu'en dehors. Depuis le commencement de cette cérémonie religieuse, jusqu'au moment qu'elle finit, une chandelle de beurre est constamment allumée sur l'autel : elle ne peut être faite que de beurre, & c'est pour cela qu'il s'en trouve toujours un bassin rempli dans le temple; car l'usage de toute autre graisse est défendu. Ce beurre sert aussi à graisser les croix & les bâtons dont nous avons déjà parlé.

Il y a certains jours dans l'année qui sont célébrés par des processions générales. Il en coûte deux doigts de la main à celui qui a l'honneur d'être choisi pour y porter le plus grand des bâtons sacrés ; mais il a l'avantage qu'après l'opération, on lui remet un petit bâton, qui, par le moyen de certaines marques, lui sert de sauve-garde contre toutes sortes d'insultes, sans parler des honneurs particuliers que le bâton lui attire, & d'une odeur de sainteté que lui procure la gloire d'avoir porté à la procession le grand bâton sacré.

Après avoir rassemblé ce que nous avons cru de plus supportable, des usages ridiculement religieux de ces peuples, nous allons dire quelque chose de leurs mœurs, en priant le lecteur de ne pas ajouter plus de foi à ce que nous allons lui exposer, que nous n'en avons nous-mêmes aux relations des voyageurs qui nous fournissent ces faits.

Un insulaire de Socotora peut prendre, comme dans la plûpart des pays que nous avons parcouru, autant de femmes qu'il lui est possible d'en nourrir : mais s'il se charge facilement de plusieurs épouses, il s'en débarrasse avec la même facilité ; souvent même il échange une de ses femmes contre une autre, pour un certain espace de tems.

Entre les singuliers usages de cette nation barbare, rien n'est plus digne de remarque que la manière dont les pères transportent leurs enfans à d'autres. Comme la seule bru-

malité est ce qui les détermine à l'union conjugale, dont la génération des enfans est une suite nécessaire, après avoir satisfait leur passion, ils transportent à un voisin le fruit qui en doit naître. Pour cet effet, le père, qui a formé cette résolution, allume un grand feu dans sa caverne, & ne cesse d'y jetter un certain bois verd, afin qu'il produise une épaisse fumée; alors il sort de son antre, & crie de toutes ses forces que l'enfant que sa femme vient de concevoir doit appartenir à un *tel* de ses voisins. Moyennant cette formalité, ce *tel* est dans l'obligation d'élever cet enfant comme son fils, & même tous ceux dont gracieusement on le charge par la même voie; mais il a la ressource de donner à ses amis de semblables marques de sa générosité. Ces enfans adoptifs sont appellés *fils du feu ou de la fumée*.

Les habitans de Socotora ne mettent aucune différence entre un homme mort & celui qui semble près d'expirer; c'est suivant cette opinion, qu'ils portent au tombeau les malades aussi-tôt qu'ils tombent dans l'agonie. Les fils rendent charitablement à leur père ce devoir barbare, & ils savent qu'un jour ils seront traités de même par leurs enfans. C'est pourquoi, tranquilles aux approches de leur fin, ils rassemblent autour d'eux tous leurs parens, & après les avoir conjuré de ne point abandonner la religion de leurs ancêtres, d'éviter toute fréquentation avec les étrangers, & sur-tout de ne pas négliger de tirer vengeance

de leurs ennemis, ils leur ordonnent de les enterrer encore à demi-vivans. Souvent même ces moribonds, laissent pour unique héritage à leurs fils, le catalogue de leurs ennemis, & le détail circonstancié des injures qu'ils auront à venger. Avec de tels principes, on ne doit pas douter que ces insulaires osent se priver de la vie, quand elle leur est à charge, & qu'ils se voient malades, malheureux ou persécutés.

On nous dit que depuis un tems immémorial, ils ont l'usage de la circoncision ; mais qu'ils ignorent absolument l'origine de cette coutume parmi eux. Un homme de la nation qui ne serait pas circoncis, perdrait les doigts de la main s'il était reconnu ; une femme en pareille occasion, se ferait un devoir de décéler son mari ; & tout incirconcis est banni de leurs temples.

Les *hodamos* sont les juges de la nation. Un voleur que l'on poursuit, échappe au châtiment, s'il a le bonheur de pouvoir se réfugier dans un *moquamo*, & d'y être reçu sous la protection de quelqu'un qui s'y trouve ordinairement à point nommé, & qui lui tient lieu de protecteur ou de parrein : mais si personne ne se présente pour remplir cet office, il est arraché de cet asyle, & on lui coupe la main.

La plus grande politesse en usage parmi ces barbares, est de baiser l'épaule de celui qu'on salue. Ils sont tous grossiers, fainéans, paresseux, incontinens & défians à l'excès. Leur

nourriture ordinaire consiste en lait, en beurre, en dattes, en poissons, & dans la chair de leurs troupeaux. Ils vont presque nuds, ou se couvrent le corps de certaines capes faites de poils de chèvres. Lorsqu'ils sortent le matin, avec leurs femmes, leurs enfans & leur bétail, ils errent à l'aventure au milieu des rochers, & s'arrêtent où la nuit les surprend. Ils font quelque trafic le long des côtes de l'Arabie, & vont, à ce qu'on assure, quelquefois jusqu'à Goa, où ils portent une grande quantité de dattes, de sang-dragon, d'aloës, d'encens, d'ambre-gris, & de belles nattes faites de feuilles de palmier. La contrée qu'ils habitent est tout le jour échauffée par les rayons d'un soleil brûlant; mais la rosée abondante qui tombe chaque nuit, fait que l'on y respire un air moins chaud.

ISLE DE BISSAO.

Bissao est la principale de plusieurs isles qui se trouvent dans la mer des Indes, & dont chacune est gouvernée par un chef qui est révêtu de l'autorité souveraine. Tous ces prétendus monarques sont indépendans l'un de l'autre, & se font même souvent la guerre: mais ils se réunissent pour la faire sur le continent aux Biafaras, leurs anciens ennemis, qu'ils ont chassés de Bulam, une des isles Bissagos.

Les Nègres de ces isles sont grands & robustes, quoique leurs alimens ordinaires soient

le poiſſon, les coquillages, l'huile & les noix de palmier, & qu'ils aiment mieux vendre leur riz, leur maïs & leurs légumes aux Européens que de les réſerver pour leur uſage. Leurs canots ſont aſſez grands pour recevoir vingt-cinq ou trente hommes, avec des proviſions & leurs armes, qui ſont l'arc & le ſabre.

La circonférence de l'iſle de Biſſao eſt de trente-cinq ou quarante lieues. Sa perſpective eſt d'autant plus agréable de la mer, qu'elle s'élève inſenſiblement juſqu'au centre, où l'on découvre pluſieurs hauteurs, qui ſont moins des montagnes que des collines, entre leſquelles il ſe trouve des vallées & des ſources d'eaux aſſez fortes pour former des rivières, qui vont ſe perdre dans l'océan, après avoir fertiliſé toutes les parties de l'iſle. Le terroir eſt ſi fertile, qu'à la grandeur du riz & du maïs, on les prendrait pour des arbuſtes. Les bœufs & les vaches y ſont d'une groſſeur extraordinaire : il y a quantité de chèvres ; mais l'iſle manque de moutons & de chevaux. On aſſure que ces derniers meurent auſſi-tôt qu'ils ont goûté l'herbe des pâturages du pays. Les habitans vivent dans des cabanes diſperſées çà & là, & il n'y en a que très-peu qui ſe ſoient raſſemblés pour former de médiocres villages. En général on n'en trouve point qui ait l'apparence d'une habitation régulière. Sans les incurſions fréquentes des Biafaras, qui enlèvent une prodigieuſe quantité d'inſulaires chaque année, l'iſle ſerait extraordinairement peuplée.

Ces sauvages sont idolâtres ; mais leurs idées de religion sont si confuses, qu'il n'est pas possible de les démêler. Ils adorent particulièrement les bois & les arbres, & surtout une idole, qu'ils appellent *China*, dont ils ne peuvent expliquer la nature ni l'origine. D'ailleurs chacun se fait une divinité suivant son caprice. Ils sacrifient aux forêts, des chiens, des coqs & des bœufs qu'ils engraissent, & qu'ils lavent avec beaucoup de soin, avant que de les faire servir de victimes. Lorsqu'ils les ont égorgés, ils arrosent de leur sang les branches & les pieds des arbres : ensuite ils les coupent en pièces, qu'ils distribuent aux assistans, & il n'en reste à la divinité que les cornes que l'on attache à l'arbre, jusqu'à ce qu'elles tombent d'elles-mêmes.

On ne dit pas que ces peuples aient jamais connu l'horrible fureur des guerres civiles : & c'est une preuve bien honorable de leur humanité, & de leur soumission pour le prince qui les gouverne. Ils ignorent ce que c'est qu'un traité, & leur parole suffit pour faire la paix avec leurs ennemis, qu'ils n'attaquent plus, s'ils ne sont forcés de tirer raison de quelque nouvel outrage.

Lorsque l'empereur, car on donne ce titre au souverain de Bissao, se détermine à porter la guerre chez ses voisins, il fait sonner le *bonbalon*, qui est une sorte de tocsin, & ce signal rassemble ses officiers & ses soldats. Trente canots se trouve prêts pour recevoir la petite armée, & après avoir consulté les

dieux, & fait quelques sacrifices, on part pour l'expédition projettée. On arrive au milieu de la nuit, on débarque, on pille quelques habitations, on fait des prisonniers, & l'on se rembarque à la pointe du jour. Dans notre Europe on traiterait d'incursion de voleur, cette façon de faire la guerre. La moitié du butin appartient à l'empereur, le reste se partage entre les vainqueurs. Les esclaves sont vendus aux Européens. Les guerriers se promènent dans toutes les parties de l'isle : ils font parades des blessures qu'ils ont reçues. Ceux qui sont morts en combattant, reçoivent des honneurs publics, par des chants & des danses, au son du tambour, & les femmes font les plus grandes extravagances pour célébrer leurs funérailles.

L'empereur de Bissao est despotique. Il a trouvé un moyen bien singulier pour s'enrichir : c'est d'accepter la donation qu'un Nègre lui fait de la cabane de son voisin ; il en prend aussi-tôt possession, & le légitime propriétaire est obligé de la racheter, ou de s'en bâtir une autre. A la vérité le sauvage lésé peut se venger avec facilité ; mais c'est toujours un avantage pour le souverain, qui quelquefois gagne deux maisons dans la même journée.

Lorsque l'empereur donne audience à des étrangers de considération, il porte un habit qu'il a reçu de quelqu'Européen en présent, & sa tête est couverte d'un bonnet de drap rouge, en forme de pain de sucre, & bordé par le bas d'un double rang de corde de chan-

vre. Ce bord de corde eſt la marque de ſon pouvoir abſolu ſur la liberté de ſes ſujets. Quatre de ſes femmes ſont aſſiſes à ſes pieds, & les ſeigneurs de ſa cour ſe tiennent debout, en cercle, mais à quelque diſtance. Derrière lui ſont des muſiciens qui jouent d'un inſtrument aſſez ſemblable pour la forme à la flûte allemande.

S'il eſt queſtion de ſe décider touchant quelqu'affaire importante, l'empereur auparavant ne manque pas de conſulter ſes divinités protectrices. Il ſe rend avec ſon cortège ſous un grand arbre, qui contient ſes idoles, & un prêtre ; car comment nommer ce miniſtre, qui préſente au monarque une coupe de calebaſſe, remplie de vin de palmier ? il en arroſe les branches & le pied de l'arbre, fait le ſacrifice d'un bœuf, dont il répand de même le ſang, & prononce enſuite que ſes dieux lui inſpirent de prendre tel ou tel parti.

A la mort des empereurs de Biſſao, ſes femmes & ſes eſclaves étaient autrefois condamnés à perdre la vie, pour aller ſervir à ſes plaiſirs dans l'autre monde ; mais cette affreuſe coutume eſt maintenant abolie.

Ces Nègres regardent les Blancs comme les dieux de la mer, & lorſqu'il arrive quelque vaiſſeau Européen ſur leurs côtes, avant que d'entrer en commerce, un d'entr'eux égorge un coq ſur le tillac, & marque de ſon ſang les pieds du capitaine, & fait la même cérémonie au pied du mât & de

la pompe. Ils donne pour raiſon de cette ſingulière action, que le mât eſt la divinité qui fait mouvoir le vaiſſeau, & que la pompe eſt un miracle, puiſqu'elle fait monter l'eau, dont la propriété naturelle eſt de deſcendre.

Fin du quatrieme Tome.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce quatrième Volume.

L'ÉGYPTE.

CHAPITRE PREMIER.

LA BARBARIE.

LA GUINÉE.

LES HOTTENTOTS.

ISLES DE L'AFRIQUE.

Fin de la Table des Chapitres.

